TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 605 — 48 PAGES — MARDI 6 MARS 1979

Cheminots et cadres en grève

Le trafic sera extrêmement réduit à la S.N.C.F. le 7 mars

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

ESCALADE EN RHODÉSIE

C'est dans une indifférence à peu près générale que le premier ministre rhodésien, M. Smith, a *prononcé le 28 février la dissolution* du Parlement à majorité blanche, mettant ainsi fin à quatre-vingt-huit ans de régime d'apartheid. Pourtant l'événement mérite quelque attention, ne fût-ce que par ses conséquences pour le statut de la Rhodésie. Le climat de guerre civile n'a, en tout cas, cessé de se développer, *en dépit de l'annonce de ce véritable* bouleversement politique et social.

Alors que le Parlement dissous comptait cinquante Blancs et seize Noirs élus par un collège presque exclusivement composé de Blancs, le Parlement issu de la consultation électorale prévue le mois prochain comptera soixante-deux Noirs et vingt-huit Blancs, élus au suffrage universel. Cette prochaine application du principe « un homme, un vote », principe qui constitue la principale revendication des nationalistes noirs, partisans de la proclamation de l'indépendance du Zimbabwe, n'a pas apaisé pour autant les passions.

Quatorze ans après la déclaration unilatérale d'indépendance des séparatistes blancs de Salisbury en rébellion contre la Couronne britannique, l'escalade de la violence fait peser un climat de terreur sur une partie de l'Afrique australe. L'aviation rhodésienne, qui vient d'effectuer sept raids meurtriers en deux semaines, intervient de plus en plus loin de ses bases et se livre à des actions d'intimidation de plus en plus puissantes.

Après avoir attaqué à quatre reprises le territoire zambien et à deux reprises le Mozambique, c'est en Angola que les pilotes rhodésiens — et, dit-on, sud-africains — viennent de porter leurs coups. L'attaque effectuée en territoire angolais le 26 février, à plus de 1 300 kilomètres de Salisbury, aurait fait 160 morts et plus de 500 blessés. Ces raids, a indiqué samedi 3 mars le général Peter Walls, commandant en chef des forces armées rhodésiennes, font partie d'une offensive générale destinée à assurer la sécurité des prochaines élections.

Il est vrai que, de leur côté, les nationalistes du Front patriotique, mouvement considéré comme le plus représentatif de la majorité noire, ne cherchent point à dissimuler leur scepticisme devant toute forme de règlement négocié. « Il n'y a pas d'autre solution que la guerre », déclarait récemment à Nairobi M. Robert Mugabe, président du Front. Le mois dernier, les guérilleros multipliaient les raids armés de toute nature. Ils effectuaient deux actions particulièrement *spectaculaires d'une* redoutable portée psychologique : la destruction, le 12 février, par un missile Sam-7, d'un appareil civil des lignes aériennes rhodésiennes, dans lequel cinquante-neuf personnes furent tuées ; l'attaque au mortier, le 19 février, de l'aéroport international situé à 15 kilomètres du centre de la capitale.

La psychose de guerre qui s'est emparée de tous ceux qui sont intéressés à la fin du drame rhodésien revêt une intensité encore jamais égalée. C'est ainsi qu'à Lusaka des informations non confirmées font état de la destruction de deux appareils des forces aériennes zambiennes par *des guérilleros rhodésiens qui,* victimes d'une confusion, avaient cru que les deux avions en question appartenaient à l'aviation militaire rhodésienne.

On comprend que, dans une telle atmosphère de tension, l'ensemble des dirigeants politiques africains estiment urgent de *s'entremettre entre les deux* protagonistes. La demande de convocation du Conseil de sécurité lancée par les représentants des Etats africains membres de l'ONU et la réunion, au cours du dernier week-end, d'une conférence au sommet des cinq pays africains dits « de première ligne » — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — n'ont pas d'autre signification.

Les entretiens Carter-Begin ont confirmé l'enlisement des négociations de paix

L'Arabie Saoudite rend hommage aux « positions positives » de l'U.R.S.S.

Le cabinet israélien a tenu ce lundi 5 mars une « réunion urgente » pour examiner les nouvelles propositions du président Carter destinées à aplanir les différents qui subsistent entre l'Etat hébreu et l'Egypte. Il devait transmettre ses conclusions dans la journée à M. Begin, qui se trouve encore aux Etats-Unis.

Les pourparlers entre le premier ministre israélien et le chef de l'exécutif américain ayant confirmé l'enlisement de la négociation, le quotidien saoudien « Al Jazira » croit savoir que Washington a l'intention de demander la reprise de la conférence de Genève, avec la participation de l'U.R.S.S.

Le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud, a rendu hommage, pour sa part, aux « positions positives » de Moscou dans le conflit israélo-arabe, laissant entendre que son pays souhaitait rétablir des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. — La rupture n'est pas encore consommée entre MM. Carter et Begin, mais on s'en est encore rapproché : les négociations israélo-égyptiennes sont pour le moment, selon l'expression d'un sénateur bien informé, « *au bord de l'effondrement* ». L'avenir immédiat dépend de la réponse que le cabinet israélien donnera, en principe avant le départ de M. Begin des Etats-Unis jeudi 8 mars, aux propositions avancées par le président américain. Comme l'indique un communiqué publié après la « *rencontre finale* » des deux hommes d'Etat dimanche après-midi 4 mars : *« Le président Carter a avancé des suggestions destinées à résoudre quelques-uns des désaccords existant entre l'Egypte et Israël. Le premier ministre Begin a déclaré qu'il étudierait sérieusement ces suggestions et consulterait ses collègues. Dans l'intervalle, le président Carter sera en contact avec le président Sadate pour examiner la situation. »*

L'existence de ces « *suggestions* » est la seule note quelque peu positive enregistrée après quatre jours de conversations extrêmement difficiles, à peine — et mal — égayées par des manifestations d'amitié et autres mondanités — dîners intimes et prières communes — qui paraissaient nettement hors de saison cette fois. Après la rencontre sans résultat de vendredi matin, MM. Carter et Begin s'étaient retrouvés samedi soir pour un dîner à la Maison Blanche avec leurs épouses, suivi d'une discussion en tête à tête. Les deux hommes ne se livraient à aucune confidence, mais décidaient de laisser les choses en l'état jusqu'au lendemain.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

M. Raymond Barre doit répondre à des critiques de plus en plus nombreuses

• M. Chirac déplore que l'opinion ait été « mal informée » sur la crise

• Le P.S. envisage de déposer sa propre motion de censure

M. Giscard d'Estaing, de retour du Mexique, a déclaré dimanche qu'il ferait connaître sa position sur la demande de session extraordinaire du Parlement lorsqu'il en serait saisi « suivant les formes constitutionnelles », par plus de la moitié des membres de l'Assemblée. Il semble que le président de la République entende entretenir le plus longtemps possible l'incertitude quant à ses intentions.

M. Raymond Barre participe ce lundi soir à l'émission « Cartes sur table », réalisée par Antenne 2. Il doit, à cette occasion, répondre à ses détracteurs, de plus en plus nombreux, et faire connaître son point de vue sur la demande de convocation anticipée des Assemblées.

M. Jacques Chirac a explicité dimanche soir au micro d'Europe 1 les raisons de sa démarche en vue d'une telle convocation. Il a, en particulier, reproché au gouvernement d'avoir mal informé l'opinion de l'ampleur de la crise.

Lundi après-midi, le groupe socialiste devait confirmer officiellement sa volonté de s'associer à la demande de session extraordinaire. On s'attend que le bureau exécutif du parti, qui se réunit ensuite, décide du dépôt d'une motion de censure, distincte de celle du groupe communiste.

Le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée doit siéger mardi. Les présidents des groupes de la majorité du Sénat seront reçus à déjeuner ce même jour à l'hôtel Matignon par le premier ministre.

C'est au tour de M. Raymond Barre de monter en ligne. L'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », diffusée en direct ce lundi soir, lui donne l'occasion de rompre le silence qu'il a observé au cours des dernières semaines sur la situation politique alors que, de tous côtés, montaient les critiques contre lui.

Sans doute le premier ministre mettra-t-il à profit cette intervention télévisée pour faire connaître la réponse qu'entend donner le pouvoir exécutif à la demande de session extraordinaire du Parlement, formulée par trois des groupes de l'Assemblée nationale. Les entretiens qu'il a eus dimanche, à Orly, aved le président de la République rentrant du Mexique, et qui devaient se poursuivre lundi après midi, à l'Elysée, auront certainement porté sur cette question.

Le chef de l'Etat s'est contenté, pour sa part, de faire savoir qu'il attendait de recevoir les demandes des députés pour arrêter sa décision. Les élus socialistes se réunissent lundi après-midi, au Palais-Bourbon, pour préciser leurs intentions, mais il apparaît de plus en plus vraisemblable qu'ils vont, comme leurs collègues communistes, saisir la possibilité qui leur est offerte, si la session extraordinaire a lieu, de déposer leur propre motion de censure.

En fin de journée, le chef du gouvernement devrait donc se trouver en possession de tous les éléments de nature à lui permettre de définir une attitude.

Cela dit, pour M. Barre lui-même, l'essentiel n'est peut-être pas là, et si l'émission d'Antenne 2 revêt une importance particulière, c'est qu'elle intervient à un moment où le premier ministre est dans une situation fort délicate face à ses détracteurs : il y a M. Jacques Chirac qui, avec sa dernière initiative, a franchi un pas de plus dans la contestation (mais on ne compte déjà plus ces « pas ») et qui, dimanche soir, au micro d'Europe 1, a repris, sur un ton plus tranchant que jamais, l'ensemble de ses griefs ; il y a les députés gaullistes qui, au long de leurs journées parlementaires en Guadeloupe, n'ont pas été avares en reproches ; il y a l'opposition, bien sûr, et il y a aussi l'inquiétude et les réticences que l'on commence à ressentir dans *les rangs mêmes de l'U.D.F.*, où de plus en plus nombreux sont ceux qui regrettent que le chef du gouvernement ne sache pas « vendre » sa politique (ce qui n'est d'ailleurs souvent qu'une manière indirecte et courtoise de contester ladite politique) ; il y a enfin la tension dans les régions touchées par la crise, les grèves qui se multiplient — souvent hors du *contrôle des syndicats* — et le scepticisme qui s'accroît sur l'aptitude du gouvernement à redresser la situation.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Programme minimum

« *Je suis soulagé,* me dit mon voisin.
— *Soulagé ?*
— *Oui, tout s'arrange...*
— *Je l'espère.*
— *Croyez-moi.*
— *La Chine semble vouloir négocier...*
— *La Chine ?*
— *Oui, nous ne risquons plus une guerre mondiale.*
— *Vous dites :* « Une grève » ?
— *Non,* « Une guerre »...
— *Je ne parlais pas de cela...*
— *Mais, de quoi ?*
— *De la télévision. Je ne pouvais pas m'y faire.*
— *A quoi ?*
— *Au programme minimum...* »

FRANÇOIS BOTT.

L'Angleterre et la fin du « monopole blanc »

par RENÉ DABERNAT

Les crises sociales qui secouent l'Europe occidentale et l'ensemble des démocraties prennent en Angleterre un relief saisissant. Dans la vie quotidienne, d'abord : des familles ont dû enterrer elles-mêmes leurs morts, en raison de la grève du personnel spécialisé ; d'autres, privées d'eau, ont été contraintes, en plein hiver, de faire fondre de la neige pour préparer le thé ; récemment, aussi, des rats ont envahi certaines rues de Londres parce que les éboueurs avaient trop longtemps cessé le travail. Mais le véritable enjeu dépasse ces regrettables inconvénients et constitue un test pour tous les pays européens.

De quoi s'agit-il en effet ? De savoir si le redressement économique, qui implique notamment le recul de l'inflation, est ou non compatible avec les objectifs ambitieux assignés à l'Etat-providence par Keynes, Beveridge et Attlee en 1945. Avant la guerre, la capitalisme britannique avait failli mourir de ses excès, de son aveuglement, de son égoïsme. Aujourd'hui, l'économie semi-socialiste de type anglais devient si lourde, si dispendieuse, qu'elle risque de sombrer sous le poids des charges publiques et privées.

A première vue, cet enjeu peut paraître artificiellement grossi, car, jusqu'en 1976, peu de dirigeants occidentaux ont prévenu les opinions publiques du vaste changement en cours dans le monde. Le repli à l'intérieur des frontières nationales ou les exportations sur des marchés privilégiés : telles étaient traditionnellement les issues de secours. Or elles ne sont plus praticables — et les Anglais en font la douloureuse expérience.

L'Europe perd progressivement le monopole des techniques industrielles et des débouchés commerciaux d'outre-mer qu'elle avait pu préserver jusqu'en 1914 et, en quelques cas, jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'Asie (Japon, Corée, Taiwan, Hongkong, Singapour) fait déferler ses produits vers les marchés européens et les ébranle.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

commencera le mardi 6 mars (numéro daté 7) la publication d'une série d'articles sur

« L'Europe où elle se fabrique »

avec nos envoyés spéciaux Bernard Brigouleix, Patrick Francès et Maurice Delarue.

« L'OPÉRA DE QUAT' SOUS » A MOGADOR

Comme un souvenir de Berg

Deux « Opéra de quat' sous » sont actuellement présentés à Paris. Le Grenier de Toulouse propose son interprétation (dont Gérard Condé rend compte ci-dessous) au Théâtre Mogador. Colette Godard rendra compte, dans « le Monde » de mardi (daté mercredi) du spectacle allemand de la jeune troupe du Skarabaüs aux Bouffes-du-Nord.

Polly n'est pas Lulu, pourtant Mackie pourrait bien ressembler au docteur Schoen puisqu'on l'appelle aussi Mackie le Surineur (Jack l'Eventreur ?). Lulu finit à Soho dans les bas-fonds de Londres où croupissent les gueux de l'« Opéra de quat'sous », et comment ne pas se rappeler que 1928, l'année même où Berg se décide à fondre en une seule les deux tragédies de Wedekind — « l'Esprit de la terre » et « la Boîte de Pandore », — est également l'année qui consacre la collaboration de Bertolt Brecht et de Kurt Weill ?

Jusqu'en 1933, l'« Opéra de quat'sous », traduit en dix-neuf langues, ne sera pas joué moins de dix mille fois... D'une partition à l'autre, on trouverait des points communs : allusion au jazz avec ses saxophones voluptueux, pastiche des formes classiques, technique du mélodrame ou du chant parlé ; quant à la « distanciation », elle n'est pas moins évidente chez Berg que chez Brecht. Lorsqu'on lui parlait de ses affinités avec Richard Strauss, Mahler répondait que deux mineurs creusant chacun de part et d'autre d'une montagne finissent toujours par se rencontrer..., peut-être pourrait-on en dire autant de Kurt Weill et d'Alban Berg.

Le parallèle, avec toutes les précautions d'usage, n'est pas absolument gratuit : l'idée d'associer à chaque scène une forme musicale dans « Wozzeck » ne vient-elle pas d'« Arlecchino », de Busoni, dont Weill, précisément, était l'élève ? Et ne passe-t-il pas dans le style cabaret, hautement sophistiqué, de l'« Opéra de quat'sous », comme un souvenir du « Pierrot Lunaire » ? L'esprit souffle où il veut et s'il était impossible en son temps de prendre parti pour l'un sans jeter l'anathème sur l'autre, à un demi-siècle de distance il est permis d'aimer les deux.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

DÉMOGRAPHIE

Pour une croissance négative

par RUDOLF KALMAN (*)

GROS titres dans la presse quotidienne, études quantitatives des démographes, articles claironnants de M. Michel Debré, chacun s'interroge sur les causes de la baisse de natalité constatée en Europe occidentale, et en France en particulier, et sur les moyens de l'enrayer. Certains regrettent sans doute que les méthodes autoritaires de manipulation du taux des avortements, pratiquées à l'Est, ne soient plus guère applicables en dehors des systèmes totalitaires.

La seule question que l'on ne se pose pas, ou que, de gauche à droite, presque tout le monde refuse de se poser, est la suivante : une démographie quantitativement croissante est-elle réellement préférable ? L'attitude de moins en moins nataliste des femmes et des couples, sans doute conforme à leur intérêt individuel, est-elle opposée à l'intérêt collectif ?

En ce qui concerne les pays du tiers-monde, l'idée de la nocivité de la croissance démographique est admise de manière quasi générale. Quiconque a eu l'occasion de travailler sur des problèmes de développement économique et d'aménagement régional dans ces pays, et d'y constater les effets de la surpopulation sur l'érosion des sols, la dégradation généralisée des écosystèmes... ne peut que la confirmer.

L'importance même du phénomène a longtemps masqué les effets de la croissance démographique, certes beaucoup plus insidieuse, mais néanmoins réelle jusqu'à ce jour, de nos pays industrialisés.

Une idéologie réactionnaire

Que nous soyons, dans quelques décennies, amenés à accepter une croissance non plus faible comme aujourd'hui, mais bien nulle sinon négative de nos consommations en biens primaires est une chose dont le rapport du Club de Rome nous a fait prendre conscience. Plusieurs attitudes peuvent en découler :

1) Raisonner à court terme, chercher à se dissimuler les composantes structurelles de la crise économique présente, relancer par tous les moyens la croissance, non seulement économique, mais encore démographique, ceci... jusqu'au grippage définitif de la machine, à l'effondrement de notre système par tarissement de nos sources de matières premières, la catastrophe ne devant de toute façon se produire qu'à un moment où nos responsables politiques actuels auront achevé leur carrière ;

2) Reconnaître les limites de la croissance économique, sans en tirer les conséquences démographiques en continuant à prêcher la multiplication de la population au nom d'une mystique de la vie, d'inspiration plus religieuse que rationnelle, et en payant le tout d'une baisse massive de notre niveau de vie, acceptée dans un esprit de sacrifice, de chaleur humaine (se substituant à celle du pétrole) et de convivialité illichienne. C'est le choix d'une partie des écologistes.

3) Admettre qu'il nous reste encore quelques décennies avant d'atteindre le stade de la croissance économique zéro, et, compte tenu du long temps de réponse inhérent aux phénomènes démographiques, utiliser ce délai pour nous préparer à l'échéance en instituant dès maintenant une croissance nulle, voire même négative, de la population. C'est le choix implicitement réalisé par la volonté collective de millions de femmes et de couples d'Europe, ceci de manière non concertée, spontanée, et pourtant admirablement rationnelle.

J'entends les cris de protestation, les accusations de lèse-famille, d'hédonisme égoïste, de déséquilibrage de la pyramide des âges et d'autres encore... Un seul de ces arguments mérite discussion, celui ayant trait à la pyramide des âges, ou, plus exactement, au problème du rapport entre le nombre d'actifs et la population totale.

Une population stable ou décroissante présente une proportion plus élevée de personnes âgées, c'est connu. Est-ce psychologiquement un mal ? Dans une société qui ôte toute fonction, tout rôle actif, à ses retraités, sans doute. Dans une société différente, non. La proportion d'actifs ? Une pyramide correspondant à une faible natalité comporte plus d'inactifs au sommet (ce que l'on nous serine), mais moins d'inactifs à la base (ce que l'on omet). Les effets bénéfiques de la baisse de natalité sur les charges d'investissement de l'éducation nationale se font déjà sentir...

Le problème de la société de demain sera-t-il même de posséder le plus grand nombre d'actifs ? La part du travail non automatisable — celle-là même qui comporte la fraction la plus forte de « matière grise ajoutée » — peut être exécutée par un nombre de personnes suffisamment réduit pour que la démographie soit de faible incidence sur leur recrutement.

Plutôt que de chercher, par des moyens de contrainte directe ou indirecte (législation faussement libérale sur l'avortement, propagande nataliste tournant au matraquage, transferts financiers aux dépens des fractions de la population ayant adopté une attitude antinataliste) à modifier l'évolution spontanée de notre démographie, une politique responsable ne consisterait-elle pas à profiter de cette évolution ? Car celle ci permettra, dès l'arrivée à l'âge adulte des classes creuses, d'accélérer l'automatisation de notre économie et sa spécialisation dans les secteurs à haute technologie et faible consommation de matière, sans avoir à payer ces changements par un chômage d'une ampleur comparable à celui que nous connaissons actuellement, en partie en raison de la politique nataliste de l'après-guerre.

Les opinions natalistes affichées par un grand nombre de nos contemporains peuvent difficilement s'expliquer par des motifs à la fois avouables et rationnels. Motifs inavouables : la spéculation immobilière, qui se nourrit de la croissance démographique, n'est qu'un exemple parmi beaucoup. Motifs irrationnels : pendant de très longues périodes historiques, une forte natalité était la condition de la puissance des Etats, des tribus. Les impératifs religieux ont intériorisé cette obligation du « croissez et multipliez » : elle se retrouve dans l'inconscient de nombre de nos politiciens, professionnellement obsédés par la notion de puissance et incapables même d'évaluer rationnellement les moyens actuels de celle-ci.

Le but réel de la politique nataliste a toujours été la guerre, aussi bien économique que militaire, grâce à des masses de manœuvres sous-payées et de fantassins sacrifiés sans trop d'égards. L'idéologie qui la sous-tend est réactionnaire au sens le plus profond du terme. Il serait temps de ne plus nous laisser terroriser par elle.

(*) Géographe, spécialiste de l'érosion des sols.

Un plafonnement raisonnable

par SYLVAIN WICKHAM (*)

L'ACCROISSEMENT démographique qui avait accompagné la reconstruction européenne d'après guerre s'est ralenti chez nous, comme chez la plupart de nos voisins, à partir de 1965. Puis une césure s'est marquée à partir de 1974 : peu après la légalisation des moyens contraceptifs, dont la plupart des démographes tendaient jusqu'ici à minimiser l'incidence directe, et dans les temps d'incertitude économique brusquement accrue dans nos pays après la crise pétrolière. Le nombre de naissances est descendu de 875 000, en 1972, à 733 000, en 1978, soit une baisse de plus de 15 % en six ans, à peu près sans précédent.

Le nombre d'enfants par femme est descendu en dessous du seuil critique de 2,1, calculé par les démographes comme le minimum nécessaire pour assurer en longue période le renouvellement au niveau actuel. Cet indicateur avancé, qui dépend de la structure de la population et qui est descendu à 1,8, n'enregistre pas une baisse actuelle de la population totale, mais permet de prévoir dès maintenant de manière relativement certaine que la population française (proche de cinquante-trois millions en 1978) approcherait prochainement un maximum de l'ordre de cinquante-cinq millions, puis plafonnerait à peu près sûrement durant la prochaine décennie, avant d'amorcer sur la fin du siècle un déclin absolu, sauf politique nataliste très incertaine, pour ne pas dire contraignante.

Quatre arguments peu convaincants

Je m'alarme de voir sur ce grave sujet toutes les voix autorisées du même avis, condamnant comme évidemment funeste le plafonnement démographique déjà acquis et la régression qui pourrait se dessiner ensuite. Les quatre arguments majeurs des plaidoyers natalistes paraissent, à la réflexion, en effet, inégalement convaincants.

● L'ARGUMENT MILITAIRE. — Le plus traditionnellement évoqué, il me semble difficilement conciliable avec les déclarations de nos responsables militaires et notre vision de la guerre contemporaine, plus que jamais déterminée par des techniques de pointe et des corps d'élite, consacrant les vues prémonitoires du général de Gaulle avant guerre sur l'armée de métier. Qu'il s'agisse d'opérations coup de poing sur quelque terre éloignée, notre capacité défensive ou offensive dépend des crédits consentis à l'armée aujourd'hui, bien plus directement que des effectifs ultérieurement mobilisables. L'histoire militaire a montré, me semble-t-il, qu'un tel effet financier préalable, s'il n'est pas toujours suffisant, est bien toujours nécessaire ; elle suggère aussi qu'il vaut mieux disposer de peu d'hommes sachant bien tuer que de beaucoup d'hommes sachant bien se faire tuer.

● L'ARGUMENT ECONOMIQUE DE CROISSANCE. — Les enfants sont bien de purs consommateurs, dont les demandes et besoins collectifs supplémentaires ont largement contribué à soutenir l'expansion depuis la guerre. Les économistes ont repéré l'effet propre à l'investissement démographique *« nécessaire pour assurer aux habitants supplémentaires le même niveau de vie qu'au reste de la population »*. Il est directement fonction du taux d'accroissement démographique : pour un accroissement de population de l'ordre de 1 % par an, il peut atteindre 4 % du revenu national ; encore est-il toujours demeuré bien en deçà en France après guerre. Mais on ne saurait raisonnablement espérer reproduire dans les années 80 notre schéma de croissance des années 60, qui atteignait 5 à 6 % en moyenne (contre la moitié environ, de l'ordre de 3 % actuellement). Citons les trois obstacles majeurs à une telle accélération en l'état actuel de nos institutions, de nos libertés et de nos connaissances : la pénurie énergétique de notre territoire, la sur-compétition industrielle mondiale, qui rend de plus en plus onéreux tout accroissement de notre part sur les marchés extérieurs, enfin le déficit continûment accru parmi les jeunes générations de vocations pour les métiers durs, socialement critiques (travailleurs manuels, techniciens de l'industrie, vendeurs à l'étranger...), qui commandent tout essor de l'activité générale et de l'emploi.

● L'ARGUMENT ACTUARIEL. — De jeunes générations actives, nombreuses sont nécessaires pour payer les retraites de leurs aînés. Il faut bien souligner d'abord que, compte tenu de notre pyramide des âges (radicalement différente de celle de l'Allemagne notamment), l'accroissement absolu et relatif de notre population active demeure en tout état de cause assuré pour les prochaines années : c'est même une des raisons de l'acuité particulière de nos problèmes d'emploi. Dans cette perspective, l'accroissement de notre effectif âgé est inéluctable (pour nous comme pour nos voisins européens), durant le dernier quart du vingtième siècle : il faut nous y adapter et nous y faire, même si ce n'est pas si facile.

Compte tenu de ce surcroît (obligé) de vieux dans les conditions proprement périlleuses de notre avenir national à dix ou quinze ans, une politique nataliste ajouterait un surcroît d'enfants, donc une autre catégorie d'inactifs (moins de vingt ans et plus de soixante-cinq) représentant aujourd'hui environ 45 % de la population totale, les experts ont calculé que ce taux n'excéderait pas 42 % à échéance d'une génération, si nous restions fixés au taux actuel de fécondité de 1,8, mais remonterait bien entendu avec la natalité si celle-ci était relevée. Comme l'efficacité d'incitations purement financières pour modifier un phénomène de société étroitement lié à la libération féminine serait sans doute problématique, il faudrait monter, pour un effet sensible, à des niveaux de transferts sociaux difficilement tolérables. Il ne s'agit pas de supprimer les naissances, mais de savoir si nous voulons les payer de plus en plus cher.

● L'ARGUMENT PEDIATRIQUE. — S'appuyant sur les vertus éducatives des familles nombreuses d'après les observations des praticiens, il est finalement sans doute le plus fort. Les relations interpersonnelles et l'auto-éducation entre frères et sœurs dans les familles d'au moins trois enfants développeraient les capacités d'adaptation à l'environnement ; inversement, la proximité et l'engagement interpersonnel trop forts, entre générations dans la famille réduite, y compliqueraient l'exercice nécessaire de l'autorité parentale. Ceci ne semble pourtant pas devoir être tenu comme irrémédiable, notamment lorsque les deux parents travaillent.

∴

Sans prétendre donc à ce point démontrer l'improuvable, mais en soulignant déjà l'éventualité concevable que l'Europe retourne au siècle prochain à des niveaux de population voisins de ceux du siècle dernier, il me semble clair qu'il y a au moins doute sur le bien-fondé d'un volontarisme nataliste prononcé qui risquerait de provoquer une véritable paupérisation nationale, momentanée sans doute, mais fort pénible. Peut-être y a-t-il en cause, dans le ralentissement récent, des réflexes profonds de l'espèce, qu'il serait inconsidéré de vouloir effacer.

★ Professeur à l'université de Paris-IX Dauphine.

La natalité n'est pas de droite

par GUY DURAND (*)

AU moment où les réalités démographiques commencent timidement à percer la couche épaisse de l'indifférence, les progressistes avancent des arguments qui nous font reculer de nombreuses années en arrière. Pourtant, récemment, Jacques Attali a attiré nos regards sur quelques enjeux de l'avenir. Que la démographie n'y vienne qu'en huitième position ne serait pas grave si *« le risque d'appauvrissement de notre capacité créatrice dû au vieillissement »* avait été compris.

Au-delà de la tourmente passionnelle, des points fixes, irréfutables, existent pour celui qui ne refuse pas de voir :

— La France n'a jamais eu trois enfants en moyenne par famille. Dans l'ancien temps, le nombre moyen était cinq, mais il en mourait trois avant trente ans. Depuis 1946, le taux le plus haut a été 2,6 ;

— Aujourd'hui, le simple renouvellement des générations n'est plus assuré depuis 1974. Notre taux actuel de 1,8 est le taux de fécondité le plus bas observé en période de paix. Le bout du chemin n'est pas une société en équilibre, mais une société hospice.

Quel paradoxe troublant de voir que seuls les conservateurs se préoccupent (bien mal) de l'avenir, alors que les progressistes s'en désintéressent par des pirouettes qui sont de véritables exorcismes. Le mécanisme de ce refus de voir est tragique. Deux assimilations aboutissent à ce résultat : l'assimilation Debré-natalité-droite et la confusion entre l'Etat, le gouvernement et la nation. Le raisonnement selon lequel *« tout ce qui est mauvais pour le gouvernement est bon pour nous »* revient à souhaiter une France malade, alcoolique, vieille et grincheuse.

Pourtant, dans une société en mouvement, les variations démographiques s'inscrivent et se prolongent en profondeur au-delà des petites péripéties qui retiennent l'attention, et viennent perturber la vie économique et sociale longtemps après. Une fois au pouvoir, la gauche aura la douloureuse surprise d'avoir à réaliser des réformes audacieuses dans une société en perte de vitesse, vieillie, tournée vers le passé. Plus qu'un facteur aggravant, ce sera une impossibilité absolue.

Cette attitude confine au masochisme pour deux préoccupations porteuses d'avenir : l'écologie et le féminisme. Une population vieillie est tournée vers le passé. Pour elle, l'avenir et les ressources naturelles provoquent la réponse sans appel : *« Après nous le déluge. »* Quelle est la moyenne d'âge des écologistes militants (mis à part René Dumont) ? Même chose pour la libération de la femme : les droits des femmes, pour être étendus, exigent une population jeune, obligée par sa jeunesse à avancer, à s'affranchir des vieilles mentalités.

L'enfant, l'oublié de la croissance

La liberté du choix d'un enfant n'est qu'illusion si des mesures comme la contraception et l'avortement ne sont pas équilibrées par des mesures d'accueil. Si le troisième enfant aboutit à rendre impossible le travail de la femme, fait baisser les revenus du ménage brutalement, empoisonne la vie du couple, il n'y a pas de choix libre. Le vote de la loi Veil (dont il est hors de question de contester l'utilité et même l'insuffisance) a été suivi d'une erreur tragique : ne pas l'accompagner de mesures positives en faveur de l'enfant pour donner au couple une plus grande liberté de choix et à la femme la possibilité de disposer de son corps. Le troisième enfant, bien nécessaire dans le cadre familial, est une force de progrès et de vie. Il oblige par sa seule présence à changer, bouleverser, avancer.

Que ceux qui s'expriment sur ces problèmes ne s'attachent qu'au visible pour ne voir dans le chômage qu'un problème de nombre, ce n'est rien tant ce problème est mal étudié. Qu'ils n'aient pas compris que le vieillissement actuel ne résulte pas d'un allongement de la vie, mais de la baisse de la natalité, est plus inquiétant. Mais qu'ils parlent de détournement nataliste des allocations familiales ou de chantage à propos des retraites est proprement affligeant ! Le véritable détournement, c'est la stagnation de leur pouvoir d'achat depuis 1947 qui a fait de l'enfant l'oublié de la croissance.

Le problème des retraites est une réalité qu'il faut regarder avec courage. Dans notre système de répartition « sans enfants aujourd'hui, pas de retraites demain ». Que l'annonce d'une vérité aussi simple provoque tant d'émotion permet de mesurer l'étendue de l'ignorance de ces problèmes. Depuis de nombreuses années, les conservateurs laissent la société se fermer au petit enfant. Quelle formidable bataille pour la gauche que de rendre durablement à l'enfant toute sa place !

Le nombre total de la population n'a aucune importance. Dire que la France ne représente que 1 % de la population mondiale est bien naïf. L'important, c'est la structure par âge de notre population, le rapport entre les forces de progrès et les forces du passé.

La solution, c'est d'abord la pleine lumière et la franchise sur ces questions vitales. Le reste n'est rien s'il existe le courage et la volonté politiques. Toute la société et sa législation doivent s'ouvrir à la vie et à ceux qui la donnent. Le résultat sera un bouillonnement créateur qui étonnera les plus optimistes. Une piste qui apparaît féconde : le congé de longue durée rémunéré à 60 % pour le troisième enfant, accordé indifféremment aux deux parents, avec une possibilité de relais entre eux.

De vieilles gens ruminant de vieilles idées, est-ce un avenir possible ?

★ Enseignant.

LE TROISIÈME ET LES AUTRES

J'ATTENDS un enfant.

Non ce n'est pas le titre d'un livre...

C'est un enfant que j'attends ! Oui, mon bon monsieur !

Et un troisième enfant, oui, ma bonne dame ! Je sauve la France !

Je suis donc une Française qui tente de sauver la France, car, vous le savez tous, la France, sans ce troisième enfant, est vouée à la pire des catastrophes, c'est-à-dire... « la soupe populaire », nous dit un démographe indépendant ! Pourquoi les partisans pessimistes de ce troisième enfant ne font-ils pas — ce serait beaucoup plus efficace, beaucoup plus rassurant, beaucoup plus convaincant, — pourquoi donc ceux qui veulent beaucoup d'enfants ne font-ils pas une politique, une vraie politique de l'enfance avec un programme, un budget ?

Nous avons bien un ministre délégué à la condition féminine, un M. Silence (trop silencieux à mon gré, mais peut-être lui manque-t-il quelques sous pour se faire entendre..., ou des oreilles pour l'écouter). Pourquoi donc n'aurions nous pas, Messieurs, une politique de l'enfance ! Une vraie ! Avec des crèches, des garderies, des haltes-garderies, des aides familiales, des salles de spectacle, des emplacements de jeux, des wagons (réservés, aménagés dans les trains), des places réservées dans les transports publics, des menus, des prix dans les restaurants..., une priorité dans les appartements... Une politique de l'enfance, quoi !

Une politique de l'enfance où tous les pouvoirs seraient impliqués : du promoteur au constructeur en passant pas l'architecte, par exemple.

Vous en connaissez beaucoup qui vous font un large sourire et vous aident lorsqu'ils vous voient debarquer avec deux ou trois mouflets ?

Alors, avant d'augmenter les allocations familiales, il vaudrait mieux préparer l'arrivée de ces chers petits en modifiant certaines infrastructures, cela me semblerait plus cohérent et beaucoup plus convaincant.

NICOLE CHABOT-DUPEYROUX.

Le Monde

étranger

LES OBSTACLES A UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Jérusalem a décidé de créer une importante implantation près de Naplouse

De notre correspondant

Jérusalem. — Au moment même où MM. Begin et Carter discutaient âprement de l'éventuelle reprise des négociations israélo-égyptiennes, il est apparu clairement, le dimanche 4 mars, que le gouvernement israélien se préparait, depuis plusieurs jours, à créer un important point de peuplement juif en Cisjordanie, près de Naplouse. Il est vrai qu'à chaque étape des négociations, depuis le voyage du président Sadate à Jérusalem en novembre 1977, l'annonce d'un nouveau projet d'implantation est venue hypothéquer les chances d'un accord.

Déjà, en janvier 1978, l'ouverture des entretiens israélo-égyptiens de Jérusalem — qui devaient échouer peu après, — avait été marquée par la révélation de *« l'affaire des bulldozers »* envoyés sur l'ordre du ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, dans le nord du Sinaï pour y préparer le terrain d'un nouvel établissement israélien. Aujourd'hui, c'est le même M. Sharon — grand ordonnateur de la politique d'implantation — qui, avec l'aval de M. Begin, décide de créer, à 5 kilomètres du centre de Naplouse, un quartier juif comme il en a été fondé un à Kyriat-Arba, près de Hébron.

Pour l'instant, certes, il ne s'agit que d'une décision de principe à laquelle M. Begin aurait pris le soin de donner son accord, lors du dernier conseil des ministres qui a précédé son départ pour Washington. Rien n'est définitif, s'empressait-on d'affirmer de source gouvernementale, dimanche, alors que l'ambassade des Etats-Unis à Tel-Aviv avait déjà été priée de transmettre une *« demande d'éclaircissements »* du département d'Etat qui faisait ainsi connaître son irritation. Comme les fois précédentes, la plupart des éditorialistes et commentateurs de la presse israélienne ont fait remarquer que le moment d'une telle décision était très mal choisi, et plusieurs députés de l'opposition ont déclaré *qu'Israël ne manquerait pas d'être* à nouveau accusé de *« torpiller les négociations »*. Le mouvement renaissant, *« Chalom Archav »* (« la Paix maintenant ») envisage d'organiser une manifestation de protestation à la fin de cette semaine.

Des crédits triplés

Cette affaire est d'autant plus grave qu'elle s'accompagne de l'annonce, ou de la confirmation, d'autres projets : *« Karnei Shomron II »*, près de Tulkarem, et la transformation en implantation civile de trois établissements du Nahal (unité spéciale de l'armée), sans parler du *« renforcement »* d'autres localités ou du développement de deux centres urbains, près de Jérusalem, et sur la route de Bethléem - Hébron.

Plus révélatrices encore sont les indications qui viennent d'être fournies par la radio israélienne sur le budget de l'exercice 1979-1980 qui commence ici le 1er avril. Les crédits affectés à l'ensemble du programme d'implantation s'élèvent à un milliard cent millions de livres israéliennes (une livre vaut 0,25 F) contre cinq cent soixante millions dans le budget précédent. Ce chiffre, auquel il faut apparemment ajouter les crédits déjà prévus pour le renforcement des localités déjà existantes (décidé en novembre dernier, traduit une volonté manifeste de donner un *« coup d'accélérateur »* à la politique d'implantation.

Même en tenant compte de l'inflation, l'augmentation paraît très surprenante lorsqu'on constate que la plupart des autres postes budgétaires ont dû être réduits, dans un souci d'austérité imposé par la gravité de la crise économique. M. Begin serait intervenu personnellement en faveur des partisans des implantations pour prévenir les réticences du ministère des finances.

Il est tout aussi surprenant de découvrir que près de quinze millions de livres sont destinés au développement et à la construction de logements dans le secteur de Yamit, au nord-ouest du Sinaï, une région qu'Israël s'est engagé à restituer totalement à l'Egypte dans les accords de Camp David.

D'ailleurs, de nombreux appartements déjà construits restent vides, à Yamit comme à Kyriat-Arba, et ailleurs en Cisjordanie.

Selon diverses sources, le nombre des candidats à la colonisation a très sensiblement diminué après l'acceptation de principe d'évacuer le Sinaï, y compris les localités israéliennes. Comme le faisait remarquer un article du quotidien *Haaretz*, en date du 4 mars, la volonté du gouvernement paraît *« absurde »*. L'auteur de cet article se demande comment le ministre de l'agriculture s'y prendra pour que se réalise son désir de voir se créer, en Cisjordanie, des agglomérations de 30.000, 50.000, ou 150.000 habitants, ainsi qu'il le prévoyait fin janvier, dans une interview. Il n'y a, pour le moment, pas plus de 12 000 Israéliens installés dans tout ce territoire situé à l'ouest du Jourdain.

L'attitude du gouvernement israélien paraît, pour le moins, troublante, comme l'ont démontré, au cours des derniers mois, le durcissement du régime militaire dans les territoires occupés, et les récentes révélations sur les propositions très restrictives faites par le comité interministériel chargé de préciser les conditions de l'autonomie.

FRANCIS CORNU.

Les entretiens Carter-Begin confirment l'enlisement

(Suite de la première page.)

Dimanche matin, M. Carter donnait le ton à sa manière, au cours de la *« classe de Bible »*, qu'il tient traditionnellement après l'office dominical à l'église : *« J'ai veillé tard la nuit dernière,* disait-il à ses paroissiens. *Le premier ministre Begin est passé me voir, nous n'avons fait aucun progrès. »*

M. BEGIN : ce n'est pas une tragédie.

Son hôte israélien avait choisi lui, l'artillerie lourde en acceptant, dès samedi, l'invitation de la chaîne de télévision N.B.C. pour une des grandes émissions d'information du dimanche. *« Oui, les négociations sont en crise »*, annonçait-il d'entrée de jeu. *« Non, nous ne signerons pas une apparence de traité »*, poursuivait-il, reprenant l'expression déjà employée dès son arrivée à Washington, et qui avait beaucoup irrité les officiels américains.

En fait, la nouveauté n'était pas dans ses propos, mais dans la manière intransigeante avec laquelle M. Begin s'employait à fermer l'une après l'autre les portes du compromis : pour lui, l'obstacle principal est la volonté égyptienne de conserver ses liens de sécurité avec les pays arabes, ce qui lui permettait de dénoncer à tout moment son traité avec Israël. Comme on lui faisait observer qu'il valait peut-être mieux saisir maintenant cette chance de paix, il s'est écrié : *« J'entends dire depuis trente ans que le temps travaille contre Israël. Je n'en vois aucun signe. »* Toujours selon lui, l'impasse actuelle *« n'est pas une tragédie »*, il faut *« réfléchir très sérieusement »*, puis poursuivre les négociations en prenant le temps qu'il faudra. *« Je n'adopte pas le stéréotype : maintenant ou jamais »*, a-t-il conclu.

Egalement caractéristique a été le développement du premier ministre sur un autre argument favori : le rôle renforcé d'Israël pour la *« défense du monde libre »*. Selon M. Begin, six pays sont passés sous le contrôle de l'U.R.S.S. au cours des dernières années : *« L'Angola, le Mozambique, l'Ethiopie, l'Afghanistan, le Yémen du Sud et le Cambodge. »* Israël est donc l'*« alliée le plus stable au Proche-Orient »* de ce *« monde libre qui rétrécit »*, car il *« adhère à la démocratie »*. Ce n'est évidemment pas le cas de l'Iran, où ressurgit *« un fanatisme islamique qui nous rappelle le Moyen âge et où les choses tiennent à la vie d'un ayatollah de soixante-seize ans »*. Cela dit, M. Begin évita de s'en prendre à M. Carter, qualifié d'*« homme honnête »* et d'*« ami »*. Mais il se plaignit de la *« position pro-égyptienne »* prise par la partie américaine pendant les derniers entretiens de Camp David et demanda que Washington *« parle aussi à l'Egypte »*.

La dernière réunion élargie des deux délégations — où l'on notait la présence de M. Harold Brown, ministre américain de la défense — se tint à la Maison Blanche aussitôt après cet entretien télévisé. On ignore le contenu des propositions américaines qui furent avancées à ce moment, mais la réaction israélienne donna lieu à deux interprétations *différentes. Selon le sénateur* Percy, qui recueillit aussitôt après les confidences de M. Carter avec un groupe de ses collègues du Congrès, M. Begin ne se montra pas encourageant. Il promit de transmettre ces suggestions à son gouvernement sans formuler aucun commentaire favorable. Pourtant, un porte-parole israélien faisait savoir, dans l'après-midi, aux journalistes que ces suggestions étaient jugées, dans l'entourage de M. Begin, *« nouvelles et importantes »*, car elles *« diffèrent des positions antérieurement exposées »*.

« Le dernier kilomètre »

Entendait-on, du côté israélien, lancer le petit signal qui éviterait la rupture ouverte ? On en saura plus à ce sujet dans quelques jours, mais l'atmosphère à la Maison Blanche restait très lourde, comme en témoignent les déclarations des sénateurs reçus par le président. M. Percy, un élu républicain proche de M. Carter sur ce chapitre, estime que ce dernier a fait le *« dernier kilomètre »*. M. Begin devrait comprendre, à son avis, que M. Sadate — auquel M. Carter a téléphoné avant de recevoir les sénateurs — ne peut plus faire de concessions au-delà d'une certaine limite. Il est faux de croire que le président égyptien n'a d'autre voie que de poursuivre son initiative de paix. La crainte éprouvée ici est qu'il rejoigne le camp des autres pays arabes. Toujours selon M. Percy, l'apparition d'un dirigeant arabe aussi désireux de faire la paix avec Israël ne saurait se reproduire avant une génération. L'Etat juif sera entre-temps à la merci de guerres, d'insurrections chez ses voisins et d'émeutes qu'il ne pourra plus contrôler dans les territoires occupés.

Le sénateur Javits, traditionnellement favorable aux thèses israéliennes, n'était guère moins pessimiste. Selon lui, la confiance a été brisée entre l'Egypte et Israël, elle ne pourra pas être rétablie pendant ces négociations et il faut laisser un traité de paix faire son œuvre. Pour y parvenir, il convient de remplacer cette confiance disparue par de fortes garanties américaines permettant de surmonter les appréhensions de Jérusalem.

Cette position est un peu en avance sur celle de M. Carter : les dernières propositions du président, indique-t-on de source officielle, portent sur les désaccords relatifs au traité — probablement sur une nouvelle formulation des passages contestés, — non sur des garanties de sécurité. En fait pourtant, le président américain serait prêt à faire *le maximum pour la défense* d'Israël (des propositions en ce sens avaient même été avancées à Camp David en septembre), si du moins M. Begin acceptait de signer le traité tel qu'il est, avec ses documents annexes. Le malheur est que le premier ministre israélien continue de se battre sur des formules juridiques qu'il voudrait d'une étanchéité absolue, négligeant à la fois les perspectives entièrement nouvelles qu'ouvrirait le *« fait accompli de la paix »* et les assurances très concrètes que les Etats-Unis pourraient lui donner dans ce nouveau contexte.

MICHEL TATU.

● *Le conflit entre les deux Yémens.* — La réunion extraordinaire du conseil de la Ligue arabe pour trouver une solution au conflit entre les deux Yémens devait reprendre ce lundi matin 5 mars dans les salons de l'hôtel Hilton à Koweït. La première session des travaux avait duré dimanche soir une heure et avait été consacrée à l'audition des discours officiels.

Dans son intervention, le premier ministre koweïtien, Cheikh Saad Abdallah El Sabah, a rendu hommage au sens des responsabilités des dirigeants nord et sud yéménites pour avoir répondu à l'offre arabe de médiation et décidé de respecter le cessez-le-feu, proclamé à la suite des efforts de la Syrie et de l'Irak. Ce cessez-le-feu est, en principe, entré en vigueur samedi *matin. Toutefois,* Sanaa et Aden se sont accusées mutuellement de le violer. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Jamil Baroody*, qui était depuis plus de vingt ans le représentant permanent de l'Arabie Saoudite aux Nations unies, est mort dimanche 4 mars, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on *annoncé* à l'ONU. M. Baroody était l'une des personnalités les plus connues de l'Organisation internationale et l'un des porte-parole les plus éloquents des causes arabes. — *A.F.P., U.P.I.)*

IRAN

Une manifestation en hommage à Mossadegh permet au courant laïque de mesurer son audience

Une grande manifestation d'hommage à la mémoire de Mossadegh doit, ce lundi 5 mars, permettre au courant laïc *et démocratique de mesurer son audience* face aux « religieux ».

D'autre part, sept personnalités du régime impérial, jugées à huis clos par un « tribunal révolutionnaire islamique », ont été exécutées, lundi 5 mars. Parmi les fusillés, figurent quatre généraux, un dirigeant de la Savak et un ancien député, tous condamnés pour atrocités commises sous le règne du chah.

Téhéran a rompu dimanche ses relations diplomatiques avec la République d'Afrique du Sud, dont le consul général à Téhéran, le général Freizer, a été invité à quitter le pays.

Enfin, l'Iran a repris lundi ses exportations de pétrole.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Plusieurs centaines de milliers de personnes devaient célébrer, dans l'après midi de ce lundi 5 mars, le douzième anniversaire de la mort de Mossadegh à Ahmad-Abad, ville située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Téhéran, où le vieux patriote avait été exilé et où il a été enterré.

Dès samedi soir, cette célébration s'annonçait comme un événement politique majeur. Les moudjahidin (mouvement de guérilla islamique) avaient été les premiers à annoncer publiquement, lors d'un précédent meeting (*le Monde* du 27 février), qu'ils se réuniraient à cette occasion ; les fedayin (mouvement de guérilla marxiste-léniniste) ont suivi, de même que le Front national, le discours de l'ayatollah Khomeiny à Qom, jeudi, a précipité le mouvement : universitaires, *étudiants*, laïcs, modernistes, nationalistes et diverses associations décidaient de s'y joindre à leur tour, tandis que Me Matine-Daltary, petit-fils de Mossadegh, mettait sur pied le comité pour la préparation du rassemblement. Dans le même temps, les murs de la capitale se couvraient de portraits du vieillard qui avait osé nationaliser le pétrole iranien en 1951. Ahmed-Abab risquait fort dès lors de se transformer en « anti - Qom » : l'opposition laïque, modérée ou non, allait confronter ses convictions nationalistes et démocratiques à la vision panislamique de l'ayatollah Khomeiny.

Sensible à l'ampleur de ce courant d'opinion, M. Bazargan a annoncé samedi soir que tous les *membres du gouvernement* — dont beaucoup sont d'anciens collaborateurs de Mossadegh — se rendraient aussi sur la tombe du disparu qui avait été inhumé presque clandestinement. Il a précisé que les administrations fermeraient à 11 heures du matin pour permettre aux fonctionnaires d'aller rendre hommage au patriote renversé par la C.I.A. en 1953.

En prenant le train en marche, le premier ministre a-t-il cherché à récupérer le mouvement ? A-t-il voulu atténuer son caractère contestataire en le noyant dans la masse ? Ou a-t-il simplement confirmé le droit des différents courants de pensée à affirmer une *« identité iranienne »* différente du *« monolithisme islamique »* ?

En tout cas, l'association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, dont Me Matine-Daftary est l'un des principaux animateurs — tout comme l'était M. Bazargan avant d'être nommé chef du gouvernement, — a publié une déclaration soulignant que, après des années de dictature, il convenait d'*« associer le peuple libéré à la célébration de l'anniversaire de la mort de l'homme qui a combattu la dictature et l'impérialisme et a enseigné le premier aux peuples du Proche-Orient comment se libérer du joug de l'impérialisme et de la tyrannie »*. Ce texte est d'autant moins anodin que l'action de Mossadegh est controversée au sein du mouvement religieux et que l'ayatollah Khomeiny ne fait jamais référence à l'ancien premier ministre.

Reprise des exportations de pétrole

La NIOC (National Iranian Oil Company), née de la nationalisation de l'Anglo-Iranian Oil Company, a également choisi l'anniversaire de la mort de Mossadegh pour reprendre ses exportations : deux chargements devaient être effectués ce lundi, l'un par les Japonais (Mitsui), l'autre par une compagnie américaine indépendante (Askland Oil). Ces livraisons devaient, il est vrai, être prélevées sur les stocks estimés à six millions de barils (1). Il faudra attendre la fin de la journée pour savoir dans quelles proportions la production a effectivement repris.

De son côté, M. Mohamed-Ali Maulavi, nouveau gouverneur de la banque centrale, a annoncé que l'Iran réglera ses dettes dont il a estimé le montant à cinq milliards de dollars, alors que les avoirs du pays s'élèvent à quinze milliards, dont dix de réserves. A ce propos, il a noté que les banques étrangères *« ont réalisé des bénéfices considérables au cours des années passées »* et il leur a reproché d'avoir *« des réactions défavorables maintenant que les banques iraniennes rencontrent des difficultés »*.

M. Maulavi a affirmé que, pour le moment, les banques ne seront pas nationalisées. Il a établi une distinction entre *« la notion d'intérêts bancaires prohibés par l'islam et le profit provenant de l'investissement du capital qui, lui, est licite »*. Il a indiqué qu'une étude est en cours à la banque centrale pour concilier le droit religieux et le système bancaire

Exposant sa politique, il a dit que son établissement s'efforcera de venir en aide aux industriels pour encourager la production et contribuer à résorber le chômage qui atteint trois millions de personnes. Il s'est prononcé en faveur du flottement du rial par rapport au dollar.

Une autre étude porte sur la réforme du système bancaire, sur son adaptation aux besoins du pays par la fusion ou la spécialisation des banques, et sur la réduction ou la suppression du rôle des capitaux étrangers, dans le nouveau système bancaire. Il envisage aussi une planification et un contrôle des changes de sorte que les ressources en devises soient affectées à des besoins précis dans le cadre de la politique commerciale et industrielle de l'Etat.

Parallèlement à la remise en route économique, la reprise en main politique se poursuit. *M. Yazdi, vice-premier ministre* pour les affaires de la révolution, a soutenu que les organes de presse avaient, dans le passé, collaboré avec la SAVAK, l'armée et les autres organismes du régime. *« Tout comme ces différents organismes, la presse a besoin d'une épuration complète pour se mettre au service de la révolution islamique. » « Nous sommes musulmans*, a-t-il expliqué, *et nous avons une vision monothéiste du monde. Dans un tel mouvement il n'y a pas de place pour les croyances non islamiques ou anti-islamiques. Le marxisme, fondé sur le matérialisme dialectique, est fondamentalement opposé à la vision islamique, notamment dans les domaines économique, politique et social. Tout effort pour concilier les deux doctrines est voué à l'échec. Cependant, dans la société islamique, les marxistes auront le droit d'exprimer leurs opinions. »*

L'épuration continue dans les autres secteurs. Le ministère des affaires étrangères a publié une liste de cent quatre diplomates, qui seront démis de leurs fonctions *« pour avoir été au service de la SAVAK »*. De son côté, l'ayatollah Taleghani a accusé *« sept à huit mille étudiants armés, membres de la SAVAK et de la C.I.A. »*, de provoquer des troubles au sein de la population *« en vue de frayer la voie à leurs maîtres »*.

Le fait est que des fusillades ont lieu toutes les nuits, faisant un grand nombre de morts.

Pour leur part, les moudjahidin ont accusé *« des groupes suspects d'extrême droite »*, qui seraient, en fait, des activistes religieux conservateurs, d'avoir attaqué et désarmé leurs militants dans les villes de Yazd, de Kachan et de Tourbathedariyeh. Dénonçant ces *« complots contre-révolutionnaires »*, ils soulignent que leur patience est à bout et que si de nouvelles agressions se produisent ils riposteront.

Enfin, les Kurdes ont précisé leur conception de l'autonomie. Au cours d'un rassemblement de deux cent mille personnes à Mahabad, organisé par le P.D.K. (parti démocratique kurde), M. Abdol Rahman Ghassemlou, secrétaire général du mouvement, qui tenait son premier congrès, a affirmé que ce sont *« les forces réactionnaires qui font courir le bruit selon lequel les Kurdes veulent faire sécession »*.

Il a cependant précisé que les limites du Kurdistan iranien devraient être déterminées par les Kurdes en tenant compte de l'histoire, de la géographie et de l'économie. La défense, la politique étrangère, la planification à long terme de la monnaie seraient du ressort du gouvernement central. En revanche, les Kurdes devraient disposer d'un Parlement *élu et les administrations gouvernementales* dans la province devraient être organisées sur place et non à partir de la capitale. Le kurde devrait être enseigné à l'école et être la langue officielle du gouvernement provincial, le farsi continuant à être parallèlement langue officielle. Enfin, les autres minorités (notamment les Assyriens) vivant au Kurdistan bénéficieraient des mêmes droits et pourraient utiliser leur propre langue. D'autre part, profitant de ce que l'ayatollah Khomeiny a maintes fois répété que toutes les décisions du régime du chah étaient illégales, des féodaux kurdes ont réclamé la restitution de leurs terres et le versement d'indemnités pour les douze années écoulées depuis leur confiscation.

PAUL BALTA.

(1) Mitsui aurait, selon des *« sources informées »* citées par l'A.F.P., négocié l'achat d'un million de barils (137 000 tonnes) au prix *« sur place »* de près de 19 dollars le baril. Ashland Oil aurait payé près de deux dollars de plus pour cet achat hors contrat.

ASIE

Le conflit sino-vietnamien

Pékin annonce que les troupes chinoises ont commencé à évacuer le Vietnam

L'agence Chine nouvelle, captée à Hongkong, a publié, lundi 5 mars, une déclaration autorisée, annonçant que les troupes chinoises avaient commencé de se retirer du territoire vietnamien. L'agence a ajouté que « les troupes chinoises de la frontière avaient atteint les buts qui leur avaient été fixés ». D'autre part, Hanoï a lancé un ordre de mobilisation générale et a appelé « instamment les partis communistes et ouvriers du monde entier, les mouvements révolutionnaires, les organisations démocratiques internationales, les peuples et les gouvernements des différents pays épris de paix et de justice » à l'aider à mettre un terme à la « politique aventureuse guerrière et extrêmement dangereuse des autorités réactionnaires chinoises ».

Cet appel est contenu dans une déclaration du comité central du P.C.V., diffusée dimanche 4 mars par Radio-Hanoï.

Cette annonce d'une mobilisation générale n'a guère de signification pratique dans un pays qui vit sur le pied de guerre depuis longtemps et entretient, en plus d'une armée régulière de six cent mille soldats et d'importantes forces de sécurité, des unités locales de plusieurs milliers d'hommes dans chaque district. Mais, en affirmant notamment que « *la guerre de résistance contre les agresseurs réactionnaires chinois a commencé* » ou que « *le combat continue* » les dirigeants vietnamiens semblent vouloir se placer en position de force en prévision du retrait chinois — une opération délicate à mener — et de l'ouverture éventuelle de négociations avec Pékin. Ils n'ont d'ailleurs pas fermé la porte en déclarant, samedi 3 mars, par la voix de M. Dinh Nho Liem, vice-ministre des affaires étrangères, que le Vietnam « *ne souhaitait pas une extension du conflit* », qu'il « *voulait circonscrire la guerre* » et qu'il était prêt à reprendre les conversations avec la Chine si celle-ci retire « *immédiatement, totalement et inconditionnellement* » ses troupes.

Il n'est pas exclu, d'autre part, qu'une aggravation de la situation militaire soit aussi à l'origine de la déclaration du P.C.V. Si Hanoï dément toujours que la ville de Langson soit tombée aux mains des Chinois, vendredi 2 mars, comme l'ont annoncé des sources américaines — ce que confirme Pékin, — les Vietnamiens ont reconnu qu'ils avaient dû l'abandonner. Un communiqué publié dimanche affirme, en effet, que les combats « *font rage dans la périphérie de la ville* » et que « *nul ne peut se prévaloir de son contrôle* ». Chine nouvelle a de son côté publié, dimanche, le récit de la prise de la montagne Khaumason le 27 février ; cette position contrôlait Langson et avait permis à l'artillerie vietnamienne de bombarder une zone s'étendant jusqu'au col de l'Amitié, à la frontière, causant de « *lourdes pertes* » aux Chinois.

La première grande bataille

Il semblerait que la prise de Langson par les Chinois — qu'aucun observateur neutre n'a pu constater pour le moment sur le terrain — ait eu deux objectifs : donner une preuve concrète de la « punition » infligée aux Vietnamiens ; s'assurer le contrôle d'une position stratégique indispensable au retrait en bon ordre des Chinois, Langson — carrefour routier situé sur la voie ferrée — étant un point de passage obligé.

Langson aura été le théâtre de la première grande bataille de cette guerre où les combats s'étaient déroulés jusqu'à présent seulement au niveau du régiment. Ce qui n'empêche pas que les deux adversaires aient subi des pertes importantes. Un pont aérien, utilisant des C-130 américains et des Antonov soviétiques, aurait permis ces derniers jours d'amener vers le Nord une division cantonnée près de Ho-Chi-Minh-Ville

Reprenant les accusations soviétiques de la semaine dernière, Hanoï a accusé, dimanche, la Chine de « *préparer une guerre d'agression contre le Laos* » et d'avoir massé « *de nombreuses divisions* » le long de la frontière. Rappelons que le nord du Laos est depuis longtemps sous influence chinoise. A la suite d'un accord signé en 1960 avec le gouvernement de Vientiane — alors contrôlé par la droite — la Chine a construit un réseau de routes stratégiques dans cette partie du pays.

D'autre part, un incident a eu lieu, dimanche, à la frontière khméro-thaïlandaise. A la suite de l'attaque du poste-frontière de Polpet, qui était encore aux mains des partisans de M. Pol Pot, des soldats — qui appartiendraient aux forces du nouveau régime de Phnom-Penh et qui, selon des témoins, étaient soutenus par des Vietnamiens — sont entrés en Thaïlande, tuant un soldat thaïlandais et en blessant deux.

A Moscou, la *Pravda* a démenti samedi l'existence de négociations secrètes soviéto-sino-américaines sur l'Indochine (*le Monde* du 1er mars). Il s'agit, selon le journal d' « *un autre canard de Pékin* ». — P. de B.

LE VIETNAM « RECOMMANDE » AUX DIPLOMATES D'ÉVACUER HANOÏ

Hanoï (*A.F.P.*). — Les autorités vietnamiennes ont « *recommandé* » lundi aux missions étrangères installées à Hanoï d'entreprendre l'évacuation de leur personnel non indispensable, ainsi que celle des enfants et des personnes âgées, et de constituer des réserves alimentaires et de carburant. Il est aussi recommandé aux diplomates de s'informer de l'emplacement des abris anti-aériens ou de prévoir la construction d'abris personnels.

Selon sertaines informations, des mesures auraient aussi été prises pour préparer l'évacuation de la population vietnamienne non combattante de la capitale.

[Cette mesure, qui intervient au moment où les Chinois ont annoncé le début de leur retrait, et alors que Pékin a affirmé ne pas avoir l'intention d'attaquer Hanoï, relève sans doute, de la part des autorités vietnamiennes, de la guerre psychologique.]

Afghanistan

UN CHEF RELIGIEUX APPELLE A LA LUTTE ARMÉE CONTRE LE RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE

Peshawar (A.F.P.). — Miagul Jan, un chef religieux de grande renommée, s'est réfugié, le 1er mars, au Pakistan avec plusieurs centaines de ses partisans et a appelé à la résistance armée contre le régime révolutionnaire de Kaboul dont, selon lui, « les crimes contre les droits de l'homme sont sans précédent dans l'histoire de l'Afghanistan ». Il a raconté à des journalistes comment son village, Tagab, à 75 kilomètres au nord de Kaboul, avait été rasé par les forces gouvernementales, et comment il avait pu leur échapper au prix d'une marche forcée de trente jours à travers les montagnes enneigées du nord-est du pays.

Miagul Jan a déclaré s'être peu à peu rendu compte, après la révolution, que les gens au pouvoir « étaient contre l'islam et contre les droits de l'homme ». « J'ai refusé à plusieurs reprises, a-t-il dit, de rencontrer M. Taraki (le chef de l'Etat et du gouvernement), mais je lui ai écrit pour le mettre en garde contre une politique antihumanitaire. En réponse, il a d'abord essayé de me faire assassiner puis, le 26 janvier, de me faire arrêter.

« Je n'ai ni désir ni ambition personnelle, mais je veux aider ceux qui combattent pour l'islam et pour l'humanité », a déclaré Miagul Jan, qui a dénoncé un « régime qui a tué des milliers de « mollahs » (religieux) en quelques mois ».

Chine

Un accord de coopération économique a été signé avec la Grande-Bretagne

De notre correspondant

Pékin. — Le conflit avec le Vietnam est-il à l'origine d'une révision des programmes économiques ? Cette révision est, en tout cas, en cours, comme l'a confirmé dimanche 4 mars M. Li Xiannian au directeur du *Yomiuri Shimbun*. « *Nous sommes en train*, a dit le vice-premier ministre, *de réajuster nos plans économiques et nous accordons une beaucoup plus grande attention à nos capacités de paiement envers les pays étrangers.* » *De même*, le ministre britannique de l'Industrie, M. Eric Varley, déclare avoir perçu sur ce sujet, chez les membres du gouvernement chinois qu'il vient de rencontrer, « *un certain degré de préoccupation compréhensible* ».

Les dirigeants chinois, interrogés sur les raisons qui ont conduit à l'ajournement de contrats d'équipements (pour plus de 2 milliards de dollars) conclus avec des firmes japonaises, affirment cependant que les problèmes « *ont été exagérés* » et qu'« *il n'y a pas de changement fondamental* » dans les orientations du commerce extérieur chinois.

Comme pour en donner la preuve, un « *accord de coopération économique* » sino-britannique a été signé dimanche à Pékin par M. Varley, qui prévoit un volume d'échanges entre les deux pays de 14 milliards de dollars d'ici à 1986. L'accord est assorti d'une garantie du gouvernement britannique pour des crédits pouvant s'élever à 5 milliards de dollars.

Le chiffre de 14 milliards de dollars doit couvrir l'ensemble des échanges et non seulement les contrats civils. Il est donc possible sinon vraisemblable, que s'y incorpore la vente des avions à décollage vertical Harrier, pour lesquels les discussions « *commerciales et techniques* » se poursuivent. M. Varley s'attend à d'importants contrats notamment pour la British Steel Corporation (qui participerait à la modernisation des aciéries de Pékin et d'Anshan) et pour l'industrie aéronautique civile britannique.

Les Chinois auraient manifesté leur intérêt pour plusieurs types d'appareils, y compris l'Airbus. Enfin, dans les domaines de l'énergie électrique, des chemins de fer, des mines, etc., des entreprises « *conjointes* » sont envisagées pour l'exploitation de gisements chinois de métaux non-ferreux.

A titre de comparaison, rappelons que l'accord franco-chinois « *sur le développement des relations économiques et la coopération* », signé le 4 décembre, prévoit un volume d'échanges approximativement identique à celui de l'accord sino-britannique. Il est, en principe, soutenu par une ligne de crédits garantie par la COFACE pouvant atteindre 30 milliards de francs, soit près de 7 milliards de dollars, sur une période de dix ans.

Dans les deux cas, il s'agit d'accords-cadres ne comportant pas d'engagements définitifs et dans lesquels les conditions de crédit doivent être arrêtées cas par cas selon les contrats. Il n'y a aucun doute, toutefois, que les responsables chinois établissent une relation étroite entre marchés civiles et marchés militaires, les premiers étant réservés par priorité aux pays qui acceptent de livrer à la Chine les équipements nécessaires à la modernisation de ses forces armées. La Grande-Bretagne paraît s'assurer un avantage déterminant grâce à son accord de principe sur la vente des avions Harrier. On pense généralement qu'aucune décision ne sera en revanche acquise sur d'importants contrats avec la France avant le prochain voyage de M. Giscard d'Estaing à Moscou.

ALAIN JACOB.

● *L'agence Chine nouvelle*, citant un responsable de la Banque de Chine, a indiqué, dimanche 4 mars, que Pékin était prêt à établir des relations bancaires avec Taïwan. Celui-là a suggéré que les opérations s'effectuent « *pour l'instant* » par l'intermédiaire des agences bancaires des deux pays établies à Hongkong. — (*A.F.P.*)

● *Les discussions sino-soviétiques*. — L'U.R.S.S., tout en multipliant ses mises en garde à Pékin contre son intervention au Vietnam, mène depuis environ une semaine des négociations avec la Chine au sujet de la navigation sur les fleuves frontaliers du Nord-Est, a-t-on appris de source sûre à Pékin. Une délégation chinoise se trouve en U.R.S.S., dans la ville frontière de Blagovechensk, pour des discussions techniques sur cette question, qui n'est pas liée aux négociations frontalières. Cette nouvelle rencontre est la vingt et unième depuis l'ouverture des discussions sur ce sujet en 1951. — (*A.F.P.*)

Pakistan

DES DISCUSSIONS SERAIENT EN COURS POUR COMMUER LA CONDAMNATION A MORT DE M. BHUTTO

Islamabad (*A.F.P.*). — D'importantes discussions semblent en cours pour tenter de sauver la vie de l'ancien premier ministre, M. Bhutto, condamné à mort. M. Aga Shahi, conseiller du président Zia-Ul-Haq, faisant fonction de ministre des affaires étrangères, s'est rendu la semaine dernière en Arabie Saoudite. Cette visite, tenue secrète, a eu lieu quelques jours seulement après que le roi Khaled eut demandé énergiquement au chef de l'Etat pakistanais la grâce de M. Bhutto. Ce voyage est jugé à Islamabad très important. L'Arabie Saoudite est en effet le principal soutien étranger du régime du général Zia, dont Ryad approuve sans réserve la politique d'islamisation.

D'autre part, pour la première fois depuis la condamnation de M. Bhutto, en mars 1978, une personnalité de son entourage a été reçue par le général Zia. Un ancien ministre des finances, M. A.H. Pirzada, a eu, dimanche 4 mars, un entretien de deux heures « *très franc* » avec le chef de l'Etat. « *Nous avons demandé que la peine de mort soit commuée et souligné les conséquences nationales et internationales qu'aurait une exécution* », a déclaré l'ancien ministre qui devait rencontrer, lundi, M. Bhutto.



...ation économique
... Grande - Bretagne

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger croit discerner une évolution de la position française en faveur des Sahraouis

De notre correspondant

Alger. — Le quotidien *El Moudjahid* a publié en bonne place, dimanche 4 mars, les propos tenus jeudi 1er mars à Paris par M. Olivier Stirn devant des journalistes sur le *« droit des populations sahraouies »*, quel que soit *« leur nombre »*. Ces déclarations, estime le quotidien, retiennent l'attention, non seulement parce qu'elles confirment la position de Paris en faveur de la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, mais aussi et surtout parce qu'elles sont sans équivoque quant au rejet d'un *« argument »* avancé par certains pour priver ce peuple de son droit imprescriptible à l'indépendance. Il s'agit du *« prétendu obstacle du nombre qui voudrait que les petits peuples ne puissent disposer d'un Etat souverain »*. Après avoir rappelé la récente accession à l'indépendance de l'île de Sainte-Lucie, *« avec ses cent trois mille habitants »*, le commentateur d'*El Moudjahid* se félicite que le gouvernement français ait confirmé, *« par la voix de M. Stirn »*, que *« le nombre ne joue pas lorsqu'il s'agit de la liberté d'un peuple »*.

Nul n'a oublié ici que *« l'argument du nombre »* avait été avancé par M. Giscard d'Estaing lui-même, qui avait pris nettement position, dans une interview au *Nouvel Observateur* en 1976, contre la création d'un *« micro-Etat »* au Sahara occidental. Les propos de M. Stirn n'en revêtent, selon les Algériens, que plus de valeur. Succédant à ceux tenus le 15 février, lors de sa conférence de presse, par le chef de l'Etat français qui avait estimé que l'affaire saharienne constituait *« un problème de décolonisation »*, ils confirment, à leurs yeux, l'évolution de la position française sur ce sujet et sont de nature à faire oublier le *« faux pas »* du secrétaire d'Etat qui avait cru pouvoir annoncer, ces derniers jours, une prochaine rencontre entre le roi Hassan II et le colonel Chaadli Benjedid, affirmation jugée ici *« inopportune et non fondée »* (*le Monde* du 24 février). — D. J.

[Sans se prononcer sur « l'argument du nombre », on rappelle au Quai d'Orsay que la position française sur le problème saharien est bien connue. La France n'était pas partie à l'accord de Madrid du 14 novembre 1975, qui a été passé entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. La France, pour sa part, a voté les deux résolutions des Nations unies en 1975 sur le problème du Sahara occidental. Si elle a donné son appui à la Mauritanie, c'est à la demande des autorités de Nouakchott, et les opérations d'avions français ont été limitées au territoire mauritanien. Il n'y a jamais eu d'opérations d'avions Jaguar à l'intérieur des territoires contestés du Sahara occidental.]

La légitimité de notre droit finira par triompher

déclare le roi Hassan II

De notre correspondant

Rabat. — *« Dans la stricte légalité et le respect de toutes les règles du droit international, nous avons recouvré notre Sahara, demeuré encore, après notre indépendance, sous domination étrangère. La légitimité et le bien-fondé de notre acte sont indiscutables »*, a déclaré le roi Hassan II le 3 mars dans le discours du trône pour le dix-huitième anniversaire de son intronisation. La solennité de la circonstance et l'évolution du conflit du Sahara occidental se prêtaient à ce rappel historique auquel le souverain a procédé dans le détail. Il signifie qu'il est des abandons auxquels pas plus aujourd'hui qu'hier ni le roi, ni la dynastie, ni la nation marocaine ne peuvent consentir.

Dans son discours, le souverain a exprimé la reconnaissance de la patrie envers l'armée et les forces de l'ordre qui défendent avec *« abnégation et esprit de sacrifice »* l'intégrité territoriale du Maroc et infligent à *« l'ennemi (...) d'énormes pertes en hommes et en matériel »*. Il n'a pas caché que cette situation entraîne pour le pays *« des conséquences de tous ordres »*. Malgré cela, et malgré les violations du royaume par les raids du Polisario (que le roi n'a pas nommé, pas plus qu'il n'a nommé les dirigeants algériens ou l'Algérie), Hassan II s'est abstenu *« à dessein jusqu'à présent »* de laisser les forces royales exercer le droit de suite parce qu'il est convaincu que *« la légitimité de notre droit finira par triompher et s'imposer à tous »*.

C'est en tout cas, a dit le souverain, l'objectif des *« efforts inlassables et constants »* actuellement en cours, et parmi lesquels il faut placer, semble-t-il, les récents entretiens du souverain avec M. Giscard d'Estaing et ceux, aussi, qu'il aura prochainement en Côte-d'Ivoire avec le président Houphouët-Boigny, membre du « comité des sages » de l'O.U.A., chargé de trouver une issue politique au conflit du Sahara occidental.

LOUIS GRAVIER.

● ERRATUM. — Nous avons fait écrire, par erreur, à notre correspondant à Rabat, Louis Gravier, que les « élèves du lycée Lyautey à Casablanca avaient fait grève pour protester contre la constante dégradation des conditions de travail » (*le Monde* du 2 mars). En fait, il s'agissait d'un fort pourcentage de professeurs appuyés par bon nombre de parents d'élèves ». Notre correspondant nous signale que cette situation résulte d'une insuffisance de ressources, les sections techniques des lycées français à l'étranger ne pouvant bénéficier de la taxe d'apprentissage, et qu'une solution est à l'étude.

● *La République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.)* a été reconnue, samedi 3 mars, par le Vietnam, dix-neuvième pays à accomplir cette démarche (1). Cette décision était attendue depuis la rencontre en janvier 1976, du « chef historique » du Front polisario, Mustapha el Ouali, qui devait être tué au combat en juin de la même année, et du général Giap, lorsque ce dernier avait fait une visite en Algérie.

(1) Les dix-huit autres sont : Madagascar, Algérie, Angola, Bénin, Burundi, Guinée-Bissau, République populaire du Congo, Mozambique, Rwanda, Togo, Corée du Nord, Seychelles, Yémen démocratique, Timor, Panama, Guinée équatoriale, Tanzanie et Ethiopie.

La guerre civile au Tchad

LES AFFRONTEMENTS ONT REPRIS A N'DJAMENA

A la veille de l'ouverture de la « table ronde », prévue mercredi 7 mars à Kano (Nigéria), entre les représentants de toutes les parties intéressées au règlement du conflit tchadien, une menace de reprise généralisée des combats est sensible à N'Djamena.

Déjà, des affrontements au mortier, au lance-roquettes et à la mitrailleuse lourde ont opposé samedi 3 mars les forces armées du Nord de M. Hissène Habré (FAN) aux forces armées tchadiennes (FAT) du président Félix Malloum faisant de nombreux morts.

Selon l'agence soudanaise de presse, les troupes du général Malloum auraient tué, vendredi, une quinzaine de musulmans qui faisaient leurs prières dans une mosquée du quartier résidentiel de Mursal. Toujours selon cette agence, les troupes du chef de l'Etat tchadien auraient également tué sept civils arrêtés au pont de Shagwa à la suite d'une panne de voiture.

On a appris d'autre part, dimanche, de source militaire, à Carcassonne, que Jean-Daniel Genies, vingt-deux ans, engagé volontaire, originaire d'Agen, militaire du 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine a été poignardé par un Tchadien vendredi à Moussoro, alors qu'il se promenait en ville. Jean-Daniel Genies devait décéder peu après son admission à l'hôpital.

Enfin, la garnison de la garde nomade stationnée à Massaguet, à 70 kilomètres au nord-est de N'Djamena, réputée fidèle au président Malloum, a été attaquée par des éléments de la « IIIe armée » du FROLINAT. Deux sections de parachutistes français ont aussitôt été dépêchées sur les lieux. — (*A.F.P.*)

Tunisie

M. Nouira reconnaît la nécessité d'une ouverture politique dans le cadre du parti unique

De notre correspondant

Tunis. — Lors de la session annuelle du comité central du parti socialiste destourien, qui s'est tenue les vendredi 2 et samedi 3 mars à Tunis, le premier ministre et le secrétaire général du parti, M. Hedi Nouira, a reconnu la nécessité d'une ouverture politique. Mais celle-ci sera limitée puisqu'elle devra s'opérer par le seul canal du parti unique, et non par l'instauration d'un multipartisme, comme le réclament, au nom de la démocratie, divers groupes d'opposition.

C'est au prochain congrès du parti, prévu pour le 3 septembre, et dont la préparation, au niveau des cellules, *commence cette semaine*, qu'il appartiendra en dernier lieu de se prononcer. Mais d'ores et déjà sur ce point la position est nette. Pour M. Nouira, qui a en quelque sorte donné le ton aux débats futurs, le parti *« est seul et unique »* parce *qu'il a assumé seul les responsabilités* de l'indépendance, qu'il a supporté seul la charge d'édifier l'Etat et qu'il dirige seul l'action de développement. Cependant, a estimé le premier ministre, l'évolution qu'a connue le pays depuis l'indépen*dance exige, face à la nouvelle réa*lité, *« l'adoption d'une politique qui soit ouverte à la fois aux potentialités naissantes de la jeunesse et aux compétences sociales éprouvées. »* Il s'agira de faire participer aux responsabilités politiques à tous les niveaux le plus grand nombre possible de *« bonnes volontés »* et, parallèlement, de poursuivre le dialogue *« entre interlocuteurs qui s'accordent sur des objectifs à long terme et se rejoignent autour de principes fondamentaux »*, même si des tendances différentes s'expriment. C'est dans ce but, et aussi afin d'élargir son audience, que le parti a multiplié ces derniers mois les créations de cellules (1) dans les campagnes, les villes et les quartiers, et a déployé des efforts en direction d'une jeunesse qui, dans sa majorité, paraît encore peu motivée.

En ce qui concerne les rapports parti-Etat, M. Nouira a évité de prendre une position tranchée dans le débat relatif à la primauté de l'un sur l'autre qui s'est instauré depuis quelque temps dans les diverses instances et même au plus haut niveau. *« C'est*, a déclaré le premier ministre, *faire preuve d'ignorance que de chercher, comme le font certains, à battre en brèche le prestige de l'Etat et à minimiser le rôle du parti, car chacun possède un cadre et un contenu spécifiques, et les deux sont complémentaires. »*

Le développement du mouvement intégriste islamique, qui s'est mani*festé avec plus d'acuité ces derniers* mois, n'est pas sans préoccuper les dirigeants tunisiens. Certains n'hésitent pas à y voir une tentative de déstabilisation. Répondant indirectement aux chefs de file de ce mouvement qui prennent la parole dans certaines mosquées lors de la prière du vendredi pour condamner la *« laïcisation »* du régime, M. Nouira a affirmé que *« l'islam n'a jamais été et ne sera jamais remis en question »*, car il est *« un pilier fondamental et profondément enraciné »*. Et de citer pour preuve le nombre des mosquées, qui est passé de 793 en 1960 à 1 498 en 1978, les programmes d'éducation religieuse dans les écoles et lycées, la formation de prédicateurs... *« La discorde est pire que la mort, surtout quand l'islam est pris pour prétexte à la propagation de l'anarchie »*, a dit M. Nouira.

Enfin, à propos de l'analyse de la situation internationale, il est difficile de ne pas voir une allusion au climat tendu qui prévaut depuis quelque temps dans les relations tuniso-*libyennes, aussi bien dans le discours* du premier ministre que dans le communiqué final du comité central. La tendance de certains pays à l'hégémonie et leurs tentatives d'opposer des doctrines idéologiques ou politiques ont été relevées et déplorées. *Si ces critiques ont été formu*lées sur un plan très général, elles n'en sont pas moins identiques à celles exprimées en privé à l'égard de Tripoli.

Le comité central a appelé les *Tunisiens « à faire preuve de vigilance et à s'interposer énergiquement devant quiconque cherche à porter atteinte à la souveraineté de la Tunisie et à la dignité de son peuple »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le parti socialiste destourien compte actuellement environ deux mille cellules groupant sept cent soixante-cinq mille adhérents.







AFRIQUE

La guerre entre la Tanzanie et l'Ouganda

Le maréchal Amin a perdu le contrôle du tiers de son territoire

De notre correspondant en Afrique orientale

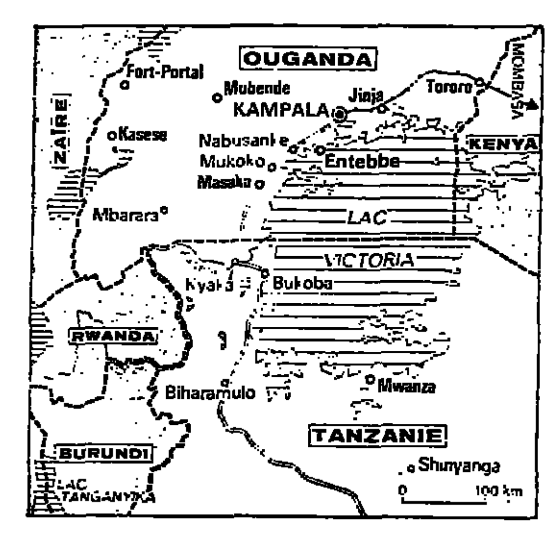
Nairobi. — En l'espace de deux semaines, le maréchal Idi Amin Dada a perdu le contrôle du Sud-Ouest ougandais, soit de deux millions d'habitants environ (sur moins de treize millions) et de près du tiers du territoire national. Les communications terrestres avec le Zaïre et le Rwanda sont coupées. Dans l'est du pays, celles avec le Kenya, d'une importance vitale, sont menacées par des coups de main. C'est déjà le cas depuis vendredi à Tororo. En outre, attentats et désertions indiquent que la position du maréchal n'a jamais été si précaire : ce dernier en est même venu, vendredi, à engager les officiers de la police et des prisons pour encadrer de jeunes recrues.

Les Tanzaniens, dont la D.C.A. est apparemment dotée de missiles, ont acquis la maîtrise à peu près totale des airs. La moitié de la chasse ougandaise serait hors de combat. L'armée tanzanienne a certes des points faibles, notamment son manque d'expérience des combats, mais son encadrement et son équipement semblent, de toute façon, supérieurs à ceux des Ougandais : en dernier ressort, le président Amin ne pourrait compter que sur sa garde prétorienne de « Nubiens », soit de trois à quatre mille hommes.

Dans la vaste région qui échappe désormais au contrôle de Kampala, les opposants ougandais ont formé des « *zones libérées* » et mettent systématiquement en place, au fur et à mesure de leur avance, une administration de remplacement, procédant même à des élections de « *comités populaires* ». En outre, dans la région qu'elle occuperait sur sa propre frontière, l'armée tanzanienne aurait l'ordre strict de respecter la population locale. La nouvelle administration ainsi mise en place depuis deux semaines serait animée, pour l'essentiel, par les cadres qui ont fui l'Ouganda au moment de l'échec de la rébellion conduite en 1972 par les partisans de l'ancien président Milton Obote, avec l'aide tanzanienne.

Le président ougandais a su se ménager de solides appuis, notamment en Libye et au Proche-Orient. L'Union soviétique a équipé son armée, entraînée en partie par des Palestiniens. Quand le maréchal Amin a attaqué la Tanzanie en octobre, ni les Libyens ni les Soviétiques n'ont caché leur irritation. Mais, quatre mois plus tard, ces derniers semblent tout autant s'inquiéter de la menace qui pèse sur leur principal point d'appui en Afrique orientale.

Selon l'opinion générale, le maréchal ougandais ne peut tenir sans le concours de renforts extérieurs, en armes et en hommes. Faute d'une telle intervention, sa chute ne serait plus qu'une question de temps. Quant aux chances d'un règlement pacifique, elles semblent bien maigres, comme l'a prouvé le récent échec de la médiation de l'Organisation de l'unité africaine. A moins que le président Nyerere ne fasse marche arrière devant les risques croissants de régionalisation du conflit, il reste donc à voir si les anciens protecteurs du président ougandais se porteront une fois encore à son secours. — J.-C. P.



EUROPE

L'Angleterre et la fin du « monopole blanc »

(Suite de la première page.)

L'Amérique latine, l'Afrique fabriquent une partie des marchandises venues autrefois de la vieille Europe. Le décollage du Brésil et du Mexique est connu. Mais sait-on assez que la Côte-d'Ivoire, qu'on disait exclusivement agricole, développe maintenant sa production industrielle et en exporte le tiers ? Elle possède également sa propre marine marchande, composée de navires construits au Japon et en Espagne. Le Nigéria, Etat géant (80 millions d'habitants, 110 millions de tonnes de pétrole par an), dispose d'un énorme potentiel économique. Le Soudan, le Ghana, le Cameroun prennent aussi leur essor.

Les Etats-Unis, enfin, veulent augmenter leurs exportations massivement. Celles-ci ne représentent aujourd'hui que 8 % du produit national brut américain. Le président Carter fixe l'objectif de 16 % d'ici à 1985, grâce notamment à la baisse du dollar. La crise du pétrole aggrave cette situation de la manière que l'on sait.

L'Angleterre a subi, la première en Occident, le choc économique de l'Asie, dès les années 30, au détriment, en particulier, de son industrie textile. Ensuite, elle a vu se réduire divers débouchés dans le Commonwealth. Et maintenant la voici ballottée entre la poussée américaine et celle du Japon. Elle offre donc un cas particulièrement typique des conséquences économiques et sociales de la mutation mondiale.

Comment aborde-t-elle ce défi ? Elle a voulu mener simultanément, après-guerre, deux politiques trop ambitieuses : au-dedans, mettre sur pied un vaste Etat-providence, prenant en charge les citoyens de la naissance à la mort ; au-dehors, poursuivre, comme si rien n'avait changé, des buts de superpuissance avec des moyens d'une puissance devenue de second rang. Le fardeau était trop lourd.

Assurément, elle bénéficiait, en 1945, de meilleurs atouts que les autres pays européens. La saignée du second conflit mondial fut grave, avec 264 000 morts et 277 000 blessés, mais les pertes de 1914-1918 avaient été respectivement trois fois et six fois plus élevées. Le royaume, en outre, quoique atteint sévèrement par les bombes allemandes (un tiers des immeubles détruits ou endommagés, centaines d'usines touchées ou anéanties, flotte affaiblie), gardait un potentiel humain et matériel supérieur à celui des autres belligérants, Etats-Unis exceptés. C'est la Grande-Bretagne, également, qui reçut la plus forte aide étrangère. Or l'Allemagne, le Japon, la France et même, pour un temps, l'Italie, l'ont dépassée.

L'Angleterre avait incarné le « monopole blanc » au siècle dernier et, en plusieurs domaines, jusqu'en 1939. Elle régentait le plus vaste empire jamais connu : 27 % des terres émergées, un quart de la population mondiale, des Blancs, des Jaunes, des Noirs ; toutes les religions, toutes les variétés imaginables de produits. Son outil industriel, commercial, financier, se greffait sur ce « British World ». Le démembrement impérial, la secousse provoquée par la seconde guerre mondiale, ne pouvaient donc que rendre difficile, sinon impossible, la réalisation simultanée de l'ambition politique au-dehors et de l'ambition sociale au-dedans.

∴

Voilà pourquoi un double correctif s'est imposé, qu'il importe de bien mesurer.

D'abord, outre-mer, les travaillistes d'Harold Wilson, arrivés au pouvoir en 1964, se dégagent à l'est de Suez. D'Aden, des Emirats du golfe Persique, de Singapour, les « tommies » rembarquent sans tapage, en peu d'années. Il ne subsistera des principaux maillons de l'ancienne route des Indes que Gibraltar, convoité par les Espagnols, Chypre et Malte, d'une importance décroissante à l'ère des fusées, des îlots de l'océan Indien, sortes de porte-avions naturels, tels que Diego-Garcia dans l'archipel des Chagos.

Parallèlement, un Livre blanc militaire de 1967 réduit le budget militaire et en concentre l'essentiel sur la défense européenne dans le cadre atlantique. Puis ce sera l'adhésion au Marché commun, demandée par M. Wilson et obtenue par M. Heath, alors leader conservateur, qui lui succède en 1970. Ainsi le royaume, après s'être cru si longtemps à part des autres pays européens, c'est-à-dire différent et supérieur, reconnaissait à son tour que son avenir passait par l'Europe.

Le second correctif porte sur l'Etat providence. Ce ne sont plus seulement les conservateurs qui s'inquiètent de son poids démesuré ou du pouvoir syndical, émanant de leaders non élus par le peuple, face à celui des parlementaires élus de Westminster. Ce sont les leaders travaillistes : James Callaghan, Denis Healey et même, souvent, des dirigeants du Trade Union Council. Le réexamen va si loin que l'archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise anglicane, n'hésite pas à déclarer : « *Le droit de grève est utilisé de manière irresponsable.* » Il vise ainsi les excès de certains délégués d'ateliers et de divers petits groupes d'ouvriers, agissant en marge de leur syndicat ou contre lui, « pour changer la société », dans un sens, le plus souvent, marxiste.

L'ampleur du chômage pousse bien entendu le Labour Party à certains accommodements en matière de salaires. Mais l'objectif reste inchangé : rendre les charges sociales, fiscales et parafiscales plus supportables à une économie qui doit relever, en plus du défi américain, celui des peuples de couleur sortis de l'ombre et de l'oubli. Que cette leçon nous vienne d'Angleterre, plongée en plein blitz social, bien que, après la fin du monopole blanc, l'Europe n'a pas le choix : s'adapter ou s'effacer.

RENÉ DABERNAT.

Espagne

Le glissement à droite de M. Suarez illustre l'évolution de l'électorat

De notre envoyé spécial

Madrid. — M. Suarez s'efforce déjà de nouer des alliances qui permettront à son parti, l'Union du centre démocratique, de disposer de la majorité absolue de 176 députés dans le nouveau Congrès élu le 1er mars. L'offensive de coulisse de l'U.C.D. est dirigée d'abord vers les dirigeants, très amers, de la Coalition démocratique (droite), qui a connu une véritable déroute en perdant quelque 400 000 électeurs.

Ceux-ci ont sans doute grossi les rangs de l'U.C.D. de M. Suarez, qui a défendu un programme conservateur, et s'est présenté comme le « seul défenseur » du modèle de société occidentale. La Coalition ne dispose que de neuf députés — au lieu de seize dans l'ancien Congrès. Elle risque même de perdre un siège à Madrid, encore en contestation, et ne pourra pas, en toute hypothèse, former un groupe parlementaire autonome.

La tactique de l'U.C.D., mise au point pendant le week-end, consiste à offrir un poste de « consolation » — par exemple l'ambassade de Washington — à M. Fraga, principal dirigeant de la Coalition, dont l'incompatibilité d'humeur avec M. Suarez est notoire. M. Fraga a déjà annoncé qu'il était disposé à abandonner son siège de député. Dans ce cas, il ne devrait pas être trop difficile de persuader MM. Alfonso Osorio, ancien conseiller de M. Suarez, et de Areilza, ancien ministre des affaires étrangères, « libéral » qui brûle de revenir au gouvernement, de faire passer leurs maigres troupes aux côtés de l'U.D.C.

Les dirigeants de l'U.C.D., qui ont tiré maintenant les leçons objectives du scrutin du 1er mars, admettent que leur « victoire » est ambiguë. Elle s'explique davantage par le recul relatif des socialistes que par leurs propres gains. Le parti de M. Suarez a en effet obtenu le même nombre de voix qu'en juin 1977 (6 200 000 environ) bien qu'une notable fraction de l'électorat de droite se soit prononcée en sa faveur. Le P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez progresse en sièges, mais il a perdu quelque 800 000 voix. C'est curieusement, le nombre de suffrages que le parti socialiste populaire (P. S. P.) de M. Tierno Galvan avait conquis en 1977. Depuis, le P.S.P. a fusionné avec le P.S.O.E., M. Tierno Galvan étant nommé président d'honneur. Mais les sympathisants du P.S.P., plus « marxiste » que le P.S.O.E. évoluant vers des positions classiquement social-démocrates, ont manifestement boudé.

Le glissement à droite de l'U.C.D., voulu par la plupart de ses dirigeants, correspond aussi aux nouvelles pesanteurs électorales et sociologiques. La déroute de la « droite civilisée » de la coalition nouée par MM. Fraga, Osorio et de Areilza, venant après la défaite de la droite démocrate-chrétienne de M. Gil Robles, en 1977, libère un « espace politique » à la droite de l'U.C.D. Les éléments les plus conservateurs de l'U.C.D., venant du franquisme, pourraient être tentés de l'occuper, mettant en péril une unité et une cohésion, toujours fragiles, du parti du chef du gouvernement.

L'U.C.D. peut également compter en principe sur la « bonne volonté » du groupe parlementaire catalan Convergence et Union de M. Jordi Pujol, qui maintient à peu près son pourcentage de voix, mais qui a perdu deux députés (il convient de préciser cependant que trois députés du groupe parlementaire de M. Pujol dans les précédentes Cortès avaient été élus en 1977 comme sociaux-démocrates catalans de M. Pallach, décédé depuis).

M. Pujol veut représenter le « catalanisme » politique authentique face à l'alignement de plus en plus net des autres formations catalanes — socialistes du P.S.C., communistes du PSUC et, naturellement, centristes de l'U.C.D. — sur les « centrales » madrilènes. De ce point de vue, les élections du 1er mars ont confirmé les craintes des nationalistes catalans. Les socialistes de M. Reventos ont retrouvé et même accru leur pourcentage de juin 1977, et les communistes du PSUC ont essuyé une sévère défaite dans les élections pour le Sénat. Leur liste, qui comprenait pourtant M. Josep Benet, qui avait obtenu 1 500 000 voix en 1977, a été largement battue par la liste rivale des socialistes catalans. Cette situation ne devrait pas favoriser la discussion à Madrid d'un statut d'autonomie de la Catalogne selon les vœux des secteurs les plus nationalistes. Elle pourrait aussi tempérer les exigenecs des amis de M. Pujol, pourtant disposés, ainsi qu'ils l'ont annoncé, à collaborer avec le nouveau gouvernement de M. Suarez.

MARCEL NIEDERGANG.

LE CONGRÉS DES DÉPUTÉS

P.S.O.E. 121 — U.C.D. 167 — P.C.E. 23 — C.D. 9 — U.N. 1 — C.U. 9 — *P.N.V. 8 — H.B. 3 — *P.S.A. 5 — Divers 4

LE SÉNAT

P.S.O.E. 65 — U.C.D. 120 — C.D. 2 — C.U. 1 — P.N.V. 8 — Ind. Cat. 5 — H.B. 1 — *E.C. 2 — Divers 4

● CONGRES DES DEPUTES (350). — Le groupe des huit députés du P.N.V. (parti nationaliste basque) comprend le député élu sous l'étiquette Euzkadiko Ezkerra (extrême gauche). Les trois députés de Herri Batasuna (proches de l'ETA militaire) ont confirmé qu'ils ne siégeraient pas aux Cortès, mais ils ne renoncent pas à leurs mandats de parlementaires. Le parti communiste (P.C.E.) pourrait avoir finalement vingt-quatre députés, un siège étant encore en contestation dans la province de Madrid. Si le P.C.E. obtenait ce siège, la coalition démocratique (droite) ne disposerait plus que de huit sièges au lieu de neuf.

● SENAT (208). — Les cinq sénateurs catalans indépendants ont été élus sur une liste soutenue par le parti socialiste catalan (P.S.C.). Les deux sénateurs de gauche, dont M. Josep Benet, figuraient sur une liste défendue essentiellement par le PSUC (parti socialiste unifié de Catalogne, communiste).

Portugal

M. Mario Soares demeure le leader incontesté du parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Allons dans nos sections, dans nos fédérations, lutter contre le gouvernement, pour la démocratie et pour le socialisme.* » Cette phrase de M. Mario Soares, en conclusion du troisième congrès du parti socialiste portugais, illustre le climat des débats. Orientera-t-elle les décisions du parti au cours des prochaines semaines ?

Présentant son rapport politique le vendredi 2 mars, le secrétaire général du P.S. avait essayé de centrer les discussions autour des « *grands problèmes* » à moyen et à long terme. Certaines questions, comme la position du parti face au gouvernement et la politique des alliances considérées comme « *conjoncturelles* », ne devaient pas, à son avis, être discutées par les congressistes. Or, pendant trois jours, de nombreux orateurs ont critiqué durement le gouvernement de M. Mota Pinto et se sont insurgés contre l'éventualité d'une alliance avec les sociaux-démocrates de M. Sa Carneiro. Ce sont ces interventions qui ont recueilli les applaudissements les plus chaleureux.

« *Il faut que le P.S. se libère de ses complexes vis-à-vis des alliances à gauche* », a déclaré M. Tito de Morais, membre du secrétariat du parti. « *Je ne pense pas que les socialistes soient aujourd'hui condamnés à ne faire des alliances qu'avec la droite*, devait ajouter M. Manuel Alegre, car, a précisé le vice-président du groupe parlementaire socialiste, *une telle position serait le suicide du parti et de son projet de socialisme démocratique.* »

« *Empêcher le glissement à droite* » : cette préoccupation maintes fois soulignée était perceptible même dans les petits détails du congrès. Il suffisait d'une référence à « *l'esprit du 25 avril* » pour faire se lever la salle. Fait également révélateur : les militaires représentant le Conseil de la révolution ont été acclamés. Les ovations les plus prolongées sont allées aux délégations des partis au pouvoir dans les anciennes colonies portugaises d'Afrique, ainsi qu'aux partis latino-américains. On a remarqué la manière vibrante dont les délégués ont salué la présence de M. François Mitterrand, qui s'est adressé au congrès pour souhaiter la construction d'une « *Europe des travailleurs* ». En revanche, la délégation du S.P.D. ouest-allemand est passée presque inaperçue.

On s'attendait à une « clarification » des positions du parti au bénéfice des courants modérés, technocratiques — qui avaient été très actifs dans l'élaboration du document *Dix ans pour sauver le pays* — et au profit des syndicalistes réformistes représentés au secrétariat du P.S. par Me Gonelha, ancien ministre du travail. Ces derniers avaient enregistré une victoire considérable avec la fondation, au mois de janvier dernier, de l'Union générale des travailleurs U.G.T., centrale syndicale opposée à la C.G.T., très influencée par les communistes. Or, ces tendances ne se sont que très faiblement exprimées L'ambiance du congrès ne favorisait pas leur dessein.

La « clarification » a-t-elle joué dans le sens inverse ? Les jugements à ce sujet sont encore prématurés. Une fois de plus, M. Soares a gardé l'équilibre entre les différentes « *sensibilités* » du parti. Le secrétaire général du P.S. reste le maître incontesté : il a été reconduit dans ses fonctions par 920 des 966 voix exprimées.

La liste pour la commission nationale qu'il a lui-même constituée englobe des représentants de toutes les tendances. Aucune personnalité politique n'a été oubliée. Cela devait provoquer d'ailleurs les protestations des fédérations du nord et de l'intérieur du pays, qui se sont élevées contre l'importance excessive données aux « *vedettes* » de la capitale. Le résultat du vote en a été le reflet : 651 pour, 211 contre, et 102 abstentions.

Solution de compromis, la nouvelle commission nationale ne présente pas un rapport de forces bien défini. Aussi, tout va se jouer dans les jours prochains, jusqu'à l'élection par cette commission de la commission directive et du secrétariat du parti.

JOSE REBELO.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● L'IDENTITE DE ONZE DES QUINZE VICTIMES découvertes il y a quelques semaines dans une usine abandonnée située à Lonquen, à 50 kilomètres de Santiago, a été établie. Il s'agirait de travailleurs agricoles arrêtés en octobre 1973, après le coup d'Etat militaire, pour leur sympathie envers l'Unité populaire. Déjà, il y a une semaine, Mme Olga Maureira avait identifié cinq cadavres comme étant ceux de son mari et de ses fils. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UNE MANIFESTATION rassemblant une centaine de personnes a eu lieu le dimanche 4 mars en fin de matinée place de la Concorde à Paris, en signe de protestation contre l'arrestation, le 3 janvier dernier dans la capitale de la Colombie, de trois citoyens uruguayens, Mme Alba Gonzalez Souza et MM. Sergio Betarte et Juan-Victor Vivanco. Ces personnes, qui sont accusées de « subversion » par les autorités de Bogota, seraient menacées d'extradition. Selon une lettre de Mme Gonzalez Souza, reçue à Paris, les détenus ont été brutalisés.

Corée du Sud

● LE PRINCIPAL GROUPE D'OPPOSANTS DE COREE DU SUD a annoncé dimanche 4 mars la formation d'une nouvelle organisation politique l'Alliance nationale pour la démocratie et l'unification nationale. M. Kim Dae-Jung, membre de l'opposition, qui vient d'être libéré, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la nouvelle formation va constituer le « *noyau de toutes les forces démocratiques* » qui rétablira la démocratie et contribuera à la réunification nationale au moyen d'une « *campagne pacifique et courageuse* ». — *(A.P.)*

Djibouti

● M. HASSAN GOULED, chef de l'Etat, a annoncé dimanche 4 mars, au cours d'un congrès tenu à Dikil, la naissance d'un nouveau parti, le Rassemblement populaire pour le progrès. Cette formation remplacera la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.) et sera dirigée par un bureau politique de douze membres désignés par le chef de l'Etat, qui est aussi le président du parti. — *(A.F.P.)*

Guinée-Equatoriale

● AMNESTY INTERNATIONAL lance un appel au président Francisco Macias Nguema à l'occasion de la Journée nationale du 5 mars en Guinée-Equatoriale, pour la libération de tous les prisonniers politiques, et, en particulier, des prêtres catholiques arrêtés pour avoir exercé leur ministère. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LA CHARTE 77 vient de publier un document, « *la Pologne et nous* », qui compare les conditions dans lesquelles les contestataires polonais peuvent s'exprimer à celles des Tchécoslovaques. On y souligne l'existence, en Pologne — même si elle n'est pas tolérée, — des syndicats indépendants, la publication de revues non officielles à plusieurs milliers d'exemplaires ainsi que l'existence d'un enseignement privé (universités volantes). Le document remarque que de telles activités seraient inconcevables en Tchécoslovaquie à l'heure actuelle. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Les élections au Soviet suprême

Triomphe des pronostiqueurs

De notre correspondant

Moscou. — Plus de cent soixante-trois millions de Soviétiques âgés de plus de dix-huit ans ont, le dimanche 4 mars, élu pour cinq ans, conformément à la nouvelle Constitution (et non quatre comme auparavant) les mille cinq cents députés du Soviet suprême (1). Bien que le ssondages électoraux n'existent pas en Union soviétique, les observateurs n'ont pas été surpris par les résultats. D'après les premières estimations, la participation avait atteint 99,58 % à 18 heures (les bureaux de vote fermaient à 23 heures), la plus en retard étant la fédération de Russie avec un taux d'abstention atteignant... 0,6 %. Nul ne doute que les « candidats du bloc des communistes et des sans-parti » obtiendront au moins 99,85 % des voix comme aux dernières élections de juin 1974. Il est vrai qu'il n'y en avait pas d'autres. Tous seront élus malgré le « durcissement » de la loi électorale. Pour être élu cette année il ne suffisait plus, en effet, comme avant de recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés, mais celle des électeurs inscrits. Avec un tel taux de participation, cette réforme ne pouvait faire chuter aucun candidat.

Le scrutin est en principe secret, mais il est aussi inconvenant d'utiliser l'isoloir que de ne pas voter du tout. D'ailleurs aucune enveloppe n'est à la disposition des électeurs, qui reçoivent leur bulletin de vote des mains des scrutateurs. Les élections se divisent en trois phases, s'étalant sur deux mois et demi : la sélection des candidats, la discussion de leur candidature pendant la campagne électorale (aucune candidature sélectionnée n'a été rejetée et la campagne électorale est surtout l'occasion, comme l'écrit la *Pravda* de ce lundi, d' « *accroître l'émulation socialiste pour l'accomplissement avant terme du plan quinquennal* »), et enfin le vote proprement dit, qui est un acte purement formel.

Rien dans la loi électorale soviétique n'interdirait qu'il y ait plusieurs candidats par poste à pourvoir, mais « *comme la société soviétique ne connaît pas de forces publiques en confrontation* », la candidature unique est considérée comme une preuve de la maturité de la démocratie socialiste. Après tout, explique une savoureuse brochure de propagande de l'agence Novosti, il en est de même dans les démocraties occidentales : « *Dans les Etats bonurgeois, chaque parti ne présente habituellement qu'un seul candidat par circonscription et non deux ou trois. Nous n'avons qu'un parti, le parti communiste, qui lui aussi ne présente qu'un seul candidat par circonscription.* »

Seuls les cosmonautes du train spatial Saliout-6-Soyouz-32, qui n'étaient rattachés à aucune circonscription, ont eu le privilège de choisir librement leurs représentants. On les a vus à la télévision exprimer un vote politiquement très habile : ils ont envoyé M. Brejnev au Soviet de l'Union et M. Kossyguine au Soviet des nationalités.

DANIEL VERNET.

(1) Le Soviet suprême se compose de deux Chambres : le Soviet de l'Union, représentant l'ensemble de la population soviétique à raison d'un député pour trois cent cinquante mille habitants, et le Soviet des nationalités, dont la composition tient compte du caractère multinational de l'U.R.S.S. : les Républiques fédérées ont trente-deux représentants, les Républiques autonomes onze, les régions fédérées cinq et les districts nationaux un.

Plus de 2 400 chercheurs américains sont décidés à boycotter l'U.R.S.S. jusqu'à la libération d'Orlov et de Chtcharanski

Washington (*A.F.P.*). — Plus de deux mille quatre cents chercheurs américains, dont treize prix Nobel, ont annoncé le jeudi 1er mars à Washington qu'ils avaient décidé de limiter au maximum leur coopération scientifique personnelle avec l'Union soviétique jusqu'à ce que leurs collègues Youri Orlov et Anatoly Chtcharanski soient libérés.

Cette décision a été annoncée par les porte-parole des chercheurs américains, les professeurs Mark Barton, directeur de la division des accélérateurs au laboratoire national de Brookhaven ; Paul Flory, prix Nobel de chimie et professeur à l'université Stanford ; Kurt Gottfried, professeur de physique nucléaire à la Cornell University, et Joseph Weizenbaum, spécialiste des ordinateurs à l'Institut de technologie du Massachusetts.

Parmi les signataires des deux manifestes, on note la présence de cent treize représentants de l'Académie américaine des sciences, 40 % des professeurs de physique et de mathématiques de l'université de Californie et 25 % des professeurs de l'Institut de technologie de Californie.

Outre cette décision, les signataires ont annoncé leur intention de ne participer à aucune conférence ou symposium organisé en Union soviétique, de façon à marquer leur opposition à l'accroissement des échanges américano-soviétiques, et de faire à l'avenir campagne contre les transferts de technologie de pointe vers l'U.R.S.S.

« *Depuis l'époque d'Isaac Newton, la science a toujours été une activité internationale, et les chercheurs ont sans doute été parmi les premiers Américains à franchir les abîmes de la guerre froide* », a déclaré M. Kurt Gottfried, ajoutant : « *Nous limitons maintenant ces contacts vraiment à contrecœur, mais les décisions du gouvernement soviétique ne nous laissent pas d'autre alternative.* »

Les signataires ont enfin attiré l'attention sur le sort réservé à leurs collègues Serge Kovalev et Irina et Victor Brailovsky.

● M. GUEORGUI MIKHAILOV, professeur de physique et collectionneur de tableaux « non conformistes », a été arrêté le 21 février à Leningrad, a-t-on appris samedi à Moscou. Attaqué il y a deux ans dans les *Izvestia* pour ses « *relations anormales avec les étrangers* », il recevait chaque dimanche des amis dans son appartement de Leningrad pour une exposition de peinture « non conformiste ». — (*A.F.P.*)

ESPRIT D'HELSINKI OU ES-TU ? (suite...)

Des Roumains sur l'esplanade du Trocadéro

Une femme et deux hommes ont commencé le jeudi 1er mars une protestation publique sur l'esplanade du Trocadéro. Ils entendent persévérer jusqu'au moment où ils obtiendront satisfaction : ils exigent du gouvernement roumain qu'il respectent les accords internationaux, dont ceux d'Helsinki, qui prévoient notamment la réunion des familles et le droit pour chaque être humain de choisir le lieu de sa résidence.

Il y a sur l'esplanade, réclament la venue en France de leurs proches :

— M. Doru Novacovici, ingénieur en bâtiment, âgé de quarante-cinq ans, détenu pendant cinq ans en Roumanie pour des motifs politiques (il connut notamment la prison de Sherla décrite par le romancier Paul Goma et le camp de l'île de Braïla). Réfugié politique en France depuis août 1978, il attend la venue de sa femme Elena, professeur d'histoire et de ses fillettes Silvia-Lucia (dix ans) et Florina-Diana (quatre ans).

— M. Teodosie Grercea, chauffeur de cinquante-neuf ans, naturalisé français en 1976, qui souhaite être rejoint par son fils Dimitri, sa belle-fille Dorina et ses petits-enfants Dumitru, sept ans, Cosmin, cinq ans, et Carolina, trois ans.

Enfin, nous trouvons avec ces deux hommes, Mme Maria Bodea, une réfugiée politique de cinquante-neuf ans, qui avait déjà manifesté et jeûné en vain place de l'Opéra. Elle souhaite voir arriver son mari Petru, septuagénaire, sa fille Angelica et son gendre Liviu Cotora.

Toutes les démarches faites jusqu'à présent sont demeurées vaines. En quoi la séparation de ces familles peut-elle profiter à la Roumanie et à son renom ?

Parmi d'autres nombreux cas, signalons celui de M. Theofari Alexandrescu et de sa femme Marie, une Française, dont la mère octogénaire est seule à Cannes. Depuis 1971, Mme Alexandrescu n'a pas obtenu le droit d'aller voir sa mère. Il y a quelques mois, on leur a promis, verbalement, de leur donner l'autorisation d'émigrer. Et on leur a conseillé, pour accélérer les formalités, de se débarrasser de leur logement. Ils sont virtuellement à la rue et, depuis juillet 1978, M. Alexandrescu a perdu son travail. En quoi cela aide-t-il à l'édification de la Roumanie ?

A. M. B.

Le Monde

politique

M. Chirac au Club de la presse d'Europe 1

TRÊVE MAIS DÉFIANCE

Si M. Jacques Chirac s'acharne à demander une meilleure information de l'opinion sur la situation économique du pays, il s'emploie avec la même énergie à mieux faire connaitre ses positions.

Après l'entretien qu'il a accordé le 1er mars au « Monde », le chef du R.P.R. a, dimanche 4, au cours du Club de la presse d'Europe 1, rappelé une fois de plus son attitude, laissant même percer une certaine irritation de devoir ainsi se répéter.

Il s'est surtout défendu de vouloir pratiquer la guérilla ou de faire preuve d'agressivité systématique à l'égard du gouvernement, mais il a réaffirmé son refus de se soumettre au choix manichéen entre l'approbation résignée et l'ouverture d'une crise suivie d'élections anticipées. M. Chirac souhaite donc critiquer, dénoncer les erreurs, proposer des remèdes, car il est convaincu qu'une autre politique est possible sans que soit remis en cause, pour autant, le choix de société fait en mars 1978 par la majorité du corps électoral.

Sa condamnation de l'actuelle politique — pour ne pas être récente — n'en est chaque fois que plus radicale. Le leader gaulliste affirme maintenant non seulement que l'action économique et sociale de M. Barre a échoué, mais aussi que le premier ministre a mal informé l'opinion de l'ampleur de la crise en faisant preuve d'un « optimisme officiel ». Il justifie donc sa demande de convocation du Parlement par la nécessité de pallier les carences du gouvernement en faisant établir par les députés une documentation exacte de la situation sociale, afin que l'Assemblée nationale en débatte au mois d'avril en toute connaissance de cause. M. Chirac ne veut pas censurer le gouvernement, mais il lui signifie sans ambages sa défiance.

Au-delà du premier ministre — traité incidemment avec un peu de désinvolture — ce sont les choix du président de la République qui sont évidemment contestés. C'est en ironisant que M. Chirac a évoqué la notion de « tradition républicaine » à laquelle pourrait se référer M. Giscard d'Estaing pour refuser de convoquer le Parlement, mais c'est avec sévérité qu'il lui a reproché les égards prodigués à l'Allemagne et avec indignation qu'il a déploré l'insuffisante fermeté de la diplomatie « giscardienne ».

Le président du R.P.R., à qui l'occasion a été fournie de s'expliquer à nouveau sur le concept de « parti de l'étranger », a, cette fois, cité le nom de M. Jean Lecanuet parmi les centristes partisans de l'atlantisme et de la supranationalité qui s'opposaient naguère au général de Gaulle. Au hasard des réponses on a pu noter que, si M. Chirac ne voulait offrir à l'opposition aucune chance de gagner en ouvrant prématurément une crise, il demeurait évasif quant à la durée de la trêve que son groupe observe dans ses votes et quant à l'éventualité d'une candidature R.P.R. aux élections présidentielles de 1981.

Ainsi, à l'égard du pouvoir, si M. Chirac observe pour le moment une trêve armée, il n'en paratique pas moins un harcèlement... sans trêve.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : *« Il est indiscutable que la situation économique et ses conséquences — essentiellement le chômage — sont, pour notre pays, actuellement, à la fois très graves et sans espoir manifeste d'amélioration (...). C'est pourquoi je demande que se tienne une session extraordinaire du Parlement aux fins de décider la création de deux commissions d'enquête, l'une sur l'emploi et sur le chômage, l'autre sur l'information publique. Ainsi, dans le délai d'un mois qui leur est imparti, ces commissions, qui ont de larges pouvoirs d'information et d'investigations auprès du gouvernement et qui ont accès à tous les documents nécessaires, pourront apporter tous les éléments d'une véritable information à partir de laquelle le Parlement pourra, sérieusement et sans démagogie, débattre de la situation actuelle de la France au plan économique et social. Elles pourront, le cas échéant, engager le gouvernement, soit à modifier telle ou telle de ses conceptions, soit à mener telles ou telles actions qui pourraient être bénéfiques pour notre situation économique et sociale. »*

Justifiant son refus de censurer le gouvernement, il a affirmé : *« Nous n'avons pas l'intention de donner aujourd'hui une chance quelconque à l'opposition (que nous avons combattue et qui conserve exactement les mêmes positions que celles qu'elle avait à la veille des dernières élections) de triompher à l'occasion de la crise sociale que nous connaissons actuellement. Vous dites que M. Mitterrand m'indique que je devrais, avant je ne sais quelle échéance, provoquer une crise majeure... M. Mitterrand prend ses désirs pour des réalités. De toute façon, je ne prends pas, moi, mes idées chez M. Mitterrand.*

» Nous ne sommes pas disposés à faire la moindre concession à l'opposition ni à adhérer de près ou de loin à ses positions. Nous ne sommes pas non plus de ceux qui gardent l'espoir de convaincre telle ou telle frange de cette opposition de rallier la majorité. (...)

» Dans l'état actuel des choses, nous ne désespérons pas que notre influence puisse être plus grande et nous ne désespérons pas que le fait d'avoir, depuis deux ans, dénoncé un certain nombre de périls, dans l'indifférence générale et l'optimisme officiel, ne nous donne tout de même la possibilité d'être entendus. Si tel n'était pas le cas, bien sûr, il arriverait peut-être un moment où nous réviserions nos positions, mais nous n'en sommes pas encore là. »

M. Chirac a encore indiqué : *« Je n'arrive pas à comprendre — mais sans doute ai-je tort — que, chaque fois que je prends une initiative, elle soit analysée en termes de guérilla contre le gouvernement ou contre le chef de l'Etat. Est-ce que cela signifie que la conception des institutions de la Ve République par le gouvernement implique qu'il n'y ait pour la majorité qui soutient le gouvernement — et qui s'est engagée, avant les élections législatives, dans un pacte de majorité — aucune espèce de liberté d'appréciation de quoi que ce soit et que la seule liberté qui soit donnée aux parlementaires appartenant à la majorité soit celle de dire oui à tout ce qui est fait, à tout ce qui est dit et à tout ce qui est proposé ? Si véritablement telle est la conception que l'on a des institutions de la Ve République, je dis qu'il y a quelque chose qui ne va pas quelque part. Pour notre part, nous n'y souscrivons pas. Il ne s'agit pas de faire de la guérilla, il s'agit simplement de proposer. »*



PLANTU

(Dessin de Plantu.)

A propos de l'Europe le président du parti gaulliste a déclaré : *« J'ai dit, très clairement, que ce que l'on appelle « le parti de l'étranger » — c'est une expression consacrée par les historiens — était, à mes yeux, le parti du doute.*

» Dans un pays comme la France, où les grandes choses ne se font que dans l'enthousiasme — c'est une des caractéristiques de notre peuple que de n'être capable de surmonter ses grandes difficultés et de ne faire de grandes choses que dans l'enthousiasme, — ce n'est pas lorsqu'on entre dans cette voie du doute qui est celle, à mes yeux, qui caractérise la voie européenne telle qu'elle est aujourd'hui empruntée que l'on fait de grandes choses. (...)

» Pendant des années il y a eu une composante de l'opinion publique française qu'on appelait les centristes, qui s'est violemment opposée au général de Gaulle, qui, d'ailleurs, était dans l'opposition, pour des raisons relevant essentiellement, fondamentalement de la politique étrangère, des raisons qui tenaient à une conception de l'atlantisme, des vertus de l'atlantisme, et à une conception de l'Europe supranationale. Je n'ai pas besoin de rappeler les discours qui ont été prononcés par M. Lecanuet et par un certain nombre d'autres personnalités éminentes, qui se trouvaient à l'époque dans l'opposition et qui sont aujourd'hui dans la majorité, pour défendre les thèses de l'Europe supranationale. Je n'ai pas besoin non plus de rappeler combien ces personnalités se sont réjouies lorsque, en décembre 1974, le Conseil européen a décidé, d'une part, l'abandon de la règle de l'unanimité et, d'autre part, l'augmentation des pouvoirs, ainsi que l'octroi de pouvoirs législatifs à l'Assemblée des Communautés européennes. Cette conception est donc exactement l'inverse de la conception gaulliste.

» Je n'ai pas eu le sentiment — et je ne ferai pas à ces gens-là de procès d'intention — qu'ils aient changé d'avis d'un seul coup d'un seul, qu'ils aient été touchés par la grâce gaulliste. Alors, je constate, par conséquent, que, partisans pour des raisons qui sont certainement parfaitement honorables, d'une Europe supranationale, ils sont, ipso facto, *partisans de la disparition de la France dans cette Europe. »*

A propos de la convocation du Parlement, M. Chirac a indiqué : *« La tradition républicaine : laissez-moi rire, parce que cela n'a aucun rapport. La tradition est que les députés sont maitres de leur sentiment à cet égard. C'est une tradition parlementaire qui comporte et a comporté des exceptions, la prochaine étant de taille puisque la campagne pour les élections du 10 juin à l'Assemblée des Communautés européennes se déroulera pendant la session parlementaire, et personne n'y a vu d'obstacle ou n'a brandi les principes républicains pour s'y opposer.*

» Le président de la République, en revanche, est le gardien des institutions. C'est une de ses fonctions essentielles. Il lui appartiendra de prendre sa décision en toute liberté et souveraineté, et nous tirerons naturellement les conclusions que nous estimerons devoir tirer de la décision qu'il prendra. »

● *La fédération R.P.R. de Moselle*, réunie dimanche 4 mars à Cattenom, a réaffirmé, dans une motion adoptée à l'unanimité, *« sa confiance en Jacques Chirac »*, et approuvé *« sans réserve la proposition de convocation en session extraordinaire du Parlement »*. Les gaullistes de Moselle dénoncent aussi *« l'attitude des ministres adhérant au R.P.R. »* et considèrent qu'ils doivent *« se retirer du gouvernement, car ils ne peuvent apporter aucun soutien aux propositions du groupe parlementaire R.P.R. »*. M. Pierre Messmer a été réélu président de la fédération de Moselle du R.P.R.

La fin des journées parlementaires du R.P.R.

M. Labbé : nous sommes profondément différents des autres partis

Les journées d'études parlementaires du groupe R.P.R. qui avaient débuté le 24 février seront terminées samedi 3 mars par une réunion publique à L'Anse-Laborde (Guadeloupe), où M. Claude Labbé, président du groupe, a prononcé le discours de clôture.

« Aujourd'hui, nous sommes profondément différents des autres partis. D'abord, nous sommes gaullistes, et notre premier devoir est de rester fidèle au gaullisme. Notre second devoir, c'est de rester unis dans la diversité. Personne ne comprend la logique de notre comportement. Nous apparaissons parfois divisés, mais tout rentre dans l'ordre, car le virus de l'éclatement ne parvient pas à s'implanter chez nous. Toutes les tentatives pour créer une tendance, un clan ou une fraction, ont toujours échoué. Ne craignons pas notre diversité, encourageons-là. Craignons plutôt les tendances vers le monolithisme, la fausse rigueur, les exclusives beaucoup plus dangereuses que les aspirations, parfois dissonantes, mais non pas contradictoires. Chacun doit pouvoir s'exprimer, à condition de ne pas dévier de la ligne maitresse.

» Le devoir majoritaire nous impose de soutenir le gouvernement auquel plusieurs d'entre nous participent, même si nous formulons de sévères critiques à l'égard d'une politique que nous n'acceptons pas. Le devoir majoritaire nous impose aussi la concertation avec nos partenaires et nous laissons aux autres la responsabilité des attaques ou des insultes. Si le président devait être l'homme d'un parti, il ne serait plus le président de tous les Français, mais celui de moins d'un quart d'entre eux. En 1981, il y aura un grand rendez-vous avec les Français. Nous ignorons quelle sera alors la conjoncture, mais nous nous déterminerons en fonction du choix d'un homme, mais aussi d'un certain modèle de société auquel nous sommes attachés. Nulle autre idée ne nous guidera. »

Il a ajouté : *« Mars 1978 a consacré la défaite du programme commun, mais les battus se sont relevés, car ils ont reçu de certains de leurs vainqueurs de sérieuses bouffées d'oxygène. Mitterrand et Marchais à l'Elysée, c'était une faiblesse, car si la détente était nécessaire, la remise en selle ne l'était pas. Ne croyons donc pas que l'opposition soit vraiment désunie, car elle s'accorde sur un choix de société marxiste et collectiviste. »*

M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., a ensuite estimé que *« les Français avaient atteint, il y a quelques semaines, leurs limites d'endurance. Cette prise de conscience,* a-t-il ajouté, *va s'exercer et nul ne sait jusqu'où elle ira. C'est très grave, et le pays ne pourra supporter longtemps que les querelles de personnes ou les prévisions millénaires puissent remplacer une vraie pensée politique et une action résolue. Face à une guerre économique totale, la France doit se consolider ».*

Il a poursuivi : *« L'équilibre entre l'exécutif et le législatif est aujourd'hui rompu, le pouvoir du gouvernement devenant de plus en plus important. Combien de fois les députés R.P.R., dès qu'ils froncent le sourcil, dès qu'ils font une remarque ou une critique, s'entendent dire :* « Si vous » n'êtes pas contents, votez une » motion de censure ! » *Cela veut dire que le débat est ramené à deux extrêmes que nous ne pouvons accepter : ou bien suivre aveuglément, et c'est la paralysie du groupe, ou bien voter la censure, et c'est son suicide. »*

M. Mauroy plaide pour l'élaboration d'un « contrat-cadre » engageant la gauche

M. Pierre Mauroy (P.S.), député, maire de Lille, estime, dans un entretien accordé au *Matin* et publié lundi 5 mars, que *« l'union de la gauche est dans l'impasse et qu'il faut l'en sortir »*. Il précise : *« Il ne peut pas être question de récrire aujourd'hui le programme commun. Alors, que faire ?*

» D'abord débattre avec l'ensemble des forces politiques et sociales qui combattent le capitalisme pour dégager des convergences sur l'action et les perspectives. Et dans le même temps obtenir du parti communiste des garanties sur ces objectifs. Comment ? Non pas en ouvrant un débat idéologique, mais en l'amenant à s'exprimer clairement sur des points qui engageraient immédiatement les orientations de la politique à conduire ensemble. Par exemple ses options autogestionnaires, son analyse de la crise actuelle, la stratégie internationale, le jugement qu'il porte sur les régimes des pays de l'Est et, d'une manière générale, tout ce qui concerne la souveraineté nationale, les libertés et la démocratie, le respect du suffrage universel et de l'alternance démocratique.

» Sur la base de ce débat, il faudra s'attacher à établir une plate-forme, un « contrat-cadre » engageant l'ensemble de la gauche. Puis, par leurs votes, en élisant leurs représentants, les électrices et les électeurs de gauche approuveront l'un ou l'autre des programmes propres des partis qui la constituent. »

M. Mauroy évoque aussi le débat qui se déroule au sein du P.S. Il réaffirme que *« la synthèse est possible sans exclusive au sein de l'actuelle majorité si tout le monde la veut vraiment »*. Il dénonce *« des dirigeants du CERES et certains signataires de la motion de M. Mitterrand »* qui manifestent *« leurs réticences et leurs oppositions à l'égard de la C.E.E. au nom d'une démarche à certains égards isolationniste et nationaliste »*. Enfin M. Mauroy insiste sur la nécessité pour le P.S. d'être *« en ordre de marche »* pour répondre à la crise économique et sociale.

Polémique entre M. Defferre et les élus communistes de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Le vote du vingt-sixième budget consecutif de la municipalité dirigée par M. Gaston Defferre a donné lieu à une passe d'armes entre le maire socialiste de Marseille et les élus du groupe communiste du conseil municipal, dont le porte-parole est M. Pascal Posado. Le budget 1979, d'un montant de 25 millions de francs, a finalement été voté par la majorité municipale (composée des élus socialistes, radicaux de gauche, et des groupes GAM). Les cinq élus communistes ont voté contre. La polémique a surtout porté sur les différences d'appréciation quant à l'équilibre entre les recettes et les dépenses prévues dans le budgt 1979.

M. Posado, critiquant la perspective d'une augmentation de 20 % des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe d'enlèvement des ordures), a reproché à ce budget d'être *« en fait déséquilibré »*, précisant *« qu'il existait un « trou » de 35 millions de francs »*. Selon lui, les dépenses sont sous-estimées pour l'aide sociale, notamment, et les recettes majorées, compte tenu des sommes que l'Etat s'est engagé par écrit à verser à la ville au titre de subventions de fonctionnement, pour les marins-pompiers et l'Opéra notamment.

Dans sa réponse, le maire de Marseille a fait remarquer aux élus communistes : *« Vous êtes très mal placés pour nous donner des leçons. D'une part, dans les municipalités dont vous avez la charge (...), vous appliquez des augmentations d'impôts bien supérieures, sans offrir en contrepartie des équipements comparables à ceux que reçoivent les Marseillais. D'autre part, votre leader départemental, M. Guy Hermier, qui s'élève à juste titre contre tout licenciement, a procédé lui-même, en sa qualité de responsable du secteur édition du parti communiste, à une centaine de licenciements, par vagues successives, parmi les ouvriers du Livre. »*

M. Defferre a ajouté : *« Le véritable motif de vos critiques vient de la position extrêmement agressive que le parti communiste a adoptée à l'égard du parti socialiste... »*

JEAN CONTRUCCI.

LA NAR (royaliste) SOUHAITE QUE LE COMTE DE PARIS « SORTE DE SON SILENCE »

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle Action royaliste (NAR), a notamment déclaré dimanche 4 mars à Lyon : *« Le moment est venu pour le comte de Paris de sortir de son silence. Le comte de Paris peut être l'homme du recours, ayant une légitimité indiscutable, en cas d'explosion sociale et politique. Cela ne veut pas dire que la monarchie serait pour autant aussitôt restaurée en France. »*

Selon M. Renouvin, la publication prochaine des Mémoires et propositions sociales économiques et politiques du comte de Paris va provoquer *« beaucoup d'étonnement et de débats dans la classe politique »*.

هكذا من الاهل

M. Barre doit répondre à des critiques de plus en plus nombreuses

(Suite de la première page.)

Pour *toutes ces raisons* M. Barre est le centre d'une convergence de critiques auxquelles il tarde à répondre. La chute régulière de son indice de popularité qui, chaque mois, aggrave le « record » précédent témoigne de cette dégradation.

Une des fonctions quasi « institutionnelles » du premier ministre sous la Ve République est d'attirer sur lui la mauvaise humeur et de faire les frais d'une politique dont il n'est en réalité que l'exécutant. L'ennui pour M. Barre est que l'on en vient à s'interroger sur son aptitude à jouer encore longtemps ce rôle : l'effritement de la cote personnelle de M. Giscard d'Estaing conduit maintenant à penser que le brise-lame commence à être submergé et que le danger menace celui qu'il a pour mission de préserver.

Changer de premier ministre ?

Ce ne sont pas là supputations gratuites : ils ne sont pas rares ceux qui, dans la majorité, se posent, depuis quelque temps déjà, la question de savoir si M. Giscard d'Estaing pourra garder le même premier ministre jusqu'aux élections européennes. Certes, la thèse officielle de l'Elysée est qu'on ne peut pas mener une autre politique que la politique actuelle et que M. Barre, en dépit de toutes ces difficultés, demeure le plus apte à la conduire. Il n'en reste pas moins vrai que ce genre d'engagement vaut peu au regard de la dimension politique que peut prendre l'aggravation de la crise. En caricaturant à peine, on pourrait résumer la pensée de ceux qui nourrissent ce genre d'inquiétude par la formule suivante : *« Il faudrait que le premier ministre tienne jusqu'au 10 juin, mais il faudrait aussi que le 10 juin arrive vite. »*

C'est donc un lourd handicap que M. Barre *doit remonter* ce lundi soir à la télévision, où il ne s'est pas exprimé depuis le 16 janvier. Il sait bien que c'est là, plus qu'à l'Assemblée, qu'il peut espérer modifier son image de marque et que se joue donc son avenir.

A l'Assemblée, en effet, l'existence *de son gouvernement* ne devrait pas être en péril : M. Jacques Chirac a répété dimanche encore que l'objectif de son mouvement n'est pas d'ouvrir une crise ministérielle. Cette attitude place d'ailleurs le président du R.P.R. dans la position difficile de celui qui récrimine sans passer aux actes. Mais le leader gaulliste s'en explique en faisant valoir qu'il n'est pas question pour son parti de provoquer des élections que l'opposition risquerait de remporter. Ce qui, soit dit en passant, est encore une critique à l'adresse de ceux qui ont tenu les rênes du pouvoir depuis les élections législatives de 1978.

En fait, M. Barre paraît peu armé pour profiter des atouts tactiques que lui offrent les contradictions du R.P.R. entre les offensives de M. Chirac et la prudence de ses parlementaires. Il sait aussi qu'il n'est pas la véritable cible de son prédécesseur et que celui-ci n'a que faire de l'abattre ou de le laisser poursuivre sa tâche quelque temps encore.

S'il ne fait plus de doute pour personne que M. Chirac conduit d'ores et déjà son action dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, l'incertitude demeure sur le rôle qu'il se réserve de jouer.

A cet égard, il n'est pas indifférent de mesurer l'importance que l'Elysée attache à cette perspective. Ceux dont la mission est de prévoir aujourd'hui le comportement du président du Rassemblement ne considèrent nullement qu'en renonçant à se présenter l'ancien premier ministre faciliterait pour autant la réélection de M. Giscard d'Estaing. Certains, proches de l'Elysée, estiment même que la gravité et la rudesse des critiques formulées, la violence du ton, sont celles d'un homme qui a pratiquement renoncé à mener une campagne présidentielle. Ils assurent notamment qu'il ferait preuve de plus de prudence s'il envisageait d'avoir besoin, un jour, du soutien de l'électorat giscardien. Ceux-là, prêtent à M. Chirac un dessein plus... « noir » encore : faire en sorte, en détournant de M. Giscard d'Estaing quelques points en pourcentage de voix gaullistes, que l'actuel président de la République ne soit pas reconduit. Dès lors, le recours ne pourrait plus être que M. Chirac lui-même, dans l'hypothèse où l'expérience déboucherait sur un échec.

Calcul quelque peu ténébreux et en tout cas aléatoire. Il n'empêche que quelques amis du chef de l'Etat s'emploient à le reprendre et à l'accréditer afin tout autant de désarmorcer la manœuvre éventuelle que d'attirer l'opprobre sur celui auquel elle est censée profiter. Il se trouve aussi que les membres gaullistes du gouvernement ont adopté une attitude qui témoigne de leur prudence et de leur souhait de faire face à toute éventualité. Si des hommes comme MM. Peyrefitte et Boulin s'appliquent, tout en ne transigeant pas avec la solidarité gouvernementale, à ne pas se couper du R.P.R., c'est peut-être qu'ils tiennent à conserver pour une circonstance décisive l'atout que contitue leur qualité de gaullistes à part entière. Si MM. Guichard ou Chaban-Delmas demeurent discrets, c'est sans doute pour les mêmes raisons.

Pour M. Barre, dont l'isolement politique n'a jamais été aussi grand, l'important est au contraire de prouver que sa présence à la tête du gouvernement demeure indispensable et d'en convaincre les Français. S'il le peut encore.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Gilles Martinet,* secrétaire national du P.S., a notamment déclaré samedi 3 mars à Limoges : *« Il y aura probablement une réunion extraordinaire du Parlement. Les socialistes le demandent et le président de la République n'a aucun droit de la retarder ou de l'empêcher. Certaines régions sont atteintes d'infarctus (les zones sidérurgiques), d'autres sont menacées de leucémie économique, car il ne se passe pas de jour sans fermeture d'usines ou de licenciements. Au nom de la mondialisation de l'économie, le gouvernement n'hésite pas à sacrifier les entreprises non compétitives et non rentables, sans mesurer les conséquences humaines. »*

● *Trois mille personnes environ* ont manifesté, samedi 3 mars, dans le centre de Marseille, à l'appel du parti communiste, contre l'élargissement de la Communauté économique européenne. Les manifestants, parmi lesquels des gardians à cheval et des travailleurs des chantiers navals du département, ont descendu la Canebière et se sont rendus devant la préfecture.

M. Nungesser prépare un « projet de société d'inspiration gaulliste »

Le comité de liaison des mouvements gaullistes, animé par M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, a créé six commissions spécialisées en vue d'établir avant la fin de l'année un « *projet de société d'inspiration gaulliste* » (le *Monde* du 28 février.) Selon M. Nungesser, ce comité veut être une sorte de « *société de pensée, détachée de la conjoncture politique quotidienne* ». Les six groupes de travail seront consacrés à la « *participation dans la vie publique* », à la « *solidarité sociale* », à la « *promotion de l'homme par l'éducation et la culture* », à la « *qualité de la vie* », à la « *coopération internationale* », à la « *politique globale de l'Europe* ». Un septième groupe devrait être créé à la demande de M. Michel Debré, sur les conditions de la guerre économique vers la fin du siècle.

Y participeront notamment MM. Bernard Tricot, François Goguel, Pierre Messmer, Pierre Emmanuel, Maurice Druon, Mme Christine Papon, MM. Jean de Lipkowski et Bernard Pons.

Les personnalités qui participent à ces travaux le font à titre privé et n'engagent pas les formations politiques auxquelles elles appartiennent. C'est le cas pour le R.P.R., pour Présence et Action du gaullisme, pour l'U.J.P. et pour Femmes-Avenir. L'Union travailliste, qui devait participer à ces travaux, ayant fait savoir par la voix de son président, M. Gilbert Grandval, qu'elle ne s'associerait pas à de « « *stériles parlotes* », M. Nungesser lui a répondu : *« Si M. Grandval considère que la charte du gaullisme est une parlote, il s'exclut de lui-même du gaullisme. »*

L'initiative de M. Nungesser a provoqué aussi une réaction du Centre d'études et de recherches égalités et libertés (CEREL), présidé aujourd'hui par M. Paul Rivière, ancien député, et dont M. Nungesser a été naguère l'un des vice-présidents. Le CEREL a en effet, de son côté, constitué un comité de liaison auquel participent la Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel, le Mouvement des démocrates de M. Jobert, l'Union travailliste de M. Grandval, l'U.J.P. et le club Nouvelle Présence de M. Léo Hamon. Le CEREL précise qu'il ne soutiendra aucune liste lors des élections européennes.

Le colloque de la revue « Positions »

LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F. N'EXISTE PAS

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Le colloque organisé par les responsables de la revue *Positions* à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, samedi 3 et dimanche 4 mars, a réuni une cinquantaine de personnes venues de Paris et de différentes régions de France et, *pour la plupart, inscrites* au parti communiste. La réflexion a surtout porté sur le rôle du P.C.F., tantôt frein, tantôt promoteur des luttes, et a débouché sur un constat d'ensemble négatif : *« Ce n'est pas nous qui nous sommes coupés des luttes, c'est le parti qui s'est coupé du monde depuis un an. Dans quelle lutte de masse s'est-il lancé en un an ? Aucune. Les militants communistes que nous sommes ressentent cet isolement d'une façon dramatique. »*

Les participants ont jugé plutôt positif le fait que ne soit venu *« aucun intellectuel communiste contestataire bien en vue à Paris ».* Ils estiment que la contestation active du groupe Positions a déjà porté ses fruits : *« La direction est une fraction qui s'est approprié le parti. Mais, maintenant, elle est obligée de tenir compte de notre existence. »*

Le débat sur l'Europe et le socialisme a été l'occasion de dénoncer la position « *ambiguë* » du P.C.F., qui a « *une conception nationaliste de la lutte des classes* ». L'exemple italien a été au *centre d'un débat sur l'alliance* de classes et l'union de la gauche. Mais le véritable objet de cette rencontre était la préparation du vingt-troisième congrès du parti communiste : *« Il faut en finir avec l'amalgame fait par la direction du parti depuis le vingt-deuxième congrès : plus on jette en l'air des morceaux du marxisme, plus on va de l'avant ! »*

Aucune tactique n'a pu être arrêtée pour ce congrès, à propos duquel un des participants, nullement contredit, a déclaré : *« On sait tous qu'il n'existe pas. On sait aussi qu'il va élire un comité central et que son secrétaire général va s'appeler Georges Marchais. Ensuite, on se retrouvera sans avoir pu profiter de la situation créée en mars, après avoir rassemblé des gens pour ne pas livrer une bataille. Le parti a organisé le flou idéologique. Combien de camarades qui se posent des questions n'ont qu'Elleinstein à se mettre sous la dent ? Il faut éviter qu'il n'y ait, une nouvelle fois, des milliers et des dizaines de milliers de communistes qui disparaissent dans la nature. Les militants les plus désorientés sont ceux des couches populaires, et c'est précisément eux que nous n'arrivons pas à toucher. »*

Un consensus semble s'être dégagé sur le fait que Positions ne s'ériger ait jamais en tendance à l'intérieur du P.C.F. : *« Nous disons oui au collectif et à la réflexion, non aux structures de tendance. Il ne faut pas que se reproduise au parti ce qui s'est passé ailleurs ».* — P.C.

LES SECRETS DE LA BANQUE SOVIÉTIQUE EN FRANCE

Ni vol, ni microfilmage illicite de documents à la Banque commerciale de l'Europe du Nord...

affirme M. Montaldo

« Il n'y a eu ni vol ni microfilmage illicite de documents. Le responsable, comme l'a dit Montaldo, « c'est le facteur humain ». *En d'autres termes, l'imprudence à peine croyable d'une banque qui se débarrasse de plusieurs centaines de kilos d'archives qui ne lui sont plus utiles. Il n'y a pas d'Arsène Lupin, mais un journaliste astucieux qui se contente de ramasser par sacs entiers des documents qu'un établissement plus prévoyant aurait pris le soin de brûler ou de broyer. »*

C'est l'explication que *le Figaro Magazine* du samedi 3 mars donne pour la façon dont M. Montaldo s'est procuré 500 kilos de documents comptables — listings d'ordinateurs, bordereaux, relevés de comptes, rapports confidentiels, notes de service... — provenant de la Banque commerciale de l'Europe du Nord (B.C.E.N.) (*le Monde* du 3 mars). Après la parution de son livre — *les Secrets de la banque soviétique en France*, — et surtout après l'article de *l'Express* qui en donnait des extraits, M. Montaldo s'était vigoureusement défendu d'avoir commis un « *cambriolage, en liaison évidente avec certaines officines policières* », comme l'affirmait M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, le mercredi 28 février, au micro d'Europe 1. « *Je ne suis ni un cambrioleur ni un flic... Inconsciente, la banque a mis ces documents à ma disposition. J'en suis aujourd'hui le légitime propriétaire.* » M. Montaldo a précisé au journal *l'Aurore* du lundi 5 mars, le président de la banque « *connaît les conditions parfaitement légales dans lesquelles je me suis procuré les centaines de kilos de documents originaux, tous en provenance de son établissement* ».

Aussi « incroyable » que cela paraisse, les affirmations de M. Montaldo peuvent correspondre à la vérité. Dans la pratique courante, les établissements bancaires soit classent leurs documents dans leurs archives, situées souvent en province, pour respecter le fameux délai légal de trente ans, soit les livrent à la décharge publique ou aux vieux papiers en les faisant passer au préalable à la machine à déchiqueter. Apparemment, il semble qu'à la B.C.E.N. il ait pu y avoir une « *faille* », comme le dit M. Montaldo dans son livre (page 11). Cela expliquerait que, pour l'instant, les dirigeants de la banque n'ont pas parlé de « *vol* », mais de publication « *scandaleuse* » et « *condamnable* » ; une action en justice éventuelle s'efforcerait d'obtenir une réparation morale.

Quant au fond même de l'affaire, répondant à une lettre de M. de Boysson, président de la B.C.E.N., dans le numéro de *l'Express* daté 3-9 mars 1979, son directeur, M. Jean-François Revel, dans un éditorial intitulé « L'aveu », écrit :

« La réponse de Guy de Boysson confirme l'authenticité des pièces que nous avons publiées et administre la preuve définitive de la thèse que nous voulions démontrer. A savoir que l'essentiel de l'argent du parti communiste français et de la C.G.T., que le financement de leurs journaux, les fonds des comités d'entreprise sont placés entre les mains et sous le contrôle d'une banque officiellement cataloguée elle-même comme « banque de dépôts sous contrôle étranger », et, qui plus est, la banque d'Etat de l'Union soviétique.

» En conclusion, et c'est ce que nous avons voulu mettre en évidence, il ne s'agit pas d'un banal phénomène de subventions occasionnelles, phénomène dont le P.C.F. n'aurait pas, dans ce cas, certes, le monopole. Il s'agit d'une imbrication durable et d'une compénétration organique entre la banque soviétique et ses clients communistes et paracommunistes en France. Dire que cela n'est pas nouveau est le contraire d'une objection, puisque nous avons précisément voulu montrer que cela n'avait pas changé. »

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

HAUTE-MARNE : Foulain et Luzy (premier tour).

A la suite de l'autorisation donnée par le préfet de la Haute-Marne au divorce demandé par la commune de Luzy, fusionnée depuis 1972 à celle de Foulain, des élections municipales étaient organisées dans ces deux communes ainsi qu'à Crenay, qui reste liée à Foulain. La décision du préfet, qui porte à quatorze dans l'ensemble de la France le nombre des communes fusionnées retrouvant leur autonomie, s'explique, d'une part, par la faiblesse des investissements effectués par Luzy, d'autre part, par l'accord donné à cette séparation par la commune de Foulain.

Le premier tour de ces élections a eu lieu dimanche 4 mars. Les résultats ont été les suivants :

— *A Foulain* : Inscr., 374 ; vot., 310 ; suffr. expr., 292. Liste d'entente et d'action communale, entre 199 et 38 voix, 2 élus dont M. Pierre Dognon, maire sortant ; liste de défense des intérêts communaux, entre 130 et 69 voix. Il y a ballottage pour huit sièges.

— *A Crenay* (section de Foulain) : Inscr., 130 ; vot., 108 ; suffr. expr., 105. M. Georges Simenot, 70 voix, élu.

— *A Luzy* : Inscr., 165 ; vot., 140 ; suffr. expr., 140. Liste unique, entre 129 et 84 voix, 11 élus.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

SOMME : le P.C. espère renforcer sa domination

De notre envoyé spécial

Amiens. — En Picardie aussi, les empires ont une fin. Celui que M. Max Lejeune s'était taillé dans la Somme au cours de sa longue croisade pour une social-démocratie farouchement anti-communiste s'effondre davantage à chaque scrutin sous les coups de boutoir de ceux-là même que l'ancien ministre, exclu du P.S. en 1972, vouait aux gémonies. Le P.S lui avait porté un coup décisif aux législatives de mars 1978 en enlevant le siège de la quatrième circonscription (Abbeville) que M. Max Lejeune, président du conseil général, élu sénateur en septembre 1977, avait choisi de « transmettre » à son dauphin, M. Alain Jacques, conseiller général d'Ailly-le-Haut-Clocher. Ce déclin de l'influence du président du Mouvement démocratique socialiste de France (M.D.S.F.) s'était confirmé à l'occasion de l'élection cantonale partielle de Crécy-en-Ponthieu, en septembre dernier, le P.S. ayant conquis le siège en battant le candidat que celui-ci avait soutenu. Le P.S. dispose aujourd'hui de sept sièges contre dix au P.C.

Aujourd'hui, les communistes paraissent en mesure de porter le coup de grâce à leur vieil adversaire, bien que celui-ci ne soit pas au nombre des conseillers sortants. Il suffirait que l'opposition enlève six nouveaux sièges dans les vingt-trois cantons renouvelables pour voir la présidence de l'assemblée départementale échoir au P.C., devenu la première force politique de la Somme, où il compte désormais trois députés sur cinq.

Au sein de la majorité, personne n'exclut cette éventualité. Les plus pessimistes pensent même que la majorité, qui compte 27 conseillers (24 U.D.F. et apparentés, 3 R.P.R.), risque de perdre 9 sièges. Les plus optimistes assurent qu'elle conservera un siège de plus que l'opposition.

Prudente, la fédération communiste, qui revendique 7 600 adhérents, se refuse à tout pronostic. Trois de ses quatre conseillers sortants se représentent, pratiquement assurés de leur réélection : Mme Liliane Brunet (Amiens Est), élue au premier tour de 1973, MM. Claude Lemoine (Corbie), président du groupe communiste du conseil général, et Michel Couillet (Ault), éluélu député en 1978. Le quatrième conseiller communiste sortant, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, qui a été élu l'an dernier à l'Assemblée nationale, a demandé à son parti, en janvier, de le décharger de son mandat départemental pour se consacrer à ses activités nationales. C'est Mme Marie-Stéphanie Kaczmarek, vingt-neuf ans, infirmière, conseiller municipal d'Amiens, qui a été désignée pour assurer sa succession. Son succès ne parait faire aucun doute.

La fédération du P.C. laisse entendre toutefois qu'elle espère conquérir au moins cinq cantons aux dépens de la majorité : Albert, Gamaches, Nesle, Roisel et Amiens-Sud-Ouest. Si ces espoirs se concrétisaient, la majorité et l'opposition seraient à égalité de sièges au conseil. M. Max Lejeune, qui a soixante-dix ans, pourrait être réélu au bénéfice de l'âge.

Les socialistes n'ont pas la prétention ni les moyens de contrarier les ambitions du P.C. « *Nous sommes encore traumatisés par le phénomène Max Lejeune* », souligne M. Pierre Corigliano, premier secrétaire fédéral, avant d'indiquer : « *Après le clash de 1972, il a fallu repartir presque à zéro avec les militants antilejeunistes. Nous avons maintenant 1 300 adhérents, alors qu'il n'en restait que 725. Nous progressons, mais, dans les petites communes rurales, où la population est vieillissante, Max Lejeune bénéficie encore de l'attachement sentimental d'une partie de l'électorat modéré, qui ne s'y retrouve plus très bien.* »

Le seul conseiller socialiste sortant est M. Jacques Fleury, maire de Roye, qui retrouve sur son chemin l'un de ses adjoints communistes qu'il avait nettement devancé en 1973. La fédération du P.S. nourrit aussi quelques espoirs dans les cantons de Gamaches et de Nesle. Dans le premier où Mme Marcelle Delabie (rad.), conseiller sortant, ancien député et ancien sénateur, ne se présente pas, elle estime que son candidat, le maire de Gamaches, est mieux armé pour l'emporter que le candidat du P.C. qui est l'un de ses adjoints. Dans le deuxième cas, le P.S. espère récupérer le siège qu'il avait perdu il y a six ans au profit de M. Jacques Gronnier (sans étiquette), conseiller sortant, candidat unique de la majorité.

Zizanie à l'U.D.F.

A vrai dire, le sort de M. Max Lejeune laisse assez indifférents les représentants locaux de l'U.D.F. et du R.P.R. Chez les gaullistes, M. Joël Hart, secrétaire départemental, n'a pas oublié son échec, en mars 1978, dans la quatrième circonscription (Abbeville), où il avait devancé M. Alain Jacques, le favori de M. Max Lejeune, mais avait été battu au second tour de 259 voix, alors que le potentiel des voix obtenues par l'opposition n'atteignait pas 49 % des suffrages exprimés au premier tour. Son amertume est d'autant plus grande que le report des voix avait particulièrement mal joué en sa faveur dans le canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, dont M. Jacques est le conseiller général. Aujourd'hui, le R.P.R. présente un candidat contre celui-ci.

Les giscardiens, pour leur part, reprochent à M. Lejeune de bouder l'U.D.F. et de pratiquer « *une politique dépassée, inodore, sans saveur, qui a vingt ans de retard* ». L'U.D.F. et le R.P.R. se livrent plusieurs primaires, mais les deux formations étaient convenues de présenter, dans chacun des cantons d'Amiens un candidat unique. « *Toute démarche autre qu'unitaire est une démarche suicidaire* », déclarait le 13 février M. Jean-Claude Broutin, dirigeant du C.D.S., conseiller sortant d'Amiens-Sud-Est. En dépit de cette affirmation, M. Gilles de Robien, président du R.P.R. et délégué de l'U.D.F., est candidat dans le quartier résidentiel du canton d'Amiens-Sud, dont le conseiller sortant n'est autre que M. Hubert Henno, président des Clubs Perspectives et Réalités, conseiller régional. Ce duel fratricide est d'autant plus insolite que M. Henno est le seul authentique membre de l'U.D.F. siégeant au conseil général, où il a été élu en 1973. Le contentieux qui oppose les deux jeunes giscardiens, lesquels appartiennent à la même génération et exercent la même profession d'assureur, remonte aux élections municipales de 1977. Le conflit s'est aggravé aux élections législatives : M. Henno avait soutenu la candidature d'un radical ayant reçu l'investiture de l'U.D.F., alors que M. de Robien était lui-même candidat P.R. et de l'U.D.F. dans la même circonscription, celle d'Amiens.

M. Jean-Pierre Soisson avait exclu M. Henno du parti républicain. Arrivé en tête au premier tour des législatives, M. de Robien avait réalisé au second un score flatteur face à M. Gremetz (P.C.). Il se prévaut aujourd'hui de ce résultat pour briguer le siège de son rival au nom de la poursuite de la lutte contre le P.C. Sondage à l'appui, il est convaincu de devancer nettement M. Henno. Mais celui-ci fait, lui aussi, état d'un sondage prévoyant sa réélection d'une façon très nette. Décidé à durcir la position de sa formation, M. Hart a publié, le 3 mars, une mise au point indiquant que le comité départemental du R.P.R. n'accorde pas son soutien à M. de Robien contre M. Henno.

La détermination du P.C., les traumatismes du P.S., la solitude de M. Max Lejeune, la zizanie à l'U.D.F.... voilà de quoi inspirer des sketches savoureux à l'imitateur Yves Lecoq, candidat sans étiquette dans le canton d'Acheux, où il s'oppose à M. de Wazières (radical), ancien sénateur, candidat unique de la majorité.

ALAIN ROLLAT.

OISE : les députés chiraquiens montent au créneau

Deux députés de gauche dans l'Oise ! On n'avait pas vu ça depuis plus de vingt ans ! En mars 1978, la victoire du candidat socialiste, M. Roland Florian, maire de Ribécourt, dans la deuxième circonscription (Compiègne-Noyon) et celle du candidat communiste, M. Raymond Maillet, maire de Monchy-Saint-Eloi, dans la troisième (Clermont - Crépy), avaient connu un retentissement beaucoup plus grand à l'extérieur du département qu'à l'intérieur. Pour les électeurs locaux, la progression de l'opposition était tellement manifeste depuis plusieurs années que sa percée aux législatives était facilement prévisible.

Aussi spectaculaire qu'il ait été, le bouleversement de la carte électorale du fief gaulliste de l'Oise ne fut, en effet, que l'éclatement d'une vague de fond qui s'était formée dès les cantonales de 1973. A l'occasion de ce scrutin, le P.S. avait notamment ravi à M. Robert Hersant, magnat de la presse, le siège du canton de Saint-Just-en-Chaussée, tandis que pour la première fois sous la Ve République un communiste, M. Jean Sylla, avait été élu conseiller général dans le canton de Mouy en battant un sénateur. La gauche avait accentué sa pression aux cantonales de 1976, la majorité perdant trois sièges au profit du P.C. et deux à celui du P.S., puis aux municipales de mars 1977.

Dans son bastion de la première circonscription (Beauvais nord - est), où ses largesses électorales sont entrées dans la légende politique, M. Marcel Dassault (R.P.R.) a bien résisté aux assauts du maire socialiste de Beauvais et il a réalisé son désir en devenant, à quatre-vingt-cinq ans, le doyen de l'Assemblée nationale. En revanche, la gauche a mis fin au règne de la famille Hersant dans la troisième circonscription, où le P.C., l'an dernier, a empêché M. Jacques Hersant de succéder à son père. Ni le père ni le fils ne participeront aux cantonales.

Comme dans le département voisin de la Somme, la présidence du conseil général de l'Oise pourrait revenir à la gauche mais, ici, ce serait en faveur du P.S. qui compte actuellement plus de conseillers (douze) que le P.C. (quatre), la majorité détenant au total vingt-deux sièges et l'opposition dix-sept (dont un M.R.G.). Il suffit à celle-ci de conquérir trois cantons supplémentaires pour devenir à son tour majoritaire. Cet objectif paraît d'autant plus à sa portée que, parmi les dix-neuf cantons renouvelables, quinze appartiennent pour l'instant à la majorité et quatre à l'opposition. « *C'est très jouable. Je serais déçu si nous n'obtenions pas la majorité au conseil* », avoue franchement le premier secrétaire de la Fédération socialiste, M. Michel Françaix. Les trois conseillers socialistes sortants des cantons de Beauvais - Sud, Pont-Sainte-Maxence et Saint-Just-en-Chaussée, se représensent et ne paraissent pas menacées par les candidats de la majorité. La seule incertitude réside dans le canton de Pont-Sainte-Maxence où l'écart entre le candidat du P.S. et celui du P.C. n'a été que d'une trentaine de voix lors des scrutins précédents.

Les ambitions du P.S.

C'est dans le canton de Creil-Nogent que le P.S. estime avoir les meilleurs chances de succès au détriment de M. Georges Lenne, soutenu par le R.P.R. Il brigue aussi le siège de Ribécourt, où son champion départemental, M. Florian, maire de la localité, député, se propose de faire mordre la poussière à M. Amédée Bouquerel (R.P.R.), sénateur, conseiller sortant.

Très ambitieux, le P.S. estime qu'il peut également infliger une défaite à M. Michel Dupuy (modéré), qui a succédé à François Benard, décédé, à la présidence du conseil général, et qui se représente dans le canton de Crépy-en-Valois, où il siège depuis dix-huit ans.

Le P.C. nourrit, lui aussi, des espoirs dans ce canton qui fait partie de la circonscription de son député, M. Maillet, et où la situation économique et sociale n'est pas brillante. Il y envoie l'un de ses meilleurs militants, M. Licio Cavicchi, ophtalmologiste. Un seul de ses conseillers figure parmi les sortants : M. Sylla, assuré d'être réélu. M. Maurice Bambier, secrétaire fédéral du P. C., conseiller général non sortant, souligne la nécessité de maintenir l'union de la gauche : « *Les socialistes ne peuvent pas espérer obtenir la présidence du conseil sans notre appui.*

Chez les gaullistes, on mobilise. Appuyés par la presse de M. Marcel Dassault, les deux principaux leaders du R.P.R. dans l'Oise, MM. Jean-François Mancel et Arthur Dehaine, réélus non sans difficulté aux législatives, ont décidé de monter au créneau des cantonales pour organiser la riposte contre la gauche et, par la même occasion, assurer leurs arrières. Cela ne va pas sans poser des problèmes au sein de la « famille » majoritaire.

A M. Jean-François Mancel, candidat dans le canton de Noailles, détenu jusqu'à présent par le suppléant de celui-ci à l'Assemblée nationale, M. Bonal, qui ne se représente pas, l'U.D.F. oppose son propre candidat, M. Bernard Bourdon.

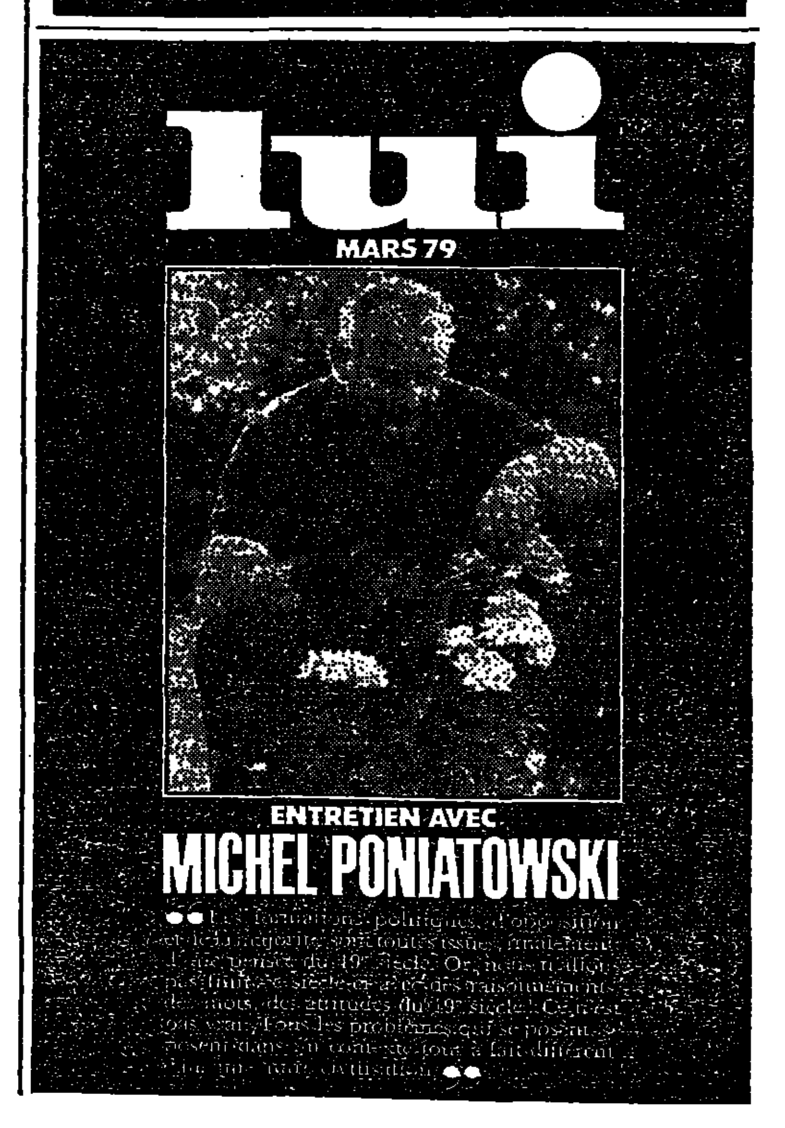
La situation est encore plus tendue dans le canton de Senlis où un conflit a éclaté entre M. Arthur Dehaine, député et maire de la localité, et le président départemental de l'U.D.F., M. Pierre Boquet, médecin, ancien conseiller municipal. Renonçant à solliciter un nouveau mandat pour raisons de santé, le conseiller, M Paul Rougé (majorité présidentielle), qui détenait ce siège depuis vingt-quatre ans, avait proposé, avec l'accord de l'U.D.F., de confier à M Jean Patria, premier adjoint de M. Dehaine au sein de la municipalité, la candidature unique de la majorité. Le député gaulliste a refusé cette suggestion. Le conseiller sortant soutient donc la candidature du président de l'U.D.F., qui dénonce la volonté hégémonique du R.P.R.

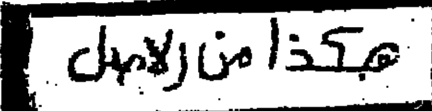
Fondateur du Parti républicain dans un département où cette formation n'existait pas encore il y a un an, et où les giscardiens commencent à peine à s'organiser, M. Boquet avait déjà affronté M. Dehaine à l'occasion des élections municipales de 1977, à la suite d'un désaccord sur un problème d'urbanisme au sein de la précédente municipalité. Aujourd'hui, il dénonce vivement l'attitude du député chiraquien, auquel il reproche d'être, au niveau local, aussi intransigeant avec l'U.D.F. que son chef de file au niveau national.

Le candidat socialiste, qui n'est autre que le premier secrétaire fédéral, M. Françaix, trente-cinq ans, cadre commercial, espère tirer les marrons du feu s'il précède au premier tour la candidate communiste, Mme Françoise Bambini - Jegot, vingt-neuf ans, comptable.

A. R.







A L'ABBAYE DE FONTEVRAUD

L'informatique et la « troisième génération des droits de l'homme »

Fontevraud. — La bientôt millénaire abbaye de Fontevraud, à 15 kilomètres de Saumur, est en train de devenir un lieu essentiel — et magnifique — pour y débattre des rapports entre l'informatique et les libertés. Après le colloque, qui avait été organisé les 20 et 21 octobre 1977 sur le thème « Informatique et développement régional », le Centre culturel de l'Ouest, gestionnaire de l'abbaye, réunissait vendredi 2 mars un nouveau colloque intitulé : « Informatique et libertés ».

De notre envoyé spécial

Retour aux sources que cet intitulé, quatre ans après la publication d'un rapport portant ce titre et rédigé sous la direction de M. Bernard Tricot, conseiller d'État. Mais aussi examen de conscience réalisé entre la promulgation de la loi, le 6 janvier 1978, et la date prévue de son entrée en vigueur, le 1er janvier 1980.

D'autant, comme devait le souligner Mme François Gallouédec-Genuys, chargée de mission au C.N.R.S. et maître d'œuvre de ces réunions, que, après tant de débats passionnés, « *l'intérêt semble s'être estompé quelque peu* ». De fait, les interventions de vendredi, si elles ont été, le matin, pour les débats sur l' « *environnement général de la loi* », encore marquées par l'innovation et la clarté qui étaient les signes du rapport Tricot, les interventions, de l'après-midi, centrées sur les soucis des utilisateurs, ont été plus flous, plus incertaines et pour tout dire peu pédagogiques.

Il est vrai aussi, ainsi que le rappela M. Jacques Thyraud, rapporteur au Sénat du projet et à présent vice-président de la commission Informatique et Libertés, que cette commission ne s'est installée avec ses dix-sept membres que depuis le 5 décembre dernier, « *qu'il n'est pas facile d'insérer ce nouvel organisme dans les institutions françaises* », que son budget est réduit (1 million et demi de francs), et qu'elle ne dispose pas encore de locaux. En sorte que M. Thyraud put dire avec le même sourire : « *Bientôt nous aurons une adresse. Je demande votre patience.* »

Pour l'heure, il fait connaître que cette commission ne sera pas « *une technostructure lourde dont le poids s'ajouterait à toutes les administrations qui pèsent sur les entreprises* », en d'autres termes, que « *cette loi libérale sera appliquée libéralement* » et que « *il n'est pas question de trouver à tout prix un défaut chez les utilisateurs de l'informatique* ».

Le rapport Nora-Minc

Cependant un décalage ne s'est-il pas déjà produit entre, d'une part, la réalité informatique et, d'autre part, la loi définie voici quatorze mois pour la réglementer ? Cette crainte résulte de trois ordres d'observation qui ont trait à la constance du progrès technique informatique, à l'approfondissement des analyses, à l'insertion de la loi par rapport à d'autres, qui abordent, elles aussi les relations du citoyen et de l'État, du citoyen et des pouvoirs.

Membre de la commission Informatique et Libertés, conseiller scientifique à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, Mme Claire Gaudfernau reprend à son compte la phrase du rapport Nora-Minc sur l'informatique et la société : « *L'informatique prend dans ses rêts la société tout entière.* » Or les techniques sont marquées à la fois par un abaissement des coûts tel qu'ils peuvent être maintenant divisés par dix, par un accroissement *énorme des facultés* de stockage sur disques et des vitesses de transfert d'informations, par une plus grande transparence pour l'utilisateur des langages employés à *quelque* niveau que ce soit.

Aussi M. Louis Joinet, magistrat qui vient d'être désigné pour assurer la direction des services administratifs de la commission, peut-il à son tour, quatre ans après la publication des rapports de la commission Tricot, dont il fut membre, faire un point des changements qui sont intervenus dans les réflexions et dans les législations.

Quant à ces dernières, il relève trois catégories de pays industrialisés : ceux dans lesquels une loi a été promulguée (États-Unis, Suède, République fédérale d'Allemagne, Autriche, France, Danemark, Norvège), ceux qui disposent d'un projet rédigé mais non encore voté (Finlande, Belgique, Luxembourg, Espagne), les autres (l'Italie, par exemple, ne disposant que d'un rapport).

1789 et 1946

L'étude comparée des textes fait notamment apparaître une tendance (nouvelle depuis 1975) à couvrir à la fois le secteur des fichiers publics et celui des fichiers privés, mais à prévoir des procédures différentes de contrôle pour chacun d'eux, les lois étant plus sévères pour les premiers. De même, voit-on « *une évolution très nette pour étendre les dispositions de la loi aux fichiers manuels* ».

Mais pour M. Joinet, plus que dans les « *paradis de données* » (pays sans législation), le risque informatique repose sur les flux transfrontières, combinés à un possible identifiant unique planétaire, la seule question politique étant de savoir s'il faut ou non décider que ces flux devront être autorisés ; d'autant que « *les structures de transfert des réseaux remettent en cause la souveraineté des États* ».

Parmi les thèmes qui retiendront l'attention dans les dix prochaines années, M. Joinet cite : l'intensification probable des techniques de profils sociaux pour les gestions de masse, une standardisation conduisant à une homogénéisation des rapports sociaux. C'est pourquoi l'orateur mentionne l'analyse suédoise qui s'inquiète de la « *vulnérabilité de la société informatisée* », appréhension née de ce que « *plus une société est performante plus elle se fragilise* », plus se développe chez elle un « *marché de la sécurité* ».

Après l'intervention de M. Guy Braibant, conseiller d'État, le colloque de Fontevraud va se situer un moment dans une large perspective où se conjuguent l'histoire lointaine et la sociologie contemporaine. L'orateur traite en effet de ce qu'il appelle la « *troisième génération des droits de l'homme* », survenant après la déclaration de 1789 (première génération) puis la conquête des droits sociaux, inscrits dans le préambule de la Constitution de 1946, lui-même repris dans le texte constitutionnel de 1958 (*deuxième génération*).

Cette troisième génération s'ouvre avec trois lois : informatique et libertés (du 6 janvier 1978, entrera en vigueur le 1er janvier 1980), accès du public aux documents administratifs (du 17 janvier 1978, entrée en vigueur immédiate), accès aux archives (du 3 janvier 1979 qui réduit désormais le cinquante à trente ans le délai d'accès du public).

Ainsi voit-on se développer une législation, aux termes de laquelle le citoyen a le droit de savoir, de rectifier et de... recourir contre le refus de communication ou de rectification. De sorte que, entre autres, il est, dira M. Braibant, « *évident* » que désormais devront toujours être publiées les « *instructions et directives* » édictées par l'administration et que cette obligation de « *transparence* » pèse également sur « *les organismes privés chargés de gérer un service public* ».

Cette recherche de transparence ne va pas sans limites, traditionnelles en France, que représentent la vie privée, la sûreté de l'État, les avis du Conseil d'État ou des tribunaux administratifs, les informations de caractère nominatif.

En fait, trois interpétations vont se développer simultanément selon les trois procédures prévues pour veiller au respect de ces lois qui annoncent la troisième génération des droits de l'homme : interprétation de la commission Informatique et Libertés déjà désignée, interprétation de la commission d'accès aux documents administratifs qui reste à composer, enfin interprétation du directeur général des archives de France (à présent M. Jean Favier) qui statuera seul apparemment. La question se trouve donc posée de la cohérence de ces trois lois entre elles. Marquent-elles toutefois « *la fin du secret* » ?

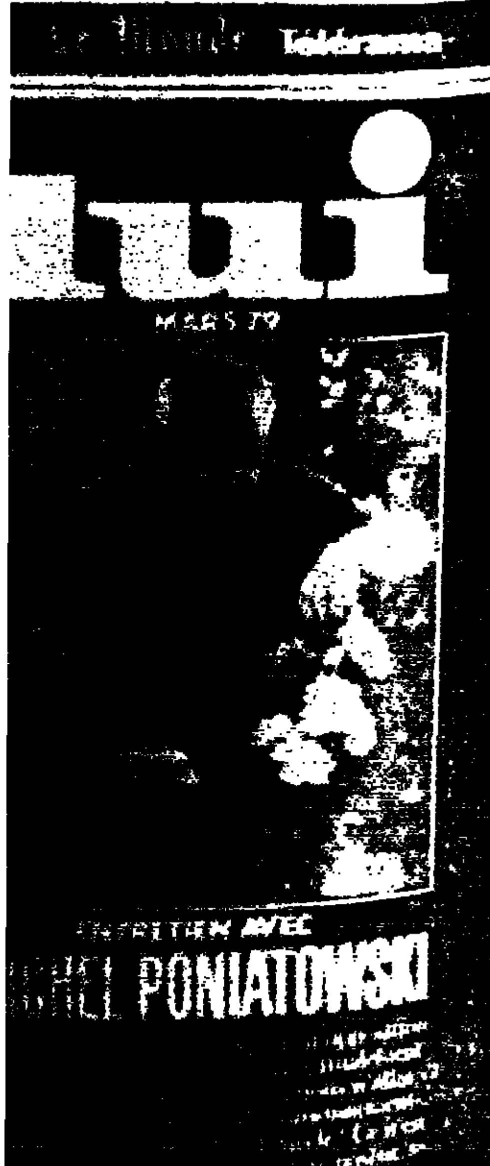
Comme on est modérément optimiste au Conseil d'État, M. Braibant préfère parler de « *commencement de la fin du secret* ». Et comme on est aussi pessimiste par philosophie dans cette même assemblée, M. Braibant s'afflige de ce que « *les gens ne savent pas qu'ils ont le droit de savoir* ». Voici donc une modeste contribution pour le faire un jour se réjouir du contraire.

PHILIPPE BOUCHER.

★ L'abbaye de Fontevraud (ou Fontevrault) est ouverte tous les jours, le matin et l'après-midi, sauf du 13 octobre au 1er juin le mardi. Tél. 16 (41) 51-71-41.







JUSTICE

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SOUTIEN A AGNÈS BÉOTHY

Sur l'initiative de l'association « Prenons la parole » (1), un comité de soutien s'est constitué *« approuvant le combat d'Agnès Béothy »*, détenue à la centrale de Rennes, qui fait la grève de la faim depuis le 17 janvier pour protester contre les conditions de vie des détenues mises à l'isolement (*le Monde* du 27 février).

Le comité *« appelle la direction de la prison de Rennes, l'administration pénitentiaire et le ministère de la justice à prendre des mesures immédiates pour que cesse la situation des isolées à la prison de Rennes et pour que les justes revendications formulées par Agnès Béothy obtiennent satisfaction »*, et *« demande à l'opinion publique de se pencher sérieusement sur ce qui se passe dans les prisons comme dans tous autres lieux d'enfermement »*.

Ce texte a été signé par une cinquantaine de personnes.

(1) 43, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75001 Paris. Tél. 206-40-95.

L'AVOCAT A-T-IL OUTRAGÉ LES MAGISTRATS ?

Un avocat du barreau de Paris, Mᵉ Gérard Zaoui, comparaissait vendredi 2 mars devant la cour d'appel d'Orléans pour *« outrages à magistrats »*. Il lui est reproché d'avoir prononcé le 10 mars 1977, au cours d'une audience du tribunal correctionnel de Nanterre, quelques mots de trop : *« Comme il y a de bons et de mauvais avocats, comme il y a de bons et de mauvais juges, il y a de bons et de mauvais témoins. »*

Ce jour-là, Mᵉ Zaoui assurait la défense d'un client et, apercevant dans la salle deux personnes qui risquaient de nuire à son client, sollicita en vain du tribunal leur sortie. Poursuivi pour outrage à magistrat, Mᵉ Zaoui comparaissait le 5 mai 1977 devant le même tribunal correctionnel de Nanterre (*le Monde* du 7 mai 1977). Le tribunal renvoyait l'affaire devant le conseil de l'ordre. Après appel de Mᵉ Zaoui, la deuxième chambre de la cour de Paris annulait la décision du tribunal de Nanterre et infligeait un blâme à l'avocat, sanction qui devait être annulée le 5 juin 1978 par la Cour de cassation, l'affaire étant renvoyée devant la cour d'appel d'Orléans.

Lors de l'audience, Mᵉ Zaoui est revenu sur les faits, affirmant qu'il s'était contenté de dire qu'il y avait seulement *« de bons et de moins bons juges »*.

Le substitut du procureur de la République a convenu qu'entre les deux adjectifs une *« nuance »* était possible, que, de toute façon, *« les juges, à l'heure actuelle, à la radio et dans la presse, en entendaient bien d'autres »* sur la justice et que Mᵉ Zaoui ne méritait pas une sanction. Arrêt le 30 mars. — *(Corresp.)*

● *Après les manifestations de mécontentement des médecins*, qui ont accueilli, vendredi 2 mars, à Annecy, le jugement du procès intenté au docteur Robert Basile, poursuivi pour homicide involontaire (*le Monde* daté 4-5 mars), les magistrats du tribunal de grande instance d'Annecy expriment, dans un communiqué, leur *« indignation devant le comportement de ces médecins »*. *« En des termes largement constitutifs d'outrages, ce groupe a cru bon d'exprimer sa désapprobation en adressant insultes et invectives aux membres du tribunal siégeant en audience publique »*, déclarent les magistrats. Tout en rappelait l'existence de voies de recours ouvertes à tout condamné, et sans donner à cet incident plus d'importance qu'il n'en mérite, ils ajoutent que *« de telles manifestations ne sauraient les impressionner ni entamer leur détermination de continuer à remplir leur mission en toute indépendance, et dans la conscience de leurs responsabilités »*.

Les difficultés de la municipalité de Royan

Le maire, M. Guy Tétard, est inculpé d'ingérence

De notre correspondant

Bordeaux. — Le maire de Royan, M. Guy Tétard (U.D.F.), a été inculpé, le 8 février dernier, d'ingérence et de complicité de faux dans ses fonctions de premier vice-président du Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de la presqu'île d'Arvert, tandis que M. Pierre Gousseau, secrétaire général du syncat, était inculpé de faux. Ce dernier était directeur administratif des services techniques de la ville quand il a été nommé secrétaire général du Sivom et trésorier du Festival de Royan, fonction dans laquelle on lui reproche d'avoir détourné une centaine de millions d'anciens francs.

Les faits reprochés au maire de Royan et à M. Gousseau remontent à octobre 1976. Investi d'une délégation du président du Sivom, M. Jean de Lipkowski, alors maire (R.P.R.) de Royan, M. Tétard aurait, à l'aide d'une délibération falsifiée, fait attribuer un marché de 177 000 F à un géomètre de La Rochelle, M. Guérin, qui n'est autre que son associé. Le marché passé, puis approuvé par la préfecture en février 1977, les travaux ont été effectués avec le matériel que M. Tétard possède en commun avec M. Guérin dans une société de moyens.

« Les deux cabinets sont complètement distincts. En aucune façon je n'ai participé aux travaux », dit M. Tétard. Selon lui, les bordereaux de transmission de documents portent la marque de son cabinet, et non de celui de M. Guérin.

« Pourquoi ce procès à ma personne ? Pour régler un compte politique, a expliqué M. Tétard à son conseil municipal, vendredi 3 mars. *Premier adjoint, premier vice-président du Sivom, j'étais certainement à cette époque l'élément indispensable à la carrière du ministre. Devenu maire, toujours vice-président du Sivom, on me tint à l'écart. En premier lieu pour chercher le point sur lequel on pourrait me nuire. Durant des mois, on a laissé courir des bruits sur un manquement de ma part à l'honnêteté. On invoque la rigueur administrative, alors qu'en est-il des autres irrégularités ? Qu'en est-il de la responsabilité du président ? »*

Pour M. Tétard, l'interprétation politique des événements est évidente : *« L'opération a été déclenchée pendant les législatives. Jusqu'à mars 1977, nous avons toujours collaboré d'une façon parfaite. Pendant cinq ans, j'avais été premier adjoint, pendant douze ans vice-président du Sivom, je n'ai obtenu que des éloges significatifs. »*

M. de Lipkowski reconnaît avoir accordé une large confiance à M. Tétard. *« C'est moi qui l'ai « fait », je l'ai choisi comme premier adjoint. Je l'ai poussé à être maire quand j'ai été battu aux municipales. Bien sûr, il y a eu l'affaire Dominique Bussereau (P.R.) présenté contre moi aux législatives. La belle affaire, il est giscardien et moi je suis chiraquien. Nous sommes en démocratie. »*

Pour l'ancien maire de Royan, l'enquête administrative a débuté avant ses démêlés électoraux avec les giscardiens de M. Dominique Bussereau, dont M. Tétard présidait le comité de soutien. Elle a été menée par un ancien gouverneur colonial, un homme irréprochable, M. Miguel de Bereyra, qui *« n'aurait sûrement pas admis que le président du Sivom étouffât ou négligeât une pareille affaire »*.

Il semble à peu près acquis que d'autres délibérations ont été falsifiées. On parle aussi de commandes que M. Tétard aurait envoyées à son cabinet signées de son nom, auxquelles il répondait lui-même, tandis que le paiement, toujours signé Tétard, était adressé au cabinet Guérin. On murmure aussi que les travaux préparatoires à la grande rocade qui contournera Royan, attribués à un cabinet de géomètre-expert de la ville, ont été en réalité effectués par du personnel de M. Tétard. *« Le maire de Saint-Malo a été condamné à six mois de prison pour beaucoup moins »*, dit-on.

Comme s'il avait mis longtemps à se laisser convaincre, M. de Lipkowski a finalement retiré, samedi 3 mars, sa délégation de président du Sivom à M. Tétard. *« J'ai attendu un an pour le faire. On ne peut m'accuser de poursuivre une vengeance, mais qu'on ne dise pas que j'ai eu envie de redevenir maire de Royan. Dieu m'en préserve. »*

Dimanche matin, M. Tétard a effectué une promenade à vélo pour garder la forme. M. de Lipkowski a assisté à la bénédiction de la cloche restaurée de son village de Breuillet. C'est la morte saison à Royan. On a le temps de parler après l'apéritif : *« Cette histoire, je vais vous dire, c'est Gousseau et la politique. Le premier nous a traumatisés. La seconde nous a poussés à faire comme à Paris. »*

PIERRE CHERRUAU.

Double action en justice contre le projet d'aménagement de la pointe du Chay

La pointe du Chay, où se dressent les dernières falaises calcaires de la Charente-Maritime, un fort datant de Vauban et des blocs de béton de la dernière guerre, ne saurait mériter d'autre appellation que celle de terrain vague si elle n'était située en plein Royan, si elle ne constituait un charmant lieu de promenade et si les vents d'ouest n'y faisaient régulièrement le ménage.

Entre les buissons de tamaris, la vue est imprenable sur l'embouchure de la Gironde, la pointe de Grave, le Verdon et le phare de Cordouan.

Terrain militaire, la pointe du Chay avait été rachetée en avril 1968 à la marine nationale par la municipalité de Royan alors dirigée par M. Jean de Lipkowski (R.P.R.). Les premiers projets, pour ces 5 hectares, étaient grandioses : d'abord un hôtel de luxe, puis un ensemble immobilier de deux cent vingt logements, puis un autre ensemble de cent vingt logements accompagné d'un hôtel. Maintenant que ces projets ont été repoussés, tout le monde s'accorde à dire qu'ils constituaient *« une abomination »*.

Ils ont provoqué en tout cas la naissance d'une association de défense du quartier du Chay. Sous sa pression, la municipalité de Royan a opté pour un projet plus modeste : un hôtel de soixante-dix-sept chambres et deux immeubles collectifs de vingt-deux et trente-huit appartements.

Pour la municipalité, ce projet a une double justification. Les 8 hectares d'un tennis voisin de la pointe du Chay sont à vendre. La municipalité souhaite les acheter et, pour obtenir les sommes nécessaires, doit vendre les terrains de la marine à un promoteur, qui a d'ailleurs déjà versé à la mairie 960 000 F. D'autre part, on avait, bien sûr, songé d'abord à créer sur les terrains de la marine un jardin en bord de mer, chose fort utile en plein centre ville. Mais, selon M. Guy Tétard, l'entretien des lieux aurait été très coûteux car la pointe est battue des vents. D'où le choix d'une urbanisation légère qui ne coûtera rien à la commune.

Les oppositions ne manquent pas : celle du comité, qui se défend de vouloir privilégier son intérêt particulier face à l'intérêt général. *« Ce qu'on trouve drôle*, remarque M. Cornet, un retraité de l'avenue du Fort, *c'est que le président de la République ait dit qu'il ne fallait plus construire à moins de 200 mètres de la mer. Là, c'est sur la mer, ou presque. »*

Autre contestation : celle des hôteliers de Royan, qui mettent en doute l'opportunité d'un tel investissement au moment où leur industrie traverse de sérieuses difficultés. Pour remplacer les promoteurs privés, peu intéressés par l'hôtel, M. Tétard a imaginé de créer une société d'économie mixte. Celle-ci détiendrait 75 % du capital social de l'établissement et ferait appel à Novotel pour obtenir son enseigne avec trois étoiles, son personnel et son expérience. En échange, la société rétrocéderait à à Novotel 5 % sur le chiffre d'affaires. Dans l'hypothèse d'un échec commercial, M. Tétard s'est réservé la possibilité de transformer en appartements les soixante-dix-sept chambres de l'hôtel. Le conseil municipal a accepté cette proposition, mais projet comme le montage financier soulèvent bien des critiques. Nul ne sait s'ils seront acceptés par le préfet.

Le projet — un hôtel et soixante logements — constitue un moyen terme qui a été jugé acceptable par une grande partie des Royannais. Même le puissant comité de défense des sites, l'organisation écologique la plus influente de la région, a donné son accord. Il a cependant émis des réserves sur la hauteur des immeubles et a exprimé son inquiétude quant à la qualité architecturale des réalisations de la chaîne Novotel.

Pour l'instant, sur la pointe du Chay, on n'aperçoit que le futur appartement témoin, bloc de béton grisé posé comme un blockhaus, et quelques traces de terrassement. Les travaux sont bloqués par une double action en justice entamée par le comité de défense devant le tribunal administratif, puis le Conseil d'État, sur la validité du nouveau POS de Royan. La première instance lui a donné tort. Sont également contestés les deux permis de construire, mais, sur ce point, le tribunal administratif ne s'est pas encore prononcé. — P. C.

Faits et jugements

Un notaire destitué dans le Rhône.

Le tribunal de grande instance de Villefranche-sur-Saône (Rhône), statuant disciplinairement, a ordonné, vendredi 2 mars, la destitution, pour fautes professionnelles graves, de Mᵉ Marcel Fière, cinquante-cinq ans, notaire à Anse (Rhône). La chambre des notaires du Rhône avait constaté, en 1978, que des irrégularités avaient été commises dans la comptabilité de l'étude de Mᵉ Fière, qui exerçait à Anse depuis février 1952. Elle a notamment relevé un déficit de caisse d'environ 100.000 F.

Le président de la chambre a alors demandé la mise en suppléance de l'étude. Un notaire de Lyon a été ainsi désigné comme suppléant par un jugement du 4 juillet 1978, renouvelé le 29 décembre de la même année. Au cours de cette période, le déficit de l'étude a été comblé. Néanmoins, Mᵉ Fière a continué à traiter certaines affaires, à l'insu de son suppléant. Un notaire d'Anse, Mᵉ Guibard, a été désigné par le tribunal pour assurer l'administration de l'étude.

● *Hocine Berbar*, vingt-neuf ans, sans profession, a été inculpé samedi 3 mars d'homicide volontaire et écroué par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, après le meurtre de M. Georges Prevot, le 21 février, 75, rue de Montreuil à Paris. Il a aussi reconnu avoir tenté d'étrangler son amie, Claudine Mascaro (*le Monde*, daté 4-5 mars).

● *« Mineurs en lutte » et contrôle judiciaire.* — Tandis que les mineurs en lutte continuent d'organiser des réunions, cherchant à *« informer sur la lutte et à obtenir le soutien d'autres mineurs, dans les lycées par exemple »*, les membres du collectif Sept plus, inculpés de détournement de mineurs (*le Monde* du 22 février) protestent contre les mesures de contrôle judiciaire qui leur ont été imposées. *« En nous imposant ce contrôle judiciaire*, écrit le collectif Sept plus, *nous obligeant en particulier à nous abstenir de recevoir ou rencontrer quelque mineur que ce soit, le pouvoir tente de casser le mouvement »*.

Les administrateurs du Palais de la Méditerranée condamnés à combler le passif du casino.

Le tribunal de commerce de Nice a condamné, vendredi 2 mars, Mme Renée Le Roux, ancien P.-D. G. du Palais de la Méditerranée, et les autres administrateurs à combler solidairement le passif du casino, fixé provisoirement à 9 millions de francs par le syndic. Le tribunal de commerce se prononcera en outre le 12 octobre prochain sur le montant définitif des sommations à payer à la suite de sa décision, prise également le 2 mars, de surseoir à statuer sur la question de la gestion de fait de M. Jean-Dominique Fratoni. A l'audience du 29 novembre dernier, le P.-D. G. du casino Ruhl, de Nice, avait nié ce rôle d'administrateur, déclarant n'avoir été que conseiller technique appointé à 2 500 francs par mois. Concernant d'autre part la demande de dommages-intérêts de 100 000 F déposée par M. Maurice Guérin contre le syndic, Mᵉ Jean-Claude Roaldès, pour diffamation sur une question de faux bilans, le tribunal de commerce a débouté le demandeur.

Condamné à verser, avec une de ses filles Mme Patricia Blot, 5 millions 850 000 francs sur les 9 millions à combler, Mme Renée Le Roux a décidé de faire appel du jugement.

● *Nominations à la Cour de cassation.* — Par décret paru au *Journal officiel* du 3 mars, sont nommés conseillers à la Cour de cassation : MM. Raoul Dragon, premier président de la cour d'appel de Bordeaux, en remplacement de M. Bonnefoy, admis à la retraite ; Henri Angevin, procureur général près la cour d'appel de Fort-de-France, en remplacement de M. Eeyris, admis à la retraite ; André Géraud, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Guimbellot, admis à la retraite. M. François Cachelot, premier substitut du procureur de la République au tribunal de grande instance de Pontoise, est nommé conseiller référendaire à la Cour de cassation (second grade, second groupe), en remplacement de Mlle Fossereau, nommée conseiller référendaire à la Cour de cassation (premier grade, second groupe).

DÉFENSE

620 millions de francs pour le développement d'un missile américain destiné à l'Europe

Le ministère américain de la défense vient d'autoriser la société américaine Martin Marietta à commencer l'étude d'un missile, du modèle Pershing-2, qui pourrait renforcer l'arsenal, en Europe, des armes nucléaires dites du théâtre des opérations.

Il s'agit d'un missile susceptible de contrecarrer la menace que représente le déploiement, par les Soviétiques, du missile mobile SS-20 à moyenne portée dont probablement une centaine d'exemplaires sont déjà en service opérationnel pour neutraliser, éventuellement, des cibles européennes de l'OTAN.

Le SS-20 est un missile balistique (3 500 à 5 000 kilomètres de portée), monté sur un tracteur érecteur et équipé de trois ogives nucléaires indépendantes.

Dans les années 60, les forces américaines en Europe ont disposé de missiles Thor et Jupiter à moyenne portée stationnés, principalement, en Italie, en Turquie et en Grande-Bretagne. Ces armements ont été retirés au fur et à mesure que les sous-marins Polaris et les missiles intercontinentaux Minuteman augmentaient en nombre dans la panoplie de dissuasion américaine.

A ce jour, avec leurs missiles tactiques Lance ou Pershing-1 et leurs bombardiers nucléaires FB-111 basés, éventuellemnt, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, les Etats-Unis ne disposent pas d'armes nucléaires en mesure, véritablement, d'avoir des effets stratégiques directs en Union soviétique.

C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis, compte tenu de l'introduction du missile SS-20 et du bombardier Backfire dans la panoplie soviétique destinée au théâtre des opérations en Europe, ont imaginé de concevoir un missile nucléaire balistique à moyenne portée qui serait la réplique à la menace soviétique depuis le sol de leurs alliés européens.

Dans le budget du Pentagone proposé pour l'année 1979-1980, il est prévu de consacrer 145 millions de dollars (environ 620 millions de francs) au développement, par Martin Marietta, du missile Pershing-2.

Selon ce qu'on sait déjà, le Pershing-2 aurait une portée de l'ordre de 1 800 kilomètres (au lieu de 750 pour sa version actuelle), et il serait monté sur une double rampe mobile de lancement dont le chargement et le déchargement serait rapide.

L'administration américaine presse actuellement ses alliés européens d'approuver ce programme dans le but d'obtenir ultérieurement le stationnement de cette arme — dotée d'une tête nucléaire à neutrons ou d'une charge nucléaire plus classique — en Europe occidentale.

Récemment, les pays de l'OTAN ont été informés par les Etats-Unis de leur désir d'en commencer sous peu le développement. L'opposition de certains gouvernements européens, notamment à Bonn, tient au fait que les dirigeants concernés souhaiteraient que les Pershing-2 ne puissent être basés sur leur territoire, à moins que tous les autres Etats alliés n'en acceptent également le déploiement.

UN COLLOQUE DES CADRES DE RÉSERVE RÉPUBLICAINS SUR L'EUROPE ET L'ARMÉE FRANÇAISE

La maîtrise de l'appareil de défense échappe-t-elle à la nation française ? Tel a été le thème d'un colloque organisé, le samedi 3 mars, au Sénat par les fédérations des officiers et sous-officiers de réserve républicains (FORR-FSORR).

Analysant la situation actuelle de l'armée française — la professionnalisation croissante de certaines armes — et l'influence des armements sur la stratégie, des participants ont estimé que la France s'éloignait de plus en plus du système militaire nécessaire à l'exercice de la souveraineté nationale.

Evoquant la fabrication en coopération des matériels militaires, les animateurs de la FORR et de la FSORR se sont interrogés sur le point de savoir s'il existe une possibilité de concevoir systématiquement les armements majeurs en commun avec des pays ayant une stratégie militaire commune sans être conduit, du même coup, à adopter cette stratégie militaire commune.

Les participants au colloque ont souligné les « rsioues » d'une politique qui ne discernerait plus entre la souveraineté nationale et des perspectives européennes d'intégration. Comme l'avait déjà souligné le récent congrès national de la FORR et de la FSORR, *« une Europe de paix fondée sur l'entente et la libre coopération des peuples est un objectif vers lequel il convient de tendre. Mais le péril existe qu'en dévoyant cet idéal se développe une politique conduisant notre défense nationale à l'intégration dans un ensemble supranational »*...

★ FORR-FSORR, 10, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Le Danemark achèterait des avions français de patrouille maritime

De notre correspondante

Copenhague. — Un avion, de conception française, se trouve de nouveau en compétition avec un avion américain pour une commande de l'armée de l'air danoise. Celle-ci doit acquérir, en effet, très prochainement, trois appareils destinés à la surveillance des zones de pêche des îles Féroé et du Groenland.

Parmi les six modèles qui leur ont été présentés, ses experts en ont retenu deux : le Grumman Gulf Stream (Etats-Unis) et le Falcon Guardian fabriqué par Dassault-Breguet. Il semble que, cette fois, Dassault soit nettement mieux placé que lors de la compétition du fameux « marché du siècle » qui opposa, entre 1975 et 1977, le Mirage F-1 au F-16 américain.

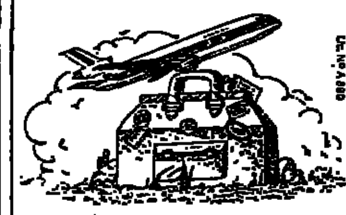
A qualité égale, le Falcon est d'abord d'un prix très inférieur à celui de son concurrent. D'autre part, Dassault promet à ses acheteurs éventuels des compensations industrielles d'au moins 50 % et serait, dit-on, prêt à aller jusqu'à 85 %. Enfin et surtout, la C.E.E. a accordé, en juillet dernier, au Danemark, une subvention de 70 millions de couronnes danoises (environ 56 millions de francs), pour l'aider à acheter des avions patrouilleurs pour les nouvelles zones de pêche de ses territoires d'outre-mer.

De ce fait, on ne voit guère pourquoi l'état-major danois opterait pour un avion américain. D'autant que lesdites zones de pêche font partie de l'ensemble de la zone maritime économique de la Communauté. La seule condition qui a été imposée aux Danois par Bruxelles pour l'utilisation de cette zone est de ne pas se servir des avions pour d'autres tâches que la surveillance des zones de pêche, c'est-à-dire de ne pas les employer à des fins militaires. — C.O.

ARMÉE

● *Deux militaires du 5e régiment d'infanterie* de Beynes (Yvelines), portés déserteurs depuis août 1978, ont été arrêtés le 1er mars à Lannion (Côtes-du-Nord). M. Jacques Foustoul, vingt et un ans, originaire de Landivisiau, a été écroué à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) et M. Bernard Martinez, vingt ans, sera renvoyé à son régiment.





ÉDUCATION

L'ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE POUR LA PROCHAINE RENTRÉE

LES RIGUEURS DU REDÉPLOIEMENT

Les manifestations se multiplient à travers la France contre d'éventuelles fermetures de classes, voire d'écoles, à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle carte scolaire.

Le 23 février, à Montpellier, plusieurs milliers d'enseignants, parents et élus locaux ont défilé dans les rues de la ville à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour dire « non au redéploiement, non au démantèlement de l'école ». Le 27 février, les élus communistes de la Seine-Saint-Denis ont appelé à une manifestation sur le même thème au rectorat de Créteil. Le 3 mars, la Fédération des parents d'élèves Cornec et le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) ont appelé « parents, enseignants, travailleurs » à manifester au rectorat de Versailles. Enfin, le S.N.I. prévoit pour le 14 mars un grand défilé dans Paris de la Bastille au Palais-Royal, au moment où devrait être connue la nouvelle carte.

L'approche des élections cantonales n'est certes pas étrangère à cette mobilisation. Mais la cause principale en est la fameuse « circulaire de rentrée » du 1er décembre 1978, qui fixe les modalités de la « carte scolaire » et des mouvements de personnels applicables dès septembre prochain dans le premier degré. Cette circulaire, incontestablement, « durcit » les conditions d'ouverture et de fermeture de classes, conformément à la politique gouvernementale de « redéploiement » des moyens existants. (« Le Monde » du 9 décembre 1978.)

Pour évaluer l'impact de ces dispositions et de leur application sur le terrain, nous avons choisi deux départements « tests » : la Seine-Saint-Denis et l'Hérault. Dans le premier cas, il s'agit d'un département très urbanisé, avec une banlieue ancienne « en perte de vitesse » et une banlieue nouvelle qui enregistre une certaine croissance démographique. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un département qui, dans les années 1962-1968, a été « ruban bleu de la croissance démographique », mais dont le développement est très déséquilibré entre, d'une part, la « montagne » au nord et le littoral au sud, et, d'autre part, l'ouest viticole (Béziers) et la région de Montpellier.

D'autre part, notre correspondant à Vesoul montre comment, en appliquant strictement le règlement, on peut fermer une classe même lorsque le nombre d'élèves augmente.

De la Seine-Saint-Denis à l'Hérault : le casse-tête de la « globalisation »

« C'est la première année qu'on nous menace de tant de fermetures », dit Mlle Yvette Vigne, institutrice et adjointe au maire — communiste — de Tremblay-lès-Gonesse, une commune de près de trente mille habitants, située en lisière de la Seine-Saint-Denis, près de l'aéroport de Roissy. L'an dernier, le rectorat avait voulu supprimer une classe au « vieux pays » — l'ancien village à dominante agricole — mais la population avait « résisté » et tout s'était arrangé avec un transfert. La commune avait finalement obtenu dix nouveaux postes d'instituteurs (cinq en primaire, quatre en maternelle et un pour le groupe d'aide psycho-pédagogique).

Retournement de situation cette année : alors que la municipalité réclame l'ouverture de six nouveaux postes en primaire et de trois en maternelle, le rectorat envisagerait de fermer quatre classes dans la zone pavillonnaire du Vert-Galant.

L'exemple de Tremblay-lès-Gonesse, qui est l'une des plus grandes communes en superficie de la Seine-Saint-Denis, résume bien les problèmes du redéploiement scolaire : à une extrémité, un bourg agricole, où l'on compte de moins en moins d'enfants dans les cours de ferme ; à l'autre extrémité, distante de 8 kilomètres, un « grand ensemble » avec une ribambelle d'enfants, dont un fort pourcentage d'immigrés qui ne cessent de déménager, et une banlieue pavillonnaire où prédominent les couples ayant élevé leurs enfants.

Ce déséquilibre se retrouve à l'échelle nationale et représente un véritable casse-tête pour l'administration chargée de répartir les effectifs et de suivre tant bien que mal l'évolution démographique. Mais le problème n'est pas nouveau, et il est même simplifié par les premiers effets de la baisse de la natalité.

Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la « globalisation » : on déroge, cette année, à la règle générale qui voulait que les effectifs soient recensés par école. Lorsque plusieurs écoles sont construites sur un terrain d'un seul tenant (« groupe scolaire ») ou sont « très voisines », les inspecteurs d'académie ont désormais le devoir d'additionner les effectifs et de diviser par le nombre de classes requis selon la « grille Guichard » (1). La circulaire précise en outre que les postes disponibles pour la rentrée 1979 *« seront d'abord constitués par ceux qui seront dégagés lors des opérations de carte scolaire (fermeture de classes) »*. Autrement dit, les inspecteurs d'académie devront d'abord compter sur leur propre « récupération » avant de réclamer des postes à l'administration centrale.

Ces mesures nouvelles sont accueillies avec philosophie par beaucoup de recteurs et inspecteurs d'académie. *« Si on avait appliqué la grille Guichard en 1975, on aurait dû fermer 195 classes* observe l'inspecteur d'académie de Seine-Saint-Denis, M. Counillon. *Naturellement, on ne l'a pas fait. On ne l'a jamais fait. La preuve, c'est que le solde des fermetures et des ouvertures a toujours été positif dans le département, alors que la population scolaire stagne. »*

Son collègue de l'Hérault, M. Yves Doumergue, regrette, pour sa part, qu'on ne « départementalise » pas les crédits. *« Nous sommes défavorisés par la régionalisation des enveloppes »*, explique-t-il en précisant que son département, seul de l'académie à connaître un léger accroissement de sa population scolaire, est *« pénalisé »* par les quatre autres (Pyrénées-Orientales, Aude, Gard et Lozère) Il n'en propose pas moins une *« application souple »* de la grille.

Un arrachement

A l'échelon des IDEN (inspecteurs départementaux de l'éducation nationale), beaucoup plus près du « terrain », les contraintes nouvelles sont plus mal accueillies. *« On a eu la mixité, et maintenant on a la globalisation ; c'est dur pour les écoles du pays »*, avoue un IDEN du Bitterrois, en poste depuis quinze ans.

Ne plus décompter séparément garçons et filles, en effet, fut déjà une première forme de « globalisation ». Les nouvelles méthodes de calcul d'effectifs apparaissent comme un « coup de grâce » pour beaucoup d'écoles de village.

« Si on applique la grille strictement, il faut que je rende vingt postes », constate tristement un inspecteur de Pézenas (Hérault). L'an dernier, il a fallu fermer une classe à Pézenas même, où les effectifs plafonnent à un peu plus de six cents élèves. *« On nous avait annoncé du monde avec la construction de nouveaux lotissements et la venue d'un détachement de C.R.S. pour l'autoroute. Mais cela n'a rien apporté. »* Il a fallu se résoudre à fermer l'école à classe unique de Roquessels, qui n'avait plus que deux élèves en primaire et deux en maternelle. *« Une fermeture, c'est toujours un arrachement. »*

M. Doumergue se défend de « tuer » les villages, comme l'en accusent certains. *« Un village où il n'y a plus que deux ou trois enfants à l'école est déjà un village mort*, dit-il. *Nous n'y sommes pour rien. »* L'administration, selon lui, sait se montrer humaine. Ainsi, à l'école des Ménestrels, dans le quartier très populaire de la Paillade, dans la banlieue de Montpellier, on a renoncé à fermer une classe pour ne pas aggraver le handicap des élèves défavorisés (les immigrés non francophones y sont nombreux).

A Loupian, au bord de l'étang de Thau, où des lotissements annoncés depuis plusieurs années n'ont toujours pas vu le jour, l'école n'a que quatre-vingts élèves pour quatre classes. On a renoncé au couperet administratif parce que *« vingt-huit élèves dans une classe à trois niveaux, ç'aurait été trop »*.

A Florensac, en plein vignoble, la neuvième classe de l'école a été sauvée par... ses bâtiments neufs. Il a paru, à la réflexion, que, dans une région durement touchée par la crise viticole, on ne pouvait pas aggraver la situation en pénalisant l'école.

Pour quelques cas d'indulgence, cependant, combien de mises à mort ? Partout, les syndicats annoncent des « fermetures en masse » : plus de 200 dans l'Isère ou le Val-de-Marne ; 172 en Seine-Saint-Denis ; 166 dans les Yvelines ; 154 dans l'Essonne ; 120 dans l'Aveyron... Ils oublient généralement de parler des ouvertures, car *« les fermetures sont sûres, tandis que les promesses d'ouverture ne le sont pas »*. C'est souvent vrai : ainsi, en Seine-Saint-Denis, il était prévu d'ouvrir 110 classes en mars 1978, et il n'y en eut que 68 à la rentrée. Cette année, l'inspection académique prévoit 101 fermetures et 102 ouvertures. *« Le solde ne sera peut-être pas positif »*, reconnaît M. Counillon. Ce sera la première fois depuis des années.

Dans l'Hérault, on prévoit quarante-cinq fermetures et soixante-cinq ouvertures, soit un gain d'une vingtaine de postes. *« On fermerait quatre-vingt-dix-huit classes en appliquant strictement la globalisation et la grille Guichard »*, remarque M. Doumergue, qui ajoute que le département garde, encore cette année, vingt écoles à classe unique en dessous de neuf élèves, dont huit de moins de cinq élèves.

En Seine-Saint-Denis, les fermetures correspondent également à des baisses démographiques. Seule la région de Noisy-le-Grand progresse notablement avec l'implantation de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. *« Nous n'avons pas de problème ici*, dit l'IDEN de Noisy-le-Grand, M. André Jacquet, *mais nous sommes l'exception. »*

A Saint-Ouen, commune enclavée entre Paris et le département des Hauts-de-Seine, on n'ose même pas donner les chiffres. La municipalité a trop peur qu'on lui enlève ce qu'elle a encore...

En attendant la répartition définitive des postes — qui ne sera connue que dans quelques jours — on peut, sans risque d'erreur, prévoir une application plus rigoureuse de la carte scolaire, c'est-à-dire une redistribution plus poussée des postes à la prochaine rentrée. Cette rigueur s'explique par deux raisons contraignantes : la pause démographique d'une part, surtout nette au niveau de la maternelle, et la crise économique d'autre part, qui amène le gouvernement à redéployer ses moyens au lieu de les accroître.

Mais si cette rigueur peut s'expliquer, économiquement ou administrativement, elle n'en reste pas moins douloureuse sur le plan humain. Lorsqu'un village meurt par exode rural et asphyxie économique, il se raccroche à ce qu'il a encore : un bureau de poste, une ligne de chemin de fer... ou une école. Lorsqu'une banlieue surpeuplée vieillit, chaque enfant devient si précieux que rien n'est trop beau pour le retenir. Lorsqu'un département est constamment bouleversé par des migrations de population, il s'efforce de faire en sorte que l'école n'en pâtisse pas, et même qu'elle obtienne, par compensation, quelque faveur, par exemple un meilleur taux d'encadrement.

Les nouveaux gestionnaires du ministère de l'éducation, avides de rentabilité, ont décidé de reprendre les choses en main. Ce n'est certainement par *« la mort de l'école publique »*, ni même son démantèlement, mais c'est la fin du « laxisme », et donc d'une certaine bienveillance envers « dame l'école ».

ROGER CANS.

(1) La « note de service » du 15 avril 1970, dite « grille Guichard », fixe les normes d'ouverture et de fermeture de classes dans les écoles maternelles et primaires. Or l'écart est important entre le seuil de fermeture et celui d'ouverture. Par exemple, dans une école comprenant cinq classes, on « doit » en fermer une lorsque l'effectif tombe en dessous de cent seize élèves. On « peut » en rouvrir une lorsqu'il remonte à cent soixante-cinq élèves au moins.

M. JACQUES GOUDET PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ LYON-III

M. Jacques Goudet a été élu le jeudi 1er mars président de l'université Lyon-III par 23 voix sur 43 bulletins. Il succède à M. Henri Roland dont le mandat était arrivé à expiration. M. Goudet était premier vice-président de Lyon-III depuis le 1er mars 1974.

[Titulaire des chaires d'italien et de roumain à la faculté des langues de Lyon depuis 1952, M. Jacques Goude a fait ses études littéraires à Grenoble où il est né en 1927. Reçu premier au concours d'agrégation d'italien à l'âge de vingt et un ans, il a été chargé de cours puis assistant à la faculté des lettres de Dijon de 1949 à 1951. Sa thèse qu'il a soutenue en 1961 portait sur le thème *« Catholicisme et poésie dans le roman de Manzoni* De Promessi Esposi ». Il a publié en 1969 *Dante et politique* et, en 1976, *D'Annunzio Romanziere.*] — *(Corr.)*

● *Le Comité national de l'enseignement catholique*, dans une lettre ouverte au premier ministre et aux ministres de l'éducation et du budget, constate que le décret sur la retraite des enseignants des établissements privés sous contrat est toujours bloqué malgré la disposition de la loi du 25 novembre 1977 qui prévoyait sa parution au plus tard à la fin de l'année 1978.

LES JEUNES SOCIALISTES VEULENT « RIDICULISER » LES CONSEILS DE CLASSE

Les dirigeants du Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) ont rendu compte au cours d'une conférence de presse de la « rencontre nationale » qu'ils ont organisée samedi 24 février. Il ressort des différents forums que *« les conséquences de la crise commune à l'ensemble de la population, correspondent et sont vécues chez les jeunes avec une spécificité accrue »*. Selon le M.J.S. *« le parti socialiste doit prendre en compte plus que jamais la nécessité de construire un grand M.J.S. répondant aux aspirations et aux problèmes spécifiques de la jeunesse. Celui-ci devra être doté d'autres moyens. Il faudra modifier le fonctionnement du M.J.S. dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une meilleure démocratie. Il sera notamment souhaitable que la convention extraordinaire du P.S. sur la jeunesse prévoit l'élection des responsables à tous les niveaux en maintenant pour le M.J.S. une ligne politique conforme à celle du parti. »*

En ce qui concerne les conseils de classe, le Mouvement de la jeunesse socialiste estime qu'*« il s'agit d'une caricature de démocratie »* et propose une transformation de l'institution par une plus grande participation des élèves, une réforme des conseils d'orientation. Le M.J.S. préconise *« la ridiculisation de l'institution »*, indiquant que *« des militants lycéens socialistes ont mis au point un micro-émetteur totalement artisanal capable de transtransmettre en direct et sur modulation de fréquence les conseils de classe »*.

A Saint-Sauveur (Haute-Saône)

Les effectifs augmentent mais les classes diminuent

De notre correspondant

Vesoul. — A Saint-Sauveur, commune de 2 100 habitants, où est installée la base aérienne dite de Luxeuil-les-Bains, une classe de perfectionnement avait été créée en 1972, puis fermée à la rentrée 1976 bien qu'elle ait, selon le maire, donné entière satisfaction. Deux ans plus tard, en septembre 1978, alors que cent soixante-huit élèves s'inscrivaient à la rentrée, une nouvelle classe s'ouvrait, portant le nombre de classes à huit. Et voilà que l'administration vient de faire décider par le comité technique paritaire départemental la fermeture, dès la prochaine rentrée, de ladite classe de l'école mixte, alors que cette fois cent quatre-vingt-sept élèves sont attendus.

Les représentants du personnel, qui siègent aux côtés des inspecteurs départementaux de l'éducation nationale (IDEN), transformés, selon eux, en *« contrôleurs d'effectifs »*, assurent n'avoir pu empêcher cette *« régression, véritable défi aux parents, aux enseignants, aux élus locaux »*.

Pourtant, la municipalité de Saint-Sauveur ne manque pas d'arguments pour son école communale. Depuis 1974 l'effectif scolaire était plutôt stable. Mieux : la rentrée prochaine, avec l'occupation avant la fin de l'année d'un lotissement communal de trente-quatre maisons, enregistrera une progression de dix-neuf élèves.

Le « comité de la hache »

« Au fond, estime le maire, M. Marc Roussel, *une catégorie bien précise de nos enfants qui devrait être soutenue est victime de tous ces bouleversements : enfants retardés, enfants d'immigrés. Actuellement ces enfants ayant deux ans de retard, en difficulté dans les classes primaires, ne peuvent prétendre à un enseignement spécialisé. De ce fait, ils sont contraints à rester à l'école primaire jusqu'à quatorze ans et parfois plus alors qu'un enseignement de soutien et d'adaptation leur serait plus profitable. »*

M. Roussel est amer : *« Le « comité de la hache » a frappé ! On ferme plutôt ici, en campagne ; on ouvre plutôt là, dans les villes... »*

Au siège du syndicat des instituteurs à Vesoul on se défend d'avoir joué, au comité technique départemental, les citadins contre les ruraux. C'est le règlement qui veut que pour garder ses huit classes le groupe scolaire de Saint-Sauveur aurait dû garantir cent quatre-vingt-seize élèves et non cent quatre-vingt-sept. Il en manquait neuf...

M. Tripogney, secrétaire départemental du syndicat, lui aussi est amer : *« Jusqu'alors chaque circulaire de rentrée définissait des critères d'amélioration de service. Cette année, pour 1979, rien. Seules quelques formules vagues qui permettent toutes les dérobades. Il s'agit — politique délibérée d'asphyxie de l'école publique — de fermer le maximum de classes. »*

ANDRÉ VIVIAN.

● *« La formation continue est un droit des enseignants*, rappelle la conférence des présidents d'associations de spécialistes. *Elle est une nécessité permettant de garantir, dans l'intérêt des élèves, un enseignement de qualité. »* La conférence, qui regroupe les enseignants de seize disciplines du second degré, ajoute que cette formation ne peut se faire sans décharges de service ou congés. Aussi *« dénonce-t-elle »* la décision du ministère de l'éducation de supprimer de telles décharges aux stagiaires des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), mesure qui *« fait disparaître l'une des rares structures qui réponde aux besoins des enseignants et à l'intérêt des élèves »*.

● *Pétition pour l'école Decroly.* — Les parents, enseignants et amis de l'école Decroly multiplient les démarches pour sauver cette école-pilote, unique en France, et dont la fermeture a été annoncée pour la fin de l'année scolaire (*le Monde* du 30 janvier). Une lettre ouverte a été adressée au président de la République par le Comité national Decroly et une pétition circule en faveur de l'école. Mmes Françoise Dolto, Maud Mannoni, et les docteurs Minkowski et Olievenstein, figurent parmi les premiers signataires.

Dans le second degré aussi

La « normalisation » d'Al Sol

Le redéploiement n'affecte pas seulement l'enseignement primaire. On en sait quelque chose à Perpignan où, depuis le début de l'année civile, les manifestations succèdent aux grèves, et les défilés aux envois de délégations, pour le maintien du lycée technique Al Sol.

Il ne s'agit pas cette fois des effets pernicieux de la grille Guichard ni de la circulaire de rentrée, mais d'une politique de « globalisation » et de redéploiement qui remonte à 1972, date à laquelle la carte scolaire prévoyait le transfert des sections d'enseignement long (type lycée) dans deux autres lycées de la ville, pour ne laisser sur place que les sections d'enseignement court (type lycée d'enseignement professionnel, LEP, ex-CET).

Le projet, réactivé en 1977, est abandonné la veille des élections législatives de mars 1978. A la dernière rentrée, cependant, quatre classes de seconde AB (littéraire et économique) sont supprimées à Al Sol et cinq autres créées aux lycées Arago et Jean-Lurçat. Parallèlement, deux sections du LEP du Moulin-à-Vent (formation d'agents administratifs) sont installées à Al Sol.

Enseignants, parents et élus protestent contre cette mesure qui supprime à terme « le seul lycée implanté au nord de la ville », *de l'autre côté de la Têt. La municipalité soutient le mouvement pour garder ses quatre lycées. Les syndicats (ceux de gauche, mais aussi les modérés) partent à la* « défense de l'enseignement technique », *Al Sol étant considéré comme un bastion de cet enseignement si souvent décrié.*

Le « pétassage »

« C'est Clochemerle », *dit-on à l'inspection académique, en ironisant sur ces enseignants qui ne veulent pas franchir la Têt. Et l'on fait valoir que les sections longues d'Al Sol seront bien plus à l'aise à Arago et à Lurçat, tout en permettant la création de nouvelles sections courtes à Al Sol.* « Si on les laisse opérer le transfert, *disent les syndicats*, jamais le rectorat ne créera les deux LEP qui sont prévus à la carte scolaire. »

A Montpellier, le nouveau recteur, M. Jacques Fárran, se déclare gêné : « Catalan moi-même, je ne veux certainement pas brimer les Perpignanais. Mais il ne faut pas qu'ils me coupent l'herbe sous le pied en refusant le transfert. On ne m'accordera un nouveau LEP que lorsque les autres lycées seront pleins. »

Catalan lui aussi, l'inspecteur d'académie de Montpellier ne peut s'empêcher de faire des comparaisons : « Quatre lycées à Perpignan pour une ville de 110 000 habitants, c'est beaucoup si l'on compare à Montpellier (200 000 habitants) ou Nîmes (130 000 habitants), qui ne sont pas mieux équipées. Un cinquième lycée à Montpellier me semble plus urgent que le maintien d'Al Sol. »

A Perpignan, on ne l'entend pas de cette oreille. « C'est Montpellier qui gratte tout », *dit-on couramment.* « Tout ça, c'est du « pétassage », comme on dit chez moi à Toulouse », *explique Mme Jacqueline Rodier, professeur d'anglais à Al Sol depuis 1956 et membre actif du Syndicat national des enseignements de second degré. Par* « pétassage », *Mme Rodier entend des économies de bouts de chandelle.* « Plutôt que de nous entasser tous à Arago et Lurçat, ils feraient mieux de transformer Al Sol en lycée polyvalent. Nous avons déjà le bac B (économique et social), pourquoi pas les autres ? » *Propos d'enseignant irresponsable, répliquent les gestionnaires.* « Al Sol a été conçu comme centre d'apprentissage après la guerre, pas comme lycée. Les sections longues y sont en « squatters ». C'est donc un retour à la normale que nous proposons. » *C'est justement cette* « normalisation » *que refusent les enseignants d'Al Sol.* — R. C.

هكذا من الأصل

SCIENCES

LANCÉE IL Y A DIX-HUIT MOIS

La sonde Voyager-1 va survoler Jupiter

En orbite depuis le 5 septembre 1977, la sonde Voyager-1 approche de la planète Jupiter. Lundi 5 mars à 13 h. 04 (heure française) elle *n'en sera qu'à 278 000 kilomètres* — mais à 684 millions de kilomètres de la Terre. Trois heures plus tard, Voyager-1 *passera* à 20 500 kilomètres de Io, l'un des *quatre* satellites majeurs de Jupiter, découverts par Galilée en 1610. Les trois autres satellites galiléens (Europe, Ganymède et Callisto) seront aussi observés, mais de plus loin, dans les heures qui suivront, comme l'aura été un peu avant le minuscule satellite Amalthée, le plus proche de la planète.

En fait, l'étude par Voyager-1 de Jupiter et de ses satellites a commencé il y a deux mois, avec la prise de premiers clichés. La distance dépassait alors 50 millions de kilomètres, mais la très bonne *qualité de ces photographies a déjà* permis, suivant le mot d'un responsable, *« d'envoyer en enfer pratiquement tous les modèles de l'atmosphère jupitérienne »*. Les mesures scientifiques ont commencé le 26 février, et vont se poursuivre jusqu'à la fin mars. Puis Voyager-1 sera mis en sommeil jusqu'à son passage près de Saturne, en novembre 1980. Mais dès juillet prochain, les observations actuelles pourront être *confirmées* par l'autre *sonde, Voyager-2,* qui atteindra à son tour les parages de Jupiter.

C'est sans doute l'observation des quatre satellites galiléens qui devrait apporter le plus de révélations. A bien des égards, l'énorme boule de gaz partiellement liquéfié qu'est *Jupiter ressemble à une étoile* — étoile avortée ou peut-être étoile en *formation* — et les satellites représentent en miniature le système solaire. Ganymède est d'ailleurs plus gros que la planète Mercure, et Europe, le plus petit des quatre, a presque la taille de la Lune. On supposait autrefois qu'il s'agissait de blocs rocheux analogues à la Lune ou à Mercure. Les observations de ces dernières années, en particulier celles faites par les sondes *Pioneer-10* et *Pioneer-11* ont indiqué que si Io et Europe sont essentiellement rocheux, Ganymède et Callisto sont moins denses et pourraient être surtout composés de glace.

Voyager-1 va pratiquement frôler Io : ce satellite a la particularité de posséder une atmosphère, très ténue mais mesurable. Comme il est proche de Jupiter, et bien à l'intérieur de la magnétosphère jovienne — la région de l'espace où le champ magnétique de Jupiter emprisonne toutes sortes de particules et d'ions — l'interaction de cet atmosphère et des particules de la magnétosphère crée des phénomènes étranges, encore bien obscurs, et sur lesquels on espère en savoir beaucoup plus dans quelques jours. — M. A.

AÉRONAUTIQUE

L'INDUSTRIE FRANÇAISE A REÇU POUR 17 154 MILLIONS DE FRANCS DE COMMANDES ÉTRANGÈRES EN 1978

Les commandes enregistrées de l'étranger, en 1978, par l'industrie aéronautique française s'élèvent à un total de 17 154 millions de francs (hors taxes), au lieu de 23 380 millions en 1977 et 9 710 millions de francs en 1976.

Au début de cette année (*le Monde* du 18 janvier), le président du groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), M. René Ravaud, avait indiqué qu'en première approximation les commandes à l'exportation pour 1978 devaient être de 15 400 millions de francs. Depuis, cette première estimation a été révisée en hausse.

Par groupe d'activités, cette exportation se répartit ainsi : 9 892 millions pour les cellules et avions complets (Airbus, Mirage, Alpha-Jet et Falcon) ; 2 162 millions pour les missiles tactiques ; 1 964 millions pour les moteurs ; 1 690 millions pour les équipements électroniques, et 1 446 millions pour les hélicoptères.

Les activités d'exportation représentent dans l'industrie aéronautique française une part prépondérante du chiffre d'affaires. Ainsi, on estime que 64,5 % des Mirage-III et 58 % des Mirage F-1 ont été exportés à ce jour ; 75 % des hélicoptères Gazelle et 97 % des hélicoptères Ecureuil ; 92 % des avions d'affaires Mystère ou Falcon-20 ; 100 % des missiles Otomat et des bombes Durandal de Matra.

BRITISH AIRWAYS COMMANDE DIX-NEUF AVIONS BOEING-757

La compagnie aérienne British Airways a conclu, vendredi 2 mars à Londres, un contrat de 300 millions de livres (environ 2 550 millions de francs) avec la société américaine Boeing pour l'achat de dix-neuf court-courriers biréacteurs Boeing-757, livrables à compter de l'été de 1983. C'est la commande la plus importante jamais signée par une compagnie aérienne britannique.

Selon les aménagements intérieurs retenus par British Airways, les Boeing-757 pourront transporter 12 passagers en première classe et 174 en touriste, ou 192 passagers en classe unique sur les liaisons entre le Royaume-Uni et l'Europe (la plus longue distance prévue étant Londres-Athènes, soit 2 640 kilomètres).

Le Boeing-757 sera équipé de deux réacteurs Rolls-Royce. La compagnie aérienne britannique avait annoncé, à l'automne dernier, sa décision d'adopter cet appareil américain de préférence à l'Airbus européen, à la fabrication duquel le constructeur nationalisé British Aerospace participe, officiellement, depuis janvier 1979.

De son côté, la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines, qui exploite des Airbus, a pris vingt-quatre Boeing-757 en option, et elle doit en confirmer la commande dans quelques jours.

● *Le département d'Etat américain* a approuvé vendredi 2 mars la vente de trois Boeing-747 et de deux Boeing-727 à la Libye. En revanche, il a refusé la vente au même pays de deux Lockheed L-100, version civile du C-130, Hercule *américain, qui* est un avion militaire. — *(A.F.P.)*

● *Francfort-Pékin par la voie des airs.* — La compagnie chinoise *CAAC* desservira l'aéroport de Francfort, deux fois par semaine, avec Boeing 707, à partir du 1er avril prochain. De son côté, la compagnie ouest-allemande *Lufthansa* prévoit l'établissement d'un vol sur Pékin, à partir du mois d'octobre prochain. — (A.F.P.).

● *Marseille-Marignane à la première place.* — L'aéroport de Marseille-Marignane a traité, en 1978, 3 317 000 passagers et 28 000 tonnes de fret. Avec une progression de près de 6 %, il conserve sa première position parmi les aéroports de province pour le trafic des passagers.

LE FESTIVAL DU SON

Le premier Festival du son s'est tenu il y a vingt ans au palais d'Orsay. Commençait ainsi une promotion de la haute fidélité qui s'est régulièrement continuée au cours de deux décennies. A l'époque des débuts, si les électrophones étaient déjà très courants, les « chaînes » étaient rares ; raccorder une platine tourne-disque, un préamplificateur, un amplificateur et un haut-parleur demandait un certain sens du bricolage ; faute d'une normalisation des fiches et prises, il fallait souvent jouer du fer à souder. Les mordus de la hi-fi formaient une étroite secte. La stéréophonie était encore un rêve d'ingénieur.

Maintenant, celui qui prononce le mot d'électrophone, fût-ce dans une « grande surface », passe pour légèrement attardé. On ne propose plus que des chaînes — plus ou moins intégrées — et à en croire les vendeurs, elles sont toutes de haute fidélité, du moins le seraient-elles si n'étaient apparues ces dernières années des normes, trop peu sévères aux yeux de certains, mais qui garantissent une qualité de reproduction à laquelle bien peu des matériels exposés il y a vingt ans auraient pu prétendre.

Les progrès de la technique ont rendu facile ce qui était autrefois prouesse ; il se pourrait aussi qu'à l'usage l'oreille soit devenue plus exigeante : quand France-Musique diffuse un disque « historique », bien des auditeurs jugent que le génie de Toscanini ou de Cortot ne compense pas la platitude du son et les chuintements qui l'accompagnent. Aussi n'est-il guère étonnant que sur les sept cent quatre-vingt-cinq mille chaînes électro-acoustiques vendues en 1978 sur le marché français, 68 % soient classées matériel de haute fidélité — la proportion n'était que de 63 % l'année précédente. Pour replacer cette proportion dans son contexte, il faut rappeler que, même si le mot

Haute fidélité et acoustique : les acrobaties

Enregistré dans une salle de concerts ou une église, un disque est écouté dans un salon ou une chambre à coucher. Deux milieux acoustiques aussi différents posent de sérieux problèmes à la prise de son.

La reproduction musicale dite « à haute fidélité » fait l'objet de réalisations électroniques et électromécaniques de complexité croissante ; depuis bien des années, elle mobilise l'attention du public et des spécialistes sur les problèmes techniques touchant les supports et les transducteurs de l'information. Quant aux conditions acoustiques dans lesquelles les messages sonores ont à se manifester, elles sont restées très longtemps méconnues ou sous-estimées des auditeurs eux-mêmes. Or, il semble qu'enfin commence à se dessiner une prise de conscience de ces deux composantes fondamentales de la reproduction sonore que sont les caractéristiques acoustiques de la prise de son et celles de la restitution musicale qui fera l'objet d'un second article.

Dans son principe, la chaîne de reproduction des sons ne fait pas apparaître en clair la donnée proprement acoustique. Un microphone capte les sons émis par une source; après transformation et fixation de l'information sur un support (disque, bande magnétique) ou transmission par voie hertzienne, on procède symétriquement pour obtenir une restitution : le haut-parleur opère en sens inverse du microphone et engendre des ondes sonores analogues à celles que celui-ci avait captées.

Or, dans la pratique, la propagation des sons dans le local d'enregistrement et dans la pièce d'audition met en jeu des phénomènes acoustiques complexes. Tant que les techniques utilisées ont été rudimentaires, l'incidence de ces phénomènes est restée négligeable dans les caractéristiques de la reproduction. Mais avec la stéréophonie, l'accroissement de la bande passante et de la dynamique, la diminution des distorsions, la sophistication des appareillages d'enregistrement, le paramètre acoustique a pris une ampleur nouvelle.

Les propriétés des locaux d'écoute sont variables

La prise de son a en effet pour but de capter un message sonore dans un milieu acoustique donné — salle de concerts, église, auditorium, de caractéristiques propres, — milieu dont l' « ambiance » sera restituée lors de la reproduction sonore. Mais cette reproduction s'effectue, elle aussi, dans un milieu acoustique, généralement un salon d'appartement, dont les propriétés intrinsèques vont interférer avec celles du lieu d'enregistrement : renforcement de certaines fréquences, atténuation d'autres, résonances, il y aura parasitage du message enregistré par l'acoustique du local d'écoute.

Fort heureusement, celui-ci est généralement assez faiblement réverbérant, ce qui en minimise quelque peu la nuisance. Mais à moins d'écouter ses disques dans une chambre sourde — ce qui manquerait à tout le moins d'agrément, — on n'évitera pas cette interaction. Ce phénomène fondamental limite d'autant plus l'accession à une fidélité plus haute que les propriétés des locaux d'écoute sont elles-mêmes très variables ; il est donc impossible de réaliser des prises de son en fonction d'une acoustique parfaitement définie du lieu de reproduction. La question se complique encore considérablement du fait que les conditions d'écoute en appartement diffèrent foncièrement de celles d'une salle de concerts ou d'opéra ; temps de réverbération, réponse propre et surtout volume intérieur confèrent à ces locaux des propriétés acoustiques profondément dissemblables.

Le responsable de la prise de son se trouve ainsi placé devant une double difficulté : il lui faut à la fois prendre en considération l'incompatibilité des milieux acoustiques d'enregistrement et de reproduction, et l'impossibilité qu'il y a à reproduire, chez l'auditeur moyen, un message sonore dans des conditions acoustiques analogues à celles du lieu d'enregistrement.

Réduit à prendre un parti esthétique pour contourner ces difficultés, il va devoir balancer entre deux options extrêmes (qui admettent d'ailleurs quantité de moyens termes).

Première option : transcrire aussi fidèlement, aussi objectivement que possible une exécution musicale, entendue dans un lieu donné et par conséquent réalisée en fonction de ce lieu même ; à charge, pour l'auditeur, de restituer chez lui ce message avec toute la neutralité, l'objectivité nécessaires, pour se trouver transporté par l'imagination dans le lieu d'enregistrement.

Deuxième option : à partir de l'exécution musicale et en faisant intervenir tous les artifices de la technique, composer un objet sonore fictif qui, faute de pouvoir reproduire totalement la réalité d'un phénomène sonore, soit en mesure de le traduire et de recréer à domicile une impression musicale plausible, fût-elle très différente de celle que procure l'audition sur le vif.

La première des deux attitudes est évidemment la plus « naturelle ». C'est celle qui, par la force des choses, a prévalu depuis les origines : un microphone judicieusement installé à l'emplacement d'un auditeur privilégié capte l'exécution musicale telle qu'elle se développe dans son milieu acoustique. C'est ainsi qu'on pratiquait à l'époque du disque 78 tours et au début de l'ère du microsillon. L'avènement de la stéréophonie et les possibilités de la tétraphonie n'ont pas bouleversé cette façon de faire. En stéréophonie, un couple de microphones se substitue au micro unique et recueille une information d'ensemble à la manière dont le font les deux oreilles de l'auditeur.

Concilier définition et ambiance générale

Cette analogie a amené André Charlin à concevoir le dispositif de la « tête artificielle », masque qui simule le volume et les différentes fonctions acoustiques assurées par la tête dans l'audition (écran à certaines fréquences, déphasage entre les oreilles) ; en remplaçant les tympans par la membrane des microphones, on reconstitue les conditions d'écoute naturelle et on capte une image sonore cohérente. Dès lors, les conditions optimales de restitution consistent à appliquer l'information en provenance de chaque canal directement à chacune des oreilles correspondantes, par l'intermédiaire d'un casque stéréophonique. L'auditeur se trouve ainsi transféré acoustiquement à l'emplacement de la « tête artificielle » dans le studio d'enregistrement.

Notons qu'il est impropre de parler à ce sujet de « stéréophonie », c'est-à-dire d'audition en relief ; les deux canaux de l'information « stéréophonique » remplacent l'image sonore ponctuelle de la monophonie par une image étalée dans un plan. Seule, la tétraphonie véritable peut, en captant l'information en quatre points conjugués de l'espace, restituer les trajets des ondes sonores susceptibles de recréer un espace acoustique tridimensionnel.

Elle y parvient du reste admirablement, sous réserve que le processus observé soit rigoureux : prise de son par « tête artificielle » tétraphonique ou ensemble cohérent de quatre microphones accouplés, enregistrement et restitution par quatre canaux d'information séparés, et reproduction par des enceintes acoustiques disposées de façon analogue aux axes des microphones d'enregistrement, dans un local aussi neutre et amorti que possible. Les ondes sonores qui se développent alors dans le local d'écoute l'asservissent à l'acoustique du lieu d'enregistrement : les murs semblent disparaître, la pièce se trouve brutalement agrandie aux dimensions de l'église ou de la salle de concerts.

Par rapport à la stéréophonie à deux canaux, le gain en fidélité est évident ; la restitution tétraphonique plonge l'auditeur dans le fluide musical et concilie les aspects jusqu'alors apparemment contradictoires d'une définition plus précise et d'une meilleure ambiance générale.

A l'opposé, la tendance à recréer une image sonore par synthèse, telle que l'évolution des techniques et des matériels l'a rendue possible (surtout depuis

هكذا من الاصل

est tabou chez les vendeurs, l'électrophone ou le tourne-disque se sont encore vendus à plus d'un million d'exemplaires, et que, sauf une infime minorité, ils ne postulent pas au label hi-fi. Mais, même en regroupant pêle-mêle toutes les ventes de « systèmes de lecture de disques », la part de la haute fidélité atteint 30 % en nombre — et bien plus en valeur.

Cette proportion importante ne signifie pas que la saturation soit proche : le taux d'équipement des ménages n'est encore que de 19 %. Les ventes de chaînes ont progressé de 15 % entre 1977 et 1978, même si le président du Syndicat des industries de reproduction et d'enregistrement (SIERE) qualifie cette progression de « modérée » — et l'on a connu des taux bien supérieurs dans le passé. — c'est dans la crise économique ambiante et non dans un épuisement de la *demande qu'il faut* chercher l'origine de cette moins forte croissance. L'exigence de qualité reste forte et transparait dans la progression des ventes d'éléments séparés : 29 % pour les tables de lecture, 39 % pour les tuners, 48 % pour les platines de magnétophones sans amplificateur incorporé, il s'agit ici de magnétophones à cassette : les ventes *d'appareils à bobine chutent* d'un tiers, *déclin* irrémédiable.

On comprend que les exposants soient plus de trois cents, et qu'avec vingt pays représentés — le Brésil et Taiwan font leur première apparition — il y ait deux fois plus d'exposants étrangers que de français. Les *importations* sont d'ailleurs bien supérieures aux exportations, mais celles-ci progressent plus vite et portent souvent sur les matériels de grande qualité vers lesquels se déplace la demande.

Le doute n'est pas permis. A une époque où tant de secteurs industriels battent de l'aile, la haute fidélité n'est pas malade.

MAURICE ARVONNY.

…acrobaties

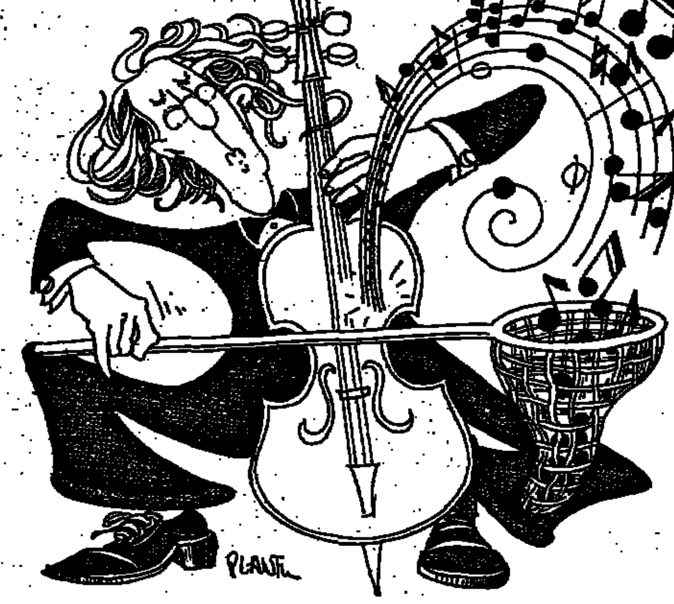
de la prise de son

l'avènement de la stéréophonie), va faire appel à des procédés tout différents. Prise de son par un grand nombre de micros, captant les instruments de très près, individuellement ou par petits groupes ; enregistrement sur autant de pistes séparées d'un magnétophone, par l'intermédiaire d'une « table de mixage » *permettant d'effectuer un certain* nombre de dosages et de corrections sur les signaux en provenance des micros.

Après enregistrement des éléments constitutifs du morceau musical, éventuellement recueillis en des temps et des lieux différents, la bande définitive est composée en mêlant toutes les informations et en leur appliquant, au gré de l'ingénieur du son et des interprètes, un nombre plus ou moins important de modifications et retouches diverses : niveau sonore relatif renforcé ou abaissé, introduction de réverbération artificielle, corrections de « tonalité », filtrages de toutes sortes (pour ajouter ou retirer de la présence, atténuer les sifflants d'un chanteur).

Ces techniques très développées, et parfaitement licites pour les musiques électroniques ou de variété, demandent beaucoup de *précautions et de subtilité* dans leur application à la musique « classique », dans la mesure où la reproduction de celle-ci se réfère toujours à un original connu ou reconnaissable par l'auditeur.

Leurs abus entraîne un certain *nombre de distorsions acoustiques.* Et d'abord dans la cohérence de l'image sonore recomposée par mixage, en ce qu'elle n'a pas été appréhendée dans sa globalité, mais fragmentairement ; le « raccord » des prises de chaque microphone se fait d'autant plus difficilement que celles-ci *ont été* effectuées de près, abstraction faite de l'environnement musical. Réparties électroniquement de gauche à droite, ces informations individuelles sont de type monophonique, et leur amalgame recrée *un panorama sonore plutôt qu'un* espace stéréophonique homogène, avec son étagement naturel de plans bien différenciés.



★ *Dessin de PLANTU.*

Un mal de mer acoustique

Le jeu du mixage, auquel se prêtent certains interprètes — et non des moindres, — ne peut pas se substituer au dosage qu'opèrent le chef d'orchestre, les instrumentistes et l'acoustique de la salle. Ainsi, par exemple, le son d'une trompette jouant dans la nuance *piano* et enregistré comme tel possède des caractéristiques précises d'attaque et de timbre ; ce n'est pas parce qu'un coup de potentiomètre fera en*tendre ce son plus fort qu'on* aura la sensation d'une trompette jouant *forte*, dont l'attaque et le timbre seraient *différents* : ce sera toujours une trompette jouant *piano*, mais de laquelle l'auditeur aura été brusquement rapproché.

De récents enregistrements symphoniques à grand spectacle pratiquent à outrance le mixage, n'hésitant pas à faire entendre un coup de triangle inattendu aussi puissamment qu'une timbale, apparaître et disparaître, approcher et éloigner, ici un basson, là un pupitre de cors ; le violon solo vient couvrir tout l'orchestre subitement évanoui, à l'encontre *des méticuleux dosages de vo*lumes et de nuances opérés par le compositeur en vue du plus juste équilibre sonore dans l'acoustique de la salle de concerts. De ces effets de « zoom », il résulte l'image instable *d'un orchestre se mouvant* comme un accordéon, et un irrésistible mal de mer acoustique.

Les excès de telles prises de son ne sont pas dus à l'adoption d'un procédé d'enregistrement plutôt que d'un autre, mais bien à l'usage esthétique qui en est fait. Car en bien des circonstances difficiles, la technique des micros multiples et les ressources des techniques nouvelles se révèlent d'une incontestable efficacité. C'est le cas par exemple, de cette production discographique d'opéra où le ténor chargé du rôle principal, le chœur d'enfants et l'orgue ont dû, pour des raisons matérielles imprévues, être enregistrés à des *semaines* d'intervalle et en des pays différents : seuls, le magnétophone à pistes multiples et toute la technique associée pouvaient sauver la situation.

Tel est aussi le cas de la *Symphonie avec orgue* de Saint-Saëns, pour laquelle on ne dispose pas toujours d'un grand studio d'enregistrement doté d'un orgue de qualité. L'orgue est alors enregistré séparément, en synchronisme avec l'orchestre, et le travail du mixage consiste à fondre les deux acoustiques si différentes de l'église et de l'auditorium en un unique milieu sonore vraisemblable. Entre autres réalisations, il existe un disque où l'orchestre a été enregistré dans une salle de concerts américaine, et l'orgue dans une cathédrale française...

C'est encore le cas d'enregistrements réalisés en direct et en public. L'exemple du Festival de Bayreuth est particulièrement significatif, puisqu'il y faut à la fois atténuer les bruits de la salle, rendre compte avec précision des dialogues chantés et des mouvements scéniques, et capter l'orchestre dans cette fusion de timbres si originale que lui confère la fosse enfouie sous le proscenium. L'emploi de nombreux microphones s'impose donc, et le résultat se révèle pleinement convaincant, tant que l'ingénieur du son a eu pour objectif de reproduire une image *sonore globale cohérente*, restituant dans la plus haute fidélité possible un phénomène acoustico-musical précis.

Mais résoudre les problèmes posés par la prise de son ne revêt aucune signification si l'on dissocie ce stade de celui de la reproduction musicale au domicile du mélomane. C'est ainsi que, avant la gravure du disque, il y aura souvent lieu d'opérer sur le signal musical d'indispensables limitations de performances électro-acoustiques — en dynamique, en réponse dans l'aigu — sans lesquelles l'audition sur une installation moyenne et dans un local quelconque pourrait se révéler défectueuse, voire impossible.

Reste enfin le stade décisif, celui de la restitution finale, où l'appareillage matériel, mais plus encore les conditions acoustiques peuvent entamer, dénaturer le message musical — ou lui rendre pleine justice.

GILLES CANTAGREL.

Le programme des manifestations

Le XXI[e] Festival international du son se tient jusqu'au dimanche 11 mars au Palais des congrès, porte Maillot, 75017 Paris. Accès : métro Porte-Maillot (ligne n° 11 ; autobus 73, 82, P.C. ; cars Air France pour le terminal Maillot ; parking de mille cinq cents places.

EXPOSITION. — *Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 15 F (étudiants : 10 F). Nocturne, le samedi 10 mars, jusqu'à 24 heures. Le lundi 5 mars est réservé aux professionnels.*

JOURNEES D'ETUDES. — *Tous les jours, sauf dimanche de 10 h. 15 à 12 h. 30.*

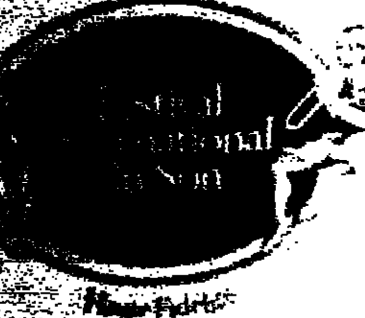
PROGRAMME ARTISTIQUE. — *Tous les jours, de 14 h. 30 à 20 heures. Du lundi au vendredi inclus, deux concerts, de 18 heures à 20 heures (musique de chambre et jazz). Les mêmes jours, samedi et dimanche, Diaporama, à 14 h. 30 L'entrée au Festival donne libre accès aux manifestations du programme artistique qui ont lieu avant 19 h. 30.*

En soirée : 1) *Lundi 5 mars, récital Serge Lama. Prix des places : 25, 45, 60 F. Location au CIP (758-22-53) ;*

2) Jeudi 8 mars, à 20 h. 30, et vendredi 9 mars, à 19 h. 30, concert par l'Orchestre de Paris, dirigé par Carlo Maria Guilini. Au programme, Symphonie *n° 4, de Schubert, et* Stabat Mater, *de Rossini. Prix des places : 38, 62, 90 F. Location au Palais des congrès (758-25-08) ;*

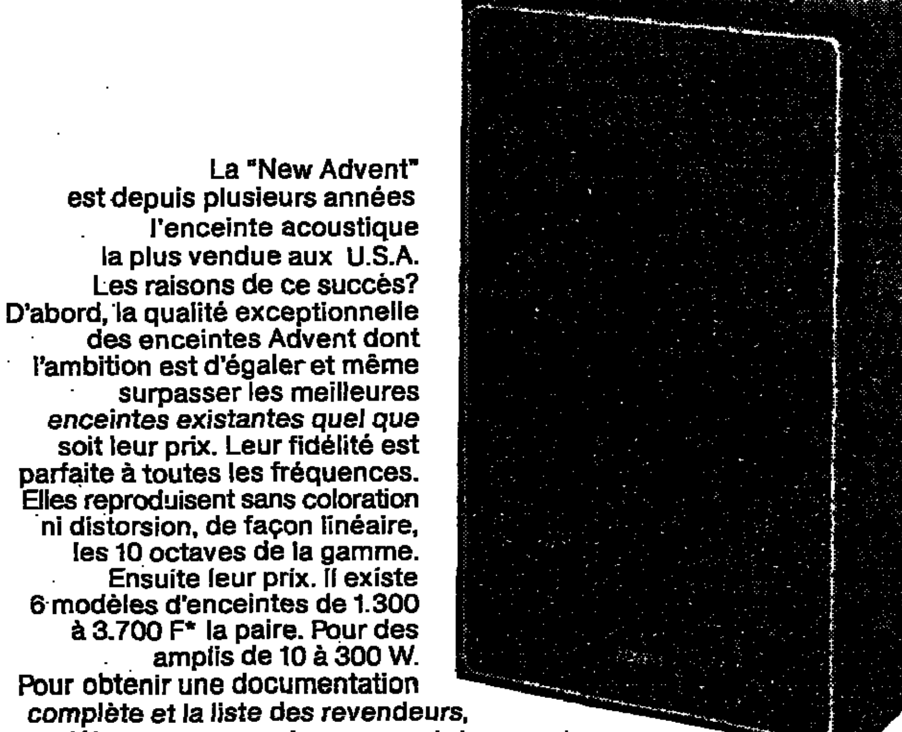
3) *Samedi 10 mars, de 21 heures à 24 heures, nuit du Festival. Jazz avec le quartet de Enrico Rava, le French Super Sax, de Daniel Debardat, le Quintet de Horace Silver.*

Radio-France. — *Chaque jour, plusieurs émissions de France-Musique sont enregistrées au Palais des congrès et diffusées en direct. France-Musique diffuse aussi en direct les concerts de 18 heures. De plus, un émetteur installé au Palais des congrès, « Radio-France Festival » diffusera un programme local sur 99 Mhz en modulation de fréquence et stéréophonie. Musique classique et jazz, tous les jours, de 10 heures à 20 heures, et à 24 heures le samedi.*



Congrès - Paris - Porte Maillot
du 4 au 11 mars 1979





RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 5 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 55. Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 40. C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35. FILM : LES JOYEUX FANTOMES, d'A. Pietrangeli (1964), avec M. Mastroianni, V. Gassman, S. Milo, B. Lee, E. de Filippo.

Un vieux prince romain ruiné et passé de vie à trépas protège son palais de la convoitise des promoteurs immobiliers avec l'aide des fantômes de ses ancêtres.

Une joyeuse comédie avec d'adroits truquages.

22 h. 10. Magazine : Portrait (Vittorio Gassman) ; 23 h. 5. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 30. Magazine. Cartes sur table : Raymond Barre.

Le premier ministre sera interviewé sur les questions de la politique économique et sociale par Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

21 h. 40. Variétés : M. Fugain à l'Olympia.

22 h. 40. Document de création : Bande à part (Taureaux).

Un beau portrait, celui de Patrick Varin, jeune novillero français, timide, simple, et qui parle de sa « passion ».

23 h. 15. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Retour aux thermes, de P. Cadars et R. Darbon) ; 19 h. 10. Journal.

19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma public) : PAS FOLLE LA GUEPE, de J. Delannoy (1972), avec F. Rosay, A. Duperey, B. Pradal, P. Clay, D. Ceccaldi et O. Hussenot.

La fortune d'une vieille dame, vivant dans un palace, est convoitée à la fois par son chauffeur, son homme d'affaires et sa demoiselle de compagnie. Celle-ci a plus d'un tour dans son sac.

D'après un roman « Série noire » de James Hadley Chase, une comédie d'humour rose à laquelle il manque un peu de dynamisme mais qui est bien interprétée.

22 h. 5. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : Dusan Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace ; à 8 h. 32. Les puritains ; 8 h. 50. Echec au hasard ; 9 h. 7. Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45. Le texte et la marge : « L'enfant fusillé », de J.-M. Drot ; 11 h. 2. Evénement-musique ; 12 h. 5. Agora ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Atelier de recherche instrumentale : E. Barba et l'Odin Theatret ; 14 h. 5. Un livre, des voix : « la Faculté de l'inutile », d'I. Dombrovski ; 14 h. 47. Centres de gravité : l'odorat ; 16 h. 50. Libre appel ; 17 h. 32. Semaine de création hongroise : Kodaly, Bozay ; 18 h. 30. Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25. Présence des arts : le musée de Damas ;

20 h., « Je ne veux pas mourir dans le silence », de M. Stephan. Réalisation A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 20. Musique-France ; 15 h., Vingt et unième Festival international du son (et à 18 h.) ; 16 h. 30. Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 18 h. 2. Concert de musique de chambre : florilège des violons et violonistes français ; 19 h. 5. Concert de jazz ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30. Cycle Berg : « Concerto de chambre (deuxième mouvement) transcrit pour violon, clarinette et piano » et « Quatuor à cordes, opus 3 » (Berg) ; « Sonate concorde pour piano » (Ives), avec A. Damiens, clarinette ; P.-L. Aimard, piano ; J. Ghestem, violon ; 22 h. 30. Ouvert la nuit : variations autour des romantiques ; 23 h., La nuit de Gershwin.

MARDI 6 MARS

CHAINE I : TF 1

10 h., Emission pédagogique ; 12 h. 15. Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45. Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25. Un. rue Sésame ; 18 h. 55. Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35. Documentaire de création : Lettres d'un bout du monde (le Japon).

Premier volet d'une longue et patiente enquête menée par Jean-Emile Jeannesson au Japon. Ici, la vie quotidienne dans une entreprise. On y voit l'individu pris dans un embrigadement forcené.

21 h. 40. Variétés : Arouapeka ; 22 h. 30. Magazine : Les grandes expositions (Donation Picasso).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15. Série : S.O.S. Helico ; 12 h. 45. Journal ; 13 h. 20. Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50. Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les femmes dans l'action) ; 15 h., Emission pédagogique ; 17 h. 25. Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55. Récré A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40. Dossiers de l'écran. Feuilleton : Holocauste (Les rescapés).

Le docteur Weiss et sa femme sont déportés à Auschwitz, tandis que Moses Weiss anime la révolte du ghetto de Varsovie. Rudi s'évade du camp de Sobibor.

Vers 22 h., Débat : Vie et mort dans les camps nazis.

Ce dernier épisode ainsi que le débat, initialement programmés le 27 février, avaient été supprimés en raison du « programme minimum », et déplacés donc d'une semaine. Juste avant le débat, Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information de la chaîne, présentera une interview du chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, interrogé par Patrick Poivre d'Arvor. Débat ensuite avec Mme S. Veil, ministre de la santé, M. T.-Taylor, procureur général au procès de Nuremberg ; et d'autres invités, dont des juifs déportés.

Vers 23 h. 30. Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30. Emission du ministère des universités ; 18 h. 30. Pour les jeunes ; 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre dans les régions (Un fou de vie : Henri Fruges, de J. Ricaud et J. Tréfond) ; 19 h. 10. Journal ; 19 h. 20. Emissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous) : LA FIDELE LASSIE, de F. Wilcox (1943), avec R. Mac Dowall, D. Crisp, Dame M. Whitty, E. Gwenn, E. Taylor et la chienne Lassie.

21 h. 55. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Poésie : D. Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 20 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace (la poésie des lieux) ; à 8 h. 32. L'angoisse et la promesse : les Puritains ; 8 h. 50. Les enfants des nuages ; 9 h. 7. La matinée des autres ; 10 h. 45. Etranger mon ami : à propos d'A. Tchekhov ; 11 h. 2. Semaine de création hongroise : Bartok, Lang, Durko ; 12 h. 5. Agora ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Libre parcours variétés ; 14 h. 5. Un livre, des voix : « la Violence d'un été », d'A. Salmieri ; 14 h. 47. Le carrefour des Français ; à 16 h. 50. Libre appel : Peut-on faire un portrait musical du Français ? ; 17 h. 32. Semaine de création hongroise : Bartok, Mihaly ; 18 h. 30. Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25. Sciences : Les insectes jardiniers ;

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; 12 h., XXIe Festival international du son : académie Charles-Cros ;

14 h., Emission pédagogique ; 14 h. 30. Les enfants d'Orphée ; 15 h., XXIe Festival international du son : Radio-Hambourg, Radio polonaise, Radio de Stockholm ; 16 h. 30. Historique de la société internationale de musique contemporaine ; 17 h., Musique-France ; 18 h., XXIe Festival international du son : Concert de musique de chambre ; 19 h. : Concert de jazz ;

20 h. 30. En direct du Grand Auditorium de Radio-France... « la Nuit transfigurée » (Schoenberg), « Concerto pour piano n° 4 en sol majeur » (Beethoven), « Trois pièces pour orchestre » (Berg), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec C. Rosen, piano.

VU

Enfin un bon téléfilm !

Ils se sont rencontrés autrefois au Canada. Elle était actrice, lui, étudiant en droit. Ils se sont aimés trois jours et trois nuits, beaucoup, passionnément, à la folie. Et ils se sont retrouvés trente ans après à Londres, là, sous nos yeux, samedi soir, sur Antenne 2. Ca devait être en 1911. Elle, riche, veuve, poursuivie pour rupture en promesse de mariage par un gigolo, a tout oublié du passé. Avocat en renom prêt à prendre sa défense, lui, en revanche, n'a rien oublié.

Au départ, il n'y a pas grand-chose, une situation, sans plus. A l'arrivée, il y a une petite merveille d'astuce, de raffinement, de drôlerie intitulée Il neige au printemps, brillamment interprétée par Katherine Hepburn et Laurence Olivier et dirigée, qui plus est, par Georges Cukor. Et ce n'est pas un film de cinéma, c'est un film de la télé produit par l'une des trois grandes chaînes commerciales américaines, l'A.B.C. Il arrive, vous le voyez, que la concurrence ait du bon et que, pour rafler l'audience, on soit prêt à mettre le paquet. Si gros soit-il, le plus souvent d'ailleurs, on rentre dans ses frais. Un film de cette qualité, on paierait, en effet, on sortirait pour le voir. Et voilà, on ne le répétera jamais assez, le vrai, le seul critère. Pourquoi les fictions de quatre-vingt-dix minutes, ce que les Anglo-Saxons appellent « single plays », je ne parle pas ici des séries de feuilletons, des Forsythe, des Zola ou des Colombo ou des Petites maisons dans la prairie, oui, pourquoi les dramatiques ne sont-elles, en règle générale, que des sous-produits de l'industrie cinématographique ?

Les deux seuls pays à avoir résolu le problème sont la Grande-Bretagne, où il n'y a pratiquement pas de cinéma national, et l'Allemagne, où la télévision joue les mécènes et récupère sur ses écrans ce qu'elle destine d'abord aux grands. Aux Etats-Unis, on commence, la preuve, à renverser la vapeur, à emprunter de plus en plus souvent les vedettes d'une superproduction à une émission populaire et très largement suivie — exemples les plus frappants : John Travolta ou Peter Falk — ou, inversement, à dresser des ponts d'or à des stars de première grandeur pour les inciter à réunir en une seule occasion autour de leurs noms des dizaines de millions de téléspectateurs. Bref, à établir un va-et-vient constant entre salles communes et salles obscures. Chez nous, ça reste encore l'exception.

Le Molière de Mnouchkine et Une histoire simple, en autres, ont été en partie financés, soyons juste, par l'une ou l'autre de nos chaînes. Grâce à quoi on aura le droit de les voir chez soi dans un délai d'au moins dix-huit mois, délai que seuls, en réalité, les producteurs devraient pouvoir fixer. Autre essai couronné de succès, la présence de Simone Signoret, dans Madame le juge, une série, il est vrai. FR 3 nous proposera sous peu une suite d'histoires étranges, distinctes les unes des autres, confiées à des cinéastes connus, Chabrol notamment. Celui-ci accepte volontiers de travailler pour la télé. Seulement, on ne sait pas pourquoi, il dépose chaque fois son talent avec son pardessus au vestiaire de la rue Cognacq-Jay. Il n'est pas le seul dans ce cas. A croire que la télé est une école ou plutôt une académie de la médiocrité.

CLAUDE SARRAUTE.

La mort de l'inspecteur Dubois

UNE MISE AU POINT DE LA C.F.D.T.

Au nom du bureau de la section C.F.D.T. de TF 1, M. Stéphane Manier conteste l'information donnée par la direction de la chaîne, et publiée dans *le Monde* du 3 mars, sur les incidents qui ont précédé la mort de M. Jacques Dubois, inspecteur de sécurité, adjoint au chef du service sécurité au centre Lelluch (Cognacq-Jay). Selon M. Manier, une délégation de l'assemblée générale de l'ensemble des personnels du centre s'est rendue dans le studio du journal télévisé, un peu avant midi, samedi 24 février, pour demander que les ordres de réquisition prévus soient distribués conformément à la loi. La discussion s'est déroulée dans le calme, affirme-t-il, et il n'y a eu aucune altercation ni verbale ni physique. La délégation est repartie à 12 h. 35, le problème étant réglé, à l'exception du cas d'une maquilleuse. D'autre part, M. Dubois étant resté sur le plateau pendant le journal télévisé, il n'y a pas eu, selon M. Manier, de dispute dans les couloirs.

● *Un deuxième gala de soutien* pour les grévistes de la S.F.P. aura lieu le mercredi 7 mars, à 20 h. 30, au Théâtre des Amandiers à Nanterre.

● *Le syndicat de radio-télévision* (F.O.) proteste, dans un communiqué, contre l'effraction de son bureau syndical à la S.F.P.

● *Antenne 2* réalisera des journaux en direct de Pologne à l'occasion du voyage du pape Jean Paul II au début du mois de juin.



هكذا من الاصل

CARNET

Mariages

Claude VAILLE
et René CEOLIN
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité à Paris, le 24 février 1979.
19, quai de Bourbon, 75004 Paris.

Décès

— Mme Jacqueline Bahon,
M. Pierre Bahon, ses enfants, Laurence, Nathalie et Philippe,
M. et Mme Yves Bahon, leurs enfants Patrick et Stéphane,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BAHON,
leur père et grand-père, survenu le 3 mars 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
La levée du corps se fera à 10 heures, 15, rue de l'Estrapade, et l'inhumation aura lieu à Wissous (91), le 7 mars, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean BERTHOIN,
grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, membre honoraire du Parlement, ancien ministre,
survenu à Paris, le 25 février 1979.
Selon sa volonté expresse, les obsèques ont eu lieu à Grenoble, dans la plus stricte intimité familiale.
De la part de
M. et Mme Georges Berthoin et leurs enfants,
96 bis rue de Longchamp, à Neuilly-sur-Seine (92) ;
Mme Marguerite Berthoin et ses enfants,
M. et Mme Roland Faugère et leurs enfants,
63, avenue Niel, Paris-17e.
(Le Monde du 1er mars.)

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Philippe CASANOVA,
journaliste parlementaire,
décédé le 26 février, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
[En 1971, Philippe Casanova était devenu directeur-rédacteur en chef du « Nouveau Juvénal », périodique qui avait pris la succession de l'hebdomadaire « Juvénal », disparu en décembre 1970.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Me Paule CHARDENON,
avocat à la cour,
survenu le 15 février 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, à Montpellier.
Une messe sera célébrée à son intention à la chapelle des missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-6e, jeudi 8 mars 1979, à 12 heures.

— Mme Pierre Collin,
Rémy, Jean, Marie-Aimée, Philippe et Yves,
M. et Mme René Collin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre-Henri COLLIN,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, ophtalmologiste, ancien chef de clinique des Quinze-Vingts de Paris,
décédé à Cannes, le 24 février, dans sa soixante-deuxième année.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame-de-Bon-Voyage, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Gilbert Heiszmann, ses enfants,
Mme Jeanne Glucksmann,
Mme Vve Michelson,
M. et Mme Etienne Lévy, ses *beaux-enfants*,
M. et Mme Michel Vasseur, Florence et Caroline,
ses neveu, nièce et petites-nièces
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Mme veuve Félix GLUCKSMANN,
née Claire Vanikoff,
survenu en son domicile, le 28 février 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Suivant sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
64, rue de Miromesnil, Paris-8e.

— Mme Vve Touchard,
Mme Vve Texeraud,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve HELLSTERN,
née Yvonne Le Noble,
survenu le 17 février 1979, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Pierre HEYMAN,
commandant de réserve, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, croix de guerre 1939-1945
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de toute sa famille et de ses amis.

— Mme Jean-Elie, son épouse,
Dominique, Richard, Olivier et Christophe, ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur JEAN-ELIE,
survenu le 22 février 1979.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
« Du non-être à l'être vrai, de l'obscurité à la lumière, de la mort à l'immortalité. »
108, rue d'Alésia, 75014 Paris

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

Jacques de LA LANDE,
journaliste à FR 3,
décédé samedi 3 mars, dans un hôpital de Metz, à la suite d'un accident de la route.
[Né le 17 octobre 1923 à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), ingénieur de l'aéronautique, Jacques de La Lande entre à la Radiodiffusion française en 1946. Journaliste à Radio-Brazzaville de 1947 à 1949, il est nommé, de 1950 à 1954, responsable de la Radiodiffusion française en Guadeloupe. Après avoir été chargé, en 1956, de la mise en place de la télévision sur le territoire algérien, Jacques de La Lande est rédacteur en chef de l'actualité télévisée en Algérie après les événements du 13 mai 1958. Lorsque éclate le putsch des généraux à Alger, le 22 avril 1961, il conserve ses fonctions pendant l'insurrection. Jacques de La Lande, après un bref passage dans la presse écrite, revient à l'O.R.T.F. en 1966 au bureau de Bourges, puis à Nancy où il devient chef du bureau régional des informations de Nancy avant de prendre la direction de l'antenne FR 3 à Metz.]

— M. et Mme Jean-Luc Leclercq, et leurs fils,
M. Hilaire Leclercq,
ses frères, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Paule LECLERCQ,
survenu le 26 février 1979, au Chesnay.
Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 2 mars 1979 au Chesnay dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Grand-Goulet,
85530 La Bruffière.

— Mme le docteur Marcel Perrault,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mari, père et grand-père,

Marcel PERRAULT,
professeur honoraire de la Faculté de médecine de Paris, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Antoine, chevalier de la Légion d'honneur, grande médaille d'argent de la Ville de Paris, médaille d'honneur du service de santé militaire, officier de l'ordre du Mérite du Sénégal, chevalier de l'ordre national de Madagascar,
survenu à Paris, le 23 février 1979, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Ses obsèques ont eu lieu dans la simplicité et l'intimité voulues par le défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Perronet, 75007 Paris.

— Nous apprenons le décès accidentel de

M. Louis PRACHE,
ancien député de l'Oise,
survenu dimanche 4 mars, à Bonneuil-les-Eaux (Oise).
[Né le 14 juillet 1899, à Amiens (Somme), Louis Prache, ingénieur électricien, avait été élu député de l'Oise, en 1951, sur la liste présentée par le R.P.F. Louis Prache, ancien adjoint au maire de Beauvais, avait perdu, en 1955, son siège de conseiller général d'un des cantons de cette commune et, l'année suivante, celui de député.]

— Mme Georges Regnault,
Mme Marc Lafond,
M. Gérard Lafond,
M. Laurent Lafond,
Mme Germaine Labouré,
Les familles Knight et Chambelland,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, le 3 mars 1979, de

M. Georges REGNAULT,
artiste peintre et sculpteur, officier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Bougival (Yvelines), le mercredi 7 mars, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Bougival.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Ribereau-Gayon,
M. et Mme Roland Othnin-Girard et leur fille,
M. et Mme Jacques Saintillan et leurs fils,
M. et Mme Jacques Monnaie et leurs enfants,
Le docteur et Mme Arnaud Ribereau-Gayon et leurs enfants,
M. Jean Ribereau-Gayon et sa fiancée, Mlle Marie-Pia Gardies,
Les familles Ribereau-Gayon et Bernard Navarre,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mlle Marianne RIBEREAU-GAYON,
leur fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée accidentellement le 26 février, à l'âge de vingt-sept ans
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 mars, à 10 h. 45, en l'église de Saint-Cloud, place du Général-de-Gaulle, à Saint-Cloud.
64, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud.

— Mme Jean Rista,
Emmanuelle Rista,
Les familles Netzer, Guignard, *Arnol, Guillemard,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean RISTA,
survenu le 2 mars 1979.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e, le mardi 6 mars, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu à Saint-Seine-sur-Vingeanne (Côte-d'Or) dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
64, rue Compans, 75019 Paris.

— Mme Marcel Robert,
M. et Mme Paul Marchand et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Robert,
M. et Mme Joël Berrebi,
Les familles Robert, Lupold, Gallix, Dautheville, de Micheaux,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ROBERT,
préfet honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre et médaille militaire 1914-1918,
survenu subitement le 1er mars 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 3 mars 1979, en l'église réformée de Granges-lès-Valence (Ardèche).
« Notre désir est que chacun montre la même ardeur à porter l'espérance jusqu'à la fin sans ralentir son effort, mais en imitant ceux qui, par la foi et la persévérance, reçoivent l'héritage des promesses. »
(Hébreux, 6, 11-12.)
414, avenue Sadi-Carnot,
07500 Granges-lès-Valence.

— Mme Gabriel Turquet de Beauregard, son épouse,
Mme Yves Turquet de Beauregard, sa mère,
Le capitaine de frégate et Mme Philippe Turquet de Beauregard,
M. et Mme Geoffroy Turquet de Beauregard, ses enfants,
Florence, Emmanuelle, Eric, Arnaud, Thibaud, Marguerite, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Turquet de Beauregard,
M. et Mme Georges Turquet de Beauregard,
M. et Mme Henry Adrien,
Le comte et la comtesse Alain de la Bourdonnaye, ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel TURQUET de BEAUREGARD,
ingénieur général des mines, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,
survenu, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise, le 28 février 1979, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Javron-les-Chapelles (Mayenne), le 3 mars 1979.
Une messe sera célébrée pour lui le jeudi 8 mars, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation 75016 Paris.

Remerciements

— La famille Bitton,
Tous les parents et alliés,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur regrettée,

Mlle Fiby BITTON,
et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Christine Guyot,
M. et Mme P.E. Guyot et leur famille,
remercient profondément tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

Jean-Paul
et qui les aident par leur amitié, leur affection, leur prière.

— Le commandant Thoreux et ses enfants remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors de la disparition en mer de

Mme Rolande THOREUX,
le 14 février 1979.

Messes

— Une messe à la mémoire de Roland Dorgelès, décédé il y a six ans, sera célébrée le vendredi 16 mars, par le Père Michel Riquet, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris, à 11 heures, et suivie d'une visite au cimetière Saint-Vincent, au cours de laquelle une allocution sera prononcée par Yves Mathieu, directeur du Lapin Agile.

Visites et conférences

MARDI 6 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Allaz : « Bibliothèque nationale ». (Histoire et Architecture).
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Lauzun »
15 h., métro Vavin, Mme Chapuis : « Gaudin ».
15 h., 7, quai Anatole-France, Mme Legregeois : « La salle des ventes Drouot rive gauche ».
15 h., 25 bis, rue de la Lune, Mme Saint-Girons : « Présentation exemplaire d'œuvres d'art à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle » Caisse nationale des monuments historiques)
15 h., 30 bis, rue de Paradis : « Musée étincelant de la cristallerie » (Approche de l'art).
CONFERENCES — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein *épanouissement du cœur et de l'esprit* » (entrée libre).
14 h. 30, 29, rue d'Ulm, salle Jules-Ferry, M. J.-J. Nauge : « La vie et l'œuvre de l'écrivain Léonce Bourliaguet ».
18 h. 30, 28, rue des Saints-Pères, M. Bertrand Gille : « Les ingénieurs de la Renaissance et Brunelleschi », M. Salvatore di Pasquale : « Brunelleschi, techniques de chantier et machines pour la construction de la coupole de Sainte-Marie-de-la-Fleur ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « Rome, mère des arts ».

SPORTS

RUGBY

L'ANGLETERRE BAT LA FRANCE 7 A 6

Le facteur sonne toujours deux fois

De notre envoyé spécial

Londres. — Ils ne se sont pas contentés d'inventer ce jeu de poète aux muscles durs. Ils ne cessent de susciter des personnages qui en enrichissent à l'infini la fantaisie légendaire. Cette fois, c'est l'archevêque de Westminster. Ecoutons, le soir du banquet d'après-match, cet ancien rugbyman qui, faute de jouer dans l'équipe nationale, a pris du galon dans la hiérarchie ecclésiastique.

« Le ballon me tombe dans les bras. Me voilà si ému que je pars à fond de train, sans bien regarder où. Je fonce dans un vaste espace libre, et pose le ballon derrière la ligne de but. L'ennui, c'est qu'il s'agit de mon propre camp. Si vous recommencez, me dit l'arbitre, j'accorde un essai à vos adversaires. » Et de peur de paraître un peu niais, l'archevêque précise : le rugby est un jeu si compliqué que l'on n'en connaît les règles que lorsqu'il n'est plus temps de les mettre en pratique. Bien joué, Eminence ! Un pays qui a un clergé comme celui-là ne saurait être tout à fait mauvais.

Pour bien goûter un France-Angleterre à Twickenham, il faut arriver la veille, se promener pendant quelques heures de Trafalgar Square à Waterloo Bridge, s'imbiber de ce qui, entre eux et nous, est compliqué et très intime. Une visite à la maison de Wellington est recommandée. Que de drapeaux français ! On dira qu'il s'agit des étendards conquis à la pointe du sabre. Oui. Mais ils sont là, encadrant les portraits innombrables de Napoléon, de Joséphine, de Joseph et de Pauline, de toute la sainte famille, comme des témoignages de ce qui n'est peut-être pas exactement de l'amour, mais qui est encore moins de la haine, quelque chose comme une curiosité ironique et attendrie. Cette curiosité, cette ironie et cet attendrissement qui accueillent l'équipe au maillot bleu quand elle surgit en galopant des vestiaires de Twickenham. Une vieille histoire, en somme.

Quatre-vingts minutes d'un match très beau, dramatique, bien tranché et bien typé, les rudes beautés d'une civilisation industrielle puissamment disciplinée affrontant les charmes capricieux d'un monde de la plante et de la feuille, du torrent et du soleil, du cep et du liseron. Un match qu'auraient aimé Jules Michelet et le père Hugo, qui aimaient tant les antithèses et se plaisaient à la métaphore. Quatre-vingts minutes follement excitantes pour un anthropologue amoureux de rituel magique, autant que pour n'importe quel citoyen de Marmande ou de Cambridge né par un joli temps de pluie au bord d'une prairie.

Nous voilà à la quatre-vingtième minute. Sept pour l'Angleterre, six pour la France. L'équipe tricolore se rue à l'assaut, avec une générosité, une rage et un talent éclatants. Nos montres marquent 4 h. 25. Le temps officiel est écoulé. Mais il y a les arrêts de jeu, et l'arbitre irlandais, M. West, les fait jouer, bien sûr. Alors s'élève progressivement un concert de sifflets · ce point d'avance, il ne faut pas que les visiteurs le confisquent aux sujets de la reine. Aujourd'hui, l'Angleterre doit gagner. Aujourd'hui, la longue série des échecs, des déceptions, des retombées doit cesser. Aujourd'hui, c'est le jour de la vieille Angleterre.

Et pourtant, le public de Twickenham est le meilleur du monde, il adore le jeu, notamment celui que jouent les équipes de France quand elles ont du bonheur à jouer, et ce que font alors Rives et ses camarades, c'est superbe. Oui · mais cette fois, il faut que Bill Beaumont, à la stature, à la tête de chevalier d'armes de Jean sans Terre, sorte vainqueur de la vieille baraque verte où se mijotent les meilleures soupes aux herbes de la planète du rugby. Bertranne, Aguirre et Belascain jouent mieux encore que dans les rêves des écoliers des villages pyrénéens, mais sous les sifflets de Twickenham, qui devrait les aimer et les déteste à ce moment. Enfin ! Enfin M. West a sifflé, les joueurs à la rose ont gagné, et comme les champions tricolores, soudain, paraissent merveilleux à cette foule soulagée !

C'est ainsi. Il y a « eux » et « nous » et, d'eux à nous, le plus beau jeu du monde dans cet entre-deux de regards croisés et de cœurs qui, d'ici à là, déforment et dénaturent. Ces quelques minutes où les joueurs tricolores ont joué précisément comme ce public aime les voir jouer, avec ce qu'on appelle ici le « flair », et qui est un mélange de panache, de fantaisie et d'inventivité. Non, c'était trop leur demander alors que d'y prendre plaisir.

Rives le pionnier

7 à 6. Juste ? Injuste ? Allez savoir, avec un ballon qui rebondit comme ça lui chante, un vent qui se moque des buteurs et souffle toujours à contretemps. Essayez d'inscrire un ovale au milieu d'un tourbillon, dans un pays où l'on compte en miles et en guinées, où l'on conduit à gauche, et où un premier ministre, député de Cardiff, est mis en minorité par ses électeurs auxquels il propose un Parlement gallois.

7 à 6. Pourquoi pas 6 à 7 ? Rappelons-nous ce match d'il y a deux ans, le pack de Fouroux bousculé, piétiné, balayé, ce vaisseau démâté dans la tempête, et son incroyable victoire, 4 à 3, ouvrant la route au grand chelem. Je n'oublierai jamais, devant la tribune ouest, le grand Alain Cuny emmitouflé dans le manteau de loup de Macbeth, rugissant de sa voix surgie du chaudron des sorcières : *« Cette victoire est une iniquité ! »* Cet étrange succès arraché au sort, il fallait le payer. Des deux matches, c'est celui-ci que la France pouvait gagner, et celui qu'elle a perdu. Le facteur sonne toujours deux *fois*.

Et puis n'oublions pas ce qu'a fait, ce samedi, la belle équipe à la rose. Cette première mi-temps magistrale où, contre le vent, elle a confisqué le ballon à une équipe tricolore décidée à éblouir son monde — mais comment le faire les mains vides ? Le rugby, c'est d'abord conquérir le ballon, c'est ensuite en jouer. Ce match rappelait le mot admirable d'un colonel américain rencontré vers 1970 du côté de Danang : « *Cette guerre*, disait-il, *donnez-moi les combattants viets, et je la gagne...* »

Donnez à Rives le pack de Bill Beaumont, avec Nigel Horton et les autres conquérants de balles, et quel match notre blond Toulousain offre alors à ses cavaliers ! Et à lui-même. Car on ne l'a jamais vu si chevau-léger, cet intraitable défenseur qui nous disait encore de son air nostalgique le soir du départ pour Londres : *« Je ne sais plus rien faire que plaquer. »* Ce samedi de demi-brume à Londres, on l'a vu tournoyer en tête de toutes les charges, plus divers, plus inspiré que jamais. Pionnier d'un esprit de jeu total, le voilà qui peut enfin se donner les plaisirs supérieurs de la course en plein champ. Contre le formidable pack anglais, chaque mètre, chaque foulée, il fallait les conquérir. Pour déployer le jeu, il fallait se délivrer d'un carcan, d'un étau. Prenez cette attaque française de la trente-cinquième minute, cette série de passes merveilleuses entre Caussade, Belascain, Aguirre et Costes. Une fluidité dans les gestes, une harmonie dans le rythme qui fit passer sur Twickenham comme un râle de plaisir. Un ballon joué du bout des doigts, effleuré d'un toucher de pianiste et volant jusqu'à l'aile et le merveilleux petit Costes, comme un oiseau farceur. Le style de Trillo, Maso.

Et cet essai de la soixante-quinzième minute ? Jouer une pénalité à la main au centre du terrain, c'est se poser exactement tous les problèmes à la fois. C'est défier, au bras de fer, un haltérophile turc. Mais Gallion a su jouer son coup avec une astuce de vieux chenapan. Fausse attaque sur la droite, renversement, charge de Joinel, montée en rafale d'Aguirre. Et c'est alors au Bagnérais de se surpasser, glissant au pied en total déséquilibre une balle d'essai à Costes. Pensez qu'il y a moins de deux ans on croyait ce type de jeu perdu ou condamné entre le Massif Central et les Pyrénées !

Le rugby français est-il un système de vases communiquants et, pour peu qu'il mette l'accent sur ses avant-gardes musculeuses, voué à affadir ses pétillantes lignes arrière, ou, s'il rend aux attaquants leur mission aventureuse, à mener ses gros porteurs de cuirasses à l'essoufflement et aux rides précoces ? Devra-t-il subir ces alternances ? Attaque en position de faiblesse ou cantonnement sur d'imprenables fortifications ? Il faudra bien qu'un jour les porteurs de torches galopent sous la protection des hoplites, comme au temps où Danos jouait sur un piano déménagé par Roques.

En transformant cette équipe en feu de joie, Rives, Aguirre et Gallion, les trois incendiaires, accélèrent l'essoufflement des vieux guerriers qui leur servaient de bouclier. C'est une autre génération, avec un autre style, qui vient. Pour peu qu'elle se trouve des sauteurs capables de lui procurer des ballons à jouer à partir de la touche, il y a de belles heures à attendre de l'équipe de Jean-Pierre Rives pour ceux qui voient dans le rugby une des formes les plus étranges de la joie de vivre.

JEAN LACOUTURE.

PAS DE COQ MÊME GAULOIS A TWICKENHAM

Tous les ans, quand l'équipe de France de rugby va jouer en Grande-Bretagne, certains joueurs et supporters ont l'habitude d'emporter leur mascotte, un coq vivant. Or ces volatiles n'ont pas le droit de pénétrer sur le territoire des îles britanniques, conformément à un texte de 1972 — the Poultry and Hatching Eggs (Importation) Order, — sauf conditions juridiques et sanitaires spéciales (licence, quarantaine, etc.). Malgré la vigilance des douaniers et des représentants de la Société pour la protection des animaux contre la cruauté, les coqs découverts en situation illégale sont soit réexportés immédiatement, soit abattus.

Pour éviter ces extrémités fâcheuses, les autorités britanniques avaient jugé convenable » de rappeler ce règlement sans appel à la veille de la rencontre France-Angleterre.

ATHLÉTISME

NATIONAL DE CROSS-COUNTRY

Un champion peut en cacher un autre

De notre envoyé spécial

Aix-les-Bains. — Parfois, un événement, comme un train, peut en cacher un autre. C'est ainsi que l'événement de ce dimanche 4 mars était, dans la station savoyarde, une lutte au finish entre trois hommes, Levisse, Paugam et Bouster, pour le titre de champion de France de cross-country.

Un circuit sur de la terre ferme tracé tout autour de l'hippodrome, avec un faux plat plus traître qu'il n'y paraissait, une foule nombreuse et passionnée sous un petit soleil de mars, rendaient la course palpitante.

Quelques-unes des vedettes — Boxberger, Kolbeck, Rault et Coux — étaient lâchées ou bien allaient abandonner, et Levisse suivait Bouster depuis 5 kilomètres tandis que Paugam essayait de refaire son retard sur les deux hommes de tête. Puis, à moins de 2 000 mètres de l'arrivée, Levisse, en dépit d'une tendinite tenace, a lâché son camarade de club, bientôt battu au sprint sur la ligne d'arrivée par Paugam, véritable Poulidor du cross-country, puisqu'il est deuxième de cette épreuve nationale pour la troisième année consécutive.

Il reste maintenant au sélectionneur à former l'équipe de France qui ira défendre son titre mondial à Limerick, en Irlande, dans trois semaines. Ce sera un véritable casse-tête, puisque ni Levisse, en raison de sa tendinite, ni Bouster, en raison de son calendrier de préparation, n'ont l'intention d'y participer.

Mais les résultats de cette épreuve et les polémiques qu'ils ne manqueront pas de susciter au moment du choix des sélectionnés ne devront pas masquer l'autre événement, l'apparition d'un jeune et beau champion qu'il ne faudrait pas gâcher : Laurent Brosseau, dix-sept ans, pas bien grand, presque maigre, une barbe encore duveteuse et un brevet d'agent administratif en préparation. Il court depuis l'âge de dix ans. Dimanche, il a gagné l'épreuve des cadets (6 kilomètres) en devançant le second de plus d'une minute avec une grande foulée souple, et un sourire qui avait l'air de dire : *« C'est déjà fini ? »*

Laurent est d'une famille nombreuse d'agriculteurs vendéens (six enfants). Presque tout le monde court : son père, Maurice, a terminé vingt-deuxième de l'épreuve des vétérans ; son frère Pascal, qui avait été deuxième des juniors en 1978, s'est classé cette année huitième de cette catégorie. Laurent appartient aussi à un de ces petits clubs de province, le C.O.-Cerizay, qui, à force de travail, peuvent être de véritables pépinières de champions. L'an dernier, déjà, le club avait gagné le titre junior masculin par équipe. Cette année, il a placé quatre filles dans les trente premières juniors, deux garçons dans les cinq premiers cadets, un autre garçon dans les dix premiers juniors. Reste à faire éclore tous ces talents deux-sévriens.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

NATIONAL DE CROSS-COUNTRY

1. Levisse, les 14 km en 41 min. 58 sec. ; 2. Paugam, 42 min. 8 sec. ; 3. Bouster, 42 min. 9 sec. ; 4. P. Gonzalez, 42 min. 23 sec. ; 5. A. Gonzalez, 42 min. 41 sec. ; 6. Gomez, 42 min. 47 sec. ; 7. Legrand, 42 min. 48 sec. ; 8. Coux, 42 min. 56 sec. ; 9. Conrath, 42 min. 58 sec. ; 10. Daniel, 43 min. 7 sec.

Basket-ball

A quatre journées de la fin de la compétition, Le Mans a pris une sérieuse option sur le titre en battant Caen par 94 à 89. Villeurbanne, troisième du championnat, battu à Nice par 91 à 89, a laissé passer ses dernières chances de devenir champion.

*Le Mans b. Caen	94-89
*Tours b. Antibes	78-70
*Nice b. Villeurbanne	91-89
Berck b. *Clermont	99-92
Mulhouse b. *Orthez	64-63
*Limoges b. Avignon	122-93
*Challans b. Monaco	90-81

CLASSEMENT : 1. Le Mans, 62 pts ; 2. Caen, 60 ; 3. Villeurbanne, 56 ; 4. Tours, 52 ; 5. Antibes, 50 ; 6. Orthez, 46 ; 7. Monaco, 44 ; 8. Mulhouse, Berck, 40 ; 10. Limoges, Nice, 38 ; 12. Challans, 34 ; 13. Avignon, Clermont, 28.

Handball

L'Espagne a dominé la Suisse par 24 à 18 en finale du Championnat du monde B. Les deux équipes se sont qualifiées pour le tournoi olympique de Moscou. La France a pris la douzième et dernière place du championnat.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*Angleterre b. France	7-6
*Ecosse et Irlande	11-11

Classement provisoire : 1. Pays-de-Galles (3 matches) et Irlande (4 matches), 4 points ; 3. Angleterre et France (3 m.), 3 pts ; 5. Ecosse (3 m.), 2 pts.

Derniers matches le 17 mars : *France - Ecosse, *Pays-de-Galles - Angleterre.

A Oloron, l'équipe de France B a battu l'Espagne par 92 à 0.

Volley-ball

Avant même le dernier « tournoi des As », les volleyeuses de l'A.S.U. Lyon se sont assuré le titre de championnes de France. Le Paris U.C. et l'A.S.P.T.T. Montpellier se disputeront la deuxième place qualificative pour la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe.

GYMNASTIQUE

Paris sans étoiles

La nouvelle donne effectuée à Strasbourg, du 22 au 29 octobre dernier, à l'occasion des championnats du monde de gymnastique a, sans conteste, nui au succès du cinquième Grand Prix de Paris organisé les 3 et 4 mars au stade Pierre-de-Coubertin par l'association « En Avant ». L'admission des Chinois au sein de la Fédération internationale et les spectaculaires apports des Américains dans les domaines du rythme et de la chorégraphie, ont, en effet, bouleversé bien des plans de préparation établis en Europe dans la perspective des Jeux olympiques de Moscou.

La crainte de l'espionnite et le choix de la date, trop éloignée des championnats d'Europe du mois de mai et peu propice pour des gymnastes qui sont encore pour la plupart scolaires ou étudiants, expliquent les forfaits au Grand Prix de Paris de toutes les étoiles de Strasbourg... et sans doute de Moscou.

La Soviétique Maria Filatova ou l'Américaine Christa Canary, lauréates du concours général, ne pouvaient pas faire oublier les absences de leurs compatriotes Elena Mukhina, Nelly Kim ou Cathy Johnson. De même, la Roumaine Emilia Eberlé, cinquième à Strasbourg et troisième à Paris, où elle fêtait, dimanche, son quinzième anniversaire, ne pourra jamais rivaliser avec Nadia Comaneci.

« Emilia est sérieuse et très travailleuse, *reconnaît Bela Karoly, l'entraîneur des deux gymnastes roumaines,* mais Nadia a une constitution physique fantastique et une coordination neuro-musculaire qui la place au-dessus des autres. Depuis six mois, elle a quitté Bucarest pour revenir à Deva. Elle est en classe de onzième (avant-dernière année des études secondaires) et prépare un programme entièrement nouveau pour les Jeux. Les championnats du monde de Dallas (9 au 16 décembre 1979) lui serviront de répétition générale car le niveau du concours olympique devrait être exceptionnel, mais Nadia sera encore la meilleure à Moscou. »

GÉRARD ALBOUY.

VOILE

Remous à la Fédération française

L'assemblée générale de la Fédération française de voile (90 000 licenciés répartis dans 1 300 clubs) qui s'est tenue à Paris le samedi 3 mars a été marquée par un vote de défiance. Le rapport moral du secrétaire général, M. Royer, a été repoussé à une large majorité par les délégués, qui entendaient ainsi exprimer leur désaccord sur la gestion de la F.F.V. Ce vote va entraîner des remaniements dans le bureau de la Fédération et en particulier le remplacement du secrétaire général.

Le rapport sur l'activité des monotypes en 1978 confirme la désaffection dont souffre le dériveur, et en particulier le dériveur à deux équipiers, en recul sensible, alors que la planche à voile progresse très vite. Le plus populaire des monotypes classiques, le 420, affiche 49 000 bateaux construits en 1978, après avoir perdu plus de 10 000 points en un an, alors que, de 1977 à 1978, les constructions de planches à voile passaient de 10 000 à 37 000.

Il est juste d'ajouter que cette nouvelle activité demeure très inégalement répartie d'une ligue à l'autre ; celle de Provence-Côte d'Azur vient nettement en tête dans ce domaine, alors que l'Ile-de-France et les ligues de l'Atlantique l'emportent dans la plupart des séries traditionnelles.

Sur le plan de la sécurité, la situation continue à évoluer de façon encourageante. Naturellement, dans la plaisance, le nombre des victimes varie largement d'une année à l'autre, selon les conditions météorologiques. En 1978, on a enregistré 20 décès contre 53 au cours de la désastreuse année 1977. Il est plus instructif de noter que depuis 1967 le nombre des disparus se maintient annuellement à 25 en moyenne, alors que le nombre des voiliers immatriculés est passé de 65 000 à 162 500.

En douze ans, la sécurité a été ainsi multipliée par 2,5. Elle pourrait être encore améliorée par une meilleure utilisation de la brassière sur le dériveur et du harnais sur le voilier habitable. L'absence de ces deux accessoires est responsable dans les deux cas de 30 % des morts enregistrées.

YVES ANDRÉ.

AUTOMOBILISME

DOUBLÉ DES FERRARI AU GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD

Après le doublé des Ligier dans le Grand Prix du Brésil, le 4 février, avec Jacques Laffite et Patrick Depailler, ce sont les deux pilotes de Ferrari, le Québécois Gilles Villeneuve et le Sud-Africain Jody Scheckter, qui ont pris, samedi 3 mars, les deux premières places du Grand Prix d'Afrique du Sud disputé sur le circuit de Kyalami, à mi-chemin entre Johannesburg et Prétoria. Même si l'épreuve, la troisième du championnat du monde des conducteurs, a été perturbée par la pluie, que deux départs durent être donnés et que le choix des pneumatiques, puis leur remplacement, ait joué dans ces conditions un rôle important, il ne fait guère de doute que les toutes nouvelles Ferrari 312 T 4 seront dans les prochains grands prix des adversaires de grande qualité pour les autres conducteurs.

Autant les Ligier JS-11 s'étaient mises en évidence en Argentine et au Brésil, autant leur prestation est quasiment passée inaperçue à Kyalami avant l'abandon de Depailler et de Laffite, à la suite de sorties de route. Devancées au cours des essais du Grand Prix d'Afrique du Sud par la Renault turbo-compressée de Jean-Pierre Jabouille, par les deux Ferrari de Villeneuve et Scheckter, ainsi que par la Brabham-Alfa Roméo de l'Autrichien Niki Lauda, les Ligier, d'évidence, n'étaient pas à leur affaire en Afrique du Sud.

A vrai dire, ce n'était qu'une demi-surprise pour l'équipe Ligier, qui se doutait de longue date que le circuit de Kyalami, à cause de sa longue ligne droite favorisant les voitures extrêmement rapides en vitesse de pointe, était celui qui lui conviendrait le moins bien en 1979. Au stade de développement aérodynamique où en sont les Ligier actuellement, le handicap qui reste à surmonter concerne précisément l'efficacité complète en vitesse de pointe.

Les progrès réalisés dans ce sens (*le Monde* du 28 février), pour importants qu'ils soient, se sont révélés encore insuffisants, et le tracé du circuit sud-africain, trop pauvre en courbes lentes ou rapides, n'a pas permis aux Ligier de gagner dans les parties sinueuses ce qu'elles concédaient dans la longue ligne droite. Il s'y est ajouté qu'à Kyalami un avantage est allé aux voitures équipées de pneus Michelin, c'est-à-dire aux seules Ferrari et Renault. Ce qui est arrivé aux Ligier samedi 3 mars n'est pas exceptionnel. Même les fameuses Lotus, championnes du monde l'année dernière, avaient connu sur certains circuits des mésaventures du même genre. A ce jour, aucune voiture de formule 1 n'est parvenue à se jouer de la concurrence dans chacun des grands prix du championnat du monde.

Même si elle était un peu prévue, la contre-performance des Ligier a causé une déception dans l'équipe française. Ce serait cependant une erreur de considérer qu'un réel match a eu lieu entre Ferrari et les Ligier à Kyalami et qu'il a tourné à l'avantage des voitures italiennes. Le succès des Ferrari est certes le plus probant qui puisse être, mais les Ligier, pénalisées en outre par un choix des pneumatiques discutable dans de telles conditions (circuit détrempé), n'ont eu à aucun moment la possibilité de se mesurer à leurs rivales. Le match est remis à plus tard. C'est seulement après le Grand Prix des Etats-Unis-côte ouest, le 8 avril à Long-Beach (Californie), et après les premiers grands prix européens qu'une comparaison objective pourra être faite.

A ce moment-là, Lotus aura mis en service ses modèles 80, et c'est de la qualité de ces trois types de voiture que dépendra effectivement l'issue du championnat du monde 1979. Il n'est pas interdit de penser que d'autres constructeurs auront aussi un rôle à jouer, et le match à trois pourrait très bien tourner en match à cinq. On a beaucoup remarqué à Kyalami les progrès des Brabham — le quatrième temps réalisé par Lauda au cours des essais en témoigne, — et les voitures de la régie Renault, dont les moteurs turbo-compressés ont produit une forte impression — en altitude il est vrai (1). — commencent à être prises en considération par les autres constructeurs.

Ce sera encore plus vrai lorsque Renault remplacera ses « vieilles coques » — elles ont deux ans d'âge — par les nouveaux châssis à « effet de sol ». Leur début en compétition est prévu dans environ un mois.

Pour l'heure, le succès des Ferrari n'appelle aucune réserve, et il y a fort à parier qu'elles seront encore plus redoutables au fur et à mesure qu'avancera leur développement. Dans le domaine technique, les ingénieurs du constructeur italien ont su trouver une parade efficace à la panacée que sont depuis l'année dernière les voitures à carrosserie déportante ou à effet de sol. Du fait de l'encombrement du moteur — douze cylindres à plat — on a su chez Ferrari conquérir l'adhérence sans bénéficier des mêmes dégagements dans les pontons latéraux. Quelle que soit la part prise par les pneumatiques dans le succès de Kyalami, il est apparu que Villeneuve et Scheckter n'ont rencontré aucune difficulté, bien au contraire, dans les quelques parties sinueuses du circuit et que leur voiture était dotée d'une très bonne vitesse de pointe. Encore une fois Ferrari a fait la démonstration de sa capacité à relever un défi et à concevoir des monoplaces de course de tout premier plan sans trop s'inspirer de la concurrence.

FRANÇOIS JANIN.

(1) A l'altitude du circuit de Kyalami, plus de 1 800 mètres, si les moteurs atmosphériques perdent une partie de leur puissance, les moteurs turbo-compressés, en revanche, conservent la presque intégralité de leur potentiel. Après un bon début de course, Jabouille a été contraint à l'abandon (ressorts de soupapes), tout comme son coéquipier, René Arnoux (crevaison).

Grand Prix d'Afrique du Sud à Kyalami

1. Villeneuve (Ferrari) ; 2. Scheckter (Ferrari), à 3 sec. 42 ; 3. Jarier (Tyrrell), à 22 sec. 11 ; 4. Andretti (Lotus), à 27 sec. 92 ; 5. Reutemann (Lotus), à 1 min. 6 sec. 97 ; 6. Lauda (Brabham) à 1 tour, etc.

Classement du championnat du monde : 1. Laffite, 18 points ; 2. Reutemann, 12 ; 3. Villeneuve, 11 ; 4. Depailler, 9 ; 5. Scheckter, 7 ; 6. Andretti, 5 ; 7. Jarier et Watson, 4, etc.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Pourquoi presque tous les Allemands sont-ils favorables à l'Europe ?

Pourquoi n'y a-t-il guère d'Allemands aujourd'hui pour se déclarer contre l'Europe ? Golo Mann explique ici les raisons récentes, et les causes plus anciennes. *Pour lui* la peur de l'hégémonie allemande procède d'une interprétation fausse de l'histoire germanique.

L'historien Golo Mann, fils de l'écrivain et prix Nobel allemand Thomas Mann, est né il y a soixante-dix ans à Munich. Au moment où Hitler arriva au pouvoir, sa famille émigra en France, puis en Amérique. Golo Mann retourna en Europe il y a vingt ans. Son « Histoire de l'Allemagne des XIXe et XXe siècles » et sa « Biographie de Wallenstein » sont considérés comme des chefs-d'œuvre d'historien. Il n'a pas hésité à prendre position sur de nombreuses questions politiques.

par GOLO MANN

Si l'on se demande quel est le pays de la Communauté européenne dans lequel l'ambiance est la plus « européenne » et où l'intérêt à l'égard des élections directes au Parlement européen est le plus grand, aucune hésitation possible : *c'est* l'Allemagne. Dans tous les autres pays on se heurte à des résistances manifestes au sein de tous les partis, et à des tentatives visant à diminuer l'importance de l'entreprise. Au Parlement fédéral allemand, aucun des quatre partis représentés ne se risquerait à ne pas prononcer un oui convaincu. Tous font des préparatifs grandioses pour la campagne électorale à venir. Et ils ont d'ailleurs le soutien de 99 % des citoyens allemands. Devant cet accord massif, les groupuscules de l'extrême gauche ou de l'extrême droite ne comptent pas. On peut, à la rigueur, les considérer comme un facteur psychologique, mais en aucun cas politique. Ils *ne sont là* que pour créer un certain climat...

Nous voici donc habitués aux espoirs des Allemands, prêts à défendre ce concept qu'est l'Europe. Si l'on se penche sur le passé *de la nation allemande*, cela n'a pourtant rien d'évident.

Comment expliquer ce phénomène ? On cite le plus souvent le mobile suivant : alors que Britanniques et Français ont toujours pu conserver, même dans le chaos du vingtième siècle, et ce à l'instar de l'Italie, leurs Etats nationaux, dont les racines plongent profondément dans le passé, il n'en a pas été de même pour les Allemands. Ils ont en fait perdu le « Reich ». Cette perte est antérieure à la débâcle de 1945. Le IIIe Reich hitlérien, c'était déjà une dissolution de l'Etat national. Si Hitler avait gagné la guerre, ce que l'on peut difficilement imaginer, on aurait *alors eu affaire à une « Germanie »* reculant ses frontières à l'infini, tant à l'ouest qu'au nord et surtout à l'est, et non pas à l'Etat européen qu'était devenue *l'Allemagne à la fin du XIXe siè*cle seulement, à force de nombreux efforts, de ruse, de violence et d'artifices.

A l'extension démentielle de 1942 succédait, trois ans plus tard, le « racornissement » effrayant des territoires allemands, la séparation de ce qui en restait en deux Etats *distincts*. Le cours de l'histoire nouvelle s'était, en quelque sorte, trompé, pour l'Allemagne comme pour l'Italie et également, mais *dans des proportions bien moindres*, pour l'Angleterre et pour la France, sans parler des nations plus petites. Quant à savoir si cette erreur, et ses amères conséquences, aurait pu être évité ou, au contraire, devait avoir lieu, je suis convaincu qu'elle aurait pu être évitée, n'étant pas fataliste.

Changer de décor

En tout cas, la situation de départ a été le règne de la misère et de la confusion la plus totale. A partir de 1945, le plus grand souhait d'une grande majorité des Allemands était de se sortir de cette situation pour déboucher sur quelque chose d'entièrement nouveau, s'intégrer à une fédération européenne — *ou* plus exactement ouest-européenne — et trouver la paix extérieure *et* intérieure tout en jouissant d'une certaine sécurité militaire. Un tel vœu n'était véritablement formulé que là où la politique pouvait se faire librement.

Konrad Adenauer éprouva ces sentiments et sut s'en servir. Ses adversaires sociaux-démocrates, en revanche, ne les comprirent pas pendant une dizaine d'années. Ils jouaient la carte « nationale ». Ils étaient contre le « chancelier des Alliés », contre la CECA, contre l'OTAN, contre la Communauté européenne. Tant que les sociaux-démocrates conservèrent cette attitude, ils ne firent aucun progrès. Leur ascension se fit régulièrement au fur et à mesure qu'ils devinrent de bons Européens, le sommet étant atteint en 1969, avec l'élection de Willy Brandt au poste de chef de gouvernement.

Aujourd'hui, ils traitent les élections au Parlement de Strasbourg avec autant de solennité que les partis de l'Union, sinon plus. Les premiers, ils ont entamé une campagne fort coûteuse. Et ils n'ont de cesse de nous dire qu'être pour l'Europe c'est devoir voter social-démocrate. Qui n'a pas oublié l'époque d'Adenauer risque de trouver cela un peu bizarre. Mais de tels propos sont des plus honnêtes. Il s'agit d'accepter ce qui est devenu une réalité (qu'on l'ait, ou non, souhaitée) et à s'en servir. Une « Europe des travailleurs » donc, plutôt qu'une « Europe des commerçants » ; une Europe socialiste ou encore une Europe des syndicats.

L'idée est double : renforcement de l'Europe socialiste occidentale, par exemple du socia*lisme espagnol*, par la puissante social-démocratie ouest-allemande, action d'une Europe occidentale socialiste sur la R.F.A., ce deuxième mobile étant d'ailleurs le plus important. Pour qui n'est pas socialiste, cette stratégie peut susciter la colère et le combat. Mais on ne peut nier qu'elle soit bien européenne. Pourquoi des responsables syndicalistes allemands ne pourraient-ils pas se porter candidats aux élections européennes ? Le Bundestag à Bonn en est rempli. Cela fait longtemps que la fusion s'est faite entre activités syndicale et politique en général. Cela fait longtemps également que l'on ne peut plus prétendre que les syndicats allemands sont au-dessus des partis. Pourquoi ne tiendrait-on pas compte de ce fait au Parlement de Strasbourg ?

Quant aux convictions européennes des partis de l'Union, il est même inutile d'en parler. Elles sont aussi anciennes que la République fédérale d'Allemagne, sinon plus. Aucune déception ne pourrait en venir à bout. Et si l'Union est contre un front socialiste européen — j'irai jusqu'à dire un front populaire, — cela ne veut pas dire pour autant qu'elle est partisane d'une « Europe des marchands ». Konrad Adenauer ne l'était pas non plus, tout le prouve. Du reste, on a toujours surestimé l'influence politique des « commerçants » — il faudrait dire des « chefs d'entreprise », — allemands. Aujourd'hui, leur faiblesse sur ce plan ferait presque pitié.

En attendant la réunification

Une autre question est souvent posée, surtout en France : n'y a-t-il pas contradiction entre le *patriotisme européen des Allemands* — on peut vraiment l'appeler ainsi — et leur désir, jamais abandonné, de réunification, ou d'une nouvelle sorte d'union avec leurs compatriotes de R.D.A. ? Chaque pas en avant dans le sens de l'intégration européenne ne signifie-t-il pas un pas en arrière pour la réalisation de cet espoir ? L'argument est logique. C'est justement avec celui-ci que les sociaux-démocrates ont combattu la politique d'Adenauer dans les années 50, tandis qu'ils mettaient sur pied des « plans allemands » complètement irréalistes, déploraient qu'on ne tienne pas compte de la « note de Staline » de 1952, etc. Avec cette attitude, ils n'ont pas eu plus de succès au plan des réalités qu'auprès des électeurs allemands. C'est pourquoi ils en ont changé au cours *des années 60*. Et il est certain que la R.F.A., malgré tous les accords qu'elle passe avec la R.D.A., qui correspondent à une reconnaissance *de facto*, n'abandonnera *jamais* sa revendication de réunification des deux Etats dans la liberté. Personne n'en a mieux eu conscience que Charles de Gaulle. Non qu'il ait jamais souhaité le « limogeage » de la R.D.A. Certes pas. Mais son intuition, son sens de l'Europe des nations, ne se sont pas laissé égarer par l'intérêt spécifique de la France : l'équilibre des puissances.

Les citoyens ouest-allemands et leurs hommes politiques ne se font plus d'illusions et voient la *réalité en face*.

Ils savent que la R.D.A. existera tant que l'U.R.S.S. échappera aux modifications intérieures les plus radicales, c'est-à-dire tant que cet empire se maintiendra sous sa forme actuelle. Un *jour* viendra où ce ne sera plus le cas, c'est certain, mais personne ne sait quand. Est-ce pour deux, vingt ou deux cents ans ? Vraisemblablement plutôt dans vingt que dans deux ou deux cents ans. De telles spéculations — quoi qu'en pense Egon Bahr — ne peuvent servir de base à des évaluations de quelque valeur pratique. Elles n'empêchent cependant pas de continuer à revendiquer ce qui est juste. Et, en attendant, il faut appliquer une politique constructive là où cela est possible.

Finalement, la préoccupation *prépondérante*, surtout en France, est la suivante : la R.F.A. pourrait se servir d'une Europe mieux intégrée, d'abord pour accroître son influence grâce à sa supério*rité économique*, et *enfin*, peut-être, s'attribuer l'hégémonie sur cette Europe. Un tel souci est compréhensible si l'on songe au passé — entre les années 1890 et *1945*. *En tant* que vieil observateur des choses allemandes, soucieux d'exactitude, je crois pouvoir affirmer que c'est là une erreur. Encore une fois, je citerai de Gaulle : « *Les Allemands ont changé.* »

(Lire la suite page 23.)

L'augmentation nominale des salaires est contraire à l'intérêt des travailleurs italiens

nous déclare M. Paolo Baffi gouverneur de la Banque d'Italie

M. Paolo Baffi, soixante-sept ans, est gouverneur de la Banque d'Italie depuis 1975, après en avoir été directeur général pendant quinze ans.

Les travaux préparatoires à la mise en place du nouveau système monétaire européen l'ont vu jouer un rôle de premier plan, aussi bien comme négociateur pour l'entrée de l'Italie que pour la préparation des instruments techniques de fonctionnement du S.M.E. Le gouverneur de la Banque d'Italie touche ici deux points essentiels : celui du réalignement des parités de change ayant une incidence directe sur le problème des prix agricoles, lequel a bloqué le démarrage du S.M.E., et, par ailleurs, le problème, propre à *l'Italie*, des mécanismes d'indexation. A cet égard, M. Baffi insiste sur la nécessité de distribuer différemment dans le temps les étapes de l'échelle mobile, et en fait la condition d'une réduction du taux d'inflation.

— *Monsieur le gouverneur, pensez-vous que la façon dont le S.M.E. a été conçu soit compatible avec les efforts du gouvernement italien pour atteindre un taux de croissance économique plus élevé ? La lutte pour maîtriser l'inflation ne pèsera-t-elle pas trop sur le développement ?*

— Inflation et développement ne sont pas complémentaires. Le développement pourrait être freiné à court terme dans le cas seulement où l'on tenterait de juguler l'inflation par les coûts en recourant exclusivement à l'instrument monétaire, sans le concours de politiques adéquates en matière d'impôts et de revenus. Le plan triennal du gouvernement italien a pour objectif fondamental d'éliminer ces obstacles qui empêchent la reprise d'un processus stable et, — par conséquent, non inflationniste — d'accumulation et de développement.

Propos recueillis par GUNTHER DEPAS.

(Lire la suite page 24.)

Soyons sérieux

L'Europe sur le petit écran

Les nouvelles « grilles » de programmes annoncées par la Communauté européenne des émissions (C.E.E.) susciteront de l'émotion chez beaucoup de téléspectateurs.

Certes, « Réponse à tout » retrouve sa place à l'heure des questions au Parlement européen. « Pour les petits » — dossier pédagogique sur les élections européennes destiné au grand public — revient comme d'habitude à 18 h. 25. Et les Variétés, *toujours très populaires, continueront au conseil de ministres*, où « l'Homme de Londres », interprété par John Silkin, poursuivra sa sinistre carrière...

Toutefois, la querelle budgétaire au sujet du programme régional risque d'envenimer encore les rapports entre le Conseil et le Parlement. Ce dernier, d'ailleurs, a déjà protesté contre un certain dessin animé réalisé par la commission. Enfin, la disparition, même à titre temporaire, du feuilleton « le Destin du S.M.E. » est certain de décevoir les amateurs de drames à *suspense*.

Le seul élément positif, pour l'instant, réside dans la *formule habituelle : l'application du « programme minimum »* entraînera sans doute des modifications.

PANGLOSS.

LA GRANDE-BRETAGNE ET LE CONTINENT

Bruxelles ne tuera pas le laitier

Vêtu d'un magnifique tablier bleu à *rayures blanches*, *il conduit* un véhicule non polluant fonctionnant sur batteries. Il est l'un des piliers du « way of life » britannique.

C'est le laitier.

Il y a des gens dont on ne se fait tout simplement pas l'ennemi. Le curé, par exemple, comme l'agent du fisc, ou son homme d'affaires. En Grande-Bretagne, le laitier compte par*mi cette élite, au nombre des « intouchables »*. Pourtant, l'année dernière, *l'inconcevable* s'est produit : quelqu'un voulut — *c'est ainsi que la nouvelle* alarmante traversa le pays — mettre fin au noble métier en question.

Ce « quelqu'un », c'était la Communauté européenne. Naturellement, elle n'avait rien contre le laitier britannique. Elle avait *simplement* ouvert une discussion sur la pratique du « milk board » britannique. Un certain nombre d'anti-européens, en Grande-Bretagne, l'interprétèrent tout nettement comme une offensive générale de l'Europe contre l'homme au tablier bleu. Et certains journaux de « Fleet Street » *s'agitèrent avec ardeur*, à coup de gros titres et d'éditoriaux, dans ce lait répandu, jusqu'à ce que cela donne une *nouvelle* montagne de beurre de protestations.

Les Anglais veulent rester différents

On pourrait réduire cet épisode à une farce. Mais l'Europe n'a jamais été aussi impopulaire en Grande-Bretagne qu'à l'époque de ces débats abscons sur l'existence du laitier. Et si on le *mentionne* ici, ce n'est pas pour faire sourire, mais pour témoigner des soucis, inquiétudes et préjugés des Anglais à propos de l'Europe.

Les opinions politiques naissent rarement dans un pays des arguments rationnels. Elles tiennent aux émotions. On peut en tirer que les arguments anti-européens d'un Enoch Powell, d'un Tony Benn ou d'un Peter Shore, armés d'une logique bien affûtée parfois convaincante, pour prouver la perte de souveraineté qui menace la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Mais cela ne laisse guère de *traces en profondeur chez les* citoyens. En revanche, le soupçon que quelques eurocrates anonymes se mettent à modifier le « way of life » britannique, que de Bruxelles émane la grande manie européenne d'égaliser, bref que l'on néglige avec mépris le fait que les Britanniques sont autres et veulent rester différents du reste des Européens, ces appréhensions marquent et influencent l'image *que se font les Britanniques de* l'Europe.

Comme les émotions sont éminemment variables, il convient de ne pas prendre trop au sérieux ces sondages qui testent la fidélité ou la détermination de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe. Ce sont des instantannés qui maintes fois sont mal exposés, parce que les questions sont mal posées.

Les Britanniques se trouvent depuis un certain temps dans une position défensive permanente vis-à-vis de la Communauté européenne. Une institution qui veut « tuer » le laitier (ce qui était insensé), ou qui veut venir chercher le poisson à sa propre porte (ce qui est difficile à supporter), ne peut pas compter *sur beaucoup de bienveil*lance. C'est ainsi que l'homme qui s'attaque à Bruxelles en « ennemi » — nous voulons parler du robuste M. Silkin, — fait figure pour l'opinion britannique de croisé moderne.

Les idéalistes de l'Europe peuvent interpréter en termes de boutiquier aussi bien nos soucis que ceux concernant le laitier et le poisson. Les réalistes devront cependant comprendre que l'in*tégration européenne commence* à ce niveau, à savoir au niveau du quotidien et à notre propre porte. Il s'est incontestablement produit une désillusion vis-à-vis de l'Europe ces six dernières années. On a promis le royaume des cieux aux Britanniques pendant les années de la négociation pour leur adhésion. Ils ont attendu le miracle. Ils sont simplement étonnés. En attendant mieux, les Européens devraient admettre une certaine « way of life » et même, s'il le faut, le laitier britannique.

FRITZ WIRTH.

(Voir le dossier sur les critiques de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe, page 25.)



LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est realise par une equipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cegos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, equilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de maniere à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance le plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limites) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

La hausse des prix du pétrole va-t-elle relancer la « stagflation » ?

LES derniers chiffres font apparaître maintenant le mouvement en ciseau des courbes d'activité européenne et américaine : de ce côté-ci de l'Atlantique, la croissance industrielle grimpe fortement à 7 %, alors que, de l'autre côté, elle décélère nettement à moins de 5 %. En Allemagne fédérale, après être partie d'un boom de la construction, elle s'étend et les secteurs affichant une progression d'activité sont de plus en plus nombreux.

En France, la reprise est plus récente, mais elle s'intensifie : même le bâtiment et le logement iraient un peu mieux, mais pas encore les biens d'équipement. L'activité italienne, qui était partie elle aussi en retard, est en train de le rattraper. L'ISTAT, l'institut de statistique, a annoncé qu'au cours du quatrième semestre 1978, la production industrielle a dépassé de 5,7 % celle du troisième trimestre, alimentée par une forte reprise de la consommation. Seule, la Grande-Bretagne reste toujours à la traîne avec ses désordres sociaux et les effets de la grève des transports. Ces derniers n'ont certes pas été catastrophiques, comme le prédisaient certains observateurs, mais les données sont difficiles à interpréter : ainsi, les ventes au détail ont été très fortes en décembre (achat de précaution, semble-t-il), mais ont de nouveau chuté de 3,8 % en janvier.

Aux Etats-Unis, après le trop brillant quatrième trimestre 1978, où le P.N.B. a progressé de 6,1 %, l'activité est retombée en janvier. L'indice de la production industrielle, qui avait augmenté deux fois de suite de 0,5 % en novembre et décembre, stagne à 0,1 %, et les ventes au détail ont décéléré de 1,3 % à 0,4 %. Une récente enquête du Conference Board montre que les intentions d'achat des Américains sont en baisse, la majorité d'entre eux s'attendant à des temps plus difficiles. De même, les chefs d'entreprise, plus prudents, réduisent-ils la progression de leurs stocks.

Reprise assainie de la production en Europe et ralentissement aux Etats-Unis : ce rééquilibrage aurait dû, à terme, permettre de nouveaux progrès sur le front des prix. Hélas ! pour le moment, c'est plutôt le contraire que l'on observe, avec une convergence des plus inquiétantes des inflations européenne et américaine. La première a brusquement progressé de 7,5 % à 9 % et se trouve maintenant exactement au même niveau que la deuxième. Plusieurs gouvernements, qui pensaient avoir coupé définitivement les plus grosses tentacules de l'hydre inflationniste, voient avec effroi celles-ci repousser rapidement.

C'est surtout le cas en Grande-Bretagne, où la hausse des prix s'est accélérée brutalement de 8 % à 12 %. Même si la hausse particulièrement forte de janvier de 1,5 % a pu être provoquée, en partie, par des relèvements plus nombreux en début d'année, il n'en reste pas moins que plusieurs indicateurs montrent que la détérioration va se poursuivre. Ainsi, l'indice précurseur que calcule mensuellement la commission des prix, sur la base des demandes d'augmentation déposées par les industriels pendant les six derniers mois, est passé de 5,9 % en décembre à 8,4 % en janvier. Ces chiffres ne prennent évidemment pas en compte les récentes augmentations salariales de 15 % à 20 %, sinon plus, arrachées par les syndicats. Déjà, la politique du gouvernement anglais se durcit avec la forte augmentation de 12,5 % à 14 % du Minimum Lending Rate, en attendant d'autres mesures d'austérité fiscales et budgétaires.

Même en Allemagne, où l'on pensait avoir atteint des résultats décisifs, l'inflation menace à nouveau, avec la forte accélération de 0 % à 3 %, puis à 5 % du rythme trimestriel des prix. Certes, on peut l'expliquer par des conditions climatiques défavorables, et par le fait que c'est sur le mois de janvier que se concentrent de nombreuses révisions, comme celle des loyers. Mais là aussi les craintes ne sont pas sans fondement. Les prix de gros ont progressé en janvier de 1,2 %, soit autant que sur toute l'année 1978. La modération allemande passée n'a pas été obtenue seulement par celle des salaires, mais aussi par la baisse des prix des produits importés due à la montée du deutschemark. Mais cette dernière a des limites, et l'intervention de la Bundesbank pour la freiner s'est traduite par des entrées massives de capitaux et une croissance monétaire menaçante dans le cadre de la forte reprise actuelle.

La France, elle, n'a pas encore atteint de résultats très significatifs contre l'inflation, puisque son rythme de prix n'est pas descendu au-dessous de 8 %, et les fruits de l'assainissement en profondeur engagé par le plan Barre restent à recueillir. Sera-ce possible dans ce nouvel environnement ? Certes, le fait que la Grande-Bretagne et même l'Allemagne fassent à nouveau des « bêtises » pourrait être considéré comme favorable pour réduire les écarts. Et, pourtant, c'est plutôt le contraire qui est à craindre pour une économie française encore fragile et sensible aux mauvaises influences externes.

Ce sont toujours les Etats-Unis qui constituent le principal foyer d'inflation. Les anticipations qui ont été en grande partie responsables du boom de la fin 1978 (les Américains se dépêchant d'acheter automobiles et logements pour prendre de vitesse la montée des prix et des taux d'intérêt) continuent à s'exercer. Les chefs d'entreprise de leur côté, craignant un contrôle, se dépêchent de répercuter le plus vite possible, et même à l'avance, les augmentations de charges. Résultat : l'inflation est de 9 % au début de 1979, et l'indice des prix de gros a battu en janvier son record de hausse de 1974 avec 1,3 %.

Mais ce sont surtout les augmentations de prix du pétrole plus qu'elle livre, et Abou-Dhabi ainsi que Qatar ayant décidé fin 1978, et surtout les nouvelles majorations entraînées par les événements d'Iran, l'Arabie Saoudite majorant le prix des surplus qu'elle livre, et Abou-Dahbi ainsi que Qatar ayant décidé des hausses de 7 à 8 %. Tout cela crée un nouveau climat de spéculation internationale, qui rappelle étrangement celui de 1973-1974 : les Etats producteurs, comme les compagnies pétrolières, se mettent successivement les uns et les autres à réduire leurs livraisons de 15 à 25 %, bien au-delà de la diminution due aux arrêts de livraison du pétrole iranien (d'après l'Agence internationale de l'énergie 4 % seulement), accroissant encore plus les tensions sur les marchés, et entraînant dans la hausse les matières premières industrielles.

Cet environnement va rendre beaucoup plus difficiles les luttes anti-inflationnistes. Aux Etats-Unis d'abord, où le plan du président Carter, avec sa norme de 7 % d'augmentation salariale, s'avère d'ores et déjà difficile, sinon impossible, à appliquer. Dans nos quatre grands pays européens, surtout ceux qui sont fragiles comme la France et l'Italie, ensuite, d'autant plus qu'ils sont engagés dans une phase de reprise. Cette dernière risque elle-même d'être menacée à terme par la nouvelle ponction pétrolière. Puissent les pays de l'OPEP, qui doivent se réunir le 26 mars, comprendre que les hausses sauvages doivent être évitées, et que la modération est nécessaire, pour ne pas tuer dans l'œuf le redémarrage qui s'annonce en Europe. Car, finalement, leur prospérité est liée à celle des pays industriels. L'auraient-ils oublié ?

MAURICE BOMMENSATH.

ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	+ (++)	Après la forte activité du quatrième trimestre 1978, les chiffres de janvier sont moins bons : les ventes au détail n'ont augmenté que de 0,6 % (contre 1,3 % en décembre), et la production industrielle que de 0,1 % (contre 0,5 %). Par ailleurs, les indicateurs en avance, qui sont censés préfigurer l'évolution de l'activité, ont baissé deux fois de suite de 0,5 %.
PRIX	— — (— —)	L'inflation s'accélère toujours. L'augmentation de 1,3 % des prix de gros en janvier (contre 0,8 % en novembre et décembre) constitue un mauvais présage. Principaux responsables de cette flambee : les prix alimentaires qui ont « fait » 1,8 % en janvier. La hausse des prix de détail a été de 0,9 % en janvier, contre 0,6 % en décembre.
CHOMAGE	— (—)	Le taux de chômage, par rapport à la population active, continue à rester quasi stable en janvier à 5,8 % (contre 5,9 % en décembre et 5,8 % en novembre). Ceci ne signifie pas immobilisme, puisque la population active croît sans arrêt : elle a encore augmenté de 443 000 en janvier, et dépasse maintenant les 96 millions.
CAPACITE	+ (+)	Le taux d'utilisation des capacités de production continue de croître régulièrement : il est passé de 85,7 % en novembre à 85,9 % en décembre.
ECHANGES	— — (— —)	La balance commerciale, calculée sur la base de la balance des paiements, a été légèrement moins déficitaire au quatrième trimestre (— 7,4 milliards de dollars) qu'au troisième (— 8 milliards).
MONETAIRE ET FINANCIER		Depuis peu de temps, une paradoxale baisse de taux d'intérêt se manifeste aux Etats-Unis, où plusieurs banques ont ramené leur taux de base de 11,75 % à 11,50 %. Dans les grands pays européens c'est l'inverse : après la hausse des prêts sur titres de 3,5 % à 4 % décidée par la Bundesbank, voici que la Banque d'Angleterre a fortement relevé de 12,5 % à 14 % son taux de prêt minimum.
ECONOMIQUE		Aux signes de ralentissement de l'activité américaine s'ajoutent les effets psychologiques de certaines déclarations pessimistes sur les conséquences de la nouvelle crise pétrolière. D'après une enquête du Conference Board, les Américains s'attendent à des temps plus difficiles. Faut-il craindre une contagion européenne ?

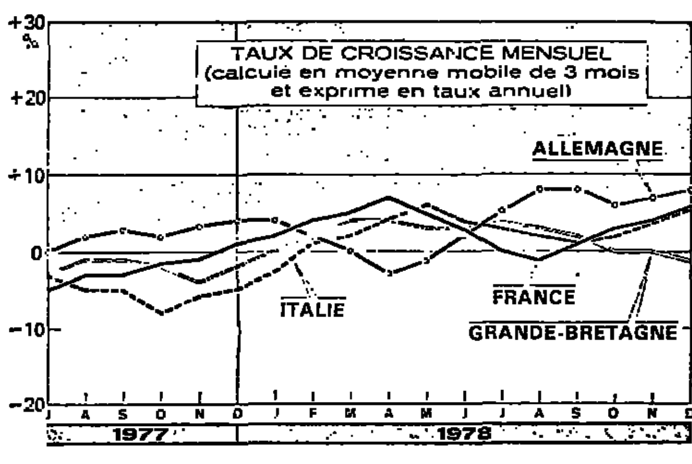
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	++ (++)	+ (++)	— (—)	++ (++)	++ (++)	++ (++)
FRANCE	++ (+)	— (—)	— — (— —)	+ (—)	— (—)	+ (++)
ITALIE	++ (+)	— — (— —)	— — — (— — —)	— (—)	++ (++)	+ (+)
GRANDE-BRETAGNE	— (—)	— — (—)	— — (— —)	— (—)	— (+)	+ (+)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais (+) tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des echanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

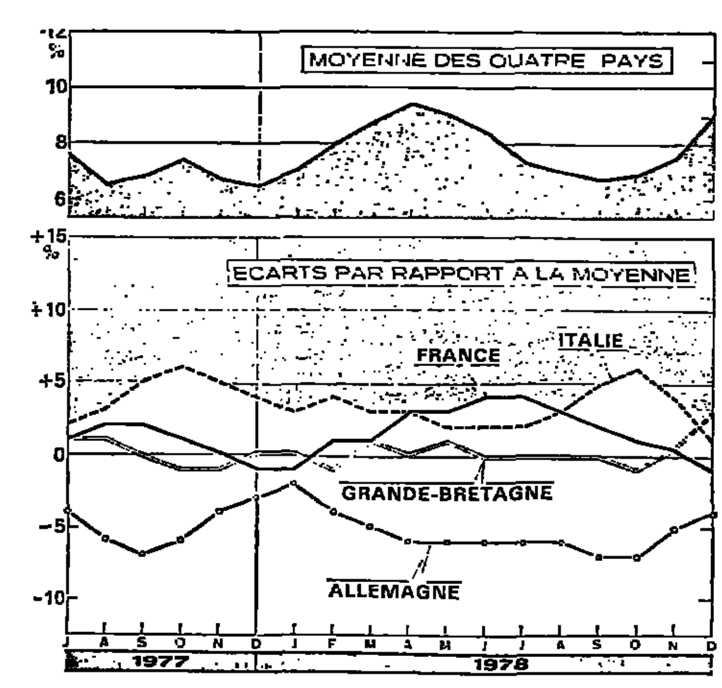
I. — TAUX DE CROISSANCE



Au cours des mois de décembre et de janvier la croissance industrielle s'est confortée en Allemagne (8 %) et s'est encore accélérée en France et en Italie (6 %). En revanche, l'activité anglaise a subi les répercussions des désordres sociaux et aurait plutôt reculé début 1979.

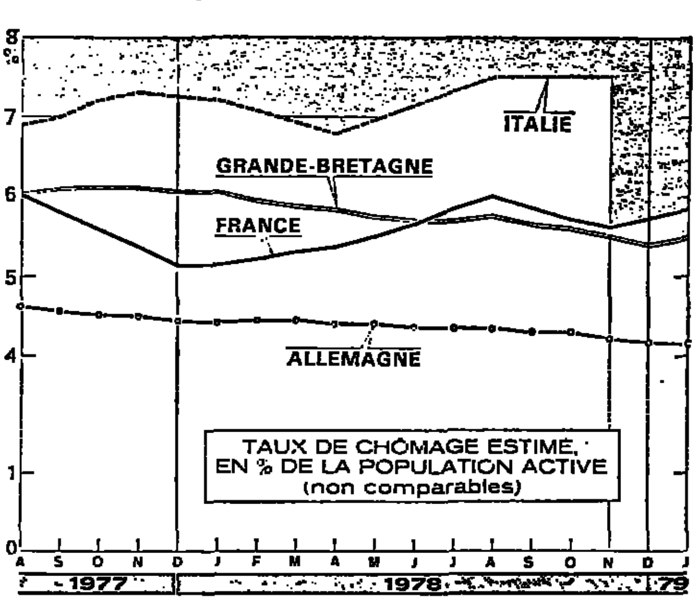
L'inflation moyenne a très fortement augmenté, passant d'un seul coup de 7,5 à 9 %. C'est en Grande-Bretagne que l'accélération a été la plus forte, de 8 à 12 %, l'inflation allemande passant de 3 à 5 %.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX



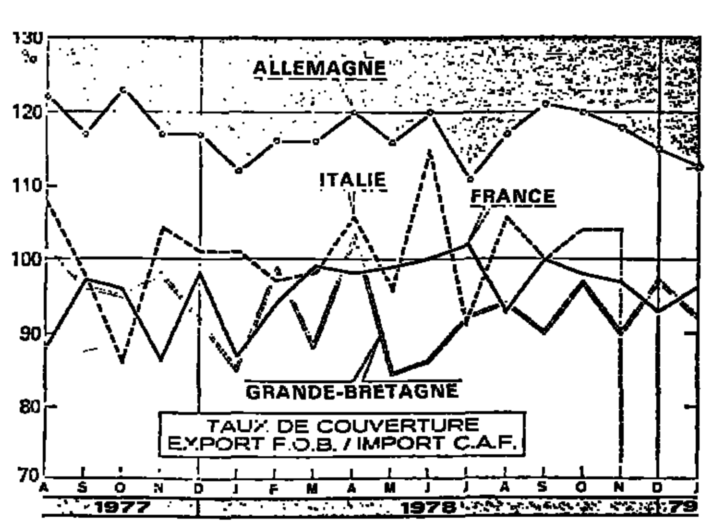
En France, le rythme des prix reste de 8 % et en Italie de 11 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois (novembre, décembre et janvier). Calculés sur les douze derniers mois, ils sont de 2,8 % pour l'Allemagne, 9,3 % pour la Grande-Bretagne, 10,2 % pour la France et 11,7 % pour l'Italie.

III. — NIVEAU DE CHOMAGE



Entre décembre et janvier le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a augmenté de 5,78 à 5,85 % en France, de 4,15 à 4,20 % en Allemagne et de 5,40 à 5,50 % en Grande-Bretagne. Pour ces deux derniers pays il semble qu'ont joué, pour l'un, les conditions climatiques, pour l'autre les conséquences des grèves.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Le taux de couverture des importations par les exportations, calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières, est supérieur à 100 % en Allemagne (110 % en janvier) et en Italie (104 %). En revanche, il est toujours inférieur à 100 % en Grande-Bretagne, où il a régressé de 97 % en décembre à 93 % en janvier, et, en France, où malgré le léger progrès de 93 à 96 % observé sur la même période, l'équilibre reste fragile.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).
Coordinateur : Eric Wolfensohn.

هكذا من الأصل

AU PAYS DES ÉCONOMISTES

Arthur Burns : un conservateur progressiste qui triomphe sur le tard

Les solutions proposées par le professeur Arthur Burns aux problèmes que posent simultanément une forte inflation, un chômage important et un investissement réduit, ont longtemps paru trop nouvelles et trop radicales. Il y a quelque ironie à voir aujourd'hui ses idées être admises par les Etats-Unis et gagner la faveur du public. M. Burns a plus de succès après avoir pris sa retraite qu'il n'en a eu pendant cinquante ans de service à différents postes officiels.

L'ANCIEN président du *Système de Réserve fédéral* proclame, depuis des années, à tous ceux qui veulent bien l'entendre que les conceptions traditionnelles sur les politiques de stabilisation économiques sont inadéquates. Maintes fois, il a souligné que les structures de l'économie moderne rendent le « mécanisme keynésien » non seulement dépassé, mais véritablement dangereux.

Dans le passé, ses idées ont, d'une certaine manière, trouvé davantage d'échos à l'étranger que parmi les Américains qu'il était chargé de conseiller. Voici *plus de dix ans, M. Burns* démontrait que l'environnement économique qui est le nôtre ne peut tolérer qu'une politique limitée des revenus. Il fut longtemps au premier rang de ceux qui réclamaient une totale restructuration du système d'imposition, des changements radicaux dans l'orientation de la politique fiscale, et un examen complet des réglementations gouvernementales qui, à son sens, ajoutent aux coûts commerciaux, réduisent la compétitivité et gênent les créations d'emplois.

M. Burns n'a jamais caché sa foi dans les vertus de la libre entreprise, mais, à l'opposé de nombreux conservateurs, il ne croit pas que l'on puisse rétablir une plus grande stabilité des prix par de violents coups de freins fiscaux et monétaires. Les tendances permanentes à l'inflation s'expliquent en partie par la priorité traditionnellement accordée par les politiciens au chômage plutôt qu'à la hausse des prix, ce qui entraîne trop *souvent des politiques de stimulation* dès les premiers signes d'un ralentissement de la croissance économique.

Les conditions du marché ont changé. M. Burns souligne que, dans beaucoup de secteurs, la concurrence par les prix a fait place à d'autres formes de compétition, dans la publicité, les innovations de conditionnement des produits et ce qu'il appelle la « vente dure ». Ainsi, lorsque la demande baisse, les entreprises ont-elles tendance à accentuer leur publicité plutôt qu'à réduire leurs prix. Les coûts de *revient s'élèvent alors et entraînent* inévitablement une augmentation des prix à la consommation.

M. Arthur Burns a également fait remarquer que, lorsqu'une hausse excessive des salaires intervient, celle-ci se propage davantage et plus rapidement qu'autrefois. Cela tient en partie au fait que les employeurs acceptent parfois de verser de hauts salaires pour s'assurer une main-d'œuvre stable et qualifiée, et que les responsables syndicaux attachent davantage d'importance aux augmentations salariales qu'au plein emploi.

Plus peut-être que tout autre haut fonctionnaire américain aujourd'hui, M. Burns a attiré, à plusieurs reprises, l'attention sur la baisse de la confiance dans les milieux d'affaires. Les profits en termes réels ont été réduits à néant et les gouvernements ne s'en sont pas suffisamment inquiétés. A cela s'ajoute le fait que les hommes d'affaires anticipent de plus en plus, dans leurs calculs, une forte poussée inflationniste. Au lieu d'attendre des politiques fiscales et monétaires qu'elles améliorent les choses, ils *prévoient qu'elles continueront* d'aggraver la situation à cet égard. C'est ainsi que des années de déficit budgétaire aux Etats-Unis ont incité les investisseurs à chercheur avant tout des havres sûrs à leurs biens au détriment de l'investissement productif.

L'ancien directeur de la Banque centrale américaine, jusqu'à l'an dernier, affirme que les politiques fiscale et monétaire ne peuvent, à elles seules, résoudre les problèmes de l'emploi. Pour lui, l'élévation générale des plus bas salaires prive les jeunes de travail. Il estime qu'une attention insuffisante a *été accordée à la formation professionnelle* ; que la discrimination raciale continue à expliquer partiellement l'importance du chômage parmi les Noirs ; que la prodigalité en matière d'indemnités n'incite guère les chômeurs à chercher du travail ; et que les règlements concernant l'environnement et la sécurité pèsent sur les coûts en réduisant les fonds qui auraient pu être utilisés à la création de nouveaux emplois.

Une stabilisation nécessaire

Nombre d'idées exprimées par M. Burns au cours de ces dix dernières années sont soudain admises par des tenants de différentes tendances politiques. Des personnalités aussi diverses que le gouverneur Jerry Brown de Californie, et M. John Connally, l'ancien secrétaire au Trésor, *sont aujourd'hui favorables* à une législation qui obligerait le gouvernement à présenter un budget en équilibre.

L'administration Carter a récemment adopté une politique des salaires et des prix qui limite les augmentations salariales des fonctionnaires à un niveau inférieur aux 7 % fixés par la politique des revenus. Elle a présenté un budget dont le déficit ne dépasse pas 29 milliards de dollars, et où de nombreuses économies sont prévues sur le programme social, comme M. Burns le préconisait depuis longtemps. Elle a proposé de nouveaux projets de formation professionnelle, suggéré un étalement du calendrier qu'elle s'était fixé pour atteindre ses objectifs en *matière de sécurité* et de lutte contre la pollution, consenti un effort pour étudier les moyens qui permettront d'accroître la productivité, et plaidé en faveur d'une suppression des réglementations dans les transports ferroviaires, routiers et aériens, de façon à encourager la concurrence.

Le Congrès a, de son côté, rejeté les modifications proposées à la législation du travail allant dans le sens d'un pouvoir accru des syndicats. Il a, en revanche, approuvé la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et sur les revenus du capital, de façon à encourager les investissements. Il a aussi, enfin, commencé ses travaux sur les nouvelles lois décourageant les fusions de conglomérats et visant à réviser toute une série de réglementations commerciales.

Il serait absurde de créditer M. Arthur Burns de tous ces changements. Il faut cependant *reconnaître qu'il a été depuis six* ans le principal défenseur des idées qui sont à la base de cette politique de stabilisation et, à ce titre, s'est trouvé autant blâmé hier qu'il est aujourd'hui félicité.

FRANK VOGL.

Pourquoi presque tous les Allemands sont-ils favorables à l'Europe ?

(Suite de la page 21.)

En plus de trente ans, le sentiment d'une menace constante, de dépendre de l'opinion de leurs partenaires occidentaux et la prudence avisée qui en découle, sont devenus instinctifs chez les Allemands de l'Ouest. Et même s'il n'y avait pas cette menace constante qui pèse sur leur Etat, notamment sur Berlin, les Allemands d'aujourd'hui ne s'intéresseraient à rien aussi peu qu'à dominer d'autres nations. Ils veulent vivre, ils veulent bien vivre, ils veulent travailler, exporter, voyager dans le monde qu'ils trouvent beau, ils veulent être aimés (ce à quoi ils ne parviennent pas toujours), ils veulent avoir, chez eux, autant *de liberté, de sécurité* et de paix qu'il est possible. Ils ont beaucoup mieux réussi avec de tels principes qu'à l'époque d'Hitler ou du Kaiser, et pour rien au monde ils ne voudraient en changer.

L'« européanisme » des Allemands est-il du reste si nouveau et *uniquement un produit* de la débâcle de 1945 ? Certainement pas. Il correspond à une tendance très ancienne des Allemands, presque à un trait de caractère. C'est le nationalisme, au contraire, qui était quelque chose de nouveau lorsqu'il a fait son apparition dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Et c'est bien parce qu'il était si nouveau, parce qu'il n'avait pour ainsi dire pas de racines historiques, qu'il a pu être poussé jusqu'à l'excès de si effrayante façon, ce qui l'a finalement conduit à sa perte.

Il suffit de considérer la littérature allemande et son instrument, la langue allemande, si ouverte à l'intrusion des mots étrangers, des formes, des modes, au latin, à l'italien, au français et, aujourd'hui, à l'américain.

Le nationalisme n'est pas dans la tradition

Une entreprise, comme celle dont le gouvernement français a eu l'initiative, il y a quelques années, de concert avec l'Académie française, et qui vise à débarrasser la langue française des américanismes qui s'y trouvent, serait impensable en Allemagne, pour la bonne raison, déjà, qu'il n'y a pas d'Académie allemande, et qu'il n'y aurait jamais pu y en avoir. Ce sont les Allemands, en tout cas les Allemands du Sud, qui ont véritablement établi le culte de Napoléon, le considérant pendant des décennies comme un grand Européen, malgré tous les sacrifices qu'il a exigés d'eux et tout le sang qu'il leur a fait verser. *Cent ans plus tard*, c'est en Allemagne que naissait le mouvement européen. Un baron de l'industrie, Walther Rathenau, proposait déjà en 1913 une communauté économique européenne : « Si l'économie fusionne, et cela se fera plus vite que nous ne pensons, la politique fusionnera aussi. »

Bref, les quiproquos les plus paradoxaux ont toujours prévalu à l'égard du nationalisme et de l'antagonisme européen des Allemands. Bien sûr, ce sont les Allemands eux-mêmes qui en ont été responsables par leur comportement particulièrement maladroit. Mais c'est là une autre histoire, fort sombre et bien difficile à expliquer.

GOLO MANN.

Quand Edgard Pisani se souvient...

UNE VICTOIRE INJUSTE

Sénateur de la Haute-Marne, inscrit au groupe socialiste, Edgard Pisani joua en 1961 et 1962, comme ministre français de l'agriculture, un rôle très important dans les négociations de Bruxelles qui devaient aboutir, souvent au prix de nuits épuisantes, à la politique agricole commune des Six. Il raconte ici un épisode significatif qui montre qu'entre les intérêts égoïstement nationaux et les intérêts européens il faut savoir parfois choisir les seconds si l'on veut que la Communauté fonctionne.

FEVRIER 1962. La politique agricole commune a été adoptée quinze jours plus tôt. Je rencontre Couve de Murville. Nous bavardons des prochaines difficultés à surmonter à Bruxelles. Comme pour calmer ma confiance européenne, il me dit : « *Méfiez-vous, la tentation est grande d'aboutir à tout prix. On ne négocie pas pour conclure, mais pour faire triompher les intérêts dont on a la charge.* »

Mais, quels sont les intérêts dont j'ai la charge ? Les Français contre tous les autres, ou déjà ces réalités européennes dont nous sommes à six coresponsables.

Un exemple : au terme d'une séance épuisante, je fais un jour triompher les thèses qui sont les nôtres au détriment des Italiens. Dans le train, au retour, avec « l'équipe française », nous faisons le bilan de la session. Tout compte fait, la victoire emportée *nous paraît injuste*. La France gagne moins que l'Italie ne perd. Est-ce bien cela la politique agricole commune ?

Quinze jours plus tard, le dossier « *arraché* » revient devant le conseil pour mise au point. Sans y être invité, j'annonce que la France renonce à sa victoire. « *Condamnés à vivre ensemble* », nous n'avions pas, à la vérité, d'autre solution raisonnable.

Il y a quinze ans, la « *charge de la preuve* » incombait aux défenseurs des intérêts nationaux. Pas le contraire.

E. P.

Comptes de la nation à l'italienne

LE produit intérieur du travail « noir » qui échappe aux statistiques est, en Italie, d'au moins 20 000 milliards de lires. De ce chiffre s'ensuivent beaucoup d'autres : 5 000 milliards d'impôts et de taxes *qui échappent au fisc* (en plus de ceux qui s'évadent au grand jour sur le travail « blanc »), au moins 3 000 milliards de charges sociales non versées, 10 000 milliards peut-être qui ne figurent ni parmi les consommations privées ni parmi les investissements dans la construction résidentielle (les maisons construites sans permis représentent facilement 20 % du total), ou même dans la construction industrielle.

Les ouvriers-paysans, les retraités-comptables, les employés du secteur privé ou public qui sont plombiers, blanchisseurs, mécaniciens à leurs heures libres, les ménagères-ouvrières du textile, sont quelques exemples du double travail ou du travail clandestin, si répandu en Italie. Ces phénomènes ne sont évidemment pas le propre de notre pays comme le sont au contraire le bon café, la « Linea italiana », dans l'industrie et l'habillement, *ou les spaghettis, les fresques de* Giotto, de Piero della Francesca et de Michel-Ange, ou encore les églises de Lucques et les canaux de Venise. Mais il n'y a pas de doute qu'en Italie cette partie immergée de l'iceberg, image classique pour décrire l'économie du pays, est plus importante qu'ailleurs.

Quantifier, c'est-à-dire indiquer le nombre de travailleurs et le revenu du travail noir en milliards, est en réalité un contresens, parce que s'il était possible de le traduire en chiffres, en statistiques exactes, il ne serait plus « noir », à savoir clandestin. Mais les estimations prennent un sens quand elles s'appuient sur des enquêtes effectuées d'après des échantillons, ou quand elles sont confrontées aux revenus déclarés des familles et à leur consommation effective, ou, plus simplement, si l'on regarde autour de soi.

Ne parlons pas des lieux communs habituels sur les hôtels complets au moment des vacances, sur les queues d'automobiles aux péages des autoroutes pendant les week-ends et autres moments de pointe et qui font s'exclamer : « *Mais où est-elle, cette crise ?* »

On oublie que l'Italie est un pays de 57 millions d'habitants dont le niveau de vie, même « officiel », a plus que doublé au *cours de ces vingt dernières années*. En gros, la consommation en Italie est aujourd'hui égale à celle qui, il y a vingt ans, aurait supposé une population de plus de 100 millions d'habitants, alors que les dimensions du pays sont toujours les mêmes et que les lieux de vacances n'ont pas changé, même s'ils ont un peu développé leur capacité d'accueil. Le réseau routier n'a certainement pas grandi proportionnellement au nombre de véhicules : en 1958, il y en avait moins de 2 millions, dont à peine 1,4 million d'automobiles, alors que, aujourd'hui, il y a 18 millions de véhicules, dont 16 millions et demi d'automobiles.

L'Italie « immergée » a contribué efficacement à tenir le pays à flot. La population active officielle, c'est-à-dire celle qui a un travail rétribué, indépendant ou employé, ou bien qui en cherche officiellement, est de 38.5 % de la population totale : environ 22 millions sur 57 millions d'habitants (données de la fin 1978), dont 20 250 000 ont un travail et 1 650 000 sont à la recherche d'un emploi. Par rapport à ce taux *d'activité « officiel »*, qui est parmi les plus bas du monde occidental industrialisé, peut-être le plus bas (en particulier celui des femmes, qui n'arrive pas à 20 %), le taux « réel » d'activité est très supérieur. L'éventail des estimations est large : on va de 3 à 6 millions pour les « pluri-travailleurs » (ceux qui ont d'autres métiers en plus de celui qu'ils déclarent) et de 4 à 5 millions pour les vrais et réels travailleurs « noirs », ceux qui ne figurent pas dans la population active alors qu'ils devraient y être comptés.

Jusqu'au sergent de ville

Des enquêtes faites dans certaines régions, comme les Marches, l'Emilie-Romagne, ont donné des résultats surprenants. Alors qu'il y a un taux d'occupation de 35 à 36 % dans les statistiques officielles, on s'est aperçu *que sur* cent personnes, enfants et vieillards compris, soixante, voire même soixante-dix d'entre elles, travaillent « à l'ombre ». Le phénomène des usines devenues des centres d'assemblage de pièces détachées et de morceaux fabriqués à domicile ou dans de petits ateliers *de quelques ouvriers, presque* tous chômeurs ou pensionnés, ou à titre de deuxième travail, a pris en Italie des proportions énormes. L'organisation de ces entreprises, et de celles, plus traditionnelles dans le domaine du travail noir, qui exploitent les femmes au foyer pour tisser, coudre, coller, broder, peindre une infinité de produits, est tellement au point qu'elle pourrait donner des leçons d'efficacité aux *professionnels* du *management*.

Il est évident que le progrès social dans la réduction des horaires de travail a facilité la pratique de la deuxième profession. Et quand l'horaire réduit ne suffit pas, on a recours à l'absentéisme, *qui oscille autour* de 13 % en moyenne, mais avec des pointes de 18 % à 20 %, voire parfois 30 % dans certaines usines. Dans une enquête récente sur ce thème, on a cité le cas de la municipalité de Naples, la plus grande entreprise du Sud, avec presque vingt mille employés, dont la majeure partie s'adonnent pendant les heures libres du bureau (et elles sont nombreuses) au commerce des lacets de chaussures, des voitures d'occasion ou à la tenue de la comptabilité des magasins ou de petites entreprises de la ville et des environs. Et ainsi de suite, pour arriver au cas limite du sergent de ville, qui est aussi cheminot à Rome, avec six mois d'absence à un poste et six à l'autre afin de pouvoir rester en service dans les deux.

Pour expliquer le phénomène du travail noir en Italie, on incrimine le « système D », ou la difficulté pour les femmes de s'insérer encore aujourd'hui dans le monde du travail officiel. Mais les deux causes fondamentales du travail noir semblent être la rigidité de la main-d'œuvre et le poids excessif des charges sociales.

Une *récente étude de la* Confindustria a montré que les contributions au titre de la sécurité sociale représentent des pourcentages du coût du travail beaucoup plus élevés en Italie qu'en France, qu'en Allemagne ou qu'en Grande-Bretagne.

Ainsi les grands progrès, plus que légitimes pour la majeure partie, qui ont été obtenus par les syndicats au cours des dix dernières années l'ont été presque entièrement à l'avantage des travailleurs « réguliers », mais au détriment des jeunes, de la nouvelle classe à la recherche d'emplois, contre lesquels la « citadelle du travail » a élevé des murs de plus en plus infranchissables.

MARIO SALVATORELLI.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES VUES DE ROME

Grandes manœuvres jusqu'au dernier moment

« Black-out ». « Top secret ». Certains font remonter la faute à la crise gouvernementale, qui a tout bloqué et qui rend tout incertain. La seule certitude est que les partis italiens sont au travail pour préparer les listes électorales du mois de juin. Quant aux quatre-vingt-un candidats, on n'a que des bruits, des indiscrétions, des indications plus ou moins autorisées. Aucun parti italien ne les a encore annoncés officiellement. La proclamation se fera au dernier moment, quelques jours, sinon même quelques heures, avant la clôture des listes. Une fois encore, l'Italie semble arriver bonne dernière à un grand rendez-vous politique.

TOUS les partis veulent présenter des noms de grand *prestige du monde de la* politique, des syndicats, de l'économie, de la finance et de la culture. *Le choix est difficile*, aussi bien pour les partis les plus forts comme la démocratie chrétienne et le parti communiste, qui enverront respectivement trente parlementaires, que pour *les partis plus petits, mais de* vieille tradition « européenne », comme le parti libéral et le parti républicain, qui auront un ou, au mieux, deux représentants dans la liste des fameux quatre-vingt-un. S'il n'existe encore rien de certain, il y a pourtant beaucoup d'éléments probables, voire *« presque certains »*, dans le tourbillon de nouvelles et d'indiscrétions qui se chevauchent à Rome dans les milieux politiques les plus qualifiés.

La démocratie chrétienne, qui est le parti le plus fort, avec plus de quatorze millions de voix aux dernières élections législatives, a chargé l'un de ses sous-secrétaires, Remo Gaspari, de se consacrer pour ainsi dire à plein temps au problème des candidatures au Parlement européen. *« Pour le moment*, a déclaré Gaspari, *je peux seulement dire que nous présenterons des noms très prestigieux. Si importants que, je dois le reconnaître, nous avons nous-mêmes été surpris quand ils nous en ont présenté la demande.* » La liste de la D.C. devrait être conduite par Emilio *Colombo*, ancien président du conseil, et président en exercice du Parlement européen.

Des noms

Parmi les autres candidats presque certains de la D.C., on *peut citer : l'ancien président* de l'IRI, le plus important organisme public italien, Giuseppe Petrilli ; l'ancien président de la « Confagricoltura » Alfredo Diana ; le président de l'association des commerçants (« Confcommercio »), Giuseppe Orlando ; l'ancien directeur général de la Banque *d'Italie, Mario Ercolani ; le* syndicaliste Michelangelo Ciangalini, qui est l'un des leaders de la C.I.S.L., la centrale syndicale proche de la D.C., qui ne le cède qu'à la C.G.I.L., d'inspiration socialo-communiste. Parmi les économistes, Siro Lombardini devrait être l'un des candidats de *la D.C. Parmi les « purs politiques »*, on cite un grand nombre de noms : l'orientation qui se dessine est celle qui consiste à miser sur trois ou quatre dirigeants de grand prestige et sur un grand nombre de jeunes députés, parmi lesquels on parle d'Angelo Sansa, sous-secrétaire d'Etat *aux affaires étrangères, et Cle*mente Mastella, élu dans l'une des zones les plus sous-développées du Sud : la province d'Avellino. On cite aussi le nom d'un journaliste, le directeur de l'un des journaux radiodiffusés, Gustavo Selva, ancien correspondant de plusieurs capitales européennes et président de la *section* italienne de l'Union des journalistes européens.

La liste de l'autre grand parti italien, le parti communiste (plus de 12 millions de voix aux dernières élections), devrait être conduite par l'un de ses leaders *historiques. M. Giorgio Amendola*, député depuis le premier Parlement de la République et auteur, entre autres, d'essais d'un grand intérêt historique et politique. Pour avoir d'autres noms, certains ou presque, on nous a fait comprendre, aux Botteghe Os*cure, siège* du P.C.I. à Rome, qu'il faudra attendre la fin du congrès national du parti, le 26 mars. C'est du congrès que sortira la nouvelle direction du parti, qui le conduira pendant les trois prochaines années. S'il n'est pas appelé à diriger le groupe parlementaire communiste de la Chambre des députés, l'un des candidats du P.C.I. au Parlement européen pourrait être M. Giorgio Napolitano, un économiste de talent. Autres noms envisagés par le P.C.I. : ceux de M. Napoleone Colajanni, président de la commission du budget au Sénat, et de M. Aldo Bonacina, l'un des syndicalistes de la C.G.I.L. Le P.C.I. devrait également présenter trois députés « indépendants de gauche », *mais élus sur ses listes : MM.* Altiero Spinelli (qui a été commissaire de la C.E.E.), Luigi Spaventa et Cludio Napoleoni, économistes l'un et l'autre.

Pour le troisième parti italien, le parti socialiste, une tête de liste est assurée par M. Bettino Craxi, député de Milan et secré*taire politique. Quelques* autres noms sont vraisemblables : MM. Mario Zagari, député ; Giorgio Ruffolo, économiste, président de la Finanziaria Meridionale et auteur d'études sur la programmation ; Mario Dido, l'un des secrétaires de la C.G.I.L. Le P.S.I. voudrait également *« lancer »* au *Parlement* européen un groupe d'intellectuels : du philosophe Norberto Bobbio, auteur d'essais sur la « troisième voie », au grand metteur en scène de théâtre Giorgio Strehler. Le groupe des intellectuels proches du « nouveau courant » de Craxi est, en tout état de cause, très qualifié et nourri ; pour le secrétaire du P.S.I., qui a choisi comme nouvel emblème du parti un œillet, il n'y a que l'embarras du choix.

Agnelli ?

Quant aux petits partis, du P.S.D.I. au P.R.I. et au P.L.I., ils ont beaucoup de choix, mais peu d'espace. Les socio-démocrates devraient miser toutes leurs cartes sur Giuseppe Saragat, ancien président de la République et actuellement sénateur à vie. Républicains et libéraux (M. La Malfa sera le leader des premiers et M. Zanone celui des seconds avec M. Malagodi) se disputent un grand nom du monde de l'industrie et de la finance : M. Giovanni Agnelli, président de la Fiat. « *Je n'ai pas l'intention de présenter ma candidature au Parlement européen. C'est un non définitif* », a déclaré M. Giovanni Agnelli tout récemment encore. Mais cette déclaration n'a pas suffi à apaiser les bruits qui courent à propos d'une candidature possible du président de la Fiat.

On sait que MM. Giscard d'Es*taing et Helmut Schmidt* voudraient voir M. Agnelli à la présidence du Parlement. M. Ugo La Malfa, président du PRI. et M Valerio Zanone, secrétaire du PLI, ne se sont pas laissé décourager par la déclaration de M Agnelli, bien au contraire La présence de M Agnelli au pre*mier rang, lors du dernier* congrès national des libéraux, a relancé ce qui semble la plus grande inconnue.

Une autre inconnue, totalement politique, découlait du danger que les élections puissent être reportées « sine die » en raison de la crise ministérielle qui pourrait éventuellement aboutir à des élections anticipées. Mais aujourd'hui, une chose est certaine : quelle que soit l'issue de la crise, les Italiens iront voter le 10 juin pour l'Europe. En Italie, ce vote concernera presque vingt millions d'hommes et vingt et un millions et demi de femmes, et, en Europe, il y aura environ quatre cent mille électeurs italiens. Mais on s'interroge encore sur la stratégie et le ton qui seront adoptés par les partis pour les élections du 10 juin. Sur ces questions, comme pour le choix des candidats, l'Italie arrive en dernier, même si M. Giorgio Napolitano, important représentant du P.C.I. et candidat probable, nous a fait une déclaration intéressante : *« L'Italie est peut-être le seul pays où la campagne électorale pour le Parlement européen ne verra pas d'affrontements ou de concurrence sur le terrain de l'opposition à l'Europe. Aucune des grandes forces politiques italiennes n'agitera de motifs d'opposition à la Communauté européenne sur un plan nationaliste. On confrontera, en revanche, des positions différentes et des conceptions concrètes pour un choix européen commun.* »

LUCA GIURATO.

Les déclarations

(Suite de la page 21.)

» Mais, justement, l'existence de facteurs internes de rigidité (dans le domaine plus spécialement des coûts de main-d'œuvre et du déficit du secteur public) requiert que l'établissement de taux de change fixes soit progressif et souple ; c'est pour cela que nous nous sommes battus lors de la définition du S.M.E., et nous croyons avoir obtenu satisfaction dans une large mesure, même si nous espérons ne devoir y recourir que rarement et de façon ordonnée.

— Estimez-vous que les mécanismes de crédit prévus par le nouveau système monétaire européen suffiront à décourager la spéculation ?

— Oui, si au niveau de chaque Etat de la Communauté il se produit une « convergence » graduelle mais continuelle des variables économiques de base.

Pour une solidarité entre les forts et les faibles

— Vous craignez, on le sait, que dans le S.M.E. les réalignements ne se fassent surtout au moyen de la dévaluation des monnaies faibles. Pensez-vous que tout a été mis en œuvre pour éviter une telle éventualité ? Par ailleurs, croyez-vous que la Communauté doive mieux définir sa stratégie à l'égard du dollar et par quels moyens ?

— Bien que convaincus que le rétrécissement de l'éventail des taux d'inflation devra s'effectuer vers le bas, nous estimons que la survie du nouveau système monétaire européen dépendra, dans une large mesure, d'une symétrie effective d'obligations entre les forts et les faibles. C'est pourquoi *nous avons insisté*, au cours des négociations, sur un traitement particulier pour le débiteurs involontaires, ainsi que sur le maintien de la livre sterling dans le panier aux fins du calcul de la divergence et la définition d'une stratégie vis-à-vis du dollar.

» Si le mouvement de fuite devant le dollar lié à l'intensification du processus de diversification des portefeuilles en devises des autorités et des particuliers devait se poursuivre, la demande de monnaies de réserve de remplacement tendrait vraisemblablement à se concentrer sur les monnaies européennes les plus fortes. En l'absence d'une politique concertée à l'échelon européen vis-à-vis du dollar et d'une symétrie effective dans l'acceptation des conséquences des interventions, ces monnaies à leur tour entraîneraient le panier ECU vers le haut, à une vitesse que les moins fortes auraient probablement des difficultés à soutenir.

» La nécessité d'éviter que le problème du dollar puisse s'aggraver et représenter un élément de désagrégation pour le S.M.E. requiert, précisément, que l'on accélère le processus d'une véritable convergence monétaire en Europe. A cet égard, le fait que nous ayons obtenu de nos partenaires l'engagement de considérer les premiers mois de mise en œuvre du S.M.E comme une période d'essai, à l'issue de laquelle il sera procédé à une révision des règles de fonctionnement, est très important. Il est également important que le président du conseil italien ait obtenu l'assurance — dont il a informé le Parlement, le 12 décembre dernier — *« que l'Italie ne devra pas subir une appréciation sensible du cours moyen effectif de la lire, dans le cas surtout où cela proviendrait des déplacements de fonds — dus à des mouvements spéculatifs contre des monnaies tierces — vers les principaux pôles monétaires d'Europa ».*

» Comme le démontre la récente controverse franco-allemande en matière de montants compensatoires, un problème se posera lors des réalignements des parités de change. En effet, il s'agira de décider dans quelles proportions les variations des taux de change devront être réalisées par le biais de dévaluations ou de réévaluation (en termes d'ECU). De fait, la réévaluation d'une monnaie entraîne, dans le pays qui réévalue, une diminution, difficilement supportable sur le plan politique, des prix agricoles réglementés ou la création d'un montant compensatoire. Les pays à monnaie forte insistent pour que les réalignements de parités s'opèrent au moyen d'une dévaluation des monnaies faibles. La présence d'un marché agricole réglementé rend donc plus difficile l'existence du S.M.E.

— Selon vos récentes déclarations, la lire « entre parfaitement » dans le S.M.E. Prévoyez-vous que, en 1979, la balance commerciale et la balance des paiements présenteront, à nouveau, un solde actif comme l'année précédente ?

هكذا من الاصل

POURQUOI LES ANGLAIS FREINENT-ILS LA MARCHE COMMUNAUTAIRE ?

Le difficile calcul des avantages et des inconvénients

Le coût de l'appartenance à la Communauté économique européenne est une source constante de controverses en Grande-Bretagne. Car s'il ne fait pas de doute, pour quiconque croit aux objectifs de la Communauté, que les avantages de l'appartenance compensent largement ses inconvénients, il est clair également que le coût direct pour la Grande-Bretagne est élevé et peut en fin de compte se révéler plus lourd que celui qui est payé par *tout autre* membre.

LES contributions de la Grande-Bretagne au budget de la Communauté ne sont pas compensés par les paiements qu'elle en reçoit ; des prix *élevés sont entraînés* par l'importation de produits alimentaires de la Communauté plutôt que d'autres sources moins coûteuses. A elles deux, ces sommes représentent une charge considérable qu'il faut supporter à l'extérieur par l'intermédiaire du marché des changes...

Le chiffre exact de ces inconvénients n'a jamais été établi avec certitude. Dans un récent article du *Guardian*, deux économistes de Cambridge, *MM. Wynne Godley et Richard* Bacon, ont estimé que la Grande-Bretagne payait en tout 1,373 *milliards* de livres sterling, soit 20 livres par tête contre 12 livres pour l'Allemagne de l'Ouest et 11 pour l'Italie. Selon leurs calculs, tous les autres pays membres enregistraient des gains : 11 livres pour la France, 16 pour la Belgique et le Luxembourg, 35 pour les Pays-Bas, 107 pour le Danemark et 146 pour l'Irlande.

Ces chiffres sont contestés par la Commission de Bruxelles, qui a fait remarquer plusieurs erreurs de calcul tendant à gonfler le coût pour la Grande-Bretagne.

Mais la Commission reconnaît que ce pays a des difficultés, et elle a proposé un nouveau système d'assiette des contributions budgétaires au début des années 80 qui exigera que les pays prospères paient plus que ceux qui le sont moins.

Dans les débats sur les avantages et les inconvénients de l'appartenance à la Communauté, si l'on peut totaliser avec quelque *précision les éléments négatifs*, les éléments positifs sont intangibles. Comment, par exemple, évaluer l'intérêt qu'il y a pour la Grande-Bretagne à appartenir à un important groupement économique comme la Communauté, *avec tout son potentiel de développement* futur, plutôt que de rester sur le seuil de cet ensemble ?

Au cours de ces dernières années, la Grande-Bretagne a en fait reçu des fonds du budget de la Communauté, certains *au* titre de la Politique agricole commune (PAC), d'autres à celui du Fonds de développement régional, et d'autres encore au titre du Fonds social. Mais, jusqu'ici, chaque année, sauf une, *ces fonds ont été inférieurs à la* contribution brute de la Grande-Bretagne. Voici les derniers chiffres, publiés en janvier par la Trésorerie :

	Contribution brute	Recettes	Solde net
1973	181 millions de £	79 millions de £	— 182 mill. de F.
1974	181 —	150 —	— 31 —
1975	342 —	388 —	+ 46 —
1976	463 —	296 —	— 167 —
1977	737 —	368 —	— 369 —
1978	1 285 —	555 —	— 730 —

On soutient à Bruxelles que ces chiffres ne *disent* pas tout. Car la Grande-Bretagne reçoit des avantages du système des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui lui permettent d'importer des produits alimentaires d'Allemagne de l'Ouest, par *exemple*, à un *prix relativement* bas. Le système des montants compensatoires a empêché les prix alimentaires en Grande-Bretagne de monter autant qu'ils l'auraient fait sans cela.

La commission estime que ces montants, payés par les pays exportateurs, ont représenté une valeur de 500 millions de livres pour la Grande-Bretagne en 1977 et que celle-ci a donc enregistré cette année-là un bénéfice net de la part du budget de la Communauté. Si l'on projette les mêmes chiffres jusqu'en 1980, ajoute-t-elle, la contribution nette de la Grande-Bretagne sera moins de la moitié de celle de l'Allemagne occidentale : 306 millions de livres contre 686 millions de *livres*.

Cette affirmation est répétée par le gouvernement *britannique*, qui soutient *que* les M.C.M. profitent essentiellement aux exportateurs à coût élevé, plutôt qu'aux pays importateurs comme la Grande-Bretagne. En fait, quel que soit le sens dans lequel *on utilise cet argument, il n'affecte* pas les chiffres globaux tels que ceux qui ont été calculés par MM. Godley et Bacon. Car un gain en matière de contributions au budget signifie une perte sur le prix des importations alimentaires, et vice versa.

En revanche, les prix alimentaires en Grande-Bretagne n'ont pas augmenté de façon significative à la suite de la PAC, en partie à cause des montants compensatoires.

Selon une déclaration du gouvernement britannique à la Chambre des communes en novembre dernier, les prix alimentaires ont augmenté au total de *146,9 % depuis que* la Grande-Bretagne est entrée dans la Communauté en 1973, mais moins de *10 %* de cette augmentation a été due aux politiques de la Communauté.

En plus de cela, la Commission souligne que si la Grande-Bretagne n'était pas dans le Marché commun, elle aurait encore à fournir des subventions à ses propres agriculteurs au lieu de compter pour cela sur le budget de la Communauté.

Mais cet argument ne tient pas compte du fait que la contribution nette au budget, aussi bien que le coût supplémentaire des importations alimentaires en provenance des pays membres, est de l'argent payé par le mécanisme des changes. En d'autres termes, c'est un transfert de ressources hors de Grande-Bretagne, alors que le 1,1 milliard de livres en question serait resté dans le pays.

Le domaine dans lequel on espérait que la Grande-Bretagne compenserait ces pertes était le commerce des produits industriels. La Communauté a été fondée à l'origine sur un accord tacite de base : alors que les arrangements en *matière* agricole seraient favorables à la France, le libre échange des produits industriels profiterait aux exportations allemandes. Et l'on considérait que la Grande-Bretagne entrait dans la même catégorie *que l'Allemagne*.

Mais dans la réalité, la Grande-Bretagne a connu constamment, depuis son adhésion, un déficit de sa balance commerciale visible avec les autres pays membres de la Communauté, bien qu'il y ait eu une amélioration au cours des quelques dernières années. Elle n'a donc pas été, jusqu'ici, tout au moins, capable de compenser ses dépenses pour la PAC par des gains dans le domaine de l'exportation.

Les résultats médiocres du commerce avec les pays de la Communauté ne sont pas la conséquence de l'appartenance à la Communauté, comme le reconnaissent eux-mêmes certains adversaires résolus du Marché commun. Ils sont identiques aux résultats des exportations ailleurs.

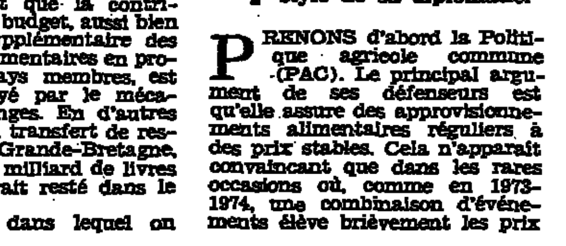
En réalité, il y a eu, depuis 1973, une légère amélioration des exportations britanniques de produits manufacturés vers les pays de la Communauté. *C'est* donc un domaine dans lequel la Grande-Bretagne a l'occasion de compenser les coûts de l'appartenance à la Communauté. Si seulement elle pouvait l'exploiter...

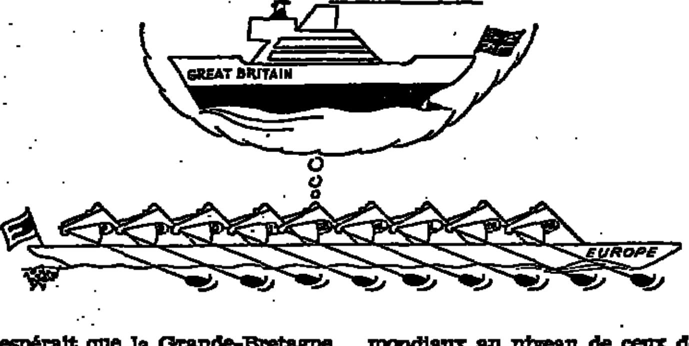
PETER STRAFFORD.

Trois questions épineuses

Peu des espoirs qui accompagnaient l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté se sont réalisés, spécialement dans le domaine économique. Et nombre des craintes qui ont précédé l'adhésion se sont révélées justifiées. C'est particulièrement vrai pour trois grands thèmes : la politique agricole commune, le système des contributions au budget de la C.E.E., la politique de la pêche. Pour les adversaires résolus de l'Europe, les abandons de souveraineté de la Grande-Bretagne sont peut-être plus graves, mais sur ces trois points, l'iniquité complète des arrangements existants est apparue, même aux partisans du Marché commun, à mesure que les dispositions transitoires ont cessé progressivement de jouer. Ce sont là des sources probables de friction, quelle que soit la couleur du gouvernement au pouvoir à Londres et le style de sa diplomatie.

PRENONS d'abord la Politique agricole commune (PAC). Le principal argument de ses défenseurs est qu'elle assure des approvisionnements alimentaires réguliers à des prix stables. Cela n'apparaît convaincant que dans les rares occasions où, comme en 1973-1974, une combinaison d'événements élève brièvement les prix mondiaux au niveau de ceux de la Communauté ou au-dessus (comme ce fut le cas pour le sucre).





Le reste du temps, elle apparaît *aux yeux des Britanniques* comme un mécanisme hautement protecteur qui assure des prix élevés à la consommation, crée des excédents énormes et coûteux, enfin énerve les partenaires commerciaux en imposant des *prélèvements sur les importations* et en subventionnant le déversement des excédents sur les marchés mondiaux. Elle n'est pas non plus autosuffisante, comme on le prétendait, et de loin, comme le montrent les importations *massives d'aliments* pour le bétail et de blé dur d'Amérique du Nord.

Les gouvernements britanniques successifs n'ont pas remis en question le principal instrument de la PAC, à savoir le soutien des prix de nombreux produits au moyen de marchés dirigés. Ce qu'ils remettent en question, c'est le niveau de ce soutien, et, spécialement, l'augmentation continue des prix garantis pour des quantités illimitées de produits déjà en excédent. C'est la combinaison des prix élevés et des excédents qui reste réellement en travers de la gorge des Britanniques, particulièrement lorsque, comme pour le beurre, la demande est très sensible aux prix. Ainsi la consommation moyenne britannique de beurre a-t-elle baissé de quelque 25 % au cours des trois dernières années.

Le meilleur moyen d'éliminer les excédents, affirme-t-il, est de maintenir les prix bas. Les fonds de la C.E.E. ne devraient pas être utilisés pour subventionner de petits exploitants agricoles inefficaces pour des raisons sociales ou d'environnement...

Le consommateur britannique a été provisoirement protégé de l'impact intégral des prix européens et de la chute de la livre sterling par le système des « monnaies vertes » et des « montants compensatoires » *monétaires, développé pour* maintenir le semi-équilibre des prix communs. Aucun gouvernement britannique ne peut donc renoncer d'un cœur léger à ces « subventions ». Des prix réellement communs signifieraient des prix bien plus élevés à la consommation en Grande-Bretagne, pays de bas salaires accoutumé à une alimentation à bon marché.

Une réduction de la progression des dépenses agricoles sera nécessaires si l'on veut rendre plus équitable la contribution britannique au budget de la Communauté. A l'heure actuelle, la PAC absorbe 70 % de ce budget, dont la Grande-Bretagne est déjà la deuxième contributrice par ordre d'importance, et elle pourrait même en devenir la première, comme l'a signalé le premier ministre. Situation grotesque pour un pays qui est au septième rang des Neuf par son produit national brut.

Les trois sources de revenus de la CEE (droits de douane à l'importation, prélèvements sur les importations agricoles et contributions sur la TVA) pénalisent la Grande-Bretagne pour sa forte dépendance des importations extérieures au Marché commun, spécialement de produits agricoles, et pour sa proportion élevée de dépenses de consommation par rapport au P.N.B. (la T.V.A. étant essentiellement une taxe sur les dépenses finales de consommation). Le gouvernement travailliste a toujours soutenu que les contributions devraient être liées à la capacité de payer, et il est encourageant que la Commission européenne ait pris cette idée au sérieux dans sa récente note sur le financement futur du budget communautaire.

Les principales raisons des contributions nettes élevées de la Grande-Bretagne sont, premièrement, que l'agriculture britannique, plutôt efficiente, mais qui n'est cependant pas une exportatrice importante, ne *bénéficie pas beaucoup des* dépenses de la PAC ; et, deuxièmement, que la Communauté n'a pas été capable de développer les dépenses dans les domaines régional, social et industriel, où l'on s'attendait à voir compenser les avantages de la PAC pour les pays gros exportateurs de produits agricoles, comme la France, les Pays-Bas et le Danemark. La Grande-Bretagne a donc assez peu récupéré de sa contribution brute élevée.

Quant à la pêche, la question a un peu le même retentissement sentimental pour les Britanniques que le vin pour les Français. C'est aussi un des rares cas où l'appartenance à la C.E.E. n'a pas d'avantages concevables. La Grande-Bretagne n'aurait qu'à gagner, et substantiellement, à un contrôle exclusif de sa zone des deux cents milles.

Une politique hâtivement élaborée

La réalité, c'est qu'un pays de forte tradition maritime, où aucun point n'est éloigné de plus de 112 km de la mer, s'est trouvé lors de son adhésion devant une politique hâtivement élaborée par ses partenaires du continent, leur donnant libre accès aux eaux britanniques, sous réserve des arrangements nouveaux qui pourraient être conclus avant l'expiration de certaines dérogations traditionnelles à la fin de 1982.

Depuis le printemps de 1976, la Grande-Bretagne plaide pour une zone exclusive de 12 milles et pour ce qu'on a appelé dernièrement une « *position préférentielle* » dans certains domaines, s'étendant en quelques lieux jusqu'à 50 milles. Les mesures de conservation des ressources et les quotas devront également faire partie en fin de compte de l'accord global. La Grande-Bretagne ne cherche pas à exclure totalement les partenaires dont les flottes de pêche ont traditionnellement utilisé dans le passé les eaux britanniques, mais, en plus de zones exclusives et préférentielles, elle veut des quotas reflétant sa part des réserves de pêche de la C.E.E. et sa perte de zones traditionnelles hors de la C.E.E., comme l'Islande.

Jusqu'ici, ses huit partenaires en restent à leur interprétation du libre accès et du traité d'adhésion. Aucun compromis n'est probable avant une élection britannique, car un certain nombre de sièges travaillistes marginaux sont situés dans des circonscriptions où il y a des pêcheurs, mais un gouvernement conservateur adopterait probablement une attitude aussi dure, même s'il le faisait avec plus de politesse.

Le prix des excédents de beurre, l'avenir de l'industrie de la pêche et les transferts budgétaires des pays pauvres aux pays riches : de telles questions devraient-elles vraiment figurer parmi les questions majeures que pose l'appartenance britannique à la Communauté ? Le fait qu'elles le soient traduit peut-être à la fois le déclin politique et économique de la Grande-Bretagne et un manque collectif d'imagination.

ROGER BERTHOUD.

s déclarations de M. Paolo Baffi, gouverneur de la Banque d'Italie

— J'ai récemment affirmé, dans la revue *L'Espresso*, que « la lire bénéficie de fort bonnes lignes de défense au moment où elle entre dans le système monétaire européen. L'excédent de la balance des paiements est considérable, les réserves en devises sont élevées, le crédit international est rétabli et l'offre de prêts est continuelle. »

» A la fin de 1975, la Banque centrale avait un endettement extérieur de 6,3 milliards de dollars tandis que les devises convertibles étaient tombées à 1,2 milliard de dollars. A la fin de l'année 1978, l'endettement était inférieur à 3 milliards de dollars alors que les réserves en devises convertibles dépassaient 10 milliards de dollars (elles atteignaient environ 11 milliards de dollars à la fin de février 1979). L'endettement extérieur net à court terme des banques italiennes, qui était de 0,7 milliard de dollars à la fin de 1975, est monté à 6,5 milliards de dollars en juillet 1977, puis il a commencé à baisser et il se situe fin janvier à environ 5,9 milliards de dollars. Mais le renforcement de notre position monétaire n'est pas dû uniquement à la capacité d'attirer des capitaux étrangers dont ont fait preuve les banques italiennes. Il s'explique surtout par l'amélioration de la balance des paiements courants.

» Les entreprises italiennes et, notamment, celles de petites ou moyennes dimensions, ont démontré une force de pénétration sur les marchés internationaux qui rappelle l'époque des meilleures années de notre développement économique. On note également une tendance croissante de certaines branches de production à économiser les stocks de matières premières.

» Sous cet aspect, l'année 1978 a donc bénéficié d'un concours particulièrement *favorable* de divers facteurs : existence de marges de compétitivité encore bonnes, absence de renouvellement de contrats de travail importants et, partant, de poussées par trop fortes du côté des coûts de production, niveau relativement bas de la demande intérieure et termes de l'échange favorables dans les rapports avec les fournisseurs de matières premières. Pour 1979, il faut prévoir et, en un certain sens, espérer une situation quelque peu différente. L'accroissement de la *demande intérieure et celui des* importations devraient être plus marqués, surtout si, parmi les composantes de la demande intérieure, les investissements représentent le principal facteur d'expansion. D'où le maintien indispensable d'une évolution des coûts intérieurs qui soit compatible avec la nécessité d'un courant adéquat d'exportations.

Une stratégie de croissance stable

» *Les* prévisions du plan triennal qui ont été présentées récemment par le gouvernement reposent sur l'hypothèse que, en dépit du renouvellement prochain de la plupart des contrats de travail, le coût horaire de la main-d'œuvre en termes réels restera inchangé. Même dans cette hypothèse, pour la réalisation de laquelle tous les partenaires sociaux devront avoir une conscience très nette des compatibilités économiques et financières, on prévoit que l'excédent de la balance des paiements en 1979 atteindra encore la moitié environ de celui de l'an passé. Au cours des années suivantes, si l'augmentation du produit intérieur brut se maintient à près de 4 % et si la part des investissements dans la demande interne va en augmentant, l'excédent extérieur tendra graduellement à disparaître.

— Ces derniers temps, les taux d'intérêt sur les marchés extérieurs ont recommencé à monter. Pensez-vous que l'Italie puisse être contrainte à suivre cette tendance ?

— *Ces derniers temps*, la hausse des taux d'intérêt sur les marchés internationaux a presque complètement annulé l'écart existant par rapport aux taux internes. En avril 1978, le rendement nominal des bons ordinaires à six mois du Trésor dépassait de 4,6 points le taux à six mois sur le marché de l'eurodollar. Au cours de la dernière semaine de *février*, il le dépassait seulement de 0,6 point. Il est exact également que par rapport au début de 1978, le taux d'inflation aux Etats-Unis est aujourd'hui plus proche de celui de l'Italie. Mais cela ne suffit pas à compenser totalement le changement des positions relatives. Il en résulte que les capitaux à la recherche d'investissements sur le marché international auront moins tendance à se diriger vers l'Italie.

» D'autre part, même au cours des dernières semaines, l'afflux de devises dans notre pays a *été abondant. Et il ne faut pas non* plus négliger le risque d'entraver la relance de la production au moment même où elle s'intensifie, car elle permet aux industries des gains de productivité et exerce, par conséquent, un effet bénéfique sur le front même de l'inflation. La politique des taux devra donc trouver un *compromis satisfaisant* parmi ces exigences en partie contradictoires.

— Le S.M.E. rend plus urgente la nécessité d'aborder les problèmes cruciaux de l'économie italienne, à savoir l'ampleur du déficit public et la progression des revenus monétaires. Que compte faire, dans ce sens, le gouvernement italien ?

— La nécessité urgente d'affronter les problèmes cruciaux de l'économie italienne est indépendante de notre adhésion au S.M.E. : elle s'est fait sentir de façon croissante depuis le second semestre de 1976, l'application de certaines mesures a permis d'améliorer nettement la situation monétaire au cours des deux dernières années. Néanmoins, ces progrès demeureront précaires tant que l'on n'aura pas surmonté plus durablement les obstacles qui, au cours de ces années-ci, se sont opposés à une *croissance stable. Le premier* d'entre eux se situe au plan des finances publiques : il concerne le niveau élevé du déficit et la composition de la dépense où la part des investissements publics est trop faible. Le deuxième écueil est la progression des coûts de main-d'œuvre qui, de 1973 à maintenant, a dépassé largement (surtout en valeur nominale) celle d'autres pays industriels, empêchant ainsi la création d'un nombre d'emplois suffisant.

» Au cours des six derniers mois, le gouvernement a fait porter son action sur ces objectifs. En effet, il a présenté, fin août, le document Pandolfi, puis la loi-programme pour 1979 et, récemment, le plan triennal. Ce dernier document expose les *conditions à remplir* et les politiques à suivre pour affronter les problèmes cruciaux de la situation économique italienne : d'un côté, une expansion des investissements publics, mais accompagnée d'une diminution du rapport entre le déficit courant de l'Etat et le produit intérieur brut, de l'autre, une pause dans la progression des salaires réels, dans une situation non inflationniste. Tels sont les deux éléments complémentaires d'une stratégie de croissance stable. La participation au S.M.E. s'inscrit dans la ligne de cette stratégie.

— Une des caractéristiques du système italien et en particulier des revenus du travail est la « sur-indexation ». Quel effet pourra-t-elle avoir dans une situation de changes fixes et que devrait-on faire pour parvenir à une gestion économique et salariale compatible, à moyen terme, avec la fixité des taux de change ?

— La baisse du cours de change en 1973-1974 est la conséquence d'une évolution des coûts incompatible, d'une part, avec celle des autres pays et, d'autre part, avec les équilibres internes de nombreuses entreprises italiennes. Cela a eu pour résultats d'intensifier et de prolonger l'inflation, et de concentrer ses coûts sur les détenteurs d'actifs financiers. Mais ils ne sont pas les seuls à souffrir, car je suis persuadé que des formes d'indexation excessives nuisent aux intérêts mêmes des salariés. En effet, elles accélèrent l'inflation dans toute la mesure nécessaire pour absorber le pouvoir d'achat supplémentaire distribué. A limite, si le déclenchement automatique de l'échelle mobile était semestriel au lieu d'être trimestriel, le taux d'inflation pourrait être réduit de moitié : dans cette hypothèse, la perte de pouvoir d'achat que subiraient les rétributions au cours du semestre équivaudrait à peu près à ce qu'elle est actuellement dans un trimestre. Sans nuire aux salariés, la société italienne bénéficierait de l'énorme avantage d'une convergence de notre taux d'inflation atypique vers la moyenne européenne. Cela permettrait de faire porter principalement l'effort de la politique économique italienne sur le *développement et aurait, par conséquent*, une répercussion directe et bénéfique sur la classe ouvrière. Quand les yeux s'ouvriront à la lumière, on cueillera les fruits de la connaissance.

» Si, à cet égard, les syndicats persistent à ne pas vouloir soumettre au crible de la raison des arguments et comportements préconçus, ils n'en seront que plus impérativement tenus, envers la société italienne et les travailleurs organisés, d'une *part, de contenir les relèvements* salariaux obtenus sur la base des contrats de travail, et d'autre part, de promouvoir des formes d'organisation et de mobilité de l'emploi susceptibles de stimuler la productivité.

» C'est de cette façon seulement qu'on pourra éviter ces crises de change qui se retournent contre les travailleurs en soumettant le développement économique de la nation à une *évolution par à-coups*. »

Propos recueillis par
GUNTHER DEPAS.

Le budget social des pays de la Communauté

A CHACUN SON SYSTÈME

A l'exception de la Grande-Bretagne, où l'impôt finance une grande partie des dépenses sociales, celles-ci sont, en Europe, pour la plus grosse part, à la charge des employeurs. D'une manière générale, l'essentiel de ces sommes est destiné à l'aide aux personnes âgées et aux malades. Les enfants, les invalides et les chômeurs sont les autres bénéficiaires.

Le budget social que la C.E.E. a publié à la fin de 1978 montre la part des dépenses imprévisibles et incompressibles des ménages prise en charge par la société. Jusqu'en 1975, ce budget n'a fait que progresser, et, si l'on en croit les statistiques de la Communauté européenne, il correspond aujourd'hui au quart de ce que nous produisons. Même si l'imposition de certains paiements en espèces réduit quelque peu cette proportion, le chiffre reste suffisamment élevé pour réfuter l'accusation selon laquelle nous vivons dans une société sans cœur.

Parmi les pays d'« Europa », l'Allemagne fédérale consacre aux dépenses sociales le budget le plus important, puisqu'il y représente 29 % de son produit national brut. Avec 25 %, en 1975, le Royaume-Uni vient immédiatement derrière. Les prévisions, qui indiquent, d'ici 1980, une hausse des pourcentages en France et en Italie, révèlent cependant une légère baisse en Grande-Bretagne. La France pourrait donc passer en deuxième position.

Trois sources principales alimentent le budget social : les cotisations des employeurs, celles des employés et autres adhérents, et les subventions et contributions diverses d'origine fiscale.

En France et en Italie, les trois cinquièmes environ des charges incombent aux employeurs, tandis que le gouvernement ne participe que pour un cinquième au financement. Les employeurs allemands et britanniques n'assurent, quant à eux, que deux cinquièmes environ des recettes. En Allemagne, toutefois, la contribution du gouvernement leur est inférieure, alors qu'en Grande-Bretagne, les rentrées les plus importantes sont assurées par l'impôt.

Le budget indique que la part des recettes d'origine fiscale devrait grandir au Royaume-Uni et diminuer chez les autres partenaires européens. Ces prévisions, cependant, ne tiennent pas compte des augmentations intervenues depuis 1977 dans les cotisations des employeurs britanniques. Si, comme cela semble probable, celles-ci continuent de progresser, le schéma de financement, dans ce pays, pourrait bien se rapprocher de celui du reste de l'Europe.

Les deux postes les plus importants de ce budget sont constitués par l'assurance-maladie, qui comprend à la fois les soins médicaux et les indemnités journalières de travail, et par les pensions et autres allocations consenties aux personnes âgées.

La maladie représente, dans chaque pays européen, un peu plus du quart des dépenses sociales, alors que l'aide aux personnes âgées varie, puisqu'elle correspond au quart du budget en Allemagne et en Italie, et à plus des deux cinquièmes en Grande-Bretagne. Ceci s'explique en partie par le fait que les pensions allouées aux veuves entrent, en Allemagne et en Italie, dans la catégorie « veuvage » et non « vieillesse », et qu'en Italie, les pensions versées aux handicapés continuent de figurer sous la rubrique « invalides » lorsque le bénéficiaire a dépassé l'âge de la retraite. Mais, même en tenant compte de ces différences, le Royaume-Uni reste le pays qui accorde la part la plus importante de son budget social au troisième âge.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ne représentent qu'un faible pourcentage dans l'ensemble des dépenses sociales. Ceci est particulièrement vrai de la Grande-Bretagne, où les conditions d'hygiène et de sécurité sont satisfaisantes. Les allocations familiales comptent, quant à elles, pour 10 % environ du total des prestations, sauf en France où elles atteignent 20 %.

Les différentes rubriques qui figurent dans le tableau ci-dessous correspondent aux postes du budget actuel. Un nouveau budget est prévu tous les deux ans, et le prochain devrait inclure un certain nombre d'autres postes, parmi lesquels la formation professionnelle.

A l'exception de la Grande-Bretagne, tous les pays européens accordent les trois quarts de leurs prestations en espèces plutôt qu'en nature, même si le remboursement des dépenses médicales est considéré comme appartenant à cette dernière catégorie. Au Royaume-Uni, plus d'un tiers des allocations est versé en nature. L'Italie projette d'adopter cette formule, qui limite la liberté qu'ont les bénéficiaires de prestations de dépenser celles-ci comme bon leur semble.

Le tableau ne rend pas compte des coûts administratifs qui représentent entre 4 et 5 % des dépenses sociales dans les pays d'« Europa », sauf en Italie où ils atteignent 8 %.

Les prévisions pour 1980, qui se fondent sur des taux de croissance optimistes à l'excès, sont très approximatives. La préparation de ces budgets se justifie essentiellement par le fait que chaque pays apprend de ses voisins à concevoir d'autres manières de protéger les faibles et d'aider ceux qui sont dans le besoin. Les statistiques financières n'ont, cependant, dans ce contexte, que peu de valeur, si l'on ne connaît pas les facteurs qui entrent en ligne de compte. Les dépenses de maladie, par exemple, sont fonction du nombre des malades, de la proportion de ceux qui reçoivent une aide, de l'efficacité de cette dernière et de son volume. L'Allemagne et l'Italie comptent plus de médecins et moins d'infirmières que la France et le Royaume-Uni. Est-il préférable d'avoir 200 médecins et seulement 250 infirmières pour 100 000 habitants comme en Italie, ou bien 150 médecins et 400 infirmières comme en France ?

On pourrait s'attendre que les pays où le taux d'admission dans les hôpitaux est faible enregistrent des durées de séjour plus longues, puisque seules les maladies les plus graves y sont soignées. Pourtant l'Allemand moyen qui a près de deux fois plus de chances d'entrer à l'hôpital qu'un Français, y reste moitié moins longtemps. Cela signifie-t-il que sa santé est moins bonne, que les soins qu'on lui prodigue sont moins efficaces ou que les longues maladies ne sont pas, en France, soignées à l'hôpital ? Sur toutes ces questions, le budget social de la C.E.E. reste muet. A chacun son système.

JAMES ROTHMAN.

TABLEAU 1. — RECETTES DU BUDGET SOCIAL

Pourcentage des différentes recettes

	R.F.A.		France		Italie		Grande-Bretagne	
	1975	1980	1975	1980	1975	1980	1975	1980
Contributions patronales	41 %	44 %	59 %	61 %	58 %	62 %	37 %	37 %
Contributions des ménages	23 %	26 %	20 %	21 %	14 %	12 %	17 %	16 %
Subventions gouvernementales et taxes	29 %	25 %	20 %	16 %	20 %	19 %	39 %	42 %
Intérêts et autres recettes	7 %	5 %	2 %	2 %	8 %	7 %	7 %	5 %
Pourcentage de la P.I.B.	29,3 %	27,1 %	23,3 %	25,3 %	23,4 %	24,3 %	25,3 %	24,2 %

TABLEAU 2. — DÉPENSES SOCIALES

Pourcentage des différents bénéficiaires

	R.F.A.		France		Italie		Grande-Bretagne	
	1975	1980	1975	1980	1975	1980	1975	1980
Personnes âgées	25 %	28 %	42 %	43 %	26 %	27 %	43 %	42 %
Retraites	14 %	15 %	42 %	43 %	8 %	8 %	3 %	3 %
Maladie	28 %	30 %	27 %	28 %	27 %	32 %	26 %	26 %
Invalidités/Incapacités	7 %	8 %	4 %	3 %	20 %	20 %	10 %	10 %
Accidents du travail/maladies professionnelles	3 %	3 %	4 %	4 %	3 %	2 %	1 %	1 %
Allocations familiales/maternité	10 %	8 %	20 %	5 %	12 %	5 %	11 %	12 %
Allocations chômage	4 %	2 %	3 %	6 %	3 %	3 %	6 %	5 %
Divers	8 %	6 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	n
Pourcentage de la P.I.B.	28,1 %	25,6 %	21,6 %	24,4 %	21,7 %	22,5 %	20,4 %	19,8 %

n = moins de 0,5 %

Source : second budget social européen des Communautés européennes (les totaux ne sont pas égaux à 100 car les différents pourcentages ont été arrondis).

FORUM

Pour un institut européen de l'humanisme

LA MONTAGNE MAGIQUE

par YVES LAULAN (*)

IL est des lieux où souffle l'esprit. Ainsi en est-il des montagnes où, par une sorte de grâce de l'altitude, c'est très naturellement que la pensée s'élève et rejoint les cimes de l'humanisme. Ces montagnes inspirées, l'Europe en a le privilège, puisqu'en son centre s'élèvent les Alpes qui se dressent à partir du territoire austro-germanique, pour se résoudre ensuite entre la France et l'Italie aux confins de la Méditerranée. N'est-ce pas dans ces lieux alpins, sans doute, que la vieille idée d'humanisme, qui avait su inspirer, à partir des frontières transparentes de la Renaissance, Erasme, Montesquieu ou Ruskin, pourrait renaître pour rappeler au monde qu'elle reste vivace sur la terre qui l'a vu naître, celle de l'Europe ?

Il est vrai qu'il existe, ici et là, des tentatives comme le Forum européen d'Alpbach en Autriche, des séminaires de cadres à Davos en Suisse, à Salzbourg, l'Institut de formation, à Courchevel, enfin, depuis un an, une Fondation culturelle reconnue d'utilité publique. Mais l'esprit européen n'a peut-être pas encore soufflé suffisamment fort. Alpbach reste bien germanique. Il s'agit essentiellement, à vrai dire, de conférences magistrales devant de larges auditoires. Davos s'insère dans la continuité technocratique des instituts de formation des chefs d'entreprise. A Courchevel, la coquille est là, magnifique d'ailleurs, mais reste à la recherche d'un contenu vivant pour en faire autre chose qu'une de ces innombrables « boîtes » à séminaires, forums ou colloques, financées par le 1 % sur le salaire.

C'est dans le Nouveau Monde peut-être qu'il faudrait rechercher paradoxalement un modèle dont on pourrait s'inspirer. Il est situé dans le Colorado, au pied des montagnes Rocheuses, dans cette petite ville d'Aspen, qui est la capitale du ski aux Etats-Unis.

L'Aspen Institute est une institution bien américaine. De tous petits bâtiments à l'architecture moderniste au milieu de jardins à l'anglaise quotidiennement émondés y recueillent, pour des séminaires d'une ou plusieurs semaines, chefs d'entreprise, cadres supérieurs et personnalités diverses de l'Université, de la politique, des lettres. Les sujets sont évidemment très variés : « Comment financer le futur », « Platon et les technocrates », « La recherche théâtrale contemporaine », mais se veulent néanmoins tous à dominante humaniste, c'est-à-dire centrés sur l'homme et son devenir, l'homme dans la cité.

Les discussions se font en petits groupes — blue-jean et col roulé sont de rigueur — sous la houlette d'un animateur. Tout ce monde se retrouve au déjeuner, au tennis, ou, le soir, sous l'immense tente qui abrite ce que les formations orchestrales des Etats-Unis ont de meilleur à offrir dans le domaine symphonique. Car, ici, le temple de la musique côtoie celui des lettres et de l'esprit.

Formule très américaine donc, par l'esprit de décontraction qui y règne, l'extrême gentillesse et simplicité des rapports où les hiérarchies sont, pour un temps, oubliées : M. Mac Namara, président de la Banque mondiale, ou M. Kissinger y rencontrent, sans complexes, quelques professeurs du Middle West et des représentants du monde du théâtre et du journalisme. Cela fait trente-cinq ans que l'Institut d'Aspen poursuit ses activités. Malgré cette si longue durée de vie, l'institution n'est pas ridée, sans doute grâce à un renouvellement constant des responsables et des participants.

Les financements — car de cela aussi il faut parler — sont très divers. A côté des fondations classiques se trouvent de généreuses contributions de l'industrie américaine qui trouve là un débouché pour son mécénat traditionnel.

Que faire pour transplanter sur le sol de notre vieille Europe l'expérience d'Aspen ?

En premier lieu, il faut partir des réalités. Puisqu'il existe déjà des embryons d'institut d'humanisme européen, il faut les fédérer au sein d'une institution destinée non pas à les coiffer, mais à mettre en œuvre une certaine convergence entre leurs activités et leurs finalités. Il convient, en effet, d'éviter les doublons, les répétitions, veiller à ce que les mêmes thèmes ne soient pas utilisés simultanément dans les forums différents, articuler les efforts au sein d'une réflexion d'ensemble, s'étendant sur plusieurs années.

Deux conditions

En tout état de cause, l'humanisme européen comporte plusieurs claviers sur lesquels il faut jouer simultanément : réflexion de l'ordre économique et financier d'Alpbach, méditation géopolitique à Salzbourg, études techniques appliquées à Davos, rencontres humanistes et littéraires à Courchevel. Mais, partout, la musique, la musique dont on voit l'extraordinaire renaissance en Europe et qui est la composante intégrante d'une vocation humaniste.

L'affaire sera réussie à une double condition : revêtir une dimension européenne (qui ne devrait d'ailleurs pas recouper nécessairement les frontières du Marché commun), et s'enraciner dans le monde des affaires. En effet, il importe de conférer une orientation vigoureusement européenne à cette fédération de l'humanisme en y associant, à côté des efforts individuels et nationaux, les institutions de l'Europe, celle de Strasbourg, du Luxembourg et, bien sûr, de Bruxelles.

Par ailleurs, sans doute serait-ce une erreur que de vouloir en faire une initiative purement publique. Certes, il n'est pas utile de donner aux hommes publics, aux hauts fonctionnaires de nos pays, l'occasion de s'exprimer. Mais, après tout, il s'agit, si l'on peut dire, de leur spécialisation professionnelle et ce genre de personnalités se retrouvent communément dans les innombrables colloques, séminaires et « tables rondes » qui fleurissent aux quatre coins de l'Europe.

En revanche, le monde des affaires doit être vigoureusement représenté au sein d'un institut de l'humanisme, ne serait-ce d'abord que pour une raison très pratique : c'est là que se trouvent les ressources financières capables de faire tourner la machine, là, également, que se trouvent les responsables de haut niveau qu'il faut toucher.

En effet, il est indispensable de fournir aux personnalités du monde privé, qu'il s'agisse des grandes et moyennes entreprises, l'occasion de renouer au-delà des préoccupations pratiques, avec les grands problèmes humanistes de notre temps. Car c'est précisément dans ce domaine, celui de la réalité des affaires, qu'il est le plus urgent de faire refleurir l'étincelle de l'humanisme.

Une institution européenne donc, plongeant ses racines dans le monde des affaires, fédérant les différents embryons déjà existants, voilà le programme que l'on pourrait assigner à un institut de l'humanisme européen qui viendrait rappeler, opportunément, au sein d'un monde pluripolaire qui ne cesse de se fragmenter, que la réflexion sur l'homme reste vivace là où elle est née, sur le sol de la vieille Europe.

(*) Directeur des études d'une grande banque française.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Exotisme et enthousiasme.

« Le mystère des voix anglaises » et « Le meurtre de la femme-serpent » (autrement dit, Alban Berg et Lulu)... Des titres qui font rêver, mais aussi deux excellents textes qui donnent au dernier numéro du Monde de la musique *une note d'exotisme et d'enthousiasme. Si on a peur de céder aux engouements du temps, on passe à la page 76 (« Fabriquez vous-même votre balafon »). De-ci de-là, le blues de Luther Alison, l'accordéon et ses soixante-treize moutons, le rock français, l'école de danse d'Alevin Nikolaïs, et l'on retrouve la suite de l'enquête « Les Français et toutes les musiques ».*

Rousseau avait raison.

Croque-notes sans envergure, disent les uns, théoricien manqué, renchérissent les autres, agressif, injuste et violent (on le serait à moins), Jean-Jacques Rousseau a aussi beaucoup écrit sur la musique et s'il a proposé, sans succès, une nouvelle notation, s'il a extrapolé dans son Essai sur l'origine des langues, *il a, même dans ses excès, fait œuvre de critique musical dans le sens le plus élevé du terme. Qu'on relise son* Examen des deux principes avancés par M. Rousseau, *et on se fera une idée de la hauteur où il élève le débat, hors de toute vaine polémique ; avec le recul du temps, on peut même constater que c'est lui qui avait raison. De même, si sa* Lettre sur la musique française, *venant d'un « amateur », a pu exciter les passions, loin d'être seulement négative, elle a le grand mérite de proposer une esthétique nouvelle, d'annoncer Gluck, Berlioz et Bellini. Enfin, ses* Fragments sur l'Alceste de Gluck *ou sa* Réponse sur un morceau d'Orphée *témoignent qu'il possédait au plus haut point cette qualité essentielle au critique : l'imagination.* — G. C.

★ *J.-J. Rousseau : écrits sur la musique.* Editions Stock, 512 p., 25 F.

Musique en Sorbonne.

Alors que la réforme de l'enseignement musical est devenue un sujet d'actualité, le concert que donnaient, samedi 24 février, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le chœur et l'orchestre universitaires de Paris-Sorbonne, sous la direction de Jacques Grimbert, démontrait l'urgence d'une refonte complète du cadre dans lequel s'élabore la pratique musicale à l'université.

Le programme proposait un choix de cantates de Johann, Johann Ludwig et Johann Sebastian Bach. Accompagné par un orchestre un peu terne, privé du soutien dynamique qui lui aurait permis de s'élever au-dessus du niveau de très bons amateurs, le chœur a pourtant fait valoir d'éminentes qualités : justesse des attaques, précision dans les arrêts, élans rythmiques bien dessinés. Il lui manquait encore l'étoffe, la rondeur des grands chœurs universitaires d'outre-Manche.

Si l'on doit se réjouir que l'U.E.R. de musicologie de Paris-IV ait enfin son chœur et son orchestre, on est aussi en droit d'attendre de futurs musiciens professionnels un niveau supérieur. L'expérience de Jacques Grimbert a néanmoins valeur d'exemple. — F. P.

Des cloches hallucinantes.

Vingt-huit ans et de la musique plein la tête... Olivier Greif vient de donner aux Parisiens un nouvel aperçu de son talent de compositeur et de pianiste au Théâtre de la Plaine. Mozart et Liszt étaient au programme, joués avec une grande rigueur formelle, mais on était venu surtout pour son Tombeau de Ravel *à quatre mains (avec Michel Oudar), déploration qui peu à peu se déchaîne d'un bout à l'autre du clavier sur des rythmes qui flirtent avec le jazz ; pour ses mélodies à partir de textes orientaux chantés par Nell Froger, méditations où la sagesse d'écriture laisse filtrer le mystère poétique ; pour un* Veni Creator *pour violoncelle (Denis Raclot) et piano, qui progresse jusqu'à l'hallucination.* — P. D.

Musique

La simplicité du jongleur

« Chevaliers, bourgeois et bourgeoises, paysans, marchands, clercs gueux, un moine crieur, un ivrogne, un loustic, une voix, des anges, la Vierge (apparition)... » *Le détail des seconds rôles du* Jongleur de Notre Dame, *« Miracle en trois actes » de Massenet, créé à Monte-Carlo le 18 février 1902, n'a rien de commun avec ce qu'on rencontre d'habitude à l'Opéra, et même on chercherait en vain une grande figure féminine. C'est que, pour l'unique fois de sa carrière, Massenet avait fait le pari de se passer des héroïnes auxquelles il devait sa fortune et ses succès.*

Il fallait être « le musicien de la femme » pour se faire pardonner une infidélité si peu méritée. Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que le pari de Massenet était juste : avec le Jongleur, *il renouvelle sa manière et écrit un chef-d'œuvre aussi personnel que l'avaient été quinze ans plus tôt* Manon *et* Werther.

Pour religieuse qu'elle soit, l'atmosphère où baigne cette jolie légende, inspirée à Maurice Léna par un récit médiéval, évite heureusement de verser dans ce que Massenet appelait lui-même ironiquement des « bondieuseries ». *Des emprunts au chant grégorien et au* Jeu de Robin et Marion, *l'imitation de la viele, le souvenir des* Cris de Paris *de Jannequin, l'alternance des longues et des brèves, les tournures modales, il se dégage de tout cela un archaïsme tendre et un peu naïf qui fait le charme de la partition. Loin de se perdre dans la recherche d'une authenticité illusoire, Massenet prend d'ailleurs toute liberté avec ses modèles parce qu'il sait fort bien qu'au théâtre, comme avec la perspective ou le maquillage, il faut toujours tricher pour créer l'illusion.*

Il n'en reste pas moins que le Jongleur de Notre-Dame *est un ouvrage difficile à monter ; est-ce seulement pour cette raison qu'on le donne si rarement ? René Terrasson, sans doute, est conscient des problèmes, et c'est peut-être pour cela qu'il a voulu essayer, peut-être aussi parce qu'il aime l'histoire merveilleuse du pauvre jongleur, recueilli dans un couvent où l'on fait plus souvent ripaille que carême, et qui gagne sa place au paradis en répétant ses tours de foire devant la statue de la Vierge.*

La grande qualité de cette nouvelle production de l'Opéra de Nantes, c'est sa fraîcheur : aussi loin de la religiosité de pacotille que du « dépoussiérage » abusif, elle tourne le dos à l'emphase en évitant la fausse simplicité. Adoucis par un voile de tulle, les trois tableaux évoquent quelque retable naïf dans une église de campagne.

La distribution, très homogène, comme toujours à Nantes, jusque dans les petits rôles, était dominée par Jean-Christophe Benoit, Boniface plus tendre que truculent, et Albert Voli (Jean), qui, faute de posséder la rouerie d'Alain Vanzo, réussit précisément ce que son aîné vient de manquer au disque : il ne cherche ni à charmer à tout prix ni à passer pour plus naïf qu'il n'est, il chante avec plaisir, et cela suffit.

Le Jongleur de Notre-Dame *a toujours été une œuvre délicate, parce que l'action en est mince et la musique toujours à découvert, à claire-voie ; mais ce qui lui manque maintenant, c'est une tradition qui s'est perdue. Il faut donc tout réinventer : le style musical, les nuances, les temps, repenser les personnages et la mise en scène... Cela ne se fait pas en une fois, et il y aurait à faire bien des critiques de détails qui, le plus souvent d'ailleurs, traient dans le sens du travail accompli à Nantes.*

La seule déception véritable vient pourtant de l'orchestre, presque toujours trop fort, ignorant les pianissimos aussi obstinément que les demi-teintes. Il en résulte, lorsque les timbres doivent se mêler (les bois entre eux ou avec les cuivres ou les cordes), une telle disparité qu'on se demande si le chef, Guy Condette, croit sérieusement que c'est là ce que voulait Massenet.

G. C.

*Prochaines représentations les 6, 8 et 10 mars.

Un jeune compositeur à l'Ensemble intercontemporain

Fragments du Narcisse, *de Jean-Bernard Dartigolles : le compositeur est encore inconnu, né en 1949 à Bordeaux, élève entre autres d'Yvonne Loriod, de Betsy Jolas et d'Olivier Messiaen ; le titre, emprunté à Paul Valéry, indique-t-il un portrait dans ce miroir musical ? Tout jeune compositeur est forcément Narcisse, et le portrait en ce cas est joli.*

On est emporté, conquis sans résistance, par cette musique qui glisse sur une pluie rapide de petits événements instrumentaux, boucles des bois, pétillements de trompette, gammes légères de piano ou de célesta, pizzicati, vagues irisées de vibraphone... Tout un univers miniature frissonne et papillote. L'alto solo (Pierre-Henri Xuereb) bourdonne en trémolos, tisse de rapides cadences, rêve un instant, tandis que les instruments piquent des couleurs brèves qui font mouche à chaque coup. Il est rare qu'une création d'aujourd'hui soit aussi vive, rafraîchissante et révèle un don à l'état pur.

A côté d'elle, l'œuvre plus ambitieuse de Michael Gielen semblait bien laborieuse, avec un titre, Les cloches sont sur une fausse piste, *qui prête un peu trop facilement à sourire. Inspirés par des poèmes de Hans Arp, ces « mélodrames » nagent dans de chatoyants carillons de cloches, de crotales, de gongs, etc., foisonnent en soli instrumentaux souvent assez originaux, en vocalises, en onomatopées, en conversations inaudibles fort à la mode, avec des interventions de bande enregistrée ; mais tout cela paraît fort émietté et peu nécessaire.*

Michael Gielen prenait sa revanche comme chef d'orchestre en dirigeant d'abord Trois pièces posthumes *(1910) de Schoenberg, aphorismes qui épuisent l'expression en quelques secondes, et surtout la* Symphonie de chambre op. 9 *du même Schoenberg, dont il poussait à fond le postromantisme échevelé, quoique tenu en bride avec une extrême rigueur, ce chant inextinguible, accentué par le défi sonore entre les cordes et les vents, qui se détend en d'admirables moments de musique de chambre où les solistes de l'Ensemble intercontemporain, superbes, rivalisèrent de beauté et de chaleur.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Laurence Cabel, âgée de seize ans, a remporté dimanche 4 mars le premier prix du Concours international de harpe Marcel Tournier. Aucun second prix n'a été décerné. M. Vassilia Briano, professeur à Bayonne, et Mlle Jun Shinoda, de Tokyo, ont obtenu chacun un troisième prix. Le concours avait réuni dix-huit candidats venus de France, du Japon, de Pologne, d'Espagne, de Yougoslavie et d'Israël.

« L'Opéra de quat' sous » à Mogador

(Suite de la première page.)

D'ailleurs, si critique qu'il soit à l'égard du genre, l'« Opéra de quat'sous » est bel et bien un opéra, héritier direct du Singspiel, genre « populaire » qui a tout de même donné le jour à la « Flûte enchantée », à « Fidelio » ou au « Freischütz ».

Sous ses allures de gavroche, la partition de Kurt Weill n'en est pas moins très soigneusement écrite, son débraillé est un effet de l'art ; ses rythmes accrocheurs, ses modulations *virtuoses qui ressemblent à des dérapages*, ses effets d'orchestre au vitriol, cela est d'une solidité à toute épreuve : flexible, car il faut que les interprètes puissent en faire ce qu'ils veulent, mais indestructible. Le pouvoir singulier de la partition réside d'ailleurs dans la violence avec laquelle elle proclame son intégrité lorsqu'on la « maltraite » *comme il faut, qu'on la parle,* qu'on la hurle ou qu'on la fredonne — ce qui compte, c'est la force de conviction.

Si le spectacle du Grenier de *Toulouse, qu'on peut voir à Mogador* depuis le 3 mars, n'est pas toujours aussi corrosif qu'on pourrait le souhaiter, si la mise en scène de *Maurice Sarrazin* reste assez sage, elle n'en a pas moins le mérite de jouer tranquillement le jeu de spectacle « bourgeois », rassurant même, un peu moderne comme il se doit, mais nullement didactique. Libre aux uns de s'y laisser prendre et de battre des mains en cadence quand, à la fin, l'orchestre reprend « Mackie Messer », un demi-ton plus haut, *comme à l'opérette... Les autres* se réjouiront de ce qu'on leur offre en prime une occasion d'ironiser. Le dialogue est en français, les chansons en allemand, mais toujours ingénieusement traduites à l'avance par Maurice Sarrazin, qui tient le rôle du meneur de jeu, de sorte qu'on comprend tout sans rien perdre des qualités musicales et de la violence persuasive *de la langue originale. L'orchestre* et les chanteurs-comédiens — Rosy Homan (Polly), Claudius Zimmermann (Mackie), Angèle Durand (Celia Peachum), Jacqueline Bügler (Jenny), — sans posséder cette personnalité exceptionnelle qu'on voudrait toujours dans une œuvre comme celle-là, tiennent la scène jusqu'à minuit et laissent le souvenir d'un bon spectacle, celui-là *même, peut-être, qu'on était venu* chercher.

GÉRARD CONDÉ.

★ Mogador, tous les jours à 20 h. 30, relâche le lundi.

Cinema

« David » de Peter Lilienthal Ours d'or du Festival de Berlin 1979

L'Ours d'or du XXIX[e] Festival de Berlin a été attribué au film allemand *David*, de Peter Lilienthal, l'Ours d'argent (prix spécial du jury) au film égyptien *Alexandrie... Pourquoi ?* de Youssef Chahine. La cinéaste danoise Astrid Henning-Jansen a reçu le prix de la mise en scène pour *Winterborn* (les Enfants de l'hiver). *Die Ehe von Maria Braun* (le Mariage de Maria Braun), de Rainer-Werner Fassbinder, a obtenu deux récompenses : Hanna Schygulla, meilleure actrice, plus un prix global à l'équipe technique du film. *Ernesto*, film italien de Salvatore Samperi, a valu à Michele Placido, dans le rôle principal, le prix de la meilleure interprétation masculine.

Après le scandale créé au début du Festival par la présentation, hors compétition, *du film américain The Deer Hunter*, de Michael Cimino (*le Monde* du 24 février) — la délégation soviétique, jugeant le film insultant pour le Vietnam, éleva une protestation puis quitta le Festival, suivie des délégations des pays socialistes, — l'actrice anglaise Julie Christie, membre du jury, a remis à la presse, le jour de la clôture, le communiqué suivant : *« Ayant finalement vu* The Deer Hunter, *je me sens dans l'obligation de rendre public mon appui à la motion de protestation dont il a été l'objet. Je pense qu'un film décrivant comme une populace étrangère subhumaine le peuple d'un petit pays qui a mené victorieusement une lutte de guérilla contre un envahisseur doté de moyens énormes encourage juste le genre de racisme qui permet à la guerre d'avoir lieu. Je ne crois pas qu'on puisse décrire toute une nation comme si elle était composée de sadiques et ensuite prétendre qu'on recherchait l'efficacité dramatique. »*

Théâtre

PROTESTATION CONTRE L'ÉVICTION DE THÉÂTRE OUVERT DU FESTIVAL D'AVIGNON

Trois cent vingt professionnels du spectacle viennent de signer une motion afin de protester contre la décision de Paul Puaux, directeur du Festival d'Avignon, de ne pas inviter l'équipe de Théâtre Ouvert au prochain Festival (*le Monde* du 28 février). Le S.F.A. (Syndicat français des artistes-interprètes) et certains membres de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) s'associent à cette démarche, car, selon les termes de la motion, *« Théâtre Ouvert est un champ libre ouvert à l'expression et à la création, unanimement salué par le public et la critique. Son exclusion par Paul Puaux et son équipe ne manquerait pas d'apparaître comme un abus de pouvoir ».*

M. Dominique Taddéi, député socialiste du Vaucluse, adjoint à la culture à la mairie d'Avignon, précise de son côté que la ville fait *« entièrement confiance »* au directeur qu'elle a nommé *« à charge pour lui d'apprécier dans quelle mesure il entend déléguer la programmation de certains lieux à des professionnels confirmés »*... Il souligne que *« les élus municipaux se sont toujours refusés à une quelconque ingérence dans la programmation ».*

■ Alors que la construction du nouveau bâtiment de la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis s'achève, le conseil général de ce département et les conseillers municipaux d'Aubervilliers, d'Aulnay-sous-Bois, de Bobigny et de Saint-Denis viennent de se réunir en « assemblée solennelle » afin d'alerter l'opinion publique. Ils ont notamment déclaré : « Aujourd'hui, en n'accordant que 8 % d'augmentation de sa participation pour 1979, le gouvernement crée délibérément une situation devant laquelle la *Maison de la culture* se trouve dans l'impossibilité d'ouvrir les équipements de Bobigny et d'Aulnay. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Photo

Burk Uzzle chez Agathe Gaillard

Burk Uzzle est né en 1938 en Caroline du Nord, il a été photographe de presse et portraitiste de bébés, pendant six ans il a travaillé pour *Life Magazine*, il est entré chez Magnum en 1967. Les éléments qu'il donne de sa biographie sont détachés, sereins : *« Je vis en général dans un camion quelque part aux Etats-Unis. Mon* hobby *est la course de moto. La vie s'est révélée plus belle et plus complexe que je l'avais imaginée, et le sens de ma vie est d'exprimer cela le plus possible dans mes photographies. »* Ses photographies récentes, une cinquantaine prises en 1977-1978, sont présentées simultanément à New-York, à la Witkin Gallery, et à Paris, chez Agathe Gaillard.

Burk Uzzle a dit aussi : *« L'âme visuelle de l'Amérique est une grand-route, un morceau de hamburger et un Prisunic. J'aime la solitude, le pouvoir et la folie de ce pays. »* Burk Uzzle photographie beaucoup, on dirait d'abord « à la va-vite », et un peu n'importe quoi, des matières dures et grillées, des terre-pleins, des abribus et des postes de péage, toujours sous le soleil « blanc » de 1 heure de l'après-midi, des corps étrangers qu'il laisse de dos, souvent, à qui il *ne s'adresse pas, qu'il semble* frôler, juste pour leur prendre une attitude inexplicable. Il n'y a pas de ce hasard photographique « heureux », il n'y a aucune coïncidence, aucune anecdote. Le sens se perd : le cadrage le perd, ces informations minimes que détache Uzzle de la réalité n'ont *finalement aucune réalité.* Description plate d'un monde en perpétuelle insolation, qui aurait annulé toute présence naturelle.

Les plans, premier comme arrière, sont de la même netteté statique : jamais de flou qui marquerait le déplacement, même le moindre geste. Burk Uzzle ravit les signes qui, pour chaque photo, pourraient dire : « En quelles circonstances cela s'est-il passé ? » Des gens lèvent la tête dans la rue, mais pour regarder quoi ? Trois enfants noirs se détachent sur un mur blanc où sont accrochés des cadres, dont on ne peut distinguer les images. Des corps sans visage, des visages sans regard, des traînées luisantes sur le ballast, mais est-ce de l'essence, du sang, ou seulement du goudron frais ? Comme un désert de cactus, ou de totems aztèques, mais ce sont des pylônes plantés sur une aire de béton...

On aimera difficilement les photos de Burk Uzzle, si on n'aime pas se poser de questions sur le réel photographique, et sur les moyens de le dénaturer.

HERVÉ GUIBERT.

★ 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4[e]. Jusqu'au 31 mars.

Notes

Cinéma

« Le Roi des gitans » de Frank Pierson

Les traditions se perdent, et celles des Gitans ne semblent pas devoir résister longtemps à la force d'attraction de l'« american *way of* life ». Au terme d'une longue suite de rapts, de rivalités ténébreuses et d'actes de violence, le « roi » des Gitans désigne pour lui succéder son petit-fils. Mais le garçon n'a nulle envie de recueillir l'héritage. Son rêve est de devenir chanteur et de connaître, en compagnie d'une jolie blonde, les joies de la Californie. Avant de plier bagages, il éprouve cependant le besoin d'abattre son père, une brute avinée qui avait *fait le malheur de la famille.*

Frank Pierson, réalisateur du film, donne l'impression d'être resté totalement insensible au monde des Gitans, aux mystères de leurs lois et de leurs mœurs. Tout est conventionnel, platement folklorique et romanesque dans son récit. A quelques détails près, l'histoire qu'il raconte aurait pu aussi bien avoir pour cadre une autre communauté ethnique (celle des Italiens, par exemple). Comme cette histoire est *sans grand intérêt* et que la mise en scène ne dépasse guère le niveau d'une banale série télévisée, il ne reste que l'interprétation à mettre au crédit du film. Entre deux bâillements, on remarque donc l'allure seigneuriale de Sterling Hayden, les beaux yeux noirs de Susan Sarandon, la fougue d'Eric Roberts. Un rôle insignifiant permet également à Shelley Winters de fumer gaillardement la pipe.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Voir les films nouveaux.*

Théâtre

« Citrouille » de Jean Barbeau

Trois femmes décident d'affirmer leurs droits par une action exemplaire. Elles enlèvent un don Juan du samedi soir, le séquestrent, le transforment en objet utilitaire et de plaisir. Sur ce dernier point, c'est l'échec, et elles finissent par le castrer, symboliquement.

La pièce est aussi schématique que le comportement de ces trois femmes, qui se contentent d'inverser les rapports de forces, luttent mollement contre leur atavisme femelle ou tout simplement humanitaire. Elles réagissent par sursauts de *colère et de peur. En définitive,* ce sont des têtes vides qui ressortent slogans et clichés et se laissent facilement déborder par la situation.

« Citrouille » avait été jouée à la Cartoucherie de la Tempête il y a quelques années. Monique Tarbès était avec humour et légèreté cette femme décidée qui mène le jeu et se perd dans ses contradictions. Au Biothéâtre, la pièce de Jean Barbeau est donnée en version originale par une troupe de Québec, qui apporte du poids à cette pochade, hésitant entre la fable moraliste (et misogyne) et le vaudeville. Elle en devient pesante.

COLETTE GODARD.

★ Biothéâtre, 20 h. 30.

Variétés

Julos Beaucarne

Julos Beaucarne présente à la Gaîté-Montparnasse son nouveau spectacle, fait de fraternité et de complicité intérieure avec ceux qui sont venus là un soir pour l'écouter. Julos Beaucarne entre dans des dialogues, imagine des fables, offre des chansons qui chantent la vie, qui écoutent la nature, qui « font des confidences qu'on n'entend qu'à demi-mot », des chansons tendres et ironiques, mélancoliques, pleines d'émotion contenue.

Avec l'aide de son bassiste, à qui il a confié un rôle plus large que celui d'accompagnateur, Julos Beaucarne installe un climat chaud et amical, affirme une sensibilité originale et un *lyrisme* qu'on *souhaiterait* de temps en temps voir éclater au sein d'un groupe. Mais, tel quel, le spectacle de Beaucarne a suffisamment de force et de nuances, avec ses chansons-murmures, ses chansons intimistes ou en forme de jeux de mots.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Gaîté-Montparnasse, 21 h. 30.





STUDIO GIT-LE-CŒUR - LUCERNAIRE FORUM



MERCREDI



INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Disparitions.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : London Sinfonietta.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — II, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche - Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Arlequin superstar ; 22 h. : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezzo.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Lundi 5 mars

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Les Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : I. Mayereau. — II, 20 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 23 h. : le Klaxon.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye Bye, Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Hommage à Caplet.
Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Bolliny, soprano ; J.-C. Gardes, piano (chants russes, romances tziganes) ; 21 h. : S. Milliot, violoncelle ; A. Sabouret, piano (Duport, Poulenc, Schumann).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : N. Duwez (musique espagnole).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre et chorale Bach Solisten de Berlin (Bach).
Athénée, 21 h. : E. Istomin (Schubert, Beethoven).
Essaïon, 21 h. : M. Oberdoerffer, piano (Mozart, Chopin, Ravel).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, sol. I Gitlis (Bach, Haendel).
Palais des congrès, 18 h. : Trio Fontanarosa, R. Pasquier (florilège du violon).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : P. Pilia, guitare (Villa-Lobos, Renosto, Rodrigo).
Palais des arts, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll, sol. D. Lebrun (Fujii, Mozart, Chopin, Hindemith).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h 30 : Voltage ; 22 h. 30 : M. Ali, N. Howard, E. Perre, S Marc, T. Kako.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Benny Waters, saxo.
Riverbop, 22 h. 30 : Frank Wright Trio.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : S Pasteau, R. Garrett.
Campagne-Première, 20 h. : Roger Siffer.

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-C. Ramseyer.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. et 17 h., Panorama du film ethnographique (15 h. : Kermesse funèbre ; Que viva Mexico, de S.M. Eisenstein ; 17 h. : Racines, de B. Alazraki) ; 19 h. : les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann ; 21 h., Rétrospective du cinéma cubain : la Première Charge à la machette, de M. O. Gomes.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MERCREDI

CATHERINE DENEUVE

Elle enquête sur une secte au-dessous de tout soupçon

ARME DU CRIME : LA RADIO

ECOUTE VOIR...

SAMI FREY

هكذا من الأصل

SPECTACLES

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U G C Opéra 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT : MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99). H. Sp. : La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp.
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-92) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U G C-Danton 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (723-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Pagode, 7e (705-12-15).
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U G C-Opéra 2e (261-50-32) ; U G C-Odéon 6e (325-71-08) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo 9e (246-66-44) ; U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; *Colisée, 8e (359-29-46)* ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; *Quartier-Latin 5e (326-84-65)* ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U G C-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS, film italien de Enzo G. Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (707-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : *Omnia, 2e* (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; *Olympic, 14e* (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o.-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-*Gobelins*, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; *Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)* ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. sp. ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe 5e (033-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les festivals

ANTHOLOGIE DU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42) : John Mac Cabe et Miss Miller.
QUATRE GRANDS RENOIR, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Grande Illusion.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Bande à part.
TOUT VARDA, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). — I, 12 h. : le Pot-pourri de tout Varda ; 16 h : Lions Love ; 18 h. : les Créatures ; 22 h. : le Bonheur. — II., 13 h., 19 h : Cléo de cinq à sept ; 15 h. : la Pointe courte ; 17 h. : Cinq courts métrages ; 21 h : L'une chante, l'autre pas.
CINQ GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h 30 Une étoile est née ; 16 h : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 : *Rocky Horror* Picture Show.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
HITCHCOCK, New Yorker, 9e (770-63-40) : l'Etau.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23) : le Renard.
FESTIVAL DE LA FEMME, Grand Pavois, 15e (554-46-85) : le Tournant de la vie.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Confidences pour confidences (sam.) ; Fedora (dim.).
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33) : l'Air de Paris ; Anne-Marie.

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A.) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (jusqu'à Dim.).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sf Ma.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U G C-Marbeuf 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANCOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOUR DE COLERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Daumesnil 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MANPOWER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY-PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : U G C-Opéra, 2e (261-50-32).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Br., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PINK NARCISSUS (A., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : *Champo* 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-*Champo* 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise 11e (700-89-16).
ROLLERBALL (A., *, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE MAGUS (A., v.o.) : Palace *Croix-Nivert*, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (A., v.o.) : André-Bazin 13e L. et Mar.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
Centre Commun de Recherche - Etablissement d'Ispra (Italie)
RECHERCHE

ADMINISTRATEUR

possédant diplôme universitaire.

Il devra, en tant qu'**ASSISTANT DU CHEF DU SERVICE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**, l'assister dans l'administration et la direction du Service. et participer activement à l'élaboration et l'application des dispositions relatives au secret et à la protection d'un grand centre de recherche à vocation partiellement nucléaire.

La préférence sera donnee au candidat ayant:
☐ une expérience appropriée à la fonction, acquise dans des organismes nationaux ou internationaux ☐ des connaissances techniques et pratiques dans les domaines de la protection physique et de la prévention incendie ☐ des connaissances du droit pénal applicables à la fonction ☐ une aptitude confirmée à travailler de façon indépendante ☐ un sens développé des relations humaines et de la gestion du personnel.

La connaissance approfondie d'une langue et la connaissance satisfaisante d'une autre langue des Communautés sont également requises.

Critères de recrutement, basés sur le statut et la grille des salaires applicables aux agents temporaires des Communautés Européennes:
Contrat à durée indéterminée - Le salaire dépendra de l'âge, des qualifications et de l'expérience du candidat, qui bénéficiera - selon le cas - d'indemnités familiales et de dépaysement.

La présente annonce ne s'adresse qu'aux ressortissants des Etats membres des Communautés.

Les réponses, assorties d'un curriculum vitae bien détaillé et de la copie du ou des diplômes, devront parvenir à l'adresse suivante:
CENTRE COMMUN DE RECHERCHE, Division Administration et Personnel, I-21020 ISPRA (VA), Italie

DANS LES 15 JOURS SUIVANT LA PRÉSENTE PUBLICATION.

FOUGEROLLE

cherche à intégrer pour ses chantiers d'

AFRIQUE

2 jeunes ingénieurs

ayant une première expérience d'un ou deux ans sur chantiers routiers ou ouvrages. De formation supérieure ESTP (ou équivalent) les candidats, après une phase d'intégration, seront affectés sur des chantiers où ils prendront progressivement des responsabilités d'exploitation.

Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 9/02 M à Service Recrutement - FOUGEROLLE
3, avenue Morane-Saulnier
78140 VELIZY

THOMSON-CSF

recherche :

A.T. ÉLECTRONICIENS

Niveau IV ou V 1
Formation AFPA ou BTS

Connaissance de l'anglais et du travail en chantiers souhaitée.

Ils seront intégrés à des équipes de **MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE** sur des matériels radar et systèmes d'armes.

Après formation d'environ 9 mois en France, séjour d'environ 2 ans dans Pays du Moyen-Orient. Déplacement en famille possible.

Env. C.V. et prét. n° 1.209, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

SOCIETE WIRELINE LOGGING

recherche

INGENIEUR OPERATEUR EXPERIMENTE en

OIL WELL LOGGING

pour poste à l'etranger.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous référence 6 533 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm

---

COTE D'IVOIRE

Société de Conserverie d'Abidjan membre d'un important Groupe alimentaire français, à vocation internationale, leader dans sa branche, recherche une personnalité de premier plan pour créer la fonction de :

direction générale

Ce véritable manager aura à gérer une unité de production d'environ 600 pers. à majorité féminine.

Le candidat souhaité aura déjà dirigé une entreprise analogue en milieu industriel africanisé. Outre une expérience préalable d'usine, il sera familier de l'organisation du travail et du contrôle de la qualité.

Son ascendant personnel lui permettra d'animer les négociations, tant avec les partenaires sociaux qu'avec les fournisseurs et autorités publiques avec lesquelles il sera en relations fréquentes.

Il sera de formation supérieure, de préférence ingénieur, complétée par une formation et une expérience confirmée.

Contrat EXPATRIE, durée 2 à 4 ans.

Rémunération motivante liée à la fonction, voiture et logement fournis.

Pratiques de l'anglais et de l'espagnol appréciées.

Adresser dossier de candidature, photo, et prétent. ss réf. 39M030
69 rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de Consult-Eur

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ESO

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (ESO)

cherche des candidatures pour le poste de

Electronicien

Dans le groupe Instrumentation à GENEVE, SUISSE.

FORMATION ET EXPERIENCE : technicien supérieur en électronique ou ingénieur électronicien de niveau universitaire avec 5 ans d'expérience pratique dans les techniques digitales et analogiques. Expérience souhaitable dans l'un des domaines suivants : Camac, micro-traitement, interfaces d'ordinateur, instrumentation optique et instrumentation opto-électronique (en particulier systèmes de détection et électronique s'y rapportant).

FONCTIONS : participation à la mise au point de l'instrumentation astronomique de l'ESO. Ceci comprend la mise au point de l'instrumentation électronique pour des systèmes avancés de détection optique, des interfaces spectromètre-ordinateur et des matériels de contrôle pour instruments d'optique.

LIEU DE TRAVAIL : Genève, Suisse sur le site du Cern avec possibilité de mutation à Garching près de Munich ou toutes les activités en Europe de l'ESO seront regroupées mi-1980.

REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel expatrié, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette ne sera pas inférieure à FF 9200,00 par mois.

Les candidatures doivent être reçues avant le 31 mars 1979 au :

Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

INFORMATIQUE — R.F.A.
Important Constructeur mini-informatique, filiale d'un Groupe multinational aux activités diversifiées, recherche pour son Siège Européen situé en
REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

chef de projet

âgé au minimum de 28 ans, de formation technique supérieure et possédant au moins 3 années d'expérience de la conception ou de l'exploitation de systèmes en MINI-INFORMATIQUE, acquises si possible chez un Constructeur.
Chargé de développer de nouveaux logiciels et de nouveaux systèmes informatiques, il sera, par ailleurs, l'interlocuteur-conseil au niveau de l'application-clientèle.
La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand est impérative.
Envoyer C.V. en précisant bien la réf. 538 M au :




Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Pourquoi pas une Direction Générale au Moyen Orient ?

Le titre de cette annonce vous a accroché et vous êtes en train de vous dire : "Eh ! oui, pourquoi pas ?" "Il faudrait en savoir davantage...".

Pour des raisons évidentes de compétition internationale, nous ne pouvons pas encore annoncer le nom de notre groupe français...Vous aurez donc dans un premier temps à apprécier, seul, l'adéquation de votre expérience aux spécifications de la fonction.

Il s'agit de démarrer une importante unité de production dans les domaines électroniques et mécaniques et d'assurer la commercialisation des produits dans cette zone et éventuellement dans d'autres. Vous auriez évidemment la responsabilité de l'encadrement expatrié et de tout le personnel autochtone. Vous seriez "l'homme du groupe" pour toutes les transactions aux niveaux les plus élevés. Par conséquent l'anglais est évidemmant indispensable et l'arabe un atout important.

Vous comprendrez que nous retiendrons un cadre supérieur qui aura au minimum déjà dirigé une usine dans notre domaine et qui aura accédé au niveau de direction éventuellement hors de France. La rémunération est très élevée, les possibilités de poursuivre la carrière dans notre groupe sont prévues mais il faut réussir sur le terrain pendant les 4 ou 5 premières années.

Vous êtes de plus en plus intéressé ? Alors vous écrivez sous la réf. 793 197 M. aux conseils en recrutement SIRCA qui vous assurent la plus totale confidentialité.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

SOCIETE
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

CHEF COMPTABLE

Envoyer C.V. et photo sous la référence 5.966 à L.T.P. 31, boulevard Bonne Nouvelle, 75082 Paris - Cedex 02, qui transmettra.

A KINSHASA (Zaire) importane firme de decoration d'intérieur cherche

ARCHITECTE-CONCEPTEUR

capable de produire les projets et conduire les chantiers.
Adresser C.V. et reference sous n° 11.575 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

P.M.E. Siège Région Paris recherche

AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER
(niveau B.T.S.)

chargé de la mise en route et de la maintenance d'equipements hydromécaniques de manutention (utilisation principalement offshore) et possédant :
— bonne pratique de l'hydrau et des ensemb. mecano-soud.;
— notions d'électricité;
— pratique de l'anglais.
Adr. C.V. et photo à DEXA sous refer. X 148, 57, rue de Richelieu, 75002 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMES ÉLECTROMÉCANIQUE

I.A.E. APPRECIE.
Anglais indispensable
Adresser C.V. et prétentions à : n° 688, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr

---

Allemagne. - L'EURO-SPRACH SCHUL - ORGANISATION rech professeur de français à partir d'août-septembre 1979 pr contrat de 1 à 2 ans renouvelable Allemand nécess., langue cciale souh. C.V., photo et diplômes à EURO-SPRACHSCHULE, Herstellstr. 39 D-8750 Aschaffenburg, RFA. Interview « PARIS » Avril/Mai 1979.

---

emplois régionaux

Directeur comptable et administratif

120 000 F + — SUD-OUEST

Le Directeur Général récemment promu à la tête d'une entreprise industrielle du secteur coopératif (80 millions de F) recherche son Directeur Comptable et Administratif, membre actif de l'équipe de Direction.

Il prendra en charge la comptabilité générale, analytique, la trésorerie, la paye et l'informatique ; il assurera lui-même le contrôle budgétaire et l'administration générale et dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes compétentes et qualifiées.

Désireux d'affirmer son autonomie professionnelle, il aura l'expérience de la Direction d'un Service de taille comparable acquise depuis plusieurs années dans une entreprise industrielle. Agé de 38 ans minimum, il sera titulaire du D.E.C.S. ou équivalent.

sélé CEGOS — Membre de SYNTEC

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à Fr. ROUSSEAU, sous réf. 6099/M, à Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.
Discrétion assurée.

AGENT CONSIGNATAIRE

50-60.000 F/an

Consignation de Navires/Transit — Port méditerranéen

Une société française (plusieurs centaines de personnes - C.A. supérieur à 100 millions de francs), spécialisée dans la consignation de navires (lignes régulières et tramping) et le transit, recherche un Agent Consignataire. Sous l'autorité du Chef de Service Consignation, il sera chargé d'assurer l'ensemble des opérations liées à la consignation des navires — rapports avec les autorités portuaires, avec les armateurs — recherche de fret — établissement des comptes d'escale — liaison bord acconage, assistance aux commandants des navires... Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation secondaire (niveau baccalauréat) et bilingue français/anglais, possédera une expérience de plusieurs années de la profession.
Ecrire sous référence 239-M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

STE DE CONSEIL D'ENTREPRISES offre situations intéressantes en Franche-Comté, Bourgogne, Champagne, Alsace et Lorraine à

CONSEILS JURIDIQUES ET OU FISCAUX

Sérieuse expérience professionnelle indispensable
Adress. C.V. à Mme KOERPER 8, chemin Scribe, 92190 MEUDON qui transmettra.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
recherche
pour son service informatique de NANTES

DES ANALYSTES

titulaires d'une maîtrise d'informatique ou équivalent.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae au :

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Service du Personnel
32, avenue des Plantes
44800 SAINT-HERBLAIN

Usine Moderne de l'Est (400 pers.), Fabrications Mécaniques grande série pour l'automobile, faisant partie d'un puissant groupe international en expansion recherche

CHEF DU SERVICE

Planning, Organisation et Contrôle Quantitatif de la Production.
Niv. BTS ou équival., 5 à 10 ans d'expérience de gestion de production planning, approvisionnement, ordonnancement de production en grande série, utilisant l'informatique
Mission : Il sera responsable de l'établissement et de la coordination des programmes de Production, en fonction des programmes des industries clientes. Il devra décider des modifications et priorités liées aux incidents de production, en liaison avec les services commerciaux et les clients. Anglais parlé efficacement indispensable.
Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. dét. s/réf. 838, à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX

مركز من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieurs grandes écoles

Hommes ou Femmes

Nous recherchons pour notre Laboratoire d'Essais de Produits, à La Gaude, près de

NICE

des Ingénieurs grandes écoles, hommes ou femmes, pour évaluation du matériel et du logiciel de produits de

TELECOMMUNICATIONS

Une spécialité ou une expérience d'un ou deux ans dans les domaines suivants serait appréciée :
- Développement de systèmes à base de microprogrammation et technologies intégrées,
- Programmation système.

Une bonne connaissance de l'anglais et l'aptitude à travailler en équipe sont nécessaires pour ces postes.

Envoyer C.V. détaillé à J.J. SEGAL - Service du Personnel
CER — IBM — 06610 LA GAUDE





JCDecaux

publicité abribus

Notre dernière annonce : 1.548 réponses - 89 candidats rencontrés
2 directeurs ont été mis en place a Marseille et Nancy.

Nous recherchons encore plusieurs

DIRECTEURS RÉGIONAUX

Les deux aspects principaux de leur mission :
- Les relations avec les Municipalités et Administrations.
- L'encadrement et l animation de notre personnel de montage et d'entretien du matériel et de notre personnel d'affichage.

Notre sélection récente nous permet de préciser que nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une experience minimum de 5 a 8 années de négociation de marchés importants.

Si vous êtes ambitieux, entreprenants, rompus aux relations publiques, tentés par une carrière au sein de notre Entreprise, que vous soyez intéressés par un poste a

LILLE - ROUEN - LYON - TOURS - RENNES

écrivez-nous, nous examinerons avec vous une éventuelle perspective de collaboration.

Un courrier développant **obligatoirement** les motivations qui vous incitent à poser votre candidature, accompagné d un C.V. detaille, précisant votre rémuneration annuelle actuelle ainsi qu'une photo récente, est a adresser à :

JC DECAUX Direction du Personnel
Sainte-Appoline - B.P. 11 - 78370 PLAISIR
(reponse assuree sous trois à six semaines)



Emplois et Carrières

mutuelles unies

Sociétés d'assurances à forme mutuelle
Siège Social ROUEN (550 personnes)

recherchent pour leur Service Informatique

ANALYSTES

FORMATION INGÉNIEUR OU ÉQUIVALENT

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience

Ils seront chargés d'étudier, de concevoir et de mettre en place de nouvelles applications de gestion informatique. Ils mèneront l'analyse en liaison directe avec les services utilisateurs.

Évolution possible au sein du Groupe.

Lieu de travail : ROUEN.

Adresser C.V. manuscrit + photo aux
MUTUELLES UNIES
3037 X — 76041 ROUEN CEDEX

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE
recherche

2 DIRECTEURS D'USINES

POUR DES ETABLISSEMENTS (1000 et 500 personnes) SITUES EN PROVINCE PROCHE GRANDE VILLE

régions Haute Normandie et Bassin Parisien

LES POSTES :

Placés sous l'autorité d'un Directeur d'Exploitation, ils auront pour mission de prendre en charge la Direction complète de l'unité et d'en assurer la gestion pour obtenir les résultats prévus au budget.

LES HOMMES :

Agés d'au moins 35 ans et de formation centrale, A.M.,... les candidats devront avoir une expérience effective de Direction d'une unité de production - si possible de grande série - de 500 personnes au moins. Ils auront une personnalité de premier plan et disposant des capacités techniques requises pour ce type de poste, mais aussi des qualités humaines réelles pour animer l'ensemble de leur encadrement - Anglais apprécié. Perspectives d'évolution ultérieures dans des fonctions centrales.

Voiture et facilités de logement...

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions sous référence 1015





directeur financier adjoint

RHONE-ALPES 160.000 F

Charles Jourdan (360 millions de chiffre d'affaires consolidé en 1978), leader mondial sur son marché, étoffe son équipe de Direction pour faire face à la forte croissance de ses activités.

En collaboration étroite avec le Secrétaire Général, le Directeur Financier Adjoint sera particulièrement chargé des problèmes comptables, juridiques et fiscaux de l'ensemble des sociétés françaises et des filiales étrangères. Il participera à la définition et mettra en place des moyens adaptés à la taille et à l'évolution de l'entreprise (contrôle budgétaire, audit interne) et participera activement aux contacts avec l'extérieur (banques, fisc, auditeurs. . .).

Le poste convient à un candidat de 30 ans minimum, de niveau expert comptable ou équivalent, ayant acquis une première expérience en cabinet (français ou étranger) suivie d'un poste en entreprise.

La pratique courante de l'anglais est requise.

Adresser C.V. sous référence 2901M à : J.N. Crété - 105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui garantit le caractère confidentiel des candidatures.

Chef de Centre Informatique - Lyon

Une des plus importantes sociétés de services informatiques en développement continu, crée à LYON un poste de CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE.

Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce nouveau centre de télétraitement (études, systèmes, conseil client, budgets; exploitation des équipements IRIS 80). Il anime et dirige une équipe d'une vingtaine de personnes.

De formation supérieure, âgé de 32 ans minimum, il justifie de réelles compétences en :
. traitement de l'informatique sur machines à grosse configuration (HB 66, IRIS 80, ...),
. encadrement et animation d'équipes système, exploitation et assistance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79102 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

ENTREPRISE NATIONALE
DE BATIMENT GROS ŒUVRE
recherche

RESPONSABLE SERVICE ÉTUDES DE PRIX

Le cadre que nous recruterons, ingénieur diplômé, possédera 5 à 10 ans d'expérience Etudes de prix G O et T C E

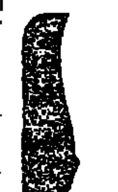
Il animera une équipe de 3 à 4 personnes et la relation commerciale sera un aspect important de sa mission.

Outre la compétence technique, les qualités personnelles de contact, le sens des responsabilités seront des éléments déterminants de notre choix.

Il s'agit d'un poste évolutif au sein d'un groupe important.

Lieu d'affectation : GRENOBLE.

Les candidatures détaillant expérience et précisant les prétentions de salaire sont à adresser avec photo à n° 7183, COFAP, 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.







IMMOBILIER — REGION EST

Importante société immobilière nationale recherche pour sa Direction Régionale d'Alsace Lorraine un délégué commercial dont la mission sera de définir la stratégie et les méthodes, de mettre en place les moyens nécessaires pour réaliser ses objectifs annuels de commercialisation. Il dispose d'un budget promotionnel dont il assure la gestion, et d'une force de vente (30 personnes environ) qu'il doit animer, contrôler et diriger. *Parallèlement il étudie les marchés et définit les produits en vue de participer activement* à la production de sa région.

Diplômé si possible, d'un ESC, âgé d'au moins 30 ans, il doit justifier d'une expérience commerciale réussie dans la promotion immobilière.

Siège à Strasbourg.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LYPSZYC sous réf. 902144 NE (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

LIBRAIRIE
E. FLAMMARION
L'un des premiers éditeurs français
recherche

3 ATTACHES COMMERCIAUX

Chargés de la représentation de ses ouvrages
- 1 dans la région EST, domicile Nancy ou ses environs,
- 1 dans la région SUD EST, domicile Aix-en-Provence ou ses environs,
- 1 dans la région PARISIENNE.

Les candidats auront une formation universitaire (DEUG minimum) et une solide culture littéraire ou seront des autodidactes ayant une expérience confirmée de la vente acquise dans le milieu du livre.

Les candidats seront de véritables hommes de terrain.

Ils auront le goût des contacts humains

Salaire motivant - Perspectives d'évolution très ouvertes.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo
à FLAMMARION
Direction des Ventes
BP 403 - 94152 RUNGIS

INGENIEUR COMMERCIAL matériel électrique STRASBOURG

Il est recherché par une importante société fabriquant et distribuant des matériels électriques. Au sein d'une importante agence régionale, il sera chargé d'animer la cellule commerciale qui couvre l'Alsace. Appelé à négocier à haut niveau, tant en clientèle privée qu'auprès des administrations, il sera âgé de 28 ans minimum, impérativement diplômé de l'enseignement supérieur - de préférence Ingenieur et parfaitement bilingue Français-Allemand.

Le poste est basé à STRASBOURG.

La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. L'expansion de la Société ouvre pour un commerçant à fort potentiel de larges possibilités d'evolution par exemple vers des responsabilités de chef d'agence.

Adresser rapidement votre candidature à no 1077 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Industrielle du Centre
recherche

INGENIEUR sécurité

pour gestion et animation du service. Expérience de plusieurs années dans industrie métallurgique appréciée.

Ecrire avec CV et prétentions
sous N° 7129 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

La Société Génerale des Eaux Minérales de
VITTEL (Vosges)
recherche pour son labo de chimie

un(e) INGENIEUR chimiste ou biochimiste

3 à 4 ans d'expérience de laboratoire (méthodes analytiques)

Adresser C.V. à Direction des Relations Humaines - S.G.E.M.V. 88800 VITTEL

Nous sommes une importante société de l'industrie alimentaire membre d'un groupe international dynamique.

Nous recherchons pour région proche Strasbourg jeune

ANALYSTE

Nous lui confierons :
- l'analyse et la programmation des applications informatique,
- l'elaboration du cahier des charges fonctionnel,
- la constitution des dossiers programmes et les procédures d'exploitation,
- la realisation des tests de programmes,
- une participation à la formation des utilisateurs et au demarrage des applications.

Nous choisirons un (une) candidat (te) :
- de formation supérieure (BAC + 2 ans minimum),
- ayant l'expérience du COBOL.

Une expérience professionnelle de 3 ans environ dans un cabinet ou un important centre informatique, la pratique de l'anglais et la connaissance des matériels IBM seront des facteurs appréciés.

Nous offrons une rémunération élevée dans un poste intéressant et évolutif.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 178 TA,

SCOTI



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SII SERVCO

Division de Smith International France

La vocation de notre groupe : vendre et louer, principalement aux compagnies pétrolières, des matériels de forage. Notre activité internationale s'est particulièrement développée à partir de la France ces dernières années.
Nous sommes prêts aujourd'hui à faire confiance à un JEUNE INGENIEUR PETROLE âgé d'une trentaine d'années, de formation AM ou équivalent, et ayant acquis une première expérience professionnelle de 3 à 5 ans, pour lui confier progressivement la mission de

diriger notre division instrumentation forage

à notre siège de PAU.

Il devra assurer la gestion et l'animation quotidienne de cette division regroupant aujourd'hui 45 personnes, à travers les différentes fonctions : administrative, technique, commerciale, personnel.
Une période de formation et d'intégration est prévue pour ce collaborateur afin de lui permettre d'assumer progressivement ses responsabilités avec le maximum d'efficacité.
La dimension internationale des activités implique une parfaite maîtrise de la langue anglaise.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous référence B 6669 à Madame Greff qui assurera la coordination de cette recherche, 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

PAYS DE LOIRE

DIRECTEUR COMMERCIAL

Une importante société française, spécialisée dans l'extraction et la commercialisation de matériaux de second oeuvre du bâtiment, recherche son directeur commercial.

Rattaché au PDG, il a une double mission : seconder puis plus tard remplacer le directeur commercial. Parallèlement, il assiste le PDG dans le domaine de la gestion. Ultérieurement, il assurera pleinement les fonctions de directeur général adjoint.

Agé de 40 ans minimum, il est soit ingénieur (Centrale...) soit diplômé d'une école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...)

Il justifie d'une solide expérience technique et commerciale dans l'industrie du second-oeuvre ou du bâtiment.

Pour obtenir des informations complémentaires, écrire à Guy MESSAWER, sous référence M 8281 A/2,



egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

Société française en expansion sur un marché international -équipements de haute technologie- recherche un

ingénieur

MINES, ECP, A-M,

Il aura acquis une solide première expérience d'au moins 5 ans en production : fabrication, ordonnancement, gestion de production et il désire élargir ce domaine de compétence

Il est intéressé à prendre la responsabilité d'un important projet de gestion industrielle relevant de la Direction Générale et à mettre en place un système de gestion impliquant les activités Engineering, Fabrication et Commercial.

Ce poste est basé à l'unité de R & D et fabrication de la société (en Normandie).

Des possibilités intéressantes d'évolution rapide de carrière existent en usine, à Paris, ou dans les filiales étrangères, compte tenu du fort développement de la société et de ses sociétés associées.

Une formation complémentaire en gestion est un atout. La connaissance de l'anglais est très souhaitable.

Veuillez écrire, sous référence 2805 M

CSNCR — Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Pour renforcer sa direction et développement, entreprise imprimeries en LANGUEDOC recherche

directeur technique et de production

Niveau Ingénieur ayant :
- expérience production et personnel
- notions O.S.T.
- abordé gestion.

Anglais lu et parlé.

Adr. C.V. lettre manuscrite, prétentions et photo à
TECHMAY - BP 53 - 12100 MILLAU



UFB LOCABAIL

PARIS - LYON - ANNECY - NICE
+ FRANCE
(missions d'intervention)

jeunes commerciaux

Notre rôle :
Financer l'équipement des entreprises, PME, PMI et leur permettre ainsi de se développer.

Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).

Votre formation :
Débutant ou 1ère expérience, un Bac + 2 à 3 années d'études commerciales, économiques ou juridiques nous permettra, après une période de formation rémunérée, de vous confier le développement et le suivi de notre clientèle sur un secteur géographique donné.

Plan de carrière assuré en fonction de votre réussite.

Envoyer C.V.+ photo sous référence 111 en précisant le lieu de travail souhaité à COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

Filiale d'un groupe important, région EST

recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

— Il aura à définir, structurer et mettre en place l'ensemble des procédures administratives de la société sur les plans : contentieux, juridiques, assurances, services généraux.
— Il sera entièrement responsable de la fonction Personnel (gestion et administration) et Relations sociales (animation et négociation). En liaison avec la Direction Générale dont il dépend directement, il définira la Politique Sociale de l'entreprise.

Le candidat aura 35 ans minimum et une formation supérieure. Il devra justifier d'une solide expérience en matière administrative et relations sociales.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

SERCOMAT,

Département Recherche et Sélection de Personnel, 6, ruelle du Chêne. 57080 LORRY-LES-METZ.

REGION CENTRE

Fabricant de petits matériels électromécaniques et électroniques de grandes séries
120 personnes - 20 MF
très fortement exportatrice
cherche son

DIRECTEUR DE PRODUCTION

- 90 PERSONNES -

Responsable de tous les aspects habituels de la fonction Production, il possède en outre de fortes qualités d'organisateur. Il devra optimiser l'outil actuel et proposer les investissements nouveaux.

Ingénieur Electromécanicien ou Electronicien, 8 à 10 ans minimum d'expérience industrielle dans produits similaires.
Fortes capacités d'animation et de contacts.

Ecrire avec CV et photo sous réf 9397 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02
Discrétion et réponse assurées.

LTP

Chef des Ventes

Matériaux pour Industrie Céramique

Pour répondre à son expansion sur le marché des matériaux pour l'industrie céramique, la filiale française d'un important groupe international, bien introduit depuis de nombreuses années auprès des utilisateurs industriels, recherche un CHEF DES VENTES.
Mission : suivre personnellement les principaux clients, développer les ventes, animer sur le terrain l'équipe d'agents technico-commerciaux.
Ce poste de confiance intéresse un ingénieur de formation, âgé d'au moins 30 ans, justifiant d'une réelle expérience de la vente de matériaux pour l'industrie céramique. Anglais indispensable.
Facilités de logement à 2 heures 30 de Paris. Déplacements à prévoir, principalement en France.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79514 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

JEUNE INGÉNIEUR

(Type E.N S.M.N., I.D.N.)
Possédant 2 à 3 ans d'expérience

est recherché par une importante société française et produits de grande consommation pour prendre la responsabilité du service entretien de son principal établissement de production.

Poste situé dans le Nord de la FRANCE.
Mobilité ultérieure indispensable.
Rémunération minimum de départ : 106.000 F/an.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à n° 1.451, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour GRENOBLE et sa région

UN (E) DÉLÉGUÉ (E) MÉDICAL (E)

même débutant (e); 25 ans minimum; BACHELIER Domiciliation obligatoire GRENOBLE ou banlieue. Voiture fournie. Stage formation REMUNERE.

Adr. C.V., photo et envel.-retour à Mme MINOTTE
22, rue des Félibres
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
qui transmettra. Discrétion garantie.



THOMSON-CSF

BREST

recherche pour son service QUALITE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Auquel sera confié la responsabilité hiérarchique des groupes « contrôle entrées » et « qualification des composants ».

Les postulants âgés d'au moins 30 ans et diplômés d'une E.N.S.I. d'électronique, devront impérativement avoir acquis plusieurs années d'expérience dans une fonction d'homme qualité composants.

Adr. C.V., photo et prétentions à THOMSON CSF. Route du Conquet. — 29200 BREST.

Psychologue:

«Personne qui aime analyser les états d'âme»
LAROUSSE

Si vous possédez en outre :
. 3 à 5 ans d'expérience en cabinet et/ou en entreprise,
. la pratique des tests de personnalité,
. enfin si vous êtes vraiment UN ou UNE -

«Psychologue-Psychologue»

Nous aimerions vous intégrer dans notre équipe de consultants installée dans la région
PROVENCE - COTE D'AZUR
Salaire selon expérience.
Adresser C.V. manuscrit, + photo sous réf. 791.595 M à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur microprocesseurs

(2 à 5 ans d'expérience)

ayant de bonnes connaissances des circuits logiques et ayant déjà utilisé des microprocesseurs dans la conception de systèmes.

Sera chargé de développer des programmes dans des équipements de tests à base de microprocesseurs (8080, 8086 ou Z 80).

Des connaissances approfondies en langage assembleur sont indispensables pour tenir ce poste.

Lieu de travail 150 kms de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à No 1135 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CADRE ADMINISTRATIF et FINANCIER

Au départ, chargé d'administrer les services comptable et informatique (une vingtaine de personnes environ). Il pourra être appelé à devenir DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Diplômé d'Etudes Supérieures, ayant de solides connaissances en comptabilité et informatique. Il a une expérience de 3 à 5 ans, et est âgé d'environ 30 ans.

Ce poste est à pourvoir dans la proche banlieue de LILLE

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet en indiquant vos prétentions sous réf 751 à :
CAMPBELL B.P 57. 75834 PARIS CEDEX 17

Discrétion et réponse assurées

Société commerciale PANTIN recherche JEUNE

COMPTABLE

diplômé DUT
BP ou partie DECS
25 ans minimum.
Pour assurer
GESTION COMPLETE SERVICE
Ecrire sous n° 3057 à CRD. 160, avenue de Strasbourg. 54000 NANCY
ou tél (83) 35-42-63

SOCIETE D'ETUDES PETROCHIMIQUES
recherche
pour B E Province

PROJETEURS PROCESSE

tuyauterie - stockage.
Téléphone (56) 42-70-34

SOCIETE D'ETUDES PETROCHIMIQUES
recherche

INGÉNIEURS PROCESSE
et
TECHNICIENS CONFIRMÉS

Téléphone (56) 42-70-34

IMPORTANTE SOCIETE LANGUEDOC
recherche

COLLABORATEUR

pour sa section

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Formation : BTS, DUT, DECS ou Sup de Co (opt Fin /Compt)
Expér : min. 2 ans.
Adress lettre man., C V , photo (ret) et rémunération souhaitée au no 7236, « le Monde » Public., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

---

Agence recherche
CHEF DE PUBLICITE
2 ans d'expérience minimum en milieu agricole
Lieu de résidence : Toulouse.
Adr. C.V . photo et prétentions sous no 791 523 M, à Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur. 75002 PARIS, qui transmettra.



Société 75 millions francs C.A. leader sur son marché second œuvre Bâtiment, filiale d'un groupe (1 milliard francs C.A.) en expansion rapide, recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Localisation :
REGION DIJONNAISE

Mission :
— Dynamiser l'activité de 20 agences (80 personnes + poseurs).
— Prospecter nouveaux marchés.

Profil :
— Formation commerciale supérieure.
— Expérience réussie dans redressement commercial, de préférence second-œuvre Bâtiment.

Qualités : dynamisme, autorité, bon contact
Rémunération de l'ordre de : 120.000 F +

Adr. lettre man., C.V. et photo s/réf. 908 à Mlle de Clinchamps EAM Recrutement. 14, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



EURO-ADVERTISING LYON RECHERCHE PUBLICITAIRES.

En 5 ans, sans tapage, sans fracas, l'agence s'est hissée à la première place du marché publicitaire lyonnais, un des plus concurrentiels de France. Ca ne s'est pas fait par hasard, mais en se battant le plus souvent avec les meilleurs.

Aux clients de base, sont venus progressivement s'ajouter des annonceurs, la plupart leaders eux-mêmes sur leur marché, ayant pour point commun un centre de décision implanté dans la région Rhône-Alpes. L'un des derniers en date, Rossignol, n'a pas hésité à quitter une des premières agences parisiennes au profit d'Euro-Advertising Lyon.

Aujourd'hui, l'agence compte 48 collaborateurs et fait, de Lyon, près de 80 millions de billing de conseil pur.

Pour continuer notre expansion, on recherche des hommes qui possèdent le profil de ceux qui ont fait Euro Lyon. Des hommes qui ont besoin de s'impliquer, qui aiment conseiller et suivre les actions nécessaires au développement de leurs clients.

Ecrivez ou téléphonez à Denis Troux
EURO-ADVERTISING LYON
B.P. 203. 69213 Lyon Cédex 1 (78) 08.03.39.

TÉLÉMÉCANIQUE

recherche pour son unité de GRASSE (06)

UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Chargé de développement en ELECTRONIQUE DE PUISSANCE (commande de moteurs, continus et alternatifs).
Une expérience de 3 à 5 ans dans la branche d'activité est indispensable + la connaissance de l'anglais.

Adr C V + prétentions à Direction du Personnel TELEMECANIQUE ELECTRIQUE. Division 4. 43/45. bd F.-Roosevelt. 92500 RUEIL-MALMAISON.

ENTREPRISE D'AQUITAINE

recherche pour son Laboratoire

INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant plusieurs années d'expérience professionnelle sur les fibres à hautes caractéristiques et sur les matrices polymères telles que Epoxy, Polyimides, Polysulfones. Pour étude, recherche et mise au point de matériaux composites.

AGENT DE MAITRISE

ayant plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine de la mise en œuvre et si possible de la formulation des caoutchoucs pour travaux d'étude et de développement.

Le candidat recherché devra avoir l'expérience des caoutchoucs silicones.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétent à BORDES, sa le n° 11.966 HAVAS Régies. 136, av. Ch.-de-Gaulle. 92522 Neuilly-s.-Seine Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi

VILLE DE GARGES-LES-GONESSE 95140 recrute

UN CADRE

pour service contentieux.
Sérieuse formation juridique (droit public).
Salaire mensuel net 3.368 F.
Adresser candidature et C.V. à Monsieur le Maire.

Importante sté peintures, filiale sté américaine 60 km Nord de Paris

recherche :

INGÉNIEUR CHIMISTE-ORGANICIEN

Débutant, libéré O.M.
Option chimie macro souhaitée pour son laboratoire développement des polymères.

Anglais nécessaire.
Nombreux avantages sociaux.

Adr. C.V., prétent. et photo nº 1601 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er

---

Laboratoire université recherche

INGÉNIEUR

pr préparation doctorat chimie des solutions hydro-métallurgie.
Contrat 3 ans avec embauche industrielle ultérieure.
Envoyer C.V. à Mme BAUER, 10, rue Vauquelin, 75005 PARIS.

Proche banlieue parisienne nord

Société industrielle - Groupe THOMSON - spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes très sophistiqués, faisant intervenir des techniques diverses et de plus en plus électronique, informatique, micro-informatique
Nous créons quatre postes : trois s'adressent à des INGENIEURS ELECTRONICIENS, et l'un à un INFORMATICIEN, diplômés d'une grande Ecole : ESE, ISEP, Télécom, ENSI... Ils s'intégreront dans le Service « Etudes », 100 personnes environ dont 40 cadres.

Responsable de groupe études

(Posit. III A)

pour le développement d'un projet important, *impliquant la coordination des travaux d'une* équipe polyvalente (ingénieurs et techniciens d'excellent niveau).
Cette activité convient à un ingénieur - 30 à 40 ans - ayant une large culture technique, possédant une expérience de plusieurs années en étude et développement de matériels électroniques associés à des automatismes et impliquant l'animation d'une équipe.
Réf. 71504/M

2 ingénieurs d'études

— l'un ayant 2 à 3 ans d'expérience de la conception électronique de matériels impliquant mécanique/électromécanique.
Après formation, il sera responsable de projet (s).
Autonomie, initiative, imagination sont nécessaires pour piloter les travaux d'une équipe pluridisciplinaire. Réf. 71502/M
— l'autre, Ingénieur Débutant, sera rapidement associé à la conception d'une ligne nouvelle de produits.
Bonne culture scientifique, capacités d'innova*tion nécessaires.* *Réf. 71503/M*

Responsable études logiciel

Cet ingénieur sera chargé du développement et de la coordination des recherches d'une *équipe s'intégrant au service ETUDES*
Cette activité convient à un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (option INFORMATIQUE), ayant entre 30 et 40 ans, devant justifier d'une expérience de 2 années en LOGICIEL TEMPS REEL.
La pratique de minicalculateurs (MITRA 15, MP 115) et de microcalculateurs (gamme INTEL) est souhaitée.
Réf. 71500/M

Pour tous ces postes, la pratique de l'anglais est très souhaitable.

sélé CEGOS Membre de SYNTEC

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Importante Société de Services à succursales multiples *recherche pour Paris*

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Niveau d'études : ingénieur ou B.T.S.
— Expérience du commercial souhaitée.
— Minimum 30 ans.
— Dynamique.
— Habitué aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS, ou il assumera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages.

Env. C.V. + photo + prétent., à nº 9348 PUBLIFOP 100, r. de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE *recherche*

CHAUFFEUR

TITULAIRE PERMIS B ayant connaissance en ELECTRICITE.
Adr. lettre et curr. vit. détail. à *Mme* le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cédex 19.
Pour tous renseignem., tél. au 200-67-24, poste 35/63.

La CEGOS

Département FINANCE et ENTREPRISES

Consultant

de haut niveau

La CEGOS est le premier cabinet européen indépendant de Conseil et de Formation. Son Département Finance et Entreprises est en fort développement. Il a pour mission de réduire les frais financiers, restructurer les bilans, négocier avec les banques, apporter des solutions opérationnelles à tous les problèmes financiers et de gestion de trésorerie des entreprises.
Vous êtes diplômé grande école ou de 3e cycle, vous avez acquis, dans une banque ou en entreprise, une solide expérience des problèmes financiers et de trésorerie, vous recherchez une très grande autonomie tout en appréciant le travail en équipe vous pouvez devenir consultant *expert financier auprès des directions générales de nos entreprises* clientes, dans les secteurs économiques les plus variés, et franchir avec nous les prochaines étapes de votre carrière.

sélé CEGOS Membre de SYNTEC

Adr. lettre man. et C.V. détaillé à M. MARQUILIE, Directeur du Département Finance et Entreprises, qui traitera les candidatures avec une totale discrétion. 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

ELF ISOLATION

recherche
dans le cadre de son développement

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR MARKETING

Il sera principalement responsable de la recherche et de l'évaluation économique de nouveaux axes de développement.

Dans ce cadre, des déplacements fréquents en France et à l'étranger sont à prévoir.

De formation supérieure, si possible Ingénieur Grandes Ecoles, il justifiera d'une expérience de 2 à 4 ans dans une fonction Marketing.

La connaissance du marché du Bâtiment est souhaitable mais non indispensable.

La rémunération sera fonction de la valeur du candidat.

Adr. C.V., prét., photo s/réf. 7126 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

---

directeur de production

180 000 +

Toute votre carrière, vous l'avez centrée sur la production. De formation technique, avec peut-être un diplôme d'ingénieur, vous avez dans un premier temps connu en usine des responsabilités fonctionnelles : méthodes, organisation, gestion industrielle informatisée. Puis vous avez voulu prendre la direction complète d'une usine ou d'une grosse unité de *fabrication.*
A mi-carrière, vous aimeriez dépasser le quotidien de la production pour vous intéresser à une

gestion de production

moyen et long terme

Notre entreprise peut vous offrir cette opportunité. Notre activité consiste à fabriquer en petites et moyennes séries des biens d'équipement relativement peu sophistiqués commercialisés par des distributeurs et revendeurs. Nos techniques sont essentiellement d'ordre mécanique, proches de celles de la transformation des métaux.
Vous aurez à diriger et conseiller les directeurs de nos usines de production. Mais surtout *nous attendons de vous d'être "l'homme du mieux" pour* les PR, *les procédés* de fabrications, les techniques, etc... Enfin, vous aurez à prévoir et à mettre en place les investissements et le potentiel industriel que demandent notre évolution et la mise au point de nos nouveaux produits.
Bernard Julhiet Psycom, notre conseil, coordonne cette recherche sous réf. B 672 et vous assure une totale discrétion.

bernard julhiet psycom

Les Laboratoires HOECHST
recherchent

CHARGE(E) D'ETUDES QUANTITATIVES DE MARCHES

possédant une bonne connaissance des panels pharmaceutiques, ayant des notions d'informatique.

Adresser curriculum vitae et photo



Direction Relations Humaines
Laboratoires HOECHST
3, av. du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX

CHEF COMPTABLE

pour multinationale, service de 6 personnes.

Chargé de la comptabilité générale et budgétaire, traitée sur ordinateur. Il aura la responsabilité des rapports financiers mensuels aux formats américains, du bilan annuel français et de toutes les déclarations *légales et fiscales ainsi que de la consolidation européenne de sept sociétés et du rapport mensuel des* inventaires.

Il est nécessaire d'être titulaire d'un DECS avec le certificat supérieur juridique et fiscal, d'avoir une expérience minimale de 3 ans en temps que Chef Comptable ou d'Adjoint, ainsi que de la comptabilité informatique.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour préparer notre rencontre, il vous est demandé d'adresser un C.V. détaillé en précisant votre rémunération actuelle à la Direction du Personnel.

GRACO FRANCE Direction du Personnel Europe 113 Rue des Solets Silic 141 - 94523 RUNGIS CEDEX

SCS / fonction

MDS SYSTEMES INFORMATIQUES
MDS France s.a.

recherche pour sa direction financière

adjoint chef comptable

- niveau DECS ou équivalent
- pratique de l'anglais
- expérience comptabilité anglo-saxonne souhaitée.

Adresser C.V. + prétentions à
MDS FRANCE SA
197, rue de Bercy 75582 PARIS cédex 12

Expert es-sciences fiscales

Fiscalité des entreprises et des banques, fiscalité immobilière et des valeurs mobilières... Un degré d'expertise que vous avez acquis grâce à une huitaine d'années passées, au terme de vos études juridiques, dans l'administration ou dans le secteur privé : conseil fiscal, grande firme,...

Vous connaissez également les milieux où s'élabore la politique fiscale, vos camarades de faculté ou de Clermont vous y accueillent volontiers. Ils s'intéressent même à connaître votre point de vue sur leurs avant-projets au moment de la préparation des textes.

Un groupe bancaire vous propose de prendre en main son service fiscal. Une rémunération motivante, une large autonomie, beaucoup de travail vous attendent. Vous pourrez examiner avec les conseils du cabinet de recrutement SIRCA *l'intérêt qu'un tel poste peut présenter* pour vous, au point où vous en êtes de votre carrière. Prenez rapidement contact avec eux sous référence 791 118 M et soyez convaincu de leur discrétion.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
563.08.44

Vibrachoc

recherche

ADJOINT DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation SUP AERO ou équivalent.
Bilingue anglais.
Large expérience souhaitée si possible des problèmes de vibrations, chocs, etc...
Age minimum 35 ans. Perspectives d'avenir.
Lieu de Travail BOUTIGNY SUR ESSONNE (60km Sud Paris).

ADJOINT RESPONSABLE EXPORT

Ingénieur formation supérieure.
Bilingue anglais.
Animera, sous l'autorité du Responsable Export un réseau de filiales et d'agences exclusives.
Perspectives d'avenir.
Lieu de travail SAINT-CLOUD.

Envoyer CV et prétentions à Monsieur ANCELLE 216 Bureau de la Colline 92213 SAINT-CLOUD

Pour faire face à un marché en forte expansion, le département INFORMATIQUE d'une importante Société d'équipements industriels recherche

analyste programmeur

de formation supérieure et justifiant d'une expérience minimum de 4 années si possible en informatique industrielle. Une pratique de la programmation en Assembleurs sur mini-calculateurs du type PDP 11, SOLAR ou MITRA, constituera un atout supplémentaire. Le candidat retenu sera responsable, dans le cadre d'un projet, de l'analyse du problème auprès du client, de l'installation et du développement des applications en temps réel sur des mini-ordinateurs de gestion.
Lieu de travail : PARIS. De courts déplacements en province et à l'étranger sont à prévoir.
Adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 521 M :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



assistant en gestion financière et trésorerie

pour sa Direction Financière

Vous avez une formation supérieure (H.E.C., ESSEC, Sup. de Co. ou équivalent, • vous avez une première expérience d'au moins quatre années, • vous connaissez parfaitement l'Anglais et êtes disponible pour des déplacements (France et Etranger), • nous sommes une importante société d'ingénierie à vocation internationale.

---

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui nous ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations.
Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK **CHUSID** 6, rue de Berri, 75008 Paris
Tél. : 225.31.80 - London W.1 35 Fitzroy St.
Sociétés affiliées à l'étranger. Langue anglaise souhaitable. *(Nous ne recrutons pas).*

PSYCHOLOGUE

CONSEIL EN RECRUTEMENT

Notre Société, SERTI, bénéficie d'une solide image de marque comme Conseil en Informatique et Organisation des grandes entreprises privées et publiques. Nous avons aussi acquis compétences et notoriété dans le domaine du Conseil en Recrutement de Cadres. Cette activité fait partie de nos axes de développement.

Le Psychologue que nous cherchons assistera le Responsable du Département, SERTI-SELECTION. Il aura la charge complète d'opérations de recrutement et assurera lui-même les relations avec les clients dans le cadre de ces missions. Nous souhaitons également qu'il participe à la négociation des contrats et au développement du Département.
Diplômé en Psychologie, il aura 3 ans minimum d'expérience professionnelle.

Ecrivez sous réf. 100 M à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION
49, avenue de l'Opéra
75002 Paris

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DE PREMIER PLAN

recherche

DOCUMENTALISTE

diplômee de l'INTD ou titulaire du DESS
Une formation en sciences économiques sera appreciee.
Il lui sera confie des travaux d'analyses et de recherches ainsi que la prise en charge de la gestion d'un fonds documentaire.
Ce poste nécessite de nombreux contacts avec l'ensemble de l'Établissement et certaines Organismes extérieurs.

Envoyer C.V. et prétentions sous ref. M 60229 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

Les Laboratoires Auclair
recherchent pour leur siège social

Analyste-Programmeur

- Connaissances IBM 32 indispensables.
- Expériance 3 ans minimum.
- Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite C.V. détaillé, photo récente et prétentions à l'attention du Chef du Personnel, 4/6 rue Guillot - 92120 Montrouge.

Première entreprise française d'Ingénierie, dans un domaine technologique très avancé, nous concevons et réalisons des ensembles industriels "clé en main" de grandes dimensions, en France et à l'étranger.
Nos achats d'équipements industriels atteignent plusieurs milliards de Francs par an et nous amènent à rechercher des fournisseurs partout dans le monde.
Souhaitant renforcer nos moyens dans ce domaine, nous recrutons deux



INGENIEURS

ACHETEUR

Cet ingénieur diplômé a acquis une première expérience de la fonction achats (2 à 4 ans) dans une grande entreprise. Il connaît les problèmes de marchés à l'exportation (financement. assurances, transports...) et est capable de gérer des budgets très importants.
Les responsabilités qui lui seront confiées (gestion et suivi de marchés de tuyauterie et calorifuges) l'amèneront à mettre au point des techniques nouvelles, utilisant divers domaines de connaissances. Elles le prépareront à évoluer au sein de la fonction Achats de l'entreprise. (Réf. 76174/1).

SPECIALISTE ESTIMATION

Possédant environ 8 ans d'expérience industrielle en fabrication, méthode ou achats, il sera chargé, au sein d'une petite équipe de spécialistes, d'estimer les coûts d'achats de matériels ou marchés de travaux nécessaires à nos réalisations (grosse chaudronnerie, électricité, circuits fluides, marchés de sous-traitance locale en France et à l'étranger...).
Les nombreux contacts qu'il entretiendra avec tous les secteurs de l'entreprise, lui permettront d'évoluer vers d'autres fonctions.
(Réf. 76174/2).

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. sont à adresser, sous la référence correspondant au poste, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

recherche

ingénieur électronicien

Position II

Quelques années d'expérience d'informatique industrielle sont nécessaires, si possible dans le domaine pétrolier.

AT èlectroniciens

- niveau VI formation BTS ou AFPA. Plusieurs années d'expérience des techniques analogiques, B.F., filtres actifs et passifs
- niveau IV ou VI formation BTS ou AFPA. Connaissances en logique et microprocesseurs.

Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer CV et prétentions à No 1.214, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES
de notre Société recrute

ingénieurs mécaniciens

ayant une expérience de 3 ou 4 ans pour concevoir et mettre au point des dispositifs mécaniques et électromécaniques entrant dans la réalisation de simulateurs d'avions.

Lieux de travail : **TRAPPES (78) ou CERGY PONTOISE (95).** (Réf. IC 79.17-M)

ingénieur electronicien

ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans les domaines des interconnections électriques, de l'implantation de câblages, ainsi que dans la conception et la réalisation de dossiers de fabrication de circuits imprimés.

Lieu de travail : **TRAPPES (78).** (Réf. IC 79.18-M)

Adressez curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous référence ci-dessus à B. LETOURNEUX, LMT - Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, Chaussée Jules César - Z.I. des Beaux Soleils - 95520 Osny.

LMT

SANS INTERMÉDIAIRE RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

200.000 F +

Importante Société Commerciale (+ 150 millions C.A. annuel) en expansion rapide, diffusant par réseau de vente directe produits "haut de gamme" importés, recherche DIRECTEUR GÉNÉRAL 200.000 F +

gestionnaire efficace, apte au dialogue informatique, homme de relations, excellent interlocuteur-négociateur financier.

Il devra :
– Répondre des objectifs et des résultats devant le Conseil d'Administration.
– Maîtriser des structures en pleine évolution en sachant s'y adapter.
– Être représentatif d'une image de produit très exigeante.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à
M. LATERZA
9 rue Paul-BERT - 94160 St-MANDÉ,
qui transmettra.

EUROSOFT

Un directeur financier et du contrôle de gestion

Si vous êtes plus à l'aise dans une structure légère et souple que dans une organisation lourde ; si travailler dans le cadre d'attributions tracées au cordeau n'est pas une condition nécessaire de votre efficacité, poursuivez votre lecture.

Le développement rapide et diversifié de notre activité de conseil et de service informatique, en France et à l'étranger, nous fait obligation d'étoffer la Direction Générale de notre groupe. C'est l'homme-orchestre de nos problèmes financiers, et également juridiques, que nous recherchons.

Quatre à six années d'expérience vous ont permis d'assimiler des études supérieures de gestion, complétées par une formation juridique et le DECS ; l'anglais est pour vous une langue de travail.

Ce sont les consultants de SIRCA qui nous présenteront votre candidature ; écrivez-leur sous référence 792 196 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES (1350 Personnes)

recherche

SON CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

aidé par 9 personnes, le titulaire assumera l'administration du Personnel (paye, embauche, retraite, medico-social, formation) assistera la Direction Générale et conseillera les Chefs d'Unité.

Localisation **PARIS**

Homme ou Femme minimun 35 ans, expérience réelle de l'entreprise BTP et de l'environnement informatique.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit, photo et prétentions sous réf. 60175 B à : BLEU Publicite - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES

De la vente au conseil

Depuis vos premières parties de Monopoly, le monde de la finance, digne, feutré, prestigieux vous a toujours attiré. Mais le guichet n'était pas votre vocation. Vous êtes allé sur le terrain et vous avez appris à vendre des produits ou, mieux, des services. Vous y avez réussi, parce que vous êtes tenace, organisé et parfaitement autonome.

Nous sommes de tradition une banque d'affaires qui développe aujourd'hui ses services auprès de la clientèle des Particuliers. Nous vous offrons d'être le fer de lance de cette politique, en rejoignant l'équipe de nos Conseillers personnels, à Paris ou dans nos agences du Midi.

Formé à nos techniques, soutenu par nos experts, vous devrez développer la clientèle et être en permanence à son écoute pour lui apporter des informations et la guider dans la gestion de son patrimoine, de sa trésorerie, de ses placements.

Etant des financiers, nous vous proposons un investissement rentable. Rémunéré uniquement au fixe, vous pourrez faire vos preuves dans de bonnes conditions. Et la réussite vous ouvrira une carrière au sein de l'une des toutes premières banques privées françaises.

Les consultants du cabinet SIRCA nous présenteront votre candidature. Ecrivez leur sous référence 791 193 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

FILIALE AGRO-ALIMENTAIRE D'UN IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche

responsable de département achats matières premières

- En liaison avec les Directions Commerciale et Technique il assure les achats pour approvisionner la Production en qualité et regularité.
- Il a une grande autonomie dans le choix des fournisseurs et la négociation des contrats.
- Il est en contact permanent avec les producteurs et le negoce au plan international.

Souhaitons candidats ayant de préférence une formation commerciale supérieure et quelques années d'expérience dans le domaine des achats ou du négoce international de PRODUITS CHIMIQUES. La maitrise de l'anglais est indispensable.

Adresser CV et prétent. sous référence 29M040 69, rue de Monceau 75008 PARIS



Partenaire pour la France de Consult-Eur

Responsable Etudes des Risques

(H. ou F.) **PARIS**

La filiale d'un groupe international, spécialisée dans la **LOCATION DE MATERIEL** informatique, véhicules industriels, matériels de manutention, recherche pour compléter son equipe de direction un responsable des études des risques; il aura la charge d'approfondir et de mettre en forme les dossiers d'analyse de risques, et de les défendre, soit à Paris, soit à Londres.

De formation superieure, Ingénieur de préférence, il aura une trentaine d'années et sera **PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS.** Il aura une bonne connaissance des mécanismes économiques et une expérience acquise dans le département crédit ou analyse financière, d'un établissement bancaire ou d'une societé informatique.
Ambiance de travail agreable au sein d'une petite équipe.

Adresser C.V., photo et prétent. sous référ. 2483
65, av. Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CORT

BANQUE

Votre formation juridique et les 5 à 7 années de pratique bancaire, acquises au siège d'un important établissement vous ont permis de maitriser divers aspects de la gestion des dossiers de crédit, y compris le secteur contentieux.

Vous êtes donc apte à être le conseil permanent des commerciaux pour la négociation et la mise au point de contrats de prêts de toutes natures. Vous pratiquez l'anglais.

Nous pouvons vous confier **un poste de responsabilité élevée au sein d'un groupe bancaire important.**

Lettre + C.V. à adresser à **A.M.P.** sour réf. 6358/MS
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

Première société française d'ingenierie et de construction d'ensembles électro-nucléaires «clé en main», nous recherchons pour des missions de longue durée en France et à l'étranger de jeunes

INGENIEURS REGULATION

Diplômés Sup. Elec., ENSM Nantes, INPG ou équivalent, et spécialisés en automatique, ils se verront confier la responsabilité des essais et de la mise en service de systèmes de régulation complexes.
Les affectations sur chantiers seront précédées d'une formation de quelques mois au siège, à Paris.

Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier s/réf. 5312 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

analyste programmeur

Etablissement centre de Paris recherche pour renforcer son équipe de développement en gestion, un Analyste-programmeur - D.U.T. informatique - 2 à 3 ans d'expérience professionnelle en gestion (paie personnel) - pratique du Cobol et connaissance Assembleur.

Ne pas se présenter, envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous la référence 9582 A.P. à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

Confirmés ou Débutants

Secteurs : Essonne, Seine-et-Marne

Disponibilité immédiate

Se présenter jeudi 8 mars, à partir de 9 h. 30, demander M. BORG ou M. LEFILÉ au 77, rue du Château - 92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE REGION SUD OUEST PARIS

recherche

INGENIEUR

position II ou III

Il sera chargé du support technique et application au niveau Européen, des systèmes d'ajustage LASER et il participera à la conception et à la définition des futurs systèmes.

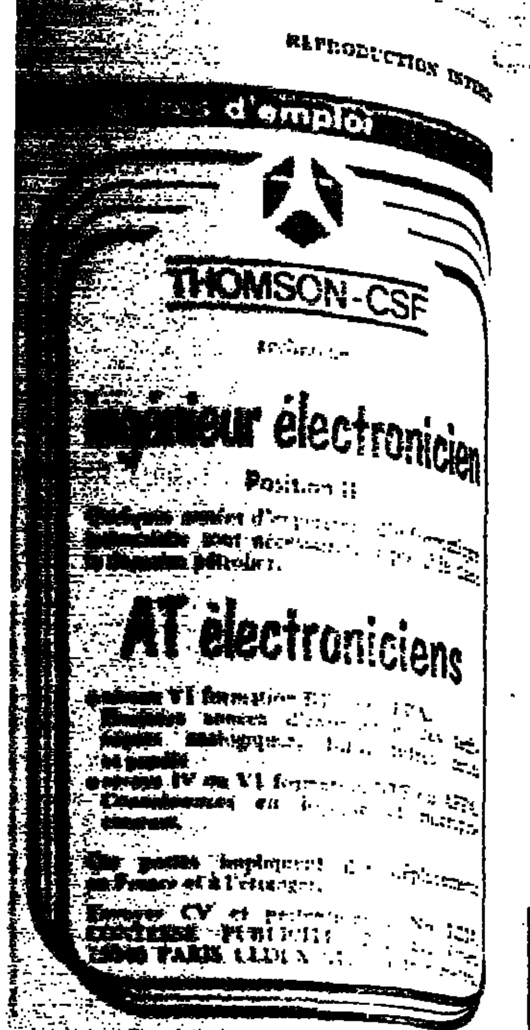
Le candidat devra avoir une expérience minimum de 2 ou 3 ans dans le domaine des circuits hybrides.

En outre, il devra effectuer de fréquents séjours aux Etats Unis, et posséder une parfaite connaissance de l'anglais.

Voyages de 2 ou 3 jours par semaine en Europe.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) à No 1303 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

هكذا من الاصل


d'emploi
THOMSON-CSF
ingénieur électronicien
AT électroniciens

offres d'emploi

SODETEG T.A.I.

EN ... EXPANSION EN INGENIERIE ... TEMPS REEL

TECHNICIENS

... développ... ques ...

Siège et ... de déplacements FRAN...

Adresser C.V. détaillé, ... photo sous référence choisie à SODETEG T.A.I. - B.P. 11 78530 BUC.

SOCIETE PROCHE BANLIEUE SUD-OUEST recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

E.S.E. ou équivalent

3 ans minimum d'expérience automatismes industriels, acquisition mesures à base d'électronique, mini-ordinateurs industr. et/ou microprocesseurs. Bonne connaissance du milieu industriel (automobile, pétrole, engineering...) nécessaire. Il sera chargé de l'extension de l'activité de la Société dans le domaine industriel. Il sera assisté du bureau d'études de la Société. Il dépendra directement de la Direction Générale. Déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser CV à THIVILLIER DARRAS (SENGHOR) 168, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly qui transm.

Nous sommes un des premiers groupes français et notre développement nous conduit à pourvoir plusieurs postes dans notre société ou dans certaines de nos filiales en France ou à l'étranger.

Ces postes sont regroupés ici par références mais chacun peut recouvrir des responsabilités différentes dans des lieux géographiques différents. Ainsi, sont aussi bien concernés les candidats ayant acquis une première expérience de 3 ans, que ceux qui, dans des fonctions plus importantes pendant une vie professionnelle d'une dizaine d'années, sont devenus des spécialistes de haut niveau dans leur branche.

2 INGENIEURS D'ETUDE

(Ref. M 592 L)

spécialisés dans le domaine des eaux potables ou usées, de la pollution ou de l'environnement.

5 INGENIEURS D'EXPLOITATION

(Ref. M 592 M)

Il leur sera confié rapidement la responsabilité commerciale, technique et humaine d'une unité décentralisée du service public «eau et assainissement». Une expérience de VRD est souhaitée.

3 INGENIEURS COMMERCIAUX

(Ref. M 592 N)

pour la négociation de contrats d'installation et d'exploitation de services publics. Ils doivent avoir une expérience commerciale dans l'un de ces domaines. L'un de ces postes nécessite la connaissance des marchés à l'exportation.

2 RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

(Ref. M 592 P)

pour prendre en charge la gestion d'unités décentralisées employant une centaine de personnes et dont le C.A avoisine les 80 millions de Frs.

1 CADRE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

(Ref. M 592 Q)

niveau doctorat ayant acquis une expérience dans la rédaction et le suivi de marchés métropolitains et internationaux proches de l'engineering.

Les candidats intéressés doivent envoyer sous la référence choisie un CV complet et une lettre exprimant en détail leurs souhaits de plan de carrière, à court et à moyen termes. Le secret absolu est garanti par notre conseil.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris.

SODETEG T.A.I.

INGENIERIE INFORMATIQUE TEMPS REEL

ANALYSTES-PROGRAMMEURS TEMPS REEL

Ayant une bonne expérience ... avec mini-ordi... qui seront intégrés aux équipes de réalisation ...

Formation de base BTS, DUT ... Disponibilité ...

Siège et usine BUC ... nationaux et internationaux.

Transports et ...

Adresser C.V. détail., prétentions et photo sous réf 908 à SODETEG - TAI - BP 11 - 78530 BUC

IMPORTANT INSTITUT DE RECHERCHES

Banlieue Sud, recrute

INGÉNIEUR CHIMISTE

(Référence 78.52.)

Responsable de la conduite de recherches
Formation GRANDE ECOLE DE CHIMIE
Doctorat d'Etat souhaité

Quelques années d'expérience dans le domaine de la spectrométrie de masse et de la chromatographie en phase gazeuse.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référ. indiquée à n° 93.847 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

ingénieur de contrôle qualité
systèmes électroniques sophistiqués

Un important fabricant français (banlieue ouest) de matériel aéronautique cherche un INGENIEUR ELECTRONICIEN pour la Direction générale de la qualité et du contrôle technique. Il a de bonnes connaissances *des techniques numériques, pour assurer une surveillance efficace des* fabrications et de l'utilisation des équipements de systèmes de navigation. Il intervient chez les fournisseurs et établit les clauses de réception, réalise des expertises et dépose des conclusions.
C'est un ingénieur ayant une bonne formation d'électronicien et deux ou trois ans d'expérience de BE ou de production. Anglais indispensable.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3504 LM.

jeune juriste d'affaires

Nous sommes l'un des premiers groupes industriels français, de réputation mondiale. Nous cherchons pour notre Direction juridique (Paris, proche banlieue Ouest) un jeune juriste d'affaires maîtrisant l'anglais. Dans le cadre d'activités proches de la Direction générale, il est chargé principalement de questions relevant du droit des *affaires français et international (rédaction et négociation de contrats de* **vente, licences, accords industriels, etc.) et de dossiers juridiques divers (assurances, social, immobilier, etc.).**
Une première expérience (2-3 ans) de droit des affaires en entreprise ou dans un cabinet juridique d'affaires serait appréciée mais n'est pas exigée. Voiture nécessaire.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3513 LM.

chef de projet

Nous sommes la SSCI d'un groupe industriel français et serons installés à **(91) Evry** dès mi-1979. Nous disposons de minis, d'un 370-148 exploité sous VM-CMS et implantons DL1. Nous vous confions l'étude et la réalisation dans une philosophie DB/DC d'applications portant sur la gestion financière des entreprises.
Vous avez une formation supérieure (ingénieur ou maîtrise), la pratique du PL1, une culture comptable et acquis en trois à cinq ans l'expérience de la conduite de projet.

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3549 LM.

jeune programmeur système

Vous avez acquis aujourd'hui une solide expérience du COBOL et de l'Assembleur dans un environnement DOS; vous "flirtez" avec le système et prenez plaisir à expliquer les finesses techniques.
Nous sommes une grande SSCI parisienne, équipée de plusieurs 370, et vous proposons de rejoindre notre groupe système-méthodes-formation. Votre action porte sur les méthodes, le système et surtout sur la formation des hommes de l'exploitation et des études.

Ecrire à J. THILY, Carrières de l'Informatique, réf. 3487 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Société de tout premier plan Banlieue Sud, fabriquant des *COMPOSANTS ELECTRONIQUES PASSIFS* de diffusion internationale et spécialiste de la connexion, recherche son

Directeur Technico Commercial

150-180 000 F/an

Agé de 30 ans minimum, ayant une formation de base Ingénieur du type INPG, SUPELEC, INSA ou Arts et Métiers, le candidat retenu possédera un tempérament de vendeur renforcé par une bonne connaissance des problèmes métallurgiques appliqués aux composants électroniques.

Il sera rompu aux contacts avec les divisions de fabrication des principales sociétés nationales et internationales fabriquant des composants électroniques.

Son expérience commerciale aura été acquise de préférence dans une société américaine pratiquant des méthodes de gestion rigoureuses. Il aura le sens aigu des responsabilités et de la rentabilité des produits. Il devra posséder une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence M 797 à notre conseil qui garantit réponse et discrétion

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 Paris

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent

débutants ou ayant quelques années d'expérience, *susceptibles après formation :*

- de réaliser des études en laboratoire,
- de participer à la conception de systèmes de télécommunications (gestion de données),
- de s'intégrer à son équipe commerciale exportation (langues : anglais, espagnol, arabe).

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser C.V., photo, prétent. à Thomson CSF, Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe. — 92300 Levallois.

ELECMA
DIVISION ELECTRONIQUE DE LA SNECMA

RECHERCHE

INGENIEURS AVANT-PROJETS SYSTEMES

chargés d'établir des avant-projets techniques à dominante électronique et de participer à la mise au point des spécifications et devis des matériels à développer.

INGENIEURS PROJETS MATERIELS EMBARQUES

chargés d'assurer le développement d'équipements aéronautiques de haut *niveau de qualité.*

INGENIEURS ELECTRONICIENS QUALIFIES EN TECHNOLOGIE DES COMPOSANTS

chargés d'étudier les conditions d'emploi des composants sur les matériels en développement et de participer à la validation de certains procédés de fabrication et de contrôle.

INGENIEURS ELECTRONICIENS QUALIFIES EN TRAITEMENT DE L'INFORMATION

chargés de participer à la conception et à la réalisation de systèmes numériques d'acquisition de données.

INGENIEURS BUREAU D'ETUDES MATERIELS ELECTRONIQUES

chargés d'établir les projets relatifs à la partie mécanique des matériels électroniques et de réaliser les dossiers de fabrication.

Ces postes concernent des ingénieurs grandes écoles (X, Télécom, Sup. Aéro, Sup. Elec...) débutants ou possédant une première expérience *industrielle, capables de diriger une petite équipe et aptes aux contacts* avec les industriels. Maîtrise de la langue anglaise parlée souhaitée.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor, 75724 PARIS CEDEX 15.

Responsable Achats — Paris

Un groupement national de détaillants développe ses structures et crée le poste de Responsable des Achats. Sous l'autorité du Directeur Commercial la fonction impliquera de mener à bien la mise en place, le développement d'un service Achats et les rapports avec les services commerciaux des fournisseurs.

Le candidat âgé de 30 ans minimum, si possible de formation commerciale *supérieure* (ESSEC, ESCP, ESCAE...) aura acquis quelques années d'expérience dans la distribution.
Perspective d'évolution de carrière.

Ecrire avec C.V. sous réf. 2482 à Ph VINCHON 65, av. Kléber 75116 PARIS. Discrétion assurée.

CORT

JEUNE

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORTATION

Nous sommes l'un des premiers producteurs français de matières plastiques. Le développement de nos exportations lointaines nous conduit à renforcer notre équipe d'ingénieurs commerciaux chargés des relations avec le monde entier, sauf les pays de l'Europe de l'Ouest.

Nous souhaitons rencontrer un jeune débutant diplômé de l'enseignement *supérieur commercial, parfaitement bilingue* français anglais et maîtrisant au moins une troisième langue.

Après une formation technique, il sera amené à voyager 50 % de son temps pour des voyages de 2 à 3 semaines.

Adresser CV complet, photo et prétentions sous réf. M 5103 BE, à

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

---

assistant d'exploitation
INFORMATIQUE

Un Groupe industriel important recherche, pour son centre informatique, (3033 et 370/168 IBM sous OS. JES 3) un technicien capable de contrôler et coordonner les opérateurs et pupitreurs.

Le profil idéal serait celui d'un candidat âgé de 30 ans environ, de niveau BTS informatique, exerçant des fonctions de Chef de Salle sur gros système IBM et ayant au moins 4 ans d'expérience d'exploitation sur de tels matériels.
L'aptitude au commandement est nécessaire.
Lieu de travail : Banlieue Ouest.
Avantages sociaux importants.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.06/AE/206 à ADEQUATION, 54 av. de Versailles 75016 Paris.

Adequation

---

jeunes ingénieurs

Une Carrière dans l'Informatique Scientifique et Industrielle vous intéresse.

La Division Simulateurs et Systèmes Electroniques de notre Société vous propose de participer, dans le cadre de son expansion, au renforcement de ses équipes **"Logiciels"**

Formation assurée.

Lieux de travail : **TRAPPES (78)** ou **CERGY PONTOISE (95).**

Adressez C.V., photo et rémunération souhaitée, sous référence IC 79-14 M à B. LETOURNEUX, Service du Personnel (Tél. 050.61.01), **Le Matériel Téléphonique,** Chaussée Jules César - Z.I. des Beaux Soleils - 95520 Osny.

LMT

offres d'emploi

un des leaders
de l'immobilier,

Cabinet conseil bénéficiant d'une très forte image de prestations de qualité, nous avons décidé de développer notre secteur locaux industriels et entrepôts. Pour seconder le responsable de ce département nous recherchons un jeune

négociateur Paris

Votre expérience réussie dans le domaine immobilier est un atout mais, comme nous l'avons déjà prouvé, un jeune diplômé d'école de commerce fortement motivé par notre activité peut parfaitement réussir.

A un dynamisme commercial évident, doit s'ajouter la capacité à se comporter en conseil responsable d'une clientèle de chefs d'entreprise, et la conscience permanente de la qualité de nos prestations.

Par contre, une réelle évolution de carrière, une rémunération très motivante, une forte délégation de responsabilité vous attendent.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf. B 5671 à Madame Sigolet au 1 rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

MACHINES D'INDEXATION
ET DE TRI POSTAL

Nous sommes filiale d'un groupe français de dimension internationale. Nous concevons et développons des machines de codage et de tri automatique du courrier pour les services de postes français et étrangers. Notre expansion nécessite la création de 3 postes.

HOMME D'AFFAIRES EXPORT

Réf. 1242 G

Dépendant directement du Directeur Export, le titulaire du poste est entièrement responsable pour certains pays de la prospection jusqu'à l'après-vente.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de 32 ans minimum, ayant une solide expérience de la vente à l'export de gros systèmes d'équipement (machine-outil par exemple) et habitué aux contacts à très haut niveau. Une pratique courante de l'anglais et si possible, de l'espagnol, est indispensable.

Le poste est à pourvoir à St Denis (93), mais de nombreux déplacements sont à prévoir dans le monde entier. Les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes.

2 INGENIEURS PRODUITS

Réf. 1242 H

Chaque titulaire des 2 postes à pourvoir est responsable tant du point de vue du client, que sur le plan industriel de toutes les opérations relatives à la vie d'un produit depuis la fabrication du prototype jusqu'à, et y compris, l'après-vente.

Nous souhaitons rencontrer un électronicien et un électromécanicien de 32 ans minimum, ayant une bonne expérience des problèmes de production et si possible, d'installation et d'après-vente. Des connaissances en informatique sont nécessaires pour le premier poste et souhaitables pour l'autre.

Les postes sont à pourvoir à St Denis (93), mais des déplacements courts, mais fréquents sont à prévoir sur la France.

Des informations détaillées sur chaque poste seront fournies en écrivant sous la référence choisie.



5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

media-system

ELECTROMENAGER
Dans le cadre du développement de nos activités VERRES SPECIAUX où nous occupons une position de leader en Europe, nous recherchons un

cadre technico-commercial

chargé de promouvoir, de conseiller et de développer les nouvelles applications de nos verres spéciaux auprès des fabricants français d'ELECTROMENAGER.

Agés au minimum de 28 ans, les candidats devront posséder une première expérience technique (études, fabrication) ou commerciale (marketing, vente) acquise dans l'électroménager.

La connaissance de l'ALLEMAND est indispensable.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 548 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Société de Services en Informatique de gestion partageant entre tous ses ingénieurs les profits de sa gestion, cherche DEUX

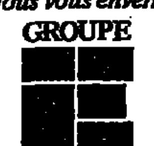
INGENIEURS DE PROJET EXPERIMENTES

pour leur confier des responsabilités dans la conception et l'encadrement des projets.

Une première expérience professionnelle, d'environ 4 ans, en informatique, est indispensable pour postuler.

Ecrivez-nous sous référence 439,
en nous envoyant votre C.V. détaillé et une photo.
Nous vous enverrons une information détaillée sur notre Société.

GROUPE



INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, rue Alfred de Vigny 75008 PARIS

Groupe Français de Bâtiment et de Travaux Publics leader dans son secteur renforce son potentiel commercial et travaux en accueillant

JEUNES INGENIEURS

de formation CENTRALE, ARTS et METIERS, TP..

Intégrés au sein d'équipes structurées et dynamiques, ils auront l'occasion de se former aux méthodes commerciales et aux techniques travaux les plus avancées.

Leurs résultats et leur volonté peuvent leur faire espérer un rapide développement de carrière vers la responsabilité d'un service commercial ou travaux.

Adresser CV et photo sous No 735 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Une espèce en voie d'extinction



Le tempérament de vendeur

Par les dons. Par les dispositions. Par la structure mentale - Par la formation - Par les aspirations - Par les motivations - Par la qualification ou par l'expérience.

Aux quelques spécimens égarés dans l'immense tribu des assistés, des invertébrés et des fatalistes, nous offrons la perspective d'une micro-Société bien faite pour sauvegarder l'espèce.

Une entreprise	de puissance et de dimensions européennes
Un segment	clientèle particulière à hauts revenus
Des produits	immobiliers et mobiliers articulés sur l'épargne sécurisée et l'investissement.
Des rémunérations	et un plan de carrière : exclusivement subordonnés au mérite personnel et aux résultats.

Jeune ; il vaut mieux avoir au moins
23 ans et une bonne formation générale
Ecrire Monsieur HAUFFEN
13, bd des Italiens 75002 PARIS



HABIA S.A.

Adjoint au directeur commercial

Activité technologique de pointe, x par campagne, = heureux mariage pour une carrière.
HABIA FRANCE (Marne).
Fils et cables électroniques. Filiale groupe européen dans secteur technologie de pointe, composant pour l'électronique, l'aérospatiale, l'aéronautique, le nucléaire etc...
Taille humaine 115 pers. 20 % du C.A. à l'export.
Notre directeur Commercial envisage de renforcer son équipe, pour assurer l'expansion de l'Entreprise et préparer l'avenir en recrutant SON ADJOINT (France-Export).

Il secondera le directeur commercial dans tous les domaines de la politique commerciale de la Sté., mais dans un premier temps, il aura à assumer sous le contrôle et le soutien de son patron, la fonction de Chef des ventes France Export avec le souci de systématiser, et dynamiser la force de vente et la pénétration de la Sté. et de ses produits.

Notre choix ira vers un homme de 30 ans mini. ayant une formation d'un niveau ingénieur électronique, ou électromécanique ou équivalent et une expérience de 3 à 5 ans mini. d'animation et responsabilité Tech.Com. telle que Adjoint Dion. Cial. Chef de produit, Chef de marché et de préférence dans branche d'activité composants électroniques ou électroniques professionnelle. Parfaitement bilingue Anglais.

Envoyer C.V. manuscrit et détaillé avec photo et dernier salaire sous réf. 3.225 H.M. à :
MORENO CONSULTANTS
17, rue Courmeaux - 51 100 REIMS
18, Champs Elysées - 75 008 PARIS

MORENO CONSULTANTS

---

banque

Vos 10 à 15 années d'expérience des opérations de banque (Portefeuille, Documentaire, Transferts, etc...), alliées à un sens du commandement, vous ont fait accéder **à la classe VII ou VIII.**

Organiser et superviser l'activité de plusieurs services, **améliorer** les procédures, **proposer** des modifications de structures et **adapter** les postes de travail aux exigences des nouvelles méthodes informatiques vous paraît une tâche motivante.

Votre **anglais** vous permet de dialoguer aisément avec vos collègues anglo-saxons.

Nous estimons pouvoir vous proposer **une nouvelle étape** dans votre vie professionnelle.

ADEQUATION, notre Conseil en Recrutement, examinera avec la discrétion d'usage votre candidature envoyée sous la référence BQ/03, 54 Avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT



chef comptable

FF. 100.000 +

Notre client est une Société Américaine d'engineering qui connaît un très fort développement. Elle crée au sein de sa filiale française, nouvellement établie, un poste de Chef comptable, pour lui confier l'ensemble des opérations comptables. La personne choisie aura une formation comptable et une expérience réussie de deux à trois ans, de préférence au sein d'une firme anglo-saxonne. Elle sera bilingue anglais/français et aura une maîtrise des techniques française et anglo-saxonne de comptabilité.

Adresser C.V. et prétentions à I.C.A. qui transmettra sous référence 931-M. La plus grande discrétion pour l'examen des dossiers est garantie.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

---

jeunes diplômés
ESC - SC.ECO - Droit

Nous sommes parmi les principales sociétés d'assurances privées françaises. Notre réseau commercial, implanté sur toute la France, est animé au niveau des régions par des cadres à qui nous déléguons très largement des responsabilités commerciales et techniques.
Notre expansion nous amène à rechercher de futurs

responsables de régions

Votre formation supérieure vous permet d'appréhender l'ensemble des problèmes qui peuvent se poser "sur le terrain". Votre tempérament commercial et actif vous fait refuser un avenir "administratif" et statique.
Venez nous rejoindre : nous offrons sur plusieurs mois une solide formation technique et commerciale, une prise de contact progressive avec le terrain et, après quelques mois, des responsabilités opérationnelles au sein d'une région.
Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous la référence B 4668 à Mme Ribault 1, rue de Berri 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

Ingénieurs grandes écoles

Le Département APL de SLIGOS, leader dans son domaine, recherche dans le cadre de son expansion des Ingénieurs grandes écoles pour prendre rapidement en charge des projets de télétraitement interactifs.

Pour réussir dans ces postes il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, d'être autonome, d'avoir le sens des responsabilités et une bonne aptitude à la communication.

Expérience informatique de 1 à 2 ans appréciée
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail Ouest Paris.

sélé CEGOS
Membre de SYNTEC

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73485/M à Mme CLERE - Sélé CEGOS 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES

CONTROL DATA
DÉPARTEMENT CONSEIL ET APPLICATIONS
recherche

INGENIEURS D'APPLICATION Grandes Ecoles

pour leur confier la conduite de projets importants.

Leur technicité spécifique en matière de :
- calcul de structures
- calcul de tuyauteries
- calcul de réservoirs

leur permet d'intervenir comme conseiller auprès de notre clientèle.

Nous ne souhaitons que des candidats pouvant justifier d'une expérience de 4 ans au minimum dans cette fonction.
La connaissance des produits CONTROL DATA serait un atout supplémentaire.

Adresser votre candidature à CONTROL DATA Service du personnel sous réf. 204 Tour Gamma A 195, rue de Bercy 75582 Paris Cedex 12.

Plain Champs



UNE GAMME COMPLÈTE DE SYSTÈMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES

Nous sommes la filiale d'un très important groupe industriel français aux activités diversifiées. Nos produits du secteur électromécanique, petite mécanique, bénéficient d'une solide réputation. Compte-tenu de l'évolution des technologies nous développons une nouvelle génération de matériel intégrant des microprocesseurs. Nous souhaitons intégrer à notre équipe d'ingénieurs d'études (50 personnes) un

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous venez d'être diplômé d'une grande école d'ingénieur, section électronique - automatismes ou bien vous avez déjà une petite expérience professionnelle. Nous vous proposons d'étudier, mettre au point et suivre le lancement en fabrication de l'un de nos nouveaux produits : matériel électromécanique à conduite par microprocesseur (programmation firmware-hardsoft). Votre but : accroître les performances, les fonctions, la fiabilité, l'accessibilité, l'esthétique, la rentabilité de votre produit. Vous serez bien sûr formé dans un premier temps par un ingénieur confirmé, puis vous prendrez, nous espérons rapidement les responsabilités d'un véritable chef de projet. Si, travailler dans une ambiance sympathique et sur un matériel dont on parlera demain vous motive, rejoignez notre équipe basée dans le Sud de Paris.

Si vous voulez donner un bon départ à votre carrière, écrivez à Jean-Loup Parichon, sous référence 6.260 M, il envisagera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
115 000 F

Composants Electroniques
Paris/Allemagne

Une société française de composants électroniques recherche un Ingénieur Technico-Commercial. Sous les ordres du Directeur Technico-Commercial, il sera chargé de promouvoir la vente de semi-conducteurs de puissance auprès d'une clientèle d'industriels allemands. En liaison avec un représentant commercial implanté en Allemagne, il étudiera les besoins des clients, il leur proposera des solutions adaptées et il les aidera en matière d'élaboration de cahiers des charges. Il transmettra aux services du siège les desiderata techniques de la clientèle. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation type ESE ou équivalent, parfaitement bilingue français/allemand, possédera plusieurs années d'expérience des semi-conducteurs acquise soit chez un fabricant, soit chez un utilisateur. Le poste basé à Paris implique 50 % du temps en déplacements en Allemagne. Ecrire s/référ. 233/M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Burroughs

DEUXIEME CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

recrute pour sa Division IMPRIMES

INGENIEURS COMMERCIAUX

Jeunes Diplômés de l'enseignement supérieur

dans ses Directions de PARIS - BORDEAUX - LILLE

- Nous vous proposons des postes qui vous permettront d'acquérir une solide expérience du terrain.

VOUS DEVREZ :
- utiliser vos qualités de vendeur, convaincre et conseiller les chefs d'entreprise dans leur problème d'organisation et de gestion des imprimés
- faire preuve d'imagination pour créer et présenter des produits attractifs et fonctionnels
- savoir développer le programme Burroughs Imprimés Gestion (B.I.G.).

NOUS VOUS OFFRONS : une formation complémentaire de vente et de gestion dès votre entrée dans la Société et tout au long de votre carrière.

NOUS VOUS PROPOSONS : d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Si cette proposition répond à votre ambition, envoyer lettre, curriculum vitae, photo à la Direction du Personnel - Référence M8

BURROUGHS S.A.
230/242, av. L. Cély
92231 GENNEVILLIERS Cedex.

VOUS AVEZ :
- Un diplôme d'ingénieur (Centrale, A. et M.),
- Une formation complémentaire économique ou business-school
- Une expérience déjà confirmée de la vie d'une entreprise industrielle

NOUS SOMMES UN

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS

à vocation internationale

NOUS RECHERCHONS :
- 4 spécialistes en contrôle budgétaire pour réaliser dans un premier temps mission de mise en place de systèmes de gestion dans un pays en voie de développement
- 2 Ingénieurs-Economistes spécialisés dans études de projets d'investissements (PARIS, avec missions courte durée à l'étranger)
- 1 Ingénieur Energie solaire (lieu de travail : PARIS)

Adresser C.V., photo, prétentions sous le numéro 3.000 à :
PUBLIVAL, 70, rue du Point-du-Jour
92100 BOULOGNE-SUR-SEINE

Notre Société d'origine américaine appartient à l'un des premiers Groupes mondiaux de l'industrie pharmaceutique. Pour développer notre clientèle, principalement en France où nous sommes déjà bien implantés, nous cherchons

UN VENDEUR DE HAUT NIVEAU

GEM

Il se déplacera en permanence, dans toute la France et en Espagne, pour traiter avec les dirigeants de l'industrie pharmaceutique. Il sera également responsable des relations après-vente avec l'assistance de nos équipes de techniciens.
Une formation préalable et ensuite permanente lui sera assurée.

Un niveau d'études supérieures techniques ou commerciales et une solide pratique des négociations sont exigés. La connaissance de l'anglais est nécessaire. A qualité égale le candidat parlant l'espagnol sera favorisé.

Une voiture d'entreprise sera proposée.

Veuillez adresser vos dossiers de candidature sous réf. 404 M à Hélène REFREGIER.

gSERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

BOSTIK S.A.

Leader mondial des colles, mastics et produits insonorisants (Montmagny 95) recherche pour son DEPARTEMENT BRICOLAGE, un

Chef de Produit

30 ans minimum, de formation supérieure type ESC, ESSEC ou équivalent, le candidat retenu aura fait la preuve d'une expérience marketing réussie d'au moins 3 ans appliquée AUX MARCHES GRAND PUBLIC et si possible dans le domaine des colles, mastics, vernis ou peintures.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste intéressant et évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la réf. M 798 à

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren,
75007 PARIS
qui garantit réponse et discrétion.



FOSTER WHEELER FRANCAISE

recherche,

pour renforcer son Département Contrôle des Projets

un jeune ingénieur

Formation INSA ou équivalent
2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Le candidat devra être intéressé par les problèmes de contrôle budgétaire et de planification - de réalisations dans l'industrie pétrochimique.

Ce poste implique :
- le goût des contacts humains
- une excellente connaissance de la langue anglaise.

EXPERIENCE ENGINEERING SOUHAITEE.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à : Société FOSTER WHEELER FRANCAISE - Service du Personnel — 31, rue des Bourdonnais - 75021 Paris Cedex 01.

INFORMATIQUE DE GESTION



organise une formation destinée à des

CADRES DE GESTION COMPTABLE OU COMMERCIALE

souhaitant s'adapter à l'évolution de leur fonction provoquée par l'utilisation de l'outil informatique.

Stage rémunéré par l'Etat ou par les I.F. - ASSEDIC

Début : 2 avril 1979.
Durée : 5 mois.

Pour tous renseignements:
Institut Français de Gestion
37, quai de Grenelle, — 75738 PARIS CEDEX 15.
Téléphone : 578-61-52, Mlle DUTHOIT.

LABORATOIRES OPHTALMOLOGIE
recherchent leur

DÉLÉGUÉ A L'INFORMATION MÉDICALE

Secteur REGION PARISIENNE SUD et CENTRE FRANCE

IL FAUT :
- le baccalauréat,
- avoir 25 ans minimum,
- résider à PARIS ou REGION PARISIENNE,
- posséder un véhicule personnel.

Fixe + primes + intéressement + frais

- Formation assurée.
- Expérience de la visite médicale souhaitée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo à :
LABORATOIRES H. FAURE
Boîte Postale 131 .. 07104 ANNONAY CEDEX.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

débutant ou 1 an expérience
pour participer à la création d'un service chargé de L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS
— Il faut être passionné par les problèmes de consommation et avoir le goût de l'information et de l'événement.
(Référence 791.729.)

Futurs RESPONSABLES PUBLICITÉ RÉGIONALE

FORMATION SUPERIEURE
débutant ou 1 an expérience

Ils seront chargés après une période de mise au courant :
- de la gestion du budget publicitaire d'une région,
- de l'élaboration et du suivi des campagnes de publicité et de promotion des supermarchés de leur région.

Postes à pourvoir dans plusieurs régions.
Référence 791.730 à : REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

COMPAGNIE AÉRIENNE

équipée IBM 3 - 15 D de 256 K et TP, évolution prévue IBM 38, recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS GAP II + CCP

Trois ans d'expérience souhaitée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à B.F.S., B.P. 10, 93350 AEROPORT DU BOURGET.

GROUPE MÉCANIQUE
proche banlieue Est parisien
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Diplômé ou titulaire B.T.S. mécanicien ou chaudronnerie possédant une formation technique en mécanique ou chaudronnerie. Des connaissances générales en tôlerie, charpente, peinture, traitements des matériaux sont nécessaires.
Seraient très appréciées les notions de Prix de Revient, estimation des temps (B.T.E.) et Droit commercial.

Le candidat sera bon technicien et possédera des aptitudes à l'administration.

Restaurant d'entreprise - Horaire souple - 5 × 8.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions sous le n° 1.542 à CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

EQUIPEMENT GASTRONOMIQUE POUR HOTELLERIE ET COLLECTIVITES
Important fabricant allemand, déjà introduit sur le marché français, cherche

DIRECTEUR DES VENTES POUR LA FRANCE

CHARGE DE :
- vendre nos produits aux collectivités et entreprises privées ;
- organiser et animer un petit réseau des ventes (V.R.P.) ;
- organiser et superviser un service après-vente.

Notre futur « *collaborateur en France* » devrait
- justifier d'une assez longue expérience dans la vente d'équipement (préférence : hôtelier) aux collectivités et entreprises privées ;
- parler et lire suffisamment bien l'anglais ou l'allemand.

Nous offrons : bonne rémunération (fixe élevé + intéressement aux résultats), statut de cadre, voiture de fonction, formation au siège ainsi que les moyens nécessaires pour assurer l'expansion de notre affaire (publicité, adresse permanente, etc.).

Prière adresser C.V. à n° 7.242, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Importante Société (effectif 1.200 personnes) fabriquant et distribuant des produits de consommation de haut standing, recherche

adjoint au directeur des relations humaines

âgé au minimum de 28 ans, de formation supérieure (Droit, Gestion ou équivalent) et ayant acquis une première expérience de 2 à 3 années de la Fonction Personnel en Entreprise.
Responsable de la mise en place d'un système de Gestion du Personnel qu'il aura préalablement conçu, il devra par la suite développer et maintenir les différents objectifs de ce système (embauche, paie, appréciation, suivi de carrière, administration, etc...).
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 543 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

GROUPE MÉCANIQUE
proche banlieue est parisien
spécialisé dans la conception et l'installation de matériels de manutention, recherche :

1) AGENT DE MÉTHODES

Pour assumer la fonction de CHRONOMETREUR.

Titulaire BTS ou équivalent, sachant réaliser des gammes de fabrication. La connaissance des travaux de serrurerie, de mécano-soudure, de mécanique générale, des moyens de production et de l'atelier sont nécessaires. La mission consiste en la préparation des gammes, la vérification du bon processus et le respect des temps prévus en atelier.

2) TECHNICIEN DE MÉTHODES

Titulaire Bac technique ou BTS de BE ou fabrication mécanique. Possédant une solide expérience de suivi et de commandement en atelier dans la fabrication d'ensembles de serrurerie avec asservissements mécaniques. La mission comprend l'estimation des Prix de Revient de la fabrication et de la matière sur des appareils complets.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Horaire souple 5 × 8.

Adr. C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 1.155, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

recherche

pour son département informatique basé en banlieue OUEST

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

pour applications industrielles en temps réel.

Expérience *SOLAR 16* et *DEC* appréciée.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous n° 60.465 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE FABRICATION MOTEURS ELECTRIQUES EN PLEINE EXPANSION

recherche

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Anglais souhaité

Postes région Ouest Paris, pour commercialisation moteurs spéciaux et de série ; petite et moyenne puissance, susceptibles voyages France et étranger.

Envoyer C.V. av. photo et appointements souhaités sous le n° 60.605 B À BLEU,
17, rue Lebel, — 94300 VINCENNES qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE, recherche

2 INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

DIPLOMES et EXPERIMENTES pour :
- ETUDE et mise au point de convertisseur de tension (chargeur, redresseur, onduleur).
- APPLICATION électronique de puissance.
- Adaptation de produits existants à des commandes spéciales.
- *Etablissement de devis.*
- Pilotage industrialisation et réalisation.

Env. C.V. et prét. à n° 1.504 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

SOPRA

Société d'Ingénierie et de conseil en informatique de taille nationale recherche

analystes

Réf. 2854 A
de formation ingénieur ou équivalent.

analystes programmeurs

Réf. 2854 B
de formation IUT ou équivalent.

Vous avez une expérience informatique de 1 à 3 ans. Vous êtes actuellement à la recherche de responsabilités nouvelles et diversifiées et d'une évolution plus rapide. Après une formation à notre méthode, vous serez intégré selon vos compétences dans une équipe dynamique et autonome, chargée de la réalisation complète de systèmes de gestion utilisant le télétraitement ou les bases de données.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS, LYON, ou GRENOBLE.

Les compétences systèmes, temps réel, seront appréciées, ainsi que celles concernant un domaine d'activités spécifique : banque, assurances, paie...
Envoyer sous référence choisie, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE COMMERCIAL PARFUMERIE

Une Société industrielle française, employant environ 900 personnes, réalisant un C.A. de l'ordre de 230 millions de francs H.T., filiale d'un Groupe International recherche pour sa Division Pulvérisation, le CADRE COMMERCIAL, destiné à devenir en 1980, le CHEF DU DEPARTEMENT VENTE des produits d'emballage destinés au secteur de l'industrie de la parfumerie.

Ce poste conviendrait à un candidat, âgé au minimum de 30 ans, ayant une bonne formation de base, de préférence commerciale, complétée par une bonne compréhension de la technique (ou inversement) et possédant un certain sens artistique des articles industriels.

Une expérience de 5 à 10 années dans la vente est souhaitée et si possible dans l'industrie de la parfumerie ou cosmétologique ou pharmaceutique.

La Maîtrise de l'anglais serait souhaitée (mais non indispensable).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous référence 6334/MS à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
pour ses différents centres informatiques
(MVS et DOS/VS)

JEUNE INGÉNIEUR SYSTÈME

Fonctions :
- Il sera chargé de participer au choix et à la mise en place de logiciels dans les différents centres de la Société.
- Il participera en continu aux recherches d'optimisation des systèmes.

Profil :
- Il aura une expérience de 2 ans dans le domaine des logiciels *DOS et CICS*, et connaîtra donc bien l'assembleur IBM 370

Lieu de travail : PARIS

Ecrire avec C.V. + photo (retournée)
sous référence 60221 B à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

Ingénieur projet

pour département Ingénierie

diplômé mécanicien ou électromécanicien (Arts et Métiers ou équivalent).
Débutant ou disposant de 2 à 3 ans d'expérience le candidat devra posséder une parfaite maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Cergy-Pontoise.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Colombert sous référence 5/C.

3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise
cedex.

3M

AGRO-ALIMENTAIRE
ATTACHE COMMERCIAL

80.000 F + Voiture — PARIS

Société agro-alimentaire leader en Europe recherche un ATTACHE COMMERCIAL Zootechnicien minimum 30 ans diplômé Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture Disponibilité et mobilité géographique *indispensables.*
- Dépendant du Directeur commercial il visitera les distributeurs de spécialités pour l'élevage et les fabricants d'aliments du bétail. Il sera en contact avec le laboratoire de recherches de l'Entreprise pour promouvoir les produits. Il devra faire état d'une expérience réussie de vendeur de 3 à 4 ans.

Anglais nécessaire - Allemand souhaité

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous no 1222 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 - Réponse assurée.



offres d'emploi

INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

Nous recherchons pour la prospection et la vente à l'étranger :

INGENIEURS de VENTE EXPORTATION

- formation physico-chimiste
- expérience informatique sur mini souhaitée

Le candidat devra parler l'anglais couramment (connaissances allemand, russe, très appréciées)

NOUS OFFRONS :
- rémunération intéressante
- situation active : 150 J. de déplacement en plusieurs voyages.
- 6 semaines de vacances.

Envoyer C.V. et photo à :
M. SMITS - 114 Les Bureaux de la Colline.
92213 SAINT CLOUD

GIS GESTION INFORMATIQUE SYSTÈME

recrute pour assister un grand groupe dans le développement de logiciels de base :

INGÉNIEURS SYSTÈME (Réf. IS 26)

2 à 3 ans d'expérience, connaissant série 66 (IDS - TDS) appréciée.

PROGRAMMEURS SYSTÈME (Réf. PS 10)

2 à 4 ans d'expérience, matériel IBM (ou autre, connaissances TELECOM très appri).

Possibilité période d'adaptation sur nouveau materiel.

Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

RESPONSABLE COMMERCIAL

Plusieurs entreprises régionales de distribution d'articles d'hygiène et de propreté ont formé un GIE. C'est une organisation nationale, bien structurée et à forte croissance; objectif 1979 : C.A. de 120.000.000 F. Basé à Paris, en contact permanent avec les adhérents, ce responsable sera chargé d'organiser, coordonner et animer l'action de leurs forces de vente.

Il assumera les contacts avec les clients nationaux. Par la suite, il recherchera de nouveaux fournisseurs français et européens. Ce poste s'adresse à un Homme de Marketing opérationnel - branche produits consommables - ayant déjà animé d'importantes forces de vente, diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, âgé de 35 ans au moins, parlant couramment Anglais, (2 ème langue souhaitée) et très disponible.
Rémunération au départ : 120.000 F.



22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 964 M.

Breguet

Leader dans le secteur de la maison individuelle

recherche

DIRECTEUR RÉGIONAL

pour diriger son agence de Paris - Ile-de-France

Ce responsable de haut niveau disposera d'une large autonomie. Il devra posséder les qualités suivantes :
- — meneur d'hommes et réalisateur ;
- — sens de l'organisation ;
- — gros travailleur, volonté d'aboutir.

Adr. curr. vitae à l'attention de Mme GOLDBACH, 21, rue d'Angiviller, 78000 VERSAILLES.

---

ingénieur

ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE

Une importante firme (proche banlieue Ouest de Paris) recherche un ingénieur informaticien pour son Centre de Calcul (gros systèmes IBM. Temps reel).

Son rôle consistera à aider et conseiller les utilisateurs du Centre rattachés à d'autres departements du Groupe.

Le poste conviendrait à un ingénieur d'environ 30 ans ayant une teinture solide de tous les problèmes informatiques et plus particulièrement au niveau exploitation et système OS.
Le sens des contacts est indispensable.
Poste à forte evolution.
Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 37.07/IT/207 à ADEQUATION. 54 av. de Versailles 75016 Paris.

Adéquation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

GROUPE INDUSTRIEL
région parisienne
recherche

INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

possédant des aptitudes au dessin, chargé de la conception au bureau d'études de matériel de manutention.

Il est nécessaire d'avoir une expérience de bureau d'études de 4 à 5 années ; la fonction consistera à encadrer une équipe d'une dizaine de personnes dont un à deux ingénieurs.

Poste à évolution intéressante pour candidat de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prét. à n° 1.102, CONTESSSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

GROUPE IMPORTANT
recherche pour une de ses filiales parisiennes distribuant matériel audio-visuel d'enseignement

CHEF DES VENTES

susceptible de devenir Directeur Commercial

Placé sous l'autorité du Directeur Général, le candidat sera chargé :
- — de la formation, de l'animation et du contrôle d'une équipe de six attachées commerciales ;
- — de compléter cette équipe ;
- — des contacts avec les clients importants en France et à l'étranger.

Ce poste sera confié à un cadre commercial confirmé, âgé d'au moins 30 ans, possédant une expérience réussie d'animation de vendeurs et de développement commercial acquise sur le terrain, pour des biens scolaires d'équipement par exemple.

Une formation supérieure (E.S.C.P., E.S.S.E.C.), et la connaissance de l'anglais sont des atouts supplémentaires pour réussir dans cette fonction.

Rémunération liée à l'expérience et selon les résultats obtenus.

Adresser lettre manuscrite + curriculum vitae détaillé + photo récente et rémun. actuelle, à : M. VERAN, 14, av. Sainte-Foy - 92200 NEUILLY, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION JURIDIQUE
recherche

UN REDACTEUR
pour mise à jour législative de CODES

- — âge minimum 28 ans ;
- — diplôme d'études supérieures de droit privé exigé ;
- — justification de quatre années continue d'expérience dans travaux de recherches et de documentation législatives.

Dépouillement annuel de 15.000 pages du « Journal officiel ». Choix, localisation, mise en place matérielle des textes et coordination.

Fonction de responsabilité exigeant rigueur intellectuelle, minutie et ponctualité.
Plan de carrière.

Envoyer C.V. lettre manuscrite, photo et courte note de synthèse exposant les motivations pour le poste, à adresser sous référence 6534 à P. LICHAU S.A., B.P.220, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

TRINDEL

(6.300 personnes)
Société d'installations électriques, d'automatismes et d'informatique industriels recherche pour son département « INFORMATIQUE INDUSTRIEL » basé à SAINT-OUEN (93400)

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

ayant une expérience sur minicalculateurs et leurs périphériques (expérience sur PDP 11 et de systèmes temps réel appréciée).

- Formation B.T.S. Electronique AFPA 2e degré ou similaire.
- Libérés obligations militaires.
- Permis conduire exigé
- Avantages sociaux bâtiment et T.P., mutuelle, restaurant d'entreprise, frais de déplacements.
- Voiture de fonction.
- Poste évolutif.

Envoyer C.V., photo, prétent. sous la réf. A 79/7 à : Société TRINDEL, DP/PS, 44, rue de Lisbonne, 75383 PARIS CEDEX 08.

ROCKWOOL ISOLATION S.A.

Très prochainement producteur de laine de roche volcanique dans le cadre de son développement recherche

UN (E) JEUNE ASSISTANT (E) MARKETING
E.S.C. - I.A.E. - I.N.M.

Rattaché (e) à la Direction Marketing

Le poste exige une parfaite connaissance de l'anglais, une expérience du bâtiment et du négoce des matériaux.

La fonction est située à Paris mais comporte des voyages en France et à l'étranger.

Prière adresser CV manuscrit et photo à :
ROCKWOOL ISOLATION S.A.
46-50, rue Albert - 75013 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES INFORMATIQUES

recherche pour banlieue OUEST

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour étude sur système temps réel

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

expérience MITRA 15

Disponibles rapidement

Téléphoner pour rendez-vous au 205-64-50

TRÈS IMPORTANT LABORATOIRE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Banlieue Sud - 15 km de Paris par autoroute
recherche

PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

DOS - S/IBM 370/148 - COBOL - DL1 - CICS
Minimum 3 ans d'expérience

13e mois - Avantages sociaux.
Restaurant entreprise.

Adresser C.V. manuscrit, prét. et photo, n° 1.166, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BANQUE PRIVÉE

recherche

COLLABORATEUR

30 ans minimum

- — ayant 7/8 ans d'expérience des opérations Etranger (notamment dans le domaine des Crédits en devises et des Crédits Documentaires ;
- — anglais courant : écrit et parlé.

Ecrire avec curriculum vitae précis, photo et prétentions, sous la référence 4.102, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder. — 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ secteur Télécommunications

PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX POUR VENTE EXPORTATION

- Expér. électronique et télécomm. souhaitable.
- Langues (écrit, parlé) :
  - — ANGLAIS,
  - — ANGLAIS - ESPAGNOL,
  - — ANGLAIS - ARABE.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo, prét. à : V.E. Impact, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour PARIS et la PROVINCE

DES

INGÉNIEURS DE VENTE

même débutants

Nécessairement diplômés de formation électromécanicien et ayant de bonnes connaissances en hydraulique
Pour réussir à ce poste les candidats dynamiques et tenaces devront avoir :
- — un sens commercial affirmé ;
- — une réelle aptitude aux contacts humains ;
- — une nécessaire ouverture d'esprit aux problèmes posés par la clientèle ;
- — le goût du travail en équipe.

Adr. C.V., prétentions, photo sous le n° 1.178 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — 75040 PARIS Cedex 01.

Sté FINANCIERE INTERNATIONALE
recherche

COLLABORATEURS COMMERCIAUX

(Hommes ou Femmes)

- — Expérience souhaitée.
- — Négociations à haut niveau.
- — Formation assurée.

Tél. pour R.-V. ou écrire à : M. COULON, 297-46-65 18, rue de la Banque — 75002 PARIS.

Société services en informatique
Siège avenue des Champs-Elysées
recherche

INGÉNIEURS - ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS - HB 61/64/MINI 6

(débutants ou expérimentés)

Envoyer C.V., prétentions et dates disponibilité, sous n° 791.728 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.



Filiale française d'une très importante Société internationale, leader sur le marché de l'instrumentation scientifique, recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE
(DUT ou BTS électronicien ou équivalent)
- Electronique Analogique.
- Analyseur et systèmes.
- Electro-Chimie et Electro-Optique.

Profil : expérience 4 ans maintenance exigée (4 ingénieurs sous responsabilité), sens de l'organisation - Anglais parlé.

Adr. lettre man., C.V. et photo ss/réf. 913 à Mlle de Clinchamps, EAM Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.
Réponse et discrétion assurées.



S. S. C. I.
de renommée internationale

INGÉNIEURS ET ANALYSTES PROGRAMMEURS
justifiant d'une expérience sur
MITRA
pour mener à bien des projets de grande envergure.
Une opportunité pour des informaticiens désireux d'enrichir leur expérience et d'accélérer leur évolution de carrière. Ecrire avec référ. ss/n° 5.324 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Labo Palaiseau rech.
INGÉNIEUR ou UNIVERSIT.
ayant expér. optique et électro-optique pour prise en charge chaîne laser. - Ecr. à GRECO ILM Ecole Polytechnique, 91128 Palaiseau Cedex
Tél. 941-82-00 P. 2097. le matin

U R G E N T
IMPORTANTE SOCIETE PONT DE NEUILLY
recherche

J. F. DYNAMIQUE
SENS DES INITIATIVES

Pour qui les principes COMPTABLES de base, la DACTYLO et l'ANGLAIS ne sont pas un problème.

Pour Gestion administrative de commandes au sein service financier.

Avantages sociaux.

Tél. au 778-14-31 pour rend.-vous.

Organisme formation professionnelle automobile
recherche

ASSISTANT de FORMATION
- — pr conseiller entreprises de la profes. ds élaboration plans de formation et prop. stages
- — déplacements fréquents de courte durée.
- — sens du contact formation supérieure
- — expérience dans la branche professionn. auto appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. à A.N.D.F.P.C.R.A.C.M. 52, rue Copernic, 75116 PARIS.

Société spécialisée dans IMPORTATION et DIFFUSION de COMPOSANTS électron. rech. :

INGÉNIEURS DES VENTES
bilingue anglais BTS électronique ou électricité. Expérience de 5 ans dans poste similaire. Rémunération et possib. de carrière dépendront de personnalité du candidat retenu. Env. C.V. + photo + lettre manusc. + n° T. à M. Benayoun Sté IFRES 24-26, rue de la Pépinière, 8e.

Rech. Ingénieur technico ccial, confirmé génie chimique, 3-5 ans expérience séchage, déplac. fréquents. Dynamique, exp. vente biens indust Bonne conn. Allem. ou Angl. Adr. CV, photo et prét. ss n° 7210 à « le Monde » Pub. 5, r. Italiens 75427 Paris ced. 09

Le Foyer de l'Enfance, avenue du Président-Coty, 93420 Villepinte recherche une monitrice éducatrice diplômée. Pour tous renseignements, écrire au Foyer de l'Enfance.

Rech. PROFESS. D'ANGLAIS, à domicile. Ecr. AG. DEER, n° B 2.057, 72, bd Sébastopol, 75003 Paris, qui transmettra.

Société de Conseil (10 personnes) cherche

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR
(EPF), licence ou équivalent, sachant programmer FORTRAN

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo, à DIAGMA, 41, rue de Bourgogne, Paris 7e

---

CAISSE DE RETRAITES
recherche

PROGRAMMEUR
COBOL
Connaissance GE 6 1 appréciée

Ecrire avec C.V. et prétent., à F.M., 44, av. de Villiers, 75017 PARIS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS
recherche

JEUNE EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ
30 ans minimum
Pour collaboration immédiate et association future

Env. C.V., photo et prétentions, à n° 01.098, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

COMPTABLE INDUSTRIEL
avec expérience prix de revient, notions comptabilité, analytique et informatique souhaitées pour occuper poste prix de revient et gérer deux fois par an inventaire physique.
Salaire à discuter.
Ecr. s/référ. 8.354, P. LICHAU, S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

PROGRAMMEURS et ANALYSTES
avec expérience.
TOUS LANGAGES
TOUS SYSTEMES
O.P.E. 77, boul. Sébastopol, 2e 223-49-57.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son service administratif européen situé à PARIS

JURISTE

Connaissant particulièrement le droit des affaires et la fiscalité pour traiter de sujets variés liés à l'administration de ses filiales européennes.

Le poste à pourvoir devrait évoluer vers une position d'adjoint au Directeur du Service.

Le candidat choisi aura l'esprit pratique, parlera et écrira couramment l'anglais et le français et connaîtra, si possible, d'autres langues européennes. Une expérience similaire ou approchante sera appréciée.

Adresser C.V. détaillé en anglais, photo et indiquer prétentions, à n° 01.350, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

SOGIF

ANALYSTES PROGRAMMEURS
COBOL, GAP, ACL/3741
PL 1, ASS

PUPITREURS
TOUS MATERIELS
Tél. 246-79-82

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

QUELQUES

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leurs offrons :
- — Une formation complète
- — Une activité prenante
- — Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Envoyer C.V. et photo, à n° 4.726, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- — SOIT de bonnes études.
- — SOIT la preuve de leur personnalité

T.I.T.N.
Société de systèmes et services en informatique recherche pour le développement de ses activités systèmes temps réel sur mini et micro-ordinateurs

INGÉNIEURS
Grande Ecole ou maîtrise d'informatique débutants (option informatique) et confirmés

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
I.U.T.
pour TRAVAUX LOGICIEL temps réel
Expérience MITRA appréciée
Envoyer C.V., photo, prét., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

RECHERCHONS
PROFESSEURS
ECONOMIE et MATHEMATIQUE p. 2e cycle. EXPERIMENTE. Ecrire : Cours privé Paul-Valéry, 14, place de France - 95200 Sarcelles

---

BUREAU DE COURTAGE recherche pour produit financier exceptionnel
VENDEURS efficaces - dynamiques
Rémunération importante, Formation assurée.
Pr rendez-vs, écr. à M. NATAF, 18, rue de la Banque, PARIS (2e), ou téléphoner : 206-09-48.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES
libres de suite, dynamiques, ambitieux, bonne élocution et excellente présentation.
Voiture souhaitée.
travail sur rendez-vous.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION AVENIR.
Téléphoner à M. JEAN 538-68-57 entre 18 heures et 20 heures.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour l'une de ses succursales

CHEF DE GROUPE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

- — Niveau IUT GESTION.
- — Méthodique et ordonné, pour animation de l'equipe comptable et suivi des problèmes administratifs.

Prière envoyer C.V., prétentions et photo sous référ. 4.805 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

NOTRE PERSONNEL EST AU COURANT DE CETTE RECHERCHE

Entreprise TRAVAUX PUBLICS à vocation internationale, recrute

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF
DE CHANTIERS
chargé de résoudre les problèmes comptables, administratifs et financiers sur les chantiers à l'étranger.
Ce cadre, titulaire au moins du DECS, aura déjà l'expérience des travaux publics et devra maîtriser l'anglais ou l'espagnol.

Adr. lettre manuscrite + C.V. + photo + prétent. ss/n° 2.770

CABINET OPPERT
Conseil en recrutement
B.P. 4, 69, bd Maréchal-Joffre, 92340 BOURG-LA-REINE.
Réponse et discrétion assurées.

SOCIETE IMPORTANTE
recherche

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
diplômés et expérimentés pour
- — ETUDE et mise au point de convertisseurs de tension (chargeur, redresseur, onduleur) ;
- — APPLICATION électronique de puissance ;
- — Adaptation de produits existants à des commandes spéciales ;
- — Etablissement de devis ;
- — Pilotage industrialisation et réalisation.

Env. C.V. et prétent. à 1.195, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIETE DE FABRICATION DE MATERIEL DE BUANDERIE INDUSTRIELLE
filiale d'un groupe international important,
recherche

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
de haut niveau
pour assurer sur l'ensemble de la France la promotion de son matériel auprès de revendeurs spécialisés.
Ecr. avec C.V., photo et prétent. au n° 7.216 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Impte Sté Française de Biens d'équipement située à VELIZY (78)
recherche

UN CADRE INFORMATICIEN
HOMME OU FEMME

Chargé (ée) du développement des applications comptables.
Matériel IBM 3/12, 3/15.
Langage GAP 2.

Le poste conviendrait à un (e) candidat (e) titulaire d'un DUT ou BTS et d'une expérience de 4 à 5 ans dans l'informatique de gestion.
Evolution prévue vers l'IBM 38 en 1980.

Adress. C.V et prétentions sous réf. 1.729 à SWEERTS, BP 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE à NEUILLY recherche

COMPTABLE HOMME

Pour suivi financier de commandes, exportation d'engineering. Expérience révision de prix et prêt financement.
Ecrivez avec C.V. :
DEUTZ FRANCE
185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-sur-SEINE.

ETABLISSEMENT PUBL. rech.
JEUNE INGÉNIEUR
Formation type Arts et Métiers
- — Sens des contacts technico-commerciaux.
- — Gestion de dossiers.

Env lettre + C.V. détaillé avec prétent. à ANVAR à l'attention de M. VALOT, 13, r. Madeleine-Michelis, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

Filiale Française Société multinationale recherche
TECHNICO COMMERCIAL (E)
pr promotion produits chimiques sur le marché français.
Anglais et/ou allemand courant obligatoire. Déplac. fréquents de courte durée. Expér. 2 à 3 ans industrie, peintures ou plastiques souhaitée, mais examinons candidature débutants av. format. chimie. Envoyer C.V., photo, à n° T 11.456 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Revue économique spécialisée Afrique recherche pour situation perman. Paris, J.H. min. 25 a., dégagé O.M., bonne éducation, cultivé, sérieux, dynamique, lisant couramment anglais, intéressé par questions économiques Afrique.
Prés. candid. manusc. av. C.V. et références à SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

Commissaire aux comptes recherche
COLLABORATEUR
confirmé
Connaiss. juridiques et comptab. Expér. commissariat souhaitée. Rémunération 6.000 F X 13. Vacances août assurées.
Envoyer C.V à : I.R.E.C., 98, bd Malesherbes, 75017 Paris.

COLLABORATEUR très grand standing, pour contacts haut niv. 233-46-73/74, heure bureau.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

Importante fabrique de sièges recrute ATTACHE COMMERC. région parisienne, fixe 5.000 F + frais + primes. Ecrire avec référence et photo à EUROSUD Publicité, sous le n° 240.205, 2 bis, avenue Saint-Lazare, 04100 MANOSQUE.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
1° COBOL, PL 1 ou assembleur système CICS.
2° GAP 2 sous CCP.
INSET 95, rue Saint-Lazare, 9e 281-39-33.

PROGRAMMEURS
PL 1 ou assembleur sur IBM 370/158
PROJET'S 48, rue Londres, 8e 387-26-40.

ANALYSTES-PROGRAM.
COBOL CONTROLE DATA
EU-SELEC 63, av. Fr.-Roosevelt, PARIS-8e
Tél. 225-61-10 - 256-37-20.

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS (Paris-16e) recherche pour approvisionnement SUPER et HYPERMARCHES
ACHETEUR
Pour rayons « HOMMES » et « ACCESSOIRES » Expérience de 2 ans minimum.
Adr. C.V. et prétent. à n° 690 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris q. tr.

ASSOCIATION recherche, urgent COLLABORATEUR 30 ans envir. ayant connaissances du milieu Centres de Vacances pour poste à responsabilité contacts avec adhérents, administrations, etc., minimum bacc., grandes disponibilites. Envoyer C.V. avec photo et prétentions à n° 20.907. CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

secrétaires

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche :
STENODACTYLOS
possédant C.A.P. ou B.E.P. Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris — Cedex 19.

DACTYLO RUSSE
confirmée. Téléphone : 770-81-33.

Agence de presse LEVALLOIS recherche
SECRÉTAIRE DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Ce poste, à pourvoir immédiat., conviendr. à jeune femme dynamique, ayant sens des responsabilités et aimant les contacts. Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo, sous référ. 24800 à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92532 Levallois-Perret - Cedex.

Société Paris (8e) recherche : TRES BONNE
SECRÉTAIRE
DACTYLO-COMPTABLE
rapide et méthodique anglais ou allemand souhaité. Niveau B.T.S. ou équivalent. Débutante s'abstenir. Avantages sociaux, restaurant entreprise, possibilité vacances. Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 60.230 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes.

CRAZY HORSE recherche :
SECRÉTAIRE
bilingue français-anglais, langue maternelle française. Horaires : 18 h. à 1 h. 30, 6 jours semaine. Se présenter, de 18 à 20 h. au : 12, avenue George-V, Paris (8e).

Société de Conseil (10 personnes) cherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
A MI-TEMPS
Envoyer lettre manuscrite, C.V. + photo à DIAGMA 41, rue de Bourgogne, Paris-7e

traductions

Offre

TRADUCTEURS ANGLAIS (lang. maternelle anglaise), mi-temps ou plein temps, quartier Opéra, connaiss. technique et dactylo indispensables. Candidature et C. V. desiderata à n° 20.912 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

représent. demande

Cherche représentation pour ferrures et garnitures pr portes et meubles, boîtes aux lettres, access. pr cheminées et cadeaux en laiton et fer forgé. Offres à E. REUTER, Assenheimer Str. 49, D-6367 Karben, Tél. 19-49-6039/1936.

proposit. com. capitaux

Cadre sup. Expér. Banque gestion administrative et commerc., disposant bureaux NANCY, recherche création AGENCE ou DIRECTION RÉGIONALE. (83) 27-48-28.

IMPORTANTE FIRME DIAMANTAIRE BELGE recherche
AGENTS et FIRMES COMPETENTS
pour introduire ses diamants d'investissement avec son soutien publicitaire. Les candidats expérimentés voulant joindre ce réseau international sont priés d'envoyer leur C.V. et prétentions strictement confidentiels à ROSSEL R.P., sous réf. 517.590, rue Royale, 112, B-1000 BRUXELLES. qui tr.

Petite Maison d'Edition de LIVRES recherche en vue réactivation ASSOCIATION ou PARTICIPAT. sous forme d'apport financier. Ecrire à M. SPRENG, 12, rue du Jura, 75013 PARIS.

Société cherche 180 000 F Rapport 8.000 F mensuels. Mercure, 285-32-55.

FRANCE-BRÉSIL-FRANCE
affaire s'implantant au Brésil dirigé par 2 cadres, rompus aux négociat. commerciales, serait disposé à étudier ts projets de collaborat. pr échanges France-Brésil-France av. PME ou Artis. TORRES, 20, r., Pierre-Boudou, 92600 ASNIERES. T. : 790-02-78.

information divers

Pour connaître les emplois stables bien rémunérés offerts par l'Etat et ts av. ou sans diplômes, consultez la revue France-Carrières (C. 9) B.P. 402-09 Paris (docum. gratuite sur demande).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 88), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

demandes d'emploi

DIRECTRICE COMMERCIALE
20 ans de sérieuses références
TOUS SECTEURS TEXTILE
BAC + formation autodidacte + carrière réussie Anglais lu, écrit, parlé
Achats - Ventes - Gestion - Recrutement
- Expérience Grands Magasins, chaîne succursaliste, circuits distribution, Centrale d'achats.
- Connaissance problèmes fabrication et collection.
- Expérience des procédures d'importation.
- Sens organisation et responsabilité - pragmatique.
- Faculté d'adaptation, compétence, efficacité, disponibilité.
- Libre de suite, conséquence licenciement économique.

Recherche situation intéressante et d'avenir dans entreprise saine - Textile ou autre.
Ecrire, sous n° 7.206, à « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09 qui transm.

CHEF TÉLEX-TÉLÉCOMMUNICATIONS
Parfaitement bilingue Français-Anglais Références de premier ordre.
Cherche poste
En vue supervision/opération d'un centre Télex-Télécommunications (Région Parisienne).
- Pour assurer recrutement, formation opérateurs, gestion, budget télécommunications.
- Installation/opération de tout matériel. Télex. Télétype. Télécopieur, liaisons public ou privées, procédure et exploitation tout système de saisies de messages.

Ecrire s/référence n° 01.230 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SPÉCIALISTE COMMUNICATION
30 ans, licencié histoire et Sciences Po. Doctorat Sciences Po. bilingue anglais.
5 ans d'expérience journalistique dans tout média, 2 ans d'expérience relations publiques
recherche
POSTE HAUTE RESPONSABILITE
dans département de communication, direction relations publiques et extérieures, direction du développement au sein de groupes industriels ou agences.
Ecrire n° T 11.477 M. REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ 32 ans
Actuellement Responsable Commercial activité énergie solaire dans société multinationale
Etudierait toutes propositions dans le domaine des énergies nouvelles.
Ecrire ss/référence n° T 011478 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATION PAR AUDIOVISUEL
Directeur production confirmé, responsable service Conception. Expérience de la diffusion de l'information dans l'entreprise, application des techniques dialogue-vidéo en formation-animation promotion. Sérieuses références, étudie toutes propositions. Ecrire N° 01.313 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

Au pair, étudiante française, A partir de sept. pour un an. Fulda (R.F.A.) Ecr. n° 7.244 « le Monde » Pub. 5 rue des Italiens, 75427 Paris.

H., 29 a., niv. C.A.P. compt., 6 a exper caisse de retraite, licenciement econom nov. 75, ch. emploi de bur. ou divers. ROGNIN, 35, allée des Camélias, 93430 Villetaneuse. Tél. : 822-67-27.

J. F., 28 a., cadre, bilingue, cherche poste à responsabilités, organisation, rédaction, relat. publiques. Tél. : 258-58-22.

CADRE, 40 ans, compétences : commerciales, serv. généraux, coordination, gestion des stocks avec connaissance informatique et comptable, rech. place stable, responsabilité. Disponible immédi. Ecr. n° 799, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

J. H., 26 a., tril. franç., espag., portugais, ade expér. conseiller de séjour tourisme. Rech. poste de responsabilité Tourisme Import-Export. Ecrire M. GRAVE, 30, rue Eugène-Pottier, 94500 CHAMPIGNY.

Technicien bâtim., 34 a., cadre, 12 a. expérience. France-étrang. Recherche place stable. Ecr. n° 730 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Jne fille, 22 a., lic. droit des affaires, maîtrise droit privé, CAPA, étud. ttes prop. pl. temps ou mi-temps. Ecr. n° 7.215 « le Monde » Pub. 5. rue des Italiens, 75427 Paris.

Hme, 33 a., écrivain, 9 a. expér. gestion matérielle et comptable collectivités, ch. empl. tps compl. ou partiel. Att. plus d'imp. à intérêt du trav. qu'à rémunér. Examine toutes propositions. Ecr. n° 7.223 « le Monde » Pub. 5. rue des Italiens, 75427 Paris.

Sup. de Co., franç., 30 a., célib. 8 a. expérience Afrique, étud. ttes propositions pour direction commerciale ou délégation côte Afrique de l'Ouest. Ecr. n° 7.202 « le Monde » Pub. 5. rue des Italiens, 75427 Paris.

J.F. 30 a. lic. maîtrise philo., form. économ., doctorat 3e cycle sc. humaines cliniques. Exper. ens. class. prép. concours ENSI et ens. sc. humaines en cycle ingénieur. Etudie ttes proposit. Ecr n° T 011555 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 24 a., maîtrise droit privé DESS droit (major promot.) esprit pratique, ch. ds entrep. tous types empl., serv. du personn., relat. sociales, serv. recherche, document., organisation, autres proposit. éventuellem., 15 mois d'exper. ds entrep. diverses. 2 à 4 mois pendant 5 a. MICHEL, 8, r. R.-Roeckel, 92160 Antony.

J.F. rech. emploi STANDARD notions dactylo, préfér. PARIS, VINCENNES ou SAINT-MANDE. TEL. : 372-05-98.

JOURNALISTE Femme 38 ans
Sc. Po. Licence Lettres, anglais-italien. 15 ans expérience rédaction - rewriting et traduction, cherche emploi.
JOURNALISME OU ÉDITION
Ecrire sous le n° T 011.527 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

Jeune Femme 37 ans, CADRE maîtrise lettres, psycho., expérience gestion commerciale. Relations publiques, Recrutement personnel. Parfaite bilingue ANGLAIS — espagnol, recherche poste ASSISTANTE de préférence dans Société américaine. Ecr. n° 1.370 CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

PSYCHOLOG. INDUSTRIELLE F., 22 a., exp. recrutem./format. 2 a. connaiss. droit du travail. Anglais courant, rech. poste. Ecr. n° 57.154 M. Rég.-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 52 a., chef serv. achats, 20 a. expér. achats indust. très divers à haut niveaux, branche const. méc. charpente, chaudr., quinc., bon négoc., gest. stoks. Rech. poste à resp., rég. indiff. Ecr. n° 7.238, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE J. F. 24 a., lic. maîtr. droit des affaires D. Et. approf. Droit Ccial et fiscal., anglais, esp. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 7.237 « le Monde » Pub. 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef administratif et Comptable, célibataire. 43 a., expérience 17 ans Afrique Noire francophone, secteur T.P., excellentes références rech. pl. étranger toutes branches, préférence Afrique Noire francophone. Libre immédiatement. Ecrire HAVAS, 20179 Ajaccio, référ. n° 5.964.

JURISTE
25 a., maîtr. droit des affaires, D.E.S.S. de l'Institut de droit des affaires. Expérience direction du personnel et cabinet juridique. Etudie toutes propositions. Paris Tél. : 225-90-64 ou écrire BOUTIN, 78, arcades des Chps-Elysées, bât. A appt 492 bis, 75008 PARIS.

Ing. CHIMISTE EPCI + IAE 2 a. recherche et développement esprit ouvert, fort potentiel. angl. courant. Etud. ttes prop. région Paris ou étranger. Ecrire n° T 011.552 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONSEILLER ARTISTIQUE
Longue expérience - Formation supérieure, diplômé ENSAP - Equip. mais., création modèles. Recherche poste intégré à entreprise ou conseil extérieur. Ecr. s/n° 747 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF COMPTABLE DIRECTEUR FINANCIER
ou postes niveau équivalent Région NIMES-MONTPELLIER Cadre, 32 ans, 10 ans exper. Sté exp. compt. DECS, certif. sup. juridique et fiscal, niv. certif. sup. de révision comptable. Ecrire n° 88071 Regie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ETUDIANTE ALLEMANDE aimerait compléter ses connaissances. A cette fin elle recherche pour 4 semaines un séj. ds une famille française pour y apprendre la langue. Offres ss. Chiffre N° SARAG 34 949, Postfach 327, D-6600 Saarbrucken.

ING. TECHNICO-COMMERCIAL
Biens d'équip., France et export. diplômé électricité mécanique, thermique. 43 a., haut niv., angl. allem., ch. poste en conséquence libre ss 3 mois. Accepte étrang. Ecr. à T 011.432 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. 42 ans, comptable 1, sér. références, ch. place stable. Ec. N° T011580M, Régie Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris

H. 30 a., Ec. Sup. de Commerce Université Américaine
ANALYSTE FINANCIER CHARGÉ D'ÉTUDES
des questions juridiques, fiscales et financières. Anglais et arabe courant. Ch. poste simil. France/étrang. Ecr. n° T 11495 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

JURISTE - 24 ANS
Maîtrise Dr. privé, DESS Droit des Aff., dipl. de Juriste Conseil d'Entreprise (D.J.C.E.). Expér. rédaction juridique. Anglais. Notions italien. Et. ttes prop. Paris et rég. par. Ecr. n° 67750 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

FRANCE - ÉTRANGER
Apr. long sél. USA, Française niv. Bac. sans oblig. familiale. Sens contact humain, ch. poste Responsabilité. Sect. indiffér. Ecrire n° 88509 M. REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

H.E.C.
ATTACHÉE de DIRECTION
cadre bil. angl., 16 a. expér. stés américaines, ch. poste comportant responsabilités. Ecr. n° T 11539 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SECRÉTAIRE GENERALE
42 ANS
— Cadre. Sérieuses références.
— Excellente présentation.
— 15 ans d'expérience.
— Connaissances étendues, recherche poste de confiance et autonome PARIS
Libre mi-mars.
Ec. n° T 011511 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

28 a., Etudes sup. commerciales + angl. cour. commerc., capab. assurer relations extérieures, études marchés, accepte offre
ASSISTANTE Ccial
Ecr. Mlle Lanier, 133, rue de SILLY, 92100 BOULOGNE.

CADRE BANQUE
35 ans. Formation supérieure et technique - Expérience professionnelle 15 ans :
— Secrétariat général service juridique - Personnel formation, engagements ;
— Service étranger ;
— Spécialiste règlements des changes,

recherche situation stable et d'avenir.
Ecr. à 01.225 CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, PARIS 1er.

Fme 40 ans, très expérimentée,
CHEF COMPTABLE
comptabilité analytique, informatique, spécialiste trésorerie, déclarations sociales et fiscales. Situations prévisionnelles, études budgétaires et financières. Ecr. à 27.019 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

ACTUAIRE (I.A.F.)
Seul spécialiste français de haut niveau, capable de donner à toute banque les moyens techniq. lui permettent d'occuper les 1er rangs des organis. fin. l'export. Une collab. ss forme de conseil ou de poste fixe excl. peut être envisagée. Téléph. au 037-15-54.

J. Fme, 22 a., BAC, BTS, dipl. chbre comm. anglaise, dipl. ESD ALLEMAND, ANGLAIS PARF.
STÉNOTYPISTE ANGLAIS
recherche
SITUATION STABLE PARIS
possibil. déplacements étranger
LIBRE IMMEDIATEMENT
Ecr. à T 11.487 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
créativité commerciale et solide expér. gestion, création réseau distribution France, puis direct. cciale France (produit ht niv.) ds mme entrep. direct. administrative et direct. succursale rech. poste dynamique basé Paris, dispon. déplacem. ou missions. Ecr. n° T 11572 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Directeur Publicité, spécialisé presse relat. publ., 35 a., 10 a. expér. stés mondiales, respons. informat., animat., rés. vente, licenciés, boutiques. Particirat. active lancement et implantat. produits mode et annexes, peut élaborer stylisme, étudie ttes prop. très haut niv. en Algérie ds domaines mode, tourisme, hôtellerie, parfums, cosmétiques. Ecr. n° 6.007 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J.H., 25 a., dég. O.M. bacc math. lic. lettres, formation psychoanalytique. Sens rédactionnel. Expérience service commercial librairie-édition cherche travail
EDIT. PRESSE ou PUBLICITE
Ecr. n° 738 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

occasions

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE, exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 F/m². 340-72-72.

propositions diverses

Rech. Stés ayant besoin Messager-Contacteur, quot. ou hebdo. Par.-Brux. ou Brux.-Par. J'ai VL Ecr. n° 752. « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

locaux indust.

Plan de Grasse, 13 km. de Cannes, local industriel 1.000 m2, tout confort, terrain en Z.I. 8.000 m2, clôturé, un pavillon de gardien, 3 belles Pièces, tout confort, construction 1977, Prix de vente : 2.675.000 francs. Agence planoise, 06130 Le Plan-de-Grasse. - Tél. : (93) 70-47-49.

pavillons

NOGENT-SUR-MARNE
COTEAU. Près centre ville, VILLA meulière, 4 p., cuis., bs, parfait état, 550.000 F.
AGENCE REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-Le Perreux - 324-17-63.

locations non meublées Offre

Paris

CHAMBRE des DEPUTES Sompt. Rec., 3 ch., 2 bns. VUE EXCEPT. Parkg. 9.000. 742-62-65

5 P. Av. Breteuil. Neuf 160 m2, grand standing. Balcons. Park. 6.850 F. - 734-59-09.

4e Ravissant 2 pièces joliment meublé, gd confort, garage. 3.700 F + charges. Tél. 325-47-45.

PARIS 19e
Mo Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 pièces, 62 m2, loyer 1.327 F, charges 361 F, park. 143 F.
5 pièces, 87 m2, loyer 1.955 F, charges 507 F, park. 143 F.
S'adresser au Régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris

Importante Société loue SANS COMMISSION APPTS récent tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière face Mo Place-des-Fêtes
4 pièces, 85 m2, loyer 1.917 F, charges 476 F, park. 145 F.

Région parisienne

APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION MASSY (ESSONNE)
4 pièces, 90 m2, loyer 1.491 F, charges 347 F.
S'adresser au gardien : 1, avenue Nationale. Massy Tél. 920-48-90 - 920-48-92 ou 920-48-91, le matin.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12, 19e, 7e. Pour R.vs Gieri - 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeuble - Paiement comptant.

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15, 16e, 12e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Téléph. 873-23-55.

locaux commerciaux

17e, Ternes, Prop. vds murs boutique, 25 m2, idem s/s. b. imm. Loyer 7.000/an. expire 1/7/79. Tél., 10-12 h. 700-19-41, faire off.

Achète locaux grand standing de 500 à 800 m2 dont 150 m2 en rez-de-Chaussée : Opéra, Madeleine, Champs-Elysées. MARTIN, docteur en droit, Tél. 742-99-09.

Sur gde avenue à 100 m. Opéra, à vdre tte propriété, règlement partie rente viagère, MAGASIN 250 m² avec entresol et sous-sol. Ecr. à 6.006 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

maisons de campagne

Vends, 10 km de FLERS (Orne), maison située bourg, 3 p. + cuis., ch. indép., cave, grenier. Jardin attenant. Téléph. : (33) 26-66-94

locations non meublées Demande

Paris

RÉSIDENCE SERVICE
SPECIALISTE ACCUEIL RESIDENTS ETRANGERS rech. APPTS ET MAISONS. 742-62-65.

POUR JEUNES INGENIEURS Studios ou 2 Pces, cuis. équip. Bains. Téléph. - 742-62-65

Région parisienne

URGT. Particulier ch. à louer mais. ou pavillon, rég. 93. 95. 77. - Faire offre. - 383-13-04.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

terrains

Vends TERRAIN, JOUQUES B.-du-R.), lotissement 5.000 m2. Prix : 60.000 F. — Ecrire à : HAVAS, MARSEILLE — 34548.

AVEYRON, commune de Brusque, dispose d'une pété : 38 ha, bonne exposit., cadre pittoresque. Conviendrait village de vacances, caravanning... S'adresser Mairie ou Office du Tourisme, à RODEZ

fermettes fermettes

LOIRET
EN SOLOGNE DU LOIRET
Sur son terrain boisé à la sortie d'un bourg
FERMETTE
de plain-peid
composée d'un séjour, 3 chbres, cuisine, sanitaire et garage. Habitable immédiatement et totalement indépendante.
PRIX 270.000 F.
CREDIT POSSIBLE
S.I.T.E.
22, avenue Leclerc, 45500 GIEN
Tél. (16-38) 67-54-56
Ts renseignements bureau Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. - Tél. 563-55-56

CHER
FERMETTE
SUR PLUS DE 5300 M2
Composée de 3 pces avec poutres apparentes et cheminée et petite pièce à revoir. Eau ville et électricité, Grange, remise et écuries. Typiquement berrichonne dans un site très pittoresque. Cette propriété est plus particulièrement proposée aux personnes recherchant la tranquillité.
PRIX 120.000 F.
CREDIT POSSIBLE 90 %.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES
Tél. (16-36) 24-77-14
Ts renseignements bureau Paris 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. - Tél. 563-55-56

propriétés

BRÉTIGNY-SUR-ORGE (91)
except. en zone verte s/3 nivx + ss-sol, récept., 10 ch., 2 bns, 2 cuis., tt cft, cheminées, gar. 4 voit., terr. 3.500 m2, parf. ét.
PRIX : 1.700.000 F.
TEL. : 633-55-42.

châteaux

TARN - 30 KM. TOULOUSE
CHATEAU FIN XIXe
parfait état, 28 Pièces, tout confort, parc de 7 hectares dépendances.
PRIX : 2.300.000 F.
SOGI. - 30, boulevard Carnot, TOULOUSE.

domaines

Nos sociétaires proposent :
1) TERRES AGRICOLES payables en 5 ans ;
2) Participation foncière dans dom. av. CHASSE/PECHE ;
3) DEMEURES ANCIENNES parcs. Mangs.

Ecr. O.R.P., 78-80, av. Gallieni, 93170 Bagnolet. T. 360-20-06 et soir (20) 70-16-91.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE Pal. de Just. à Meaux (77), le mercredi 21 mars 1979, à 14 heures,
PROPRIÉTÉ à GUÉRARD-77
Lieudit « Genevray »
5, RUE DE PARADIS
Cont. 8 a 40 ca. Jard. planté d'arbres. Eau, Gaz, Electricité, Téléphone.
Lib. d'occup. M. à P. 80.000 F
Pr. ts rens. Me NORET, avocat à Meaux-77, 19, pl. Henri-IV. 434-06-27.

VENTE au Palais de Just. à Paris, le jeudi 22 mars 1979, à 14 heures,
APPARTEMENT
au 2e étage et cave sous-sol, sis à PARIS (20e)
74, rue des Pyrénées
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adresser à Me André VALENSI, avocat à Paris-5e, 72, rue Gay-Lussac, tél. 633-74-51 ; et à ts avocats postul. près les Trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. PRET poss. du CREDIT FONC. DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

VENTE sur licitation au Pal. de Just. à Paris, le lundi 19 mars 1979, à 14 h.,
UN APPARTEMENT à DRANCY (93)
286, rue de Stalingrad.
2 P., cuis., s. de bns, w.-c. et CAVE.
LIBRE - Mise à Prix : 60.000 F
Cab. Me Bertin-Vernier, avoc. Paris-9e, 39 bis, rue de Chateaudun. 874-32-31.

VENTE amiable aux enchères, salle Henri-Maugas, place Charles-de-Gaulle à TAVERNY, le mardi 20 mars 1979, à 14 heures :
PAVILLON LIBRE à TAVERNY (95)
52, rue du Maréchal-Foch
sur sous-sol, rez-de-chaussée, 1er et 2e, 6 pièces, cuis., etc. Jardin 254 m2.
MISE A PRIX : 250.000 FRANCS.
S'adresser : OFFICE NOTARIAL DE TAVERNY, tél. : 995-03-11, et OFFICE NOTARIAL DE FRANCONVILLE, tél. : 413-03-03.

ADJUDIC. AMIABLE Etude de Me Pierre BAISSAS, notaire à Damville, tél. (16-32) 34-50-08 (étude fermée le lundi), le 16 MARS, à 14 h. 30 :
DIV. BIENS IMMOB. à DAMVILLE et RONCENAY-AUTHENAY
1) MAISON NORMANDE de 5 pièces tt cft. Maison de gardien de 2 pièces. Sur 1 ha 37 a 37 ca.
MISE A PRIX : 315.000 FRANCS
2) CONSTRUCTION récente divisée en salle de jeux avec cheminée, bar, salle d'eau, w.-c., débarras, grand garage, appentis, boxes à chevaux, remises, PISCINE.
SUR 1 ha 38 a 80 ca - MISE A PRIX : 195.000 FRANCS
3) ANCIEN MOULIN sur 68 a 40 ca - Mise à Prix : 195.000 F
Enchères minimum pour ces 3 lots : 5.000 francs.
4) BOIS à DAMVILLE, Son ZD n° 119 - 45 a 59 ca - Mise à Prix : 9.000 F.
5) TERRAIN à DAMVILLE, Son ZD, n° 1 - 91 ares - Mise à Prix : 16.500 F.
Enchères minimum pour 4e et 5e lots : 1.000 francs.
6) TERRAIN PENTU sur lequel existe un préfabriqué léger, sur 50 a 90 ca. Mise à Prix : 72.000 F. Ench. 2.000 F. Consignation pour enchérir 20 % de la mise à prix outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mars 1979, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ sise à LA CIOTAT
(Bouches-du-Rhône)
17, avenue Victor-Hugo
comprenant rez-de-chaussée et 2 étages - Contenance cadastrale 710 m2
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Patrick MIZON, syndic à Paris, 60, bd de Sébastopol ; visites : 5, 9, 12 mars de 15 h. à 17 h. et 13 mars de 10 h. à 12 h. s'adresser à Me ARTUR, huissier de justice, place Guibert à La Ciotat, tél. 08-44-23 - PRET poss. du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

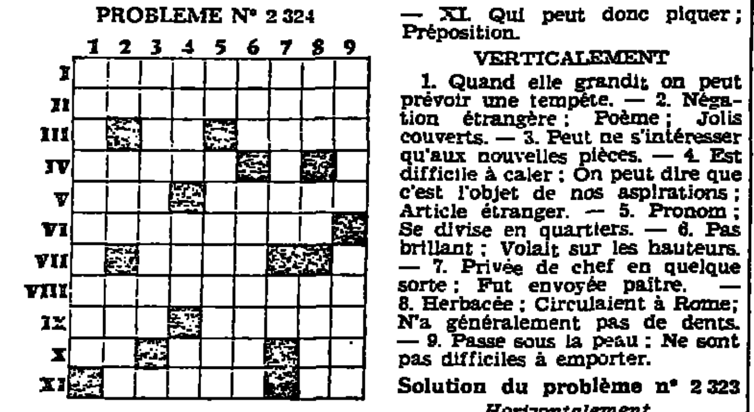
VENTES s/saisie immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 20 MARS 1979, à 14 heures,
UN APPARTEMENT à prendre dans un ensemble immobil. à DRAVEIL
(Essonne), 134, rue Pierre-Brossolette, et 40, 42, 44, rue de Maintenon. Dénommé S.C.I. l'Orée de Sénart. Comp. ds le Bât. A dit Andersen au n° 4 : entrée, 5 pièces, dégagement, cuis., w.-c., salle de bns et loggia, UN PARK.
MISE A PRIX : 180.000 FRANCS.
Consignation préalable indispensable pour enchérir. S'adresser au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry-Corbeil au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières. — Pour tous renseignements, écrire à Mes A.-F. HABER et V. DAMOISEAU, avocats associés, 20, rue du Général-Leclerc, à Corbeil-Essonnes, et sur place pour visiter.

VENTE SUR LICITATION AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le LUNDI 26 MARS 1979, à 14 heures
UN APPARTEMENT
au deuxième étage
comprenant : vestibule d'entrée, salon, salle à manger, six chambres, cuisine, office, salle de bains, W.-C.
deux cabinets de toilette, un débarras, divers placards, petite terrasse côté cour, balcon au devant d'une chambre sur rue - DEUX CAVES au sous-sol dans un immeuble sis à
NICE (Alpes-Maritimes)
6, rue du Congrès
Mise à Prix : 250.000 francs
S'adresser pour tous renseignements à :
Me Ch. BOUTIER, avocat à Paris (5e), 3, place Saint-Michel, tél. 033-21-61 ; Me B. TOUNY, avocat à Paris (16e), 3, rue Franklin ; Me P. SEJOURNANT, notaire à Paris (5e), 9, boulevard Saint-Michel ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris ; et sur les lieux pour visiter.
Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 324



HORIZONTALEMENT

I. Qui n'ont pas été baptisées. — II. Qui peut faire penser à un fauve. — III. Apprécièrent (épelé) ; Peut protéger un mollusque. — IV. Doit quitter la terre pour rentrer chez lui. — V. Le gros paquet ; Grande nappe. — VI. Pas secs. — VII. Certaine est marchante. — VIII. Qui peut donc foncer. — IX. Evoque un jeu ; Permet un dégagement. — X. Abréviation pour l'Eglise ; S'éclaire d'abord ; Mis en marche. — XI. Qui peut donc piquer ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Quand elle grandit on peut prévoir une tempête. — 2. Négation étrangère ; Poème ; Jolis couverts. — 3. Peut ne s'intéresser qu'aux nouvelles pièces. — 4. Est difficile à caler ; On peut dire que c'est l'objet de nos aspirations ; Article étranger. — 5. Pronom ; Se divise en quartiers. — 6. Pas brillant ; Volait sur les hauteurs. — 7. Privée de chef en quelque sorte ; Fut envoyée paître. — 8. Herbacée ; Circulaient à *Rome* ; N'a généralement pas de dents. — 9. Passe sous la peau ; Ne sont pas difficiles à emporter.

Solution du problème n° 2 323

Horizontalement

I. Bouillon. — II. Roi ; Cor. — III. Graduées. — IV. Auner. — V. Ennui. — VI. Emet ; Ion. — VII. Me ; Aillés. — VIII. Es ; Is. — IX. Nulle ; Glu. — X. Trilogie. — XI. Eté ; Œil.

Verticalement

1. Bégaiement. — 2. Ru ; Mesure. — 3. Uranie ; Lit. — 4. Iode ; Taille. — 5. Liure ; Iseo. — 6. Nil ; Go. — 7. Océanologie. — 8. Nos ; Une ; Lei. — 9. Fi ; Sou.

GUY BROUTY.

Débats

● *Les « mardis » de l'Ecole des parents et des éducateurs.* — Le prochain cycle de conférences-débats de l'Ecole des parents aura lieu les quatre prochains mardis de mars sur le thème : *« Les rythmes de vie du jeune enfant ».* Il sera animé par Mmes Danièle Rapoport et Simone Sausse, psychologues.

6 mars : *« Données psychologiques et biologiques : ce que l'on en sait, ce que l'on en fait ».*

13 mars : *« La mère suffisamment bonne : de la conception à la petite enfance ».*

20 mars : *« Rythmes de l'enfant et rythmes de société : l'enfant à l'âge scolaire ».*

27 mars : *« Ajustements réciproques : l'enfant dans l'adulte ».*

★ Les conférences ont lieu au 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris. Renseignements : E.P.E., 4, r. Brunel, 75017 Paris, tél. 754-29-00.

Colloque

● *Un colloque sur le thème « l'enfant de parents en divorce »* aura lieu à Lyon le 24 mars prochain, organisé, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant par l'association Savoir organiser sa défense (S.O.S. Défense, 13, rue Jean-Larrivé, 69003 Lyon).

Stages

● *Le Touring-Club de France* organise des stages photo qui associent théorie et pratique en une suite de prises de vues sur le terrain (dimanche ou samedi soir pour les photos de nuit. Ces stages sont ouverts aux amateurs débutants ou non. Tous renseignements peuvent être obtenus au 502-14-00 (service photo du T.C.F.). On peut également joindre le professeur, le matin, de 10 heures à 11 heures, au numéro suivant : 283-86-68. Prochain stage : le 14 mars.

LES FOIRES ET SALONS EN MARS

JUSQU'AU 12 MARS : Foire internationale, Nice (Alpes-Maritimes).

JUSQU'AU 11 : Salon régional du plein air et des loisirs, Rouen (Seine-Maritime).

JUSQU'AU 11 : Salon de l'automobile, Rouen (Seine-Maritime).

JUSQU'AU 12 : Salon international des arts ménagers, CNIT, la Défense ; du 3 au 6, journées professionnelles, de 9 h. à 18 h. 30 ; du 7 au 12, public, de 10 h. à 19 h. (nocturnes, les 7 et 9, jusqu'à 23 h.).

JUSQU'AU 11 : Salon international de l'agriculture, porte de Versailles, de 9 h. à 19 h. (pas de nocturne). Ouvert au public.

JUSQU'AU 11 : Salon international de la machine agricole et Salon international de la motoculture de plaisance, jardinage, porte de Versailles, de 9 h. à 18 h. (pas de nocturne). Ouvert au public.

JUSQU'AU 11 : Festival international du son, CIP, porte Maillot, de 16 h. à 20 h. (nocturne le samedi jusqu'à 24 h.). Ouvert au public.

DU 9 AU 18 : Foire de printemps, Caen (Calvados).

DU 9 AU 11 : Antiquités, brocante, papera e, Orléans (Loiret).

DU 10 AU 13 : Modes Delta, Salon régional de l'habillement, Marseille (Bouches-du-Rhône).

DU 10 AU 18 : Salon de l'hôtellerie de plein air et du tourisme, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

DU 10 AU 18 : Foire-exposition, Nevers (Nièvre).

DU 17 AU 25 : Salon régional du camping, du plein air et de l'environnement, Mulhouse (Haut-Rhin).

DU 17 AU - : Expometz, Metz (Moselle).

DU 23 MARS AU 2 AVRIL : Foire de printemps, Marseille (Bouches-du-Rhône).

DU 24 MARS AU 2 AVRIL : Foire internationle, Lyon (Rhône).

DU 26 AU 30 : le Salon « le Cadeau et l'Entreprise » prévu à cette date est reporté en mai, du 2 au 7, au Centre international de Paris, porte Maillot.

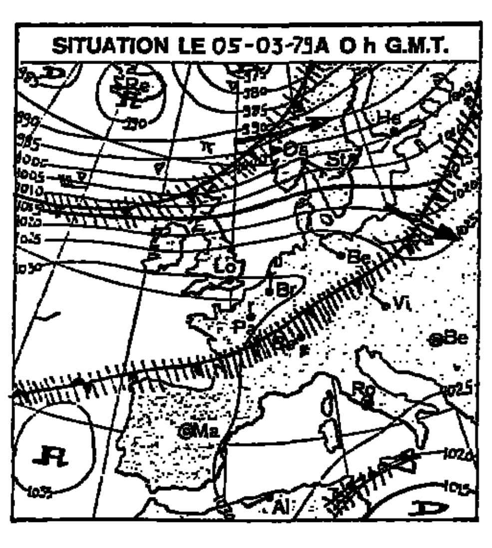
DU 29 MARS AU 2 AVRIL : Foire-exposition, Fougères (Ille-et-Vilaine).

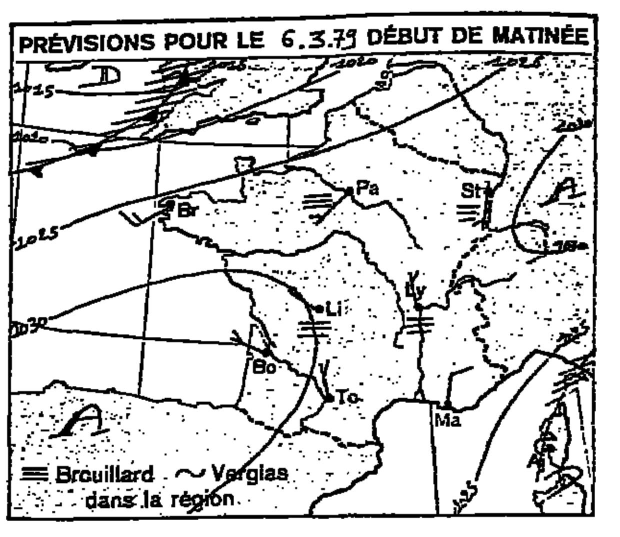
DU 30 MARS AU 2 AVRIL : Salon régional « Sports camping - Plein air », Le Mans (Sarthe).

DU 31 MARS AU 8 AVRIL : Foire-exposition, Brignoles (Var).

DU 31 MARS AU 9 AVRIL : Salon international de la boulangerie et de la pâtisserie, Europain, porte de Versailles, de 10 h. à 19 h. (pas de nocturne). Réservé aux professionnels.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 mars à 0 heure et le mardi 6 mars à 24 heures :

L'étroite zone pluvieuse, qui s'étendait lundi matin des Pyrénées occidentales au Jura, achèvera de traverser la France et s'éloignera en Méditerranée. Elle sera suivie de masses d'air frais, et, dans la journée de mardi, une autre bande pluvieuse, venant de l'Atlantique, abordera nos régions du Nord-Ouest.

Mardi 6 mars, il fera assez beau le matin en France. Il y aura toutefois des nuages assez abondants en Corse et des brouillards sur la plus grande partie du pays. Les températures minimales seront en baisse très nette sur la moitié Sud-Est, et les gelées de 0 °C à —3 °C seront nombreuses dans les régions de l'intérieur. Au cours de la journée, les nuages deviendront abondants de la Bretagne à la frontière belge ; il pleuvra en Bretagne, puis en Normandie et en Flandre. En même temps, les vents deviendront modérés, de secteur sud-ouest.

Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent bien ensoleillé, les vents seront faibles et les températures maximales resteront du même ordre que celles de la veille.

Lundi 5 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,1 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 10 et 0 ; Cherbourg, 8 et 0 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 16 et 6 ; Lille, 9 et —1 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille, 17 et 7 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 12 et —1 ; Nice, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 10 et —1 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 10 et —1 ; Strasbourg, 12 et 4 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 16 et 6 ; Berlin, 6 et 0 ; Bonn, 10 et —3 ; Bruxelles, 10 et —1 ; îles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 5 et 0 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 11 et 0 ; Madrid, 18 et 6 ; Moscou, 3 et 2 ; New-York, 7 et 2 ; Palma-de-Majorque, 18 et 7 ; Rome, 18 et 4 ; Stockholm, 5 et 2.

Journal officiel

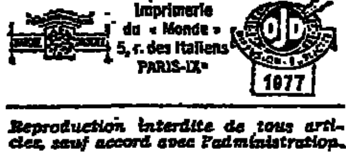
Sont publiés au *Journal officiel* du 4 mars 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à l'aide à la création d'emplois d'utilité collective.

● Instituant à titre exceptionnel une prime d'incitation à l'embauche des cadres âgés privés d'emploi *(voir nos informations page 43).*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.







Le Monde équipement

CONSTRUCTION NAVALE

LES CHANTIERS DE LA SEYNE ACCENTUENT LEUR POLITIQUE DE DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Une commande d'éléments destinés à une plate-forme norvégienne de recherche pétrolière en mer du Nord a été passée aux constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM) à La Seyne (Var). Ce marché représente 40 millions de francs et trois cent cinquante mille heures de travail et permettra à la société du groupe Herlicq d'accentuer sa politique de diversification (escaliers mécaniques, usines d'incinération des ordures, nucléaire) hors de la construction navale.

Les chantiers de La Seyne ont également obtenu confirmation de la commande d'un paquebot de croisière de 38 000 tonnes pour une compagnie gréco-helvétique (*le Monde* du 8 février).

CIRCULATION

● *Plus de péage à Oléron.* — Le péage au pont d'Oléron est supprimé à partir de ce lundi 5 mars. Cette décision fait suite à un arrêt du Conseil d'Etat annulant sur requête du comité de défense des intérêts oléronnais un arrêté préfectoral de 1974, confirmé par un jugement du tribunal administratif de Poitiers en 1976 (*le Monde* daté 18-19 février). La suppression du péage risque d'affecter lourdement le budget de la régie départementale des passages d'eau.

PÊCHE

LE P.S. : harmonisation des régimes sociaux des marins pêcheurs

(De notre correspondant.)

Brest. — Le parti socialiste avait annoncé la présentation, le vendredi 2 mars à Brest, de ses « *propositions pour la mer* ». Le colloque a été reporté au lendemain. Il a donné lieu à la présentation d'une dizaine d'exposés. *Les rapports provenaient de journées* d'étude organisées récemment à Paris par des militants socialistes.

M. Louis Le Pensec, député socialiste du Finistère, a, au cours de ces journées, présenté les propositions du parti socialiste, relatives aux pêches maritimes : « *Le parti socialiste*, a-t-il indiqué, *demande au gouvernement français pendant sa période de présidence du conseil des communautés de tout mettre en œuvre pour aboutir à un accord sur l'accès aux lieux de pêche prenant en considération certaines exigences, comme l'harmonisation des différents régimes sociaux des marins pêcheurs et l'adaptation à la situation économique réelle par un contrôle plus rigoureux des aides nationales.* »

● *Une « charte » pour la Méditerranée.* — Une « charte » de la pêche et de la conchyliculture en Méditerranée a été élaborée durant le dernier week-end, à Sète, par des pêcheurs délégués des organisations professionnelles de Corse, Nice, Martigues, du Grau-du-Roi, de Sète et de Port-Vendres. Les pêcheurs s'élèvent notamment contre les pollutions de la mer et des étangs littoraux, contre l'entrée de la Grèce et de l'Espagne dans le Marché commun et diverses réglementations limitant leurs activités.

ENVIRONNEMENT

En Allemagne fédérale, le traitement des déchets est devenu une industrie de pointe

De notre envoyé spécial

Berlin. — Le fameux mur de Berlin n'est pas aussi infranchissable qu'on le prétend. Chaque jour, cent camions chargés à bloc et venant de Berlin-Ouest le traversent par une porte étroitement gardée située au sud de l'aéroport de Tempelhof. Ils déposent leur cargaison sur le territoire de la R.D.A. et après une fouille méticuleuse regagnent l'Ouest.

Quels sont ces chargements qui traversent le mur de la honte à raison de 700 000 tonnes par an ? Les ordures ménagères des Berlinois de l'Ouest. Quant à leurs gravats, *ils prennent aussi le chemin* de Berlin-Est, mais entassés sur des chalands. Les exigences de l'environnement sont telles qu'elles ont eu raison de la frontière la plus imperméable du monde.

Berlin-Ouest est menacée d'être asphyxiée par ses déchets. C'est la rançon de la bonne santé économique comme de l'appétit de vivre (et de consommer) de ses habitants. Que faire des 1 300 tonnes de détritus qui s'amoncellent bon an mal an dans la ville ? Le terrain est trop rare pour les étendre sur une décharge. Comme dans l'ensemble de la République *fédérale où ronflent nuit et jour* deux cents usines d'incinération, on a songé à les brûler. Des fours ont été construits qui traitent chaque année 400 000 tonnes d'ordures. Mais quand la municipalité a voulu augmenter cette capacité les écologistes ont poussé les hauts cris. L'air de Berlin est déjà saturé de poussières et de fumées.

On a donc lorgné de l'autre côté du mur, en direction de Berlin-Est, qui dispose d'une vaste décharge de 150 hectares. Les cousins de la R.D.A. n'ont pas dit non, mais ils ont posé leurs conditions. Berlin-Ouest paye 30 marks (69 francs) pour chaque tonne de déchets, le passage se fait par une seule porte, le nombre des *véhicules doit être réduit au minimum*, leur chargement (20 tonnes) est contrôlé à 5 kilos près. Bien entendu les bennes doivent être hermétiques et elles sont examinées une à une lors de leur retour à vide.

Contrepartie : Berlin-Ouest peut évacuer plus de la moitié de ses ordures en terre communiste. Au terme de longues négociations le contrat a été signé pour vingt ans. « *Nos partenaires sont corrects* », commente laconiquement M. Michael Ferber, directeur de l'assainissement à Berlin-Ouest.

Mais pour respecter le cahier des charges la ville a dû ériger non loin de la porte d'évacuation une immense usine, sans doute unique au monde, où les déchets sont rassemblés, broyés, compressés et mis en containers. Ceux-ci sont chargés sur des semi-remorques qui font le va-et-vient. Un cerveau électronique commande les opérations de manière à ce que chaque cargaison fasse le poids exact.

Tout cela coûte évidemment les yeux de la tête. Aussi le kilo d'ordure berlinois, dont le traitement et la mise en dépôt revient à 20 centimes, est-il le plus cher de la planète.

Le cas de Berlin, quasi caricatural en raison de sa situation géographique et politique souligne de manière spectaculaire les difficultés que rencontrent aujourd'hui les nations les plus industrialisées pour évacuer, traiter ou réutiliser leurs déchets. Et tout particulièrement la République fédérale d'Allemagne ; en raison même de sa prospérité.

D'abord la répression à l'encontre des citoyens négligents ou inciviques est sévère. Se délester de ses détritus ou abandonner sa voiture au coin d'un chemin peut vous valoir jusqu'à 10 000 marks d'amende. Ces « tarifs » sont d'ailleurs clairement affichés dans certaines forêts. En ville, le ramassage des ordures se fait une à deux fois par semaine seulement, mais dans des poubelles hermétiques et standardisées. Comme, en outre, la taxe d'enlèvement est calculée « à la poubelle » personne n'a intérêt à jeter inconsidérément.

Un nouveau combustible

Les carrefours de Dusseldorf, par exemple, s'ornent de grands containers en plastique où l'on *glisse les bouteilles vides. Dans* la région de Hanovre des récupérateurs privés passent chaque semaine ramasser les vieux papiers. Les particuliers qui veulent les porter à l'usine Holler (firme très prospère) qui les leur paye actuellement 30 marks (69 F) la tonne. Ainsi l'Allemagne réussit-elle à ramasser, désencrer et réutiliser sous forme de feuilles d'emballage et de carton 44 % de sa production de papier.

Partout, bien entendu, on récupère les métaux (10 000 tonnes par an pour la seule ville de Dusseldorf), mais aussi la vapeur ou l'électricité produite par les usines d'incinération. Vers les années 60 les municipalités avaient multiplié ce genre d'installation dont les fours exigent le plus souvent un broyage préalable du « combustible ». Celui-ci est d'une incroyable diversité. A l'usine de *Dusseldorf, par exemple, une in*cessante noria de bennes municipales, de fourgons et de breaks particuliers apportent les rebuts d'une cité dont la richesse se mesure mieux encore à cet endroit que dans ses rues commerçantes. On voit chuter dans les broyeurs des salons entiers avec canapés de velours, fauteuils, miroirs et guéridons. Puis des éléments de cuisine — réfrigérateurs et cuisinières compris, — ou des salles de bains à faire pâlir d'envie les installateurs de nos campagnes. Tout cela mêlé à de la literie et des monceaux d'emballages est débité, menu, avec d'effrayants craquements, par les lames d'acier de surpuissants hachoirs.

Le concassage systématique des rebuts — y compris voitures et wagons de chemins de fer, — a donné naissance à toute une *gamme de nouvelles machines de « conditionnement des déchets »*. Leur fabrication est une spécialité allemande. La société Lindemann, entreprise leader dans cette branche industrielle, emploie huits cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 100 millions de marks (230 millions de francs) dont 80 % à l'exportation. Son P.-D.G., M. Gunther Kelle-Emden, un géant blond de cinquante-quatre ans, ancien officier de la Kriegsmarine, voit l'avenir avec optimisme. Il estime que la récupération croissante des ordures *ménagères et industrielles — on* les appelle outre-Rhin des « matières secondaires », — va lui permettre de multiplier les succursales à l'étranger et de doubler son chiffre d'affaires. Le dynamisme des industriels allemands s'exprime aussi sur ce marché-là.

Il nous réserve sans doute des surprises. Dans le seul domaine de l'environnement 5 000 projets de recherche sont en cours mobilisant sur trois ans des crédits publics et privés se montant à 2,5 milliards de marks (5,75 milliards de francs). L'Allemagne fédérale dépense donc trois fois plus d'argent pour la recherche en écologie que l'ensemble des ministères français pour toutes leurs actions en faveur de l'environnement.

Dernière trouvaille : après en avoir retiré le verre et les métaux on concasse les ordures ménagères et on les sèche. Ce compost est un *combustible*. L'application est immédiate. Pour compenser les pertes d'emploi on construit dans la Rhur une usine coûtant 170 millions de marks. Elle « sortira » un compost ayant les propriétés du charbon pulvérulent. Nom du nouveau combustible : « écofuel ». L'Allemagne a déjà pris le virage de la nouvelle croissance...

MARC AMBROISE-RENDU.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CHASSE AUX PHOQUES

Le directeur général du ministère canadien des pêches et des océans pour la province de Québec, M. Gabriel Filteau, a annoncé le 2 mars l'ouverture de la saison de chasse aux phoques pour 1979.

Comme nous l'indique notre correspondant, Jean Wetz, l'écologiste suisse Franz W-ber avait, la veille, réuni à Bonn sur tribunal international pour la protection des animaux avec l'intention de juger par contumace quatre personnes liées au *commerce et à l'abattage des phoques.*

A Saint-Jean-de-Terre-Neuve, . Patrick Moore, président de la fondation Greenpeace, a demandé une nouvelle fois aux Terre-Neuviens de mettre un terme à la chasse aux phoques.

● *Chooz : non à l'extension de la centrale nucléaire.* — Par 240 voix contre 133 (sur 478 électeurs), les habitants de Chooz (Ardennes) se sont prononcés le dimanche 4 mars contre l'extension de la centrale nucléaire qui *fonctionne déjà sur le territoire* de leur commune. Le premier réacteur mis en service en 1967 pour le compte d'une société franco-belge a une puissance de 300 mégawatts. L'E.D.F. projette de lui adjoindre deux réacteurs de 1 300 mégawatts, avec la possibilité d'en construire encore deux autres de même puissance.

régions

EN ILE-DE-FRANCE

LA NATURE A-T-ELLE « DROIT DE CITÉ » ?

DIX MILLIONS POUR LE PLUS URGENT

Les Tuileries en toilette

Pauvres Tuileries ! Trop bien placées, au centre de Paris, dans des quartiers qui manquent cruellement de squares proches des habitants et des employés des bureaux ou des magasins, les Tuileries sont trop fréquentées. Pour tout arranger, on a eu la mauvaise idée, en 1975 et en 1976, d'y organiser des fêtes dévastatrices. Enfin, dernier malheur, cet ancien jardin royal et impérial, appartient à l'Etat et émarge au budget de la culture, budget étriqué s'il en est.

Prenant enfin conscience de ses obligations vis-à-vis de ce parc prestigieux qu'on laissait en jachère, le gouvernement a décidé récemment (*le Monde* du 21 février) de faire un effort en faveur des Tuileries : 10 millions de francs seront trouvés dans le budget de M. Jean-Philippe Lecat, d'ici deux ans, pour faire face aux dépenses de rénovation les plus urgentes. La compétition ouverte avec les jardins de la Ville, et le futur jardin des Halles en particulier, aura eu au moins cela de bon.

Dix millions. Rien de trop, si l'on en croit M. Jean-Claude Daufresne, architecte en chef des monuments historiques, responsable du domaine du Louvre et des Tuileries, qui a établi une impressionnante liste des travaux d'urgence.

« Je vais avoir une dure bataille à livrer, explique M. Daufresne. *Les premières choses à faire ne se voient pas, et les ministres n'aiment pas cela. Il faut, avant tout, remettre à neuf 7 kilomètres de canalisations en fonte qui n'ont jamais été réparées complètement depuis Napoléon III. Avant de refaire des pelouses ou des plantations, il faut assurer l'alimentation en eau. Et même l'arrosage automatique, commandé à distance. Je pourrais même, l'été, faire arroser ceux qui s'allongent sur les pelouses ! »*

Le devis de 22 millions de francs établi par M. Daufresne passe en revue tous les postes. Il faudra choisir. Priorité des priorités, l'eau, donc, 7 kilomètres pour l'alimentation et 7 kilomètres pour l'évacuation : 6 millions de francs au total. *« Le ministre qui décidera de cette rénovation fera œuvre pie,* assure M. Daufresne. *C'est par là qu'il faut commencer. »*

Sous les tilleuls

Les arbres ? Il y a trois mille arbres aux Tuileries, dans les « quinconces » dessinées par Le Nôtre. Certains marronniers ont été plantés au Second Empire. Plus de sept cents ormes, malades, ont été arrachés et remplacés par des tilleuls. Mais il y a encore des plantations neuves à assurer.

Dix hectares d'allées sablées en piteux état, 4 hectares de gazon. Tout est immense, dans ce parc de 30 hectares, dont 23 sont clos par 3 kilomètres de grilles... à restaurer, aussi, d'ailleurs. Ce travail est fait au deux tiers, mais il coûte très cher, près de 4 000 F le mètre linéaire.

Les fleurs ? Il y en a peu aux Tuileries, mais tout de même... Les architectes ont toujours la nostalgie des « broderies » du jardin à la française de Le Nôtre, qui s'étendait devant le palais des Tuileries, et que l'on avait imaginé de reconstituer à l'occasion des travaux du central téléphonique souterrain. Même s'ils en ont fait provisoirement leur deuil, il reste à entretenir correctement les jardins de l'Empereur et de son épouse, les « réservés », comme on dit, qui bordent en contrebas l'avenue du Général-Lemonnier.

Traditionnel lieu de rendez-vous nocturne de « *gens de mauvaises mœurs* », ces jardins sont en piètre état. *« La police passe en voiture pour faire fuir les indésirables et m'esquinte les allées. Mes jardiniers ne veulent plus y travailler. »*

Les bassins et les statues ? En plus du bassin rond et du grand bassin octogonal (qui a beaucoup souffert quand on a installé un char d'assaut, sur une estrade, pour les besoins de la « fête »), il y a deux bassins ronds, sans eau depuis quinze ans. Il faut refaire les margelles, rétablir la couche d'argile au fond. Encore 1 million et demi de francs.

Les statues ne sont pas mieux loties (*le Monde* du 29 juin 1976). Venues de Rome au dix-neuvième siècle ou des domaines de Marly, Fontainebleau, Sceaux, Saint-Cloud, elles souffrent des intempéries, du vandalisme, d'abandon en somme. *« Un jour, il faudra rentrer les chevaux de Coysevox. On pourrait au moins leur mettre des capuchons de polyane l'hiver, comme à Versailles... L'autre jour, on m'a cassé avec une fronde,* raconte M. Daufresne, *le caducée en marbre du Mercure et l'oreille du cheval. Facture : 10 000 francs. Tout est comme cela. »*

Confisquer les ballons

Les Maillol installées par Malraux dans les jardins du Carrousel semblent plus « résistantes ». *« N'en croyez rien,* assure M. Daufresne. *On me les emmène. De temps en temps on me les peint, les gosses leur dessinent des slips et des soutiens-gorge... »*

Les bancs et les chaises sont, on s'en doute, encore moins respectés. *« J'ai remis trois mille cinq cents chaises il y a deux ans. Il en manque déjà sept cents. J'en retrouve à la Concorde, accrochées aux arbres ou aux bras des statues. Sur cent soixante-dix-sept bancs, il y en a vingt-deux à réparer et soixante-dix à ajouter. Il en manque partout. Comme on me vole les chaises, je préfère avoir des bancs. »*

Tous les travaux de rénovation, dans la limite des 10 millions ne serviront à rien si l'intendance ne suit pas. *« Je manque de surveillants,* se plaint M. Daufresne. *Ils sont treize seulement. Avec les vacances, les congés de maladie et les tours de garde la nuit, c'est notoirement insuffisant. Il en faudrait deux fois plus. Et il faudrait pouvoir les loger. A Versailles et à Fontainebleau, ils ont de petites maisons adorables dans le parc, des potagers. Les miens habitent au diable... »*

Le malheur des Tuileries, c'est de jouer trop de rôles. Soucieux de remettre en valeur un jardin de prestige, M. Daufresne se plaint amèrement qu'il y ait, au Carrousel, *« match de football tous les mercredis. Je fais confisquer les ballons ; mes gardiens en ont déjà quarante »*... Peut-on en vouloir aux enfants ? Le succès des Tuileries vient de la rareté des lieux de détente dans les quartiers centraux de la capitale. Une leçon à méditer pour le futur jardin des Halles, qui sera quatre fois plus petit...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Les techniques n'ont pas changé depuis Babylone

ARBRES A VILLE

Dans la technique des jardiniers urbains, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. L'espace urbain est aussi rare sur les rives de la Seine qu'il l'était il y a vingt-cinq siècles sur les bords de l'Euphrate. Il était donc fatal que l'on revienne un jour aux antiques solutions. Les Babyloniens à l'étroit derrière de colossales murailles couvraient de terre leurs écuries et leurs entrepôts. Ils rapprochaient ainsi du soleil les plantations destinées à la fois à leur agrément et à l'hommage des dieux. Les Parisiens souhaitent à la fois des parcs à voitures et des zones de verdure. Alors on superpose ce qu'on ne peut plus étaler.

Ainsi, ont reverdi chez nous les jardins sur dalle. Le premier fut construit il y a déjà un quart de siècle au cimetière du Père-Lachaise. Il s'agissait de libérer les concessions prétendument à perpétuité et d'entasser les restes des Parisiens d'antan dans un ossuaire souterrain de quatre étages. Pour ne point déparer les lieux, on dissimula la nécropole sous des gazons et des cèdres. Ces arbres sont aujourd'hui si vigoureux qu'on est obligé de les étêter. Ils font en tout cas l'orgueil du service des parcs et jardins de la Ville de Paris, qui est passé maître dans l'art de planter sur le béton (1).

Il fut même une époque, vers les années 70, où les conseillers de Paris ne rêvaient que de garer des automobiles sous le moindre square. Une demi-douzaine d'entre eux (Bergson, Montholon, d'Anvers, Boucicaut, Saint-Lazare, Jouvet-Marigny) furent éventrés pour loger des parkings, puis reconstitués. Hélas ! on ne fait pas de miracle, et la restitution n'est jamais à l'identique. Adieu les grands arbres, voici les maigres pelouses, les bouches d'aération et les trémies de sortie des voitures.

Les populations s'émurent à tel point que le préfet, en 1974, stoppa net toute nouvelle éventration. La dernière, assure-t-on, est celle de l'esplanade des Invalides, dont les perspectives doivent de toute façon rester libres de toute plantation. On est en train d'y dérouler six prairies, aussi rares que des greens britanniques, et qui doivent couvrir au total plus de 4 hectares.

En revanche, il est toujours recommandé d'occuper les surfaces déjà bétonnées pour y aménager des espaces verts. Dans le quinzième arrondissement on a profité de la couverture partielle du chemin de fer de petite ceinture pour ouvrir au public un nouveau square d'un hectare. Et c'est en somme la même opération qui sera réalisée sur l'ancien trou des Halles, mais cette fois sur 40 000 mètres carrés.

Les promoteurs à pelouses

Les promoteurs privés ont depuis longtemps compris la leçon. Les parkings ménagés sous les cours des immeubles modernes sont systématiquement couronnés de jardins. Les surfaces ainsi complantées sont considérables : entre 12 et 15 hectares par an, assure M. Jean Bernard, chef du service technique des parcs de la Ville de Paris.

Il n'est pas rare que les services officiels autorisent un constructeur à occuper le sous-sol avec des garages à condition que les jardiniers de la Ville puissent disposer de la dalle supérieure. Trois opérations semblables sont en cours dans Paris et autant de squares seront bientôt à la disposition du public.

La technique est toujours la même. Sur le béton on étend 15 centimètres de gravier en guise de drain, puis un tapis de feutre retenant la terre et laissant filtrer l'humidité, enfin une couche d'humus dont l'épaisseur varie, selon la solidité de la dalle, de 30 centimètres à 2,50 mètres.

Dans le premier cas, seule l'herbe a des chances de pousser. Dans le second, on peut se risquer à planter des bouleaux, des conifères, des peupliers ou des tilleuls. Précaution indispensable, il faut assurer à tout prix l'écoulement des eaux, sous peine d'asphyxier les racines. Et, quoi qu'on y fasse, ces jardins restent fragiles, parce qu'artificiels. N'étant plus en relation avec les nappes d'eau souterraines, ils exigent un arrosage fréquent en été. Les arbres n'y atteindront jamais la taille de leurs frères campagnards, et leur vie sera plus courte.

On pourrait, à la limite, concevoir des jardins sans terre, comme il y a des cultures sans sol. Sur le parvis de la Défense, on tient sous perfusion nutritive, depuis plusieurs années, des pelouses et des plantations expérimentales. Il faut une petite usine pour maintenir en vie ces verdures sur béton. La moindre panne signerait leur arrêt de mort. Ces jardins-là sont suspendus à la science des hommes chimistes et à la régularité du courant électrique.

Pourtant, entre les plantes et le béton, la partie est moins inégale qu'il n'y paraît. Les racines secrètent des acides qui viennent à bout des ciments les plus coriaces. La moindre radicelle s'insinuant dans une fissure la fait éclater un jour ou l'autre. Si on laissait faire la nature, celle-ci ne tarderait pas à recouvrir Paris d'un linceul vert. On raconte que certains jardiniers font parfois ce rêve un peu fou...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *La Technique des jardins sur dalle*, par Jean Bernard, direction des parcs de la Ville de Paris, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris.

DE L'EAU PLUS PROPRE DANS LE VAL-D'OISE

« Aquarius 2000 » et ses deux rivières

C'est en 1976 que Jean-Louis Lombard, cinquante-deux ans, installé depuis treize ans à Gonesse dans le Val-d'Oise, décide de partir en guerre contre la pollution des rivières. Il vient en effet de découvrir tout près de chez lui deux rivières mortes, le Croult et le Petit Rosne, représentant à elles deux 40 % des eaux de surface du Val-d'Oise, le département le plus pauvre en eau de la région parisienne. Ensevelies sous des tonnes de décharges publiques, grossies d'eaux usées et de déchets industriels, elles n'offrent plus aux promeneurs qu'effluves malodorants. Enserrant entre elles deux ce qui allait devenir Sarcelles, les deux rivières aux nombreuses sources, autrefois très poissonneuses, devaient peu à peu connaître une mort lente.

Au début de 1978 il édite une plaquette intitulée « Un projet pour nos enfants : des rivières bleues, des vallées vertes ». Zone après zone, il étudie les raisons de la pollution des rivières, énonçant et planifiant tous les travaux à effectuer pour leur redonner vie. Aquarius 2000, c'est son association.

On distribue et on vend la plaquette, on prend contact avec les élus des communes du canton, de la région. En même temps qu'elle recherche des subventions, l'association s'emploie à sensibiliser la population sur le besoin de régénération des rivières.

Aujourd'hui, Aquarius 2000, qui regroupe une centaine d'adhérents, recueille les premiers fruits de son travail : le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne a pu obtenir les crédits nécessaires pour l'assainissement des deux rivières. Au niveau local, les 180 propriétaires riverains ont répondu positivement à la demande de droit de pêche formulée par Aquarius 2000, donnant le feu vert aux travaux. Et, surtout, la participation d'Etudes et chantiers, association loi 1901, vient enfin réaliser concrètement le rêve de Jean-Louis Lombard. Déjà, au mois de décembre, une vingtaine de jeunes bénévoles s'étaient affairés au débroussaillage sélectif à l'entrée du « trou du diable », la source du Croult à Goussainville. *« Cette opération nous intéresse énormément. Une rivière, c'est un axe géographique naturel qui lie différents lieux de vie,* déclare Alain Bué, responsable délégué de l'Ile-de-France, enseignant à Paris-VIII. *Nous allons continuer cette opération avec des moyens modestes en février, mars et avril. Par la suite, nous devrons faire appel au financement de l'Etat ou de la région. »*

Parmi les espérances, le contrat régional ; parmi les projets, des ponts de bois sur les rivières, des berges interdites aux voitures, des cheminements piétonniers, dont un destiné aux handicapés. *« Notre projet est devenu un projet pilote national, car nos rivières sont à 18 kilomètres à vol d'oiseau des tours de Notre-Dame,* conclut Jean-Louis Lombard. *Notre entreprise intéresse les populations de 21 communes, soit plus de 250 000 personnes, chiffre qu'on peut doubler par effet de proximité. Il ne s'agit pas, à nos yeux, d'une mode mais d'une nécessité impérative de survie, car l'eau c'est la vie. »*

JACQUELINE MEILLON.

Aquarium 2000, 30, avenue des Tulipes, « Les Marronniers », 95500 Gonesse. Tél. : 985-40-03. Pour sauver le Croult et le Petit-Rosne : C.C.P. 35899-57 T La Source.

Rues - garages

Un de nos lecteurs, M. J. Mialhe, de Paris, nous écrit :

On parle beaucoup, ces temps-ci, de la propreté des rues de Paris, et on épilogue sur les divers moyens de rendre aux trottoirs et aux chaussées un aspect plus net. Je n'arrive pas à comprendre comment on peut traiter cette question sans aborder le problème du stationnement des automobiles le long des trottoirs. Quelle sera l'efficacité de ces merveilleuses machines roulantes, brosseuses et aspergeantes si leurs balais et jets d'eau ne peuvent atteindre les caniveaux ? Elles doucheront les voitures et c'est tout.

Je pense que tous les moyens mécaniques ne serviront à rien si l'on n'impose pas le stationnement alterné chaque jour, même, et surtout, dans les rues-garages où les immondices s'accumulent entre les voitures sans que l'on puisse incriminer les agents de la voirie.

هكذا من الأصل

هكذا من الامل

Le Monde

économie

SOCIAL

LES GRÈVES DANS LES ASSURANCES

Les gendarmes mobiles ont fait évacuer sans incident des locaux parisiens de l'U.A.P.

Sur ordonnance en référé, en date du 3 mars, du tribunal de grande instance de Paris, les gendarmes mobiles ont fait évacuer lundi matin 5 mars vers 6 heures, à la demande de la direction de l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), les grévistes qui occupaient divers locaux rue Le Peletier, rue des Italiens, rue de Provence, rue Saint-Georges et boulevard Haussmann. Cette expulsion a eu lieu sans incident et une partie des employés ont repris le travail tandis que plusieurs centaines de grévistes manifestaient dans les rues avoisinantes vers 10 heures avant de se réunir, en assemblée générale pour se prononcer sur les modalités de l'action. Après l'ordonnance d'expulsion, qui a également prolongé la mission de M. Thouvenot jusqu'au 11 mars pour faciliter la recherche d'un compromis et « *inviter les parties à reprendre leur dialogue* », la direction a annoncé que « *les négociations professionnelles relatives à l'évolution des salaires en 1979* » reprendront le mardi 6 mars.

De leur côté, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et cadres ont affirmé que « *le personnel demeurait déterminé à poursuivre l'action pour obtenir de véritables négociations* » en indiquant que « *des dizaines de compagnies d'assurance ressentent le sens de l'action menée à l'U.A.P.* ».

Grève à durée déterminée ou débrayages tournants, l'action revendicative se poursuit, en effet, dans diverses compagnies d'assurance, avec parfois le recours à des initiatives plus originales telles qu'une autoréduction de la durée du travail (une heure par jour) à la Mutuelle des instituteurs, à Niort.

Dans certaines sociétés privées, le travail a repris : à la Préservatrice, les grévistes ont obtenu une prime de 150 francs, le salaire minimum à 2 485 francs, le paiement de quatorze jours de grève sur vingt et un, et la réduction de la semaine de travail de quinze minutes (39 heures au lieu de 39 h. 15).

Les fédérations syndicales qui ont appelé les employés à débrayer lundi 5 mars pour envisager de nouvelles modalités d'action, doivent se réunir mardi 6 mars pour prendre éventuellement une position commune.

∴

Dans un communiqué, « *Les travailleurs du journal* le Monde *— employés, cadres administratifs et techniques et ouvriers C.G.T. ; employés, cadres et journalistes C.F.D.T. et C.G.T.-F.O. — astreints pour rejoindre leur lieu de travail à passer entre des policiers en armes, protestent vigoureusement contre cette nouvelle agression contre les travailleurs de l'U.A.P.*

» *Avec leurs organisations syndicales, ils dénoncent l'utilisation des forces dites « de l'ordre » pour faire pression sur les travailleurs dans un conflit social.*

» *Ils réaffirment leur solidarité à tous les travailleurs en lutte pour défendre leur emploi, leurs acquis et leur pouvoir d'achat et préserver et améliorer les droits syndicaux.* »

ARRÊTS DE TRAVAIL CHEZ LES DOCKERS LES 5 ET 8 MARS

La Fédération nationale des ports et docks C.G.T., comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions de samedi, a appelé les ouvriers dockers à un arrêt de travail de 24 heures ce lundi 5 mars.

Elle invite les dockers à « *reprendre l'action* » le jeudi 8 mars « *en supprimant les heures supplémentaires, les travaux de nuit et du dimanche ainsi que les équipes non habituelles* ».

Ce mouvement est destiné à appuyer les revendications concernant la retraite, l'organisation du travail et les congés.

● *Un gérant de société fonce sur un barrage établi par des grévistes.* — Le gérant de la société International Mousse (coussins en polyester) de Savigneux (Loire), occupée par ses ouvriers depuis samedi 3 mars, a forcé en voiture, dimanche 4 mars, le barrage installé à l'entrée de l'usine par les grévistes. L'incident n'a pas fait de victimes.

En marge des réunions paritaires

LES FÉDÉRATIONS DE LA MÉTALLURGIE S'EFFORCENT DE REFAIRE LEUR UNITÉ

Les négociations, par lesquelles les fédérations de la métallurgie tenteront d'obtenir une suspension des vingt mille licenciements prévus dans la métallurgie, s'annoncent difficiles.

Les représentants des cinq organisations vont successivement rencontrer, le 6 mars, la direction de *Sacilor*, le 7, celle d'*Usinor* et, le 8, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, qui les avait déjà reçus le 6 février.

Les syndicalistes devaient se réunir, ce lundi 5 mars, pour préparer ces entrevues de façon aussi unitaire que possible, alors que de profondes divergences persistent sur l'organisation d'une marche sur Paris.

Seule la C.F.T.C. a approuvé le projet de la C.G.T., qui, le 23 mars, entend rassembler dans ce mouvement les travailleurs de toutes les professions. Selon elle, et M. Krasucki, secrétaire confédéral, vient de le souligner dans *la Vie ouvrière*, organe de la centrale, seul le caractère interprofessionnel peut être efficace.

Les autres organisations sont d'un avis diamétralement opposé, car pour elles les sidérurgistes doivent seuls engager cette action. Selon M. de Kanel, secrétaire de l'union C.F.D.T. de Longwy, plus de cinq mille personnes pourraient être mobilisées dans une marche sur Paris, qui aurait lieu après le 8 mars. Les cédétistes entendent lier cette initiative aux résultats des entrevues qui auront eu lieu en ce début de semaine, ils l'ont marqué au cours d'une réunion tenue en Lorraine en présence de M. Michel Rolant, secrétaire confédéral. Il n'est pas exclu que les dirigeants confédéraux cédétistes interviennent auprès de ceux de la *C.G.T.* pour essayer de les faire renoncer à une marche interprofessionnelle.

Force ouvrière, de son côté, met en garde contre ce qui donnerait *des travailleurs lorrains*, a dit M. Mourgues, secrétaire général de la Fédération de métallurgie F.O., « *une image qui ne correspond pas du tout à la réalité* ». M. Bergeron, dans l'hebdomadaire confédéral, estime que certains voudraient utiliser la crise de la sidérurgie dans la campagne pour les élections européennes.

A la C.G.C., M. Paul Marchelli, lui aussi, s'inquiète d'une exploitation politique de la crise.

La détresse silencieuse des jeunes de Denain

De notre envoyé spécial

Denain. — Forces vives d'une région morte, les jeunes du Valenciennois ne font plus de projets d'avenir. Chômeurs chroniques, lycéens désabusés, diplômés sans espoir, ils mènent à Denain, Douchy ou Lourches une vie rétrécie par la crainte du lendemain. Embauchés aujourd'hui, licenciés dans trois mois ? Pas de violence, peu de révolte, une immense détresse résignée et muette.

Le café « Chez Anna », sur la grand-place d'Escaudain, sert de rendez-vous aux sans-emploi. Assis sous un « poster » de Bruce Lee, le regard fixé vers le crassier qu'on aperçoit au bout de la rue, Jean-Marie, vingt-trois ans, sans travail depuis cinq mois, attend l'heure d'aller toucher le chômage.

Tuyauteur de profession, qualifié, compétent, ne rechignant ni à la tâche ni aux déplacements, il a déjà connu cinq « boîtes ». Les unes comme stagiaire, les autres comme intérimaire, une fois même comme salarié à part entière, avant d'être victime d'une compression, inévitable paraît-il, de personnel.

L'une de ces « boîtes » exploitait ses stagiaires, les payant peu, leur faisant miroiter des promesses d'embauche qu'elle ne tenait jamais, préférant recruter de nouveaux stagiaires qu'elle remplaçait par d'autres. Une autre, où il se plaisait, était très loin de chez lui : il devait se lever à 5 heures du matin. Rentré à dix heures du soir, il dépensait en transports une bonne partie de sa paie.

Aujourd'hui il parle un peu de cela comme d'un *Eldorado. Que faire ?* Quelles sonnettes tirer ? Il a écrit partout. Aux entreprises de la région, aux administrations. A la S.N.C.F., à Paris. La réponse a tardé un an : « *Adressez-vous à* aux lettres est désespérément vide, son courage s'effrite. Partir ? Il ne veut pas. Il aime ce pays en sursis, ces corons et ces usines condamnées à mort. Viscéralement. En plus, il « fréquente ». Son amie, au moins, a un travail ici. Et puis, où aller ?

Palpable physiquement dans les cafés et les rues de Denain, le chômage des jeunes provoque moins de colère que de résignation. Massif, presque inéluctable, il fait partie du décor, comme les hangars d'Usinor, noyés dans le crachin, sur lesquels clignotent d'immenses « S.O.S. » lumineux.

Isolés, repliés sur eux-mêmes, les jeunes chômeurs échappent à l'influence syndicale. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont tenté de les regrouper. En vain. Dans le Valenciennois, les organisations de jeunes rencontrent peu d'écho, sauf la Jeunesse ouvrière chrétienne à Denain et les Jeunes Communistes à Valenciennes. Cette apathie, cet apparent fatalisme, inquiètent et indignent les vieux militants. Au cours d'un meeting organisé, le 28 février, par les Jeunes Communistes de Fresnes-sur-Escaut, un ouvrier blanchi sous le harnois s'est levé pour protester contre « *ces jeunes qui ne participent pas aux manifestations et nous laissent nous battre pour eux* ».

L'accusation est un peu injuste. Un millier de lycéens, selon les organisateurs communistes, avaient défilé quelques jours auparavant dans la banlieue de Valenciennes. Beaucoup de jeunes se sont joints, le 16 février, à l'imposante manifestation des syndicats (*le Monde* daté 18-19 *février*) et certains d'entre eux se sont montrés très « actifs » lors de la mise à sac, mercredi 28, de la chambre patronale de la métallurgie et de la sidérurgie (*le Monde* du 1ᵉʳ mars), ainsi qu'au cours de multiples « occupations » qui ont eu lieu les semaines passées.

Cette mobilisation, cependant, n'est que marginale. Le chômage des jeunes, dans le Valenciennois, a moins augmenté que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi de son arrondissement, qui a doublé en trois ans. A cause des nuages qui se sont accumulés ces dernières années, Usinor n'embauche plus depuis longtemps. Ce sont surtout des hommes dans la force de l'âge qui vont être licenciés.

Si peu de jeunes sont directement concernés, tous vont en pâtir. Il était difficile de trouver un emploi. Avec les licenciements qui se préparent, la concurrence *va être plus sévère encore. Dans* certains quartiers de Denain, tout le monde a un frère, un cousin, un ami au chômage. Faubourg Fernand-Duchâteau, une cité d'H.L.M. construite en bordure de la nationale, on compte trois, quatre, parfois six chômeurs par cage d'escalier. Lorsque Christian P. nous a ouvert sa porte, le poêle à charbon brûlait à peine. Emmitouflée dans d'épais lainages, Lætitia, sa petite fille, âgée de quelques mois, toussait. Vingt-trois ans, jeune marié, Christian est obligé, en plein hiver, de réduire le chauffage de son F-3 jusqu'à la limite du raisonnable parce qu'il ne touche que 1 430 francs pour vivre, lui, son épouse et sa fille.

Mèches rebelles et regard vif, *Christian* ressemble un peu à l'Antoine Doinel des *Quatre cents coups*. Fils de divorcés, il a fait ses études dans un internat où l'avait placé un juge pour enfants. Son mariage précoce lui a donné la famille qu'il n'avait pas eue. Maçon de profession, embauché sur un chantier, il venait d'acheter à crédit, dans une « grande surface de la région », un salon en skaï, ses premiers meubles. Mais, à son tour, le bâtiment a donné des signes de défaillance.

Malika attend

Il a tout essayé, proposé de se reconvertir et précisé à l'Agence nationale pour l'emploi qu'il *acceptait de partir en province ou* à l'étranger, pourvu que ce soit avec sa femme et la « petite ». On lui a proposé de devenir mineur en Lorraine, comme son père, silicosé à quarante ans. Il a dit oui. Jusqu'au jour où il a appris que sa famille ne pourrait le rejoindre qu'au bout d'un an. Le sacrifice était trop lourd, il a renoncé. Entre les quatre murs de son F 3, il tourne en rond et serre les poings quand la « petite » se met à tousser. Il n'aime pas la bagarre, se méfie de l'action collective — il a toujours lutté seul — mais comprend la violence de « *ceux d'Usinor* ».

Avec 29 % de femmes actives, le Valenciennois se situe nettement *au-dessous de* la *moyenne* nationale (40 %). Cette situation s'explique aisément : la sidérurgie a recruté peu de femmes, faute d'emplois, mais aussi parce que les traditions, très vivaces dans le Nord, et l'éducation des enfants incitent les mères de famille à rester chez elles ; la crise frappe donc moins les femmes que les hommes. Celles d'un certain âge tout au moins. Car les jeunes filles, moins fidèles aux traditions que leurs mères, se heurtent aux mêmes difficultés que les jeunes gens.

Titulaire d'un C.A.P. (certificat d'aptitude professionnelle de couture « floue », Malika avait réussi à se faire embaucher chez Bidermann, à Aulnoy-lès-Valenciennes, l'une des rares usines de la région à offrir du travail à des femmes. Elle n'était payée qu'au SMIC. Elle travaillait dur. L'entreprise était loin. Le jour où une petite maison de confection *de Denain* lui a *proposé de l'em*baucher, elle n'a pas hésité. C'était plus près, mieux payé, intéressant. Mais la maison a connu elle aussi des difficultés. Dernière embauchée, elle a été la première licenciée.

L'usine Bidermann devrait s'agrandir. Malika s'accroche à cet espoir comme à une bouée de sauvetage. Elle aussi à tout essayé : les hôpitaux, l'administration, où on lui a dit qu'on ne prenait pas d'Algériens. C'est vrai que la situation est difficile pour les immigrés : son père est sans emploi ; son frère aussi.

Recluse dans le F 4 familial où son père n'aime pas beaucoup qu'elle reçoive des visites, ses longues mèches sur le front, elle s'efforce d'apprendre à taper à la machine. Il paraît que dans ce secteur-là... Silencieuse, résignée, les yeux fixés vers la fenêtre où se découpent les toits d'Usinor, comme Jean-Marie, comme Christian, Malika attend.

BERTRAND LE GENDRE.

LE DERNIER CARRÉ

A Trith-Saint-Léger, au premier étage d'un bâtiment de brique rouge, une vingtaine d'apprentis, en cotte bleue penchés sur leur machine sont peut-être les derniers ouvriers formés par Usinor. Ils étaient plus de cinq cents il y a quelques années dans les deux écoles de Trith et de Denain. Ils ne sont plus que quatre-vingt-huit, dont aucun en *deuxième année à Trith.*

Depuis quelque temps, Usinor limite l'embauche. Mais pour le dernier carré d'apprentis, l'horizon *est sombre. Jusqu'à l'année* dernière, on garantissait à ceux qui quittaient l'école une place dans l'une des usines du groupe. Cette année la promesse n'a pas été renouvelée. Pour la première fois Usinor n'embauchera pas « ses » apprentis. Sur un mur de l'atelier, subsiste cette maxime de Saint-Exupéry : « *La grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes.* »

● *Crédit agricole.* — Les syndicats de salariés du Crédit agricole ont lancé un préavis de grève pour le 15 mars afin d'obtenir une augmentation de salaire de 2,5 % au 1ᵉʳ mars, comme il avait été précédemment convenu, alors que la direction n'accorde que 1 % au 1ᵉʳ février.

La Fédération du Crédit agricole qui gère les conventions collectives des 60 000 salariés du Crédit agricole précise que l'accord d'indexation des salaires sur la hausse des prix sera *respecté pour l'année.* C'est au titre de cet accord qu'une augmentation trimestrielle de 2,5 % était envisagée. Mais c'est, dit-on, à la F.N.C.A., sur la pression du ministère de l'économie, que le risque de dérapage de l'indice inquiète, que la hausse trimestrielle prévue a été ramenée à 1 % et anticipée au 1ᵉʳ février.

L'État va verser des aides de 24 000 à 36 000 F pour la création d'emplois d'utilité collective ou l'embauche de cadres âgés

Annoncées à l'automne 1978, les mesures d'incitation à l'embauche des *cadres* âgés et la création d'emplois d'utilité collective vont entrer en application après la publication au « Journal officiel » du 4 mars 1979 de deux décrets.

Le premier précise que, à titre exceptionnel et jusqu'au 30 juin 1979, une prime d'incitation à l'embauche de cadres âgés peut être accordée à tout employeur qui, dans les six régions suivantes : Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine, Midi-Pyrénées, embauchera un cadre âgé.

La prime, d'un montant de 36 000 F ou de 24 000 F selon le cas, sera versée en deux parts : la première d'un montant de 18 000 F est versée trois mois après la prise de fonctions du cadre ; la seconde, accordée au début du septième mois, est fixée à *6 000 F s'il s'agit* d'un contrat à durée déterminée, mais elle atteint 18 000 F si le contrat de travail est à durée indéterminée ; dans ce cas, la prime est versée dès la conclusion du contrat.

Les cadres âgés dont l'embauche ouvre droit au bénéfice de ces dispositions sont ceux rencontrant des difficultés particulières d'emploi en fonction de critères appréciés par le directeur régional du travail et de l'emploi, tels que la durée du chômage, le diplôme, la durée d'emploi dans la même entreprise.

Le deuxième décret porte sur l'aide de l'Etat à la création d'emplois d'utilité collective par des organismes autres que des collectivités locales, des administrations publiques ou des établissements publics, administratifs, industriels et commerciaux.

L'aide de l'Etat s'élève à un maximum de 24 000 F par emploi *créé à plein temps.* Elle est réduite à due concurrence en cas d'emploi à temps partiel et elle n'est pas renouvelable ni cumulable avec les autres aides de l'Etat à la création d'emplois.

Le décret précise que ces emplois doivent être réservés, sauf exception, aux personnes sans emploi et présenter un caractère permanent. Le bénéfice de l'aide publique ne peut intervenir que s'il n'y a pas d'autre moyen pour créer l'emploi projeté, et enfin le financement retenu à l'expiration de l'aide de l'Etat doit pouvoir être assuré en partie, et dans une proportion croissante, par des ressources propres ne provenant pas de subventions publiques.

[Ces mesures, prévues à titre expérimental, devraient intéresser cinq mille personnes pour les emplois d'utilité collective et mille pour les cadres âgés. Il n'est pas exclu, en cas de succès, que ces expériences soient par la suite prolongées et étendues.]

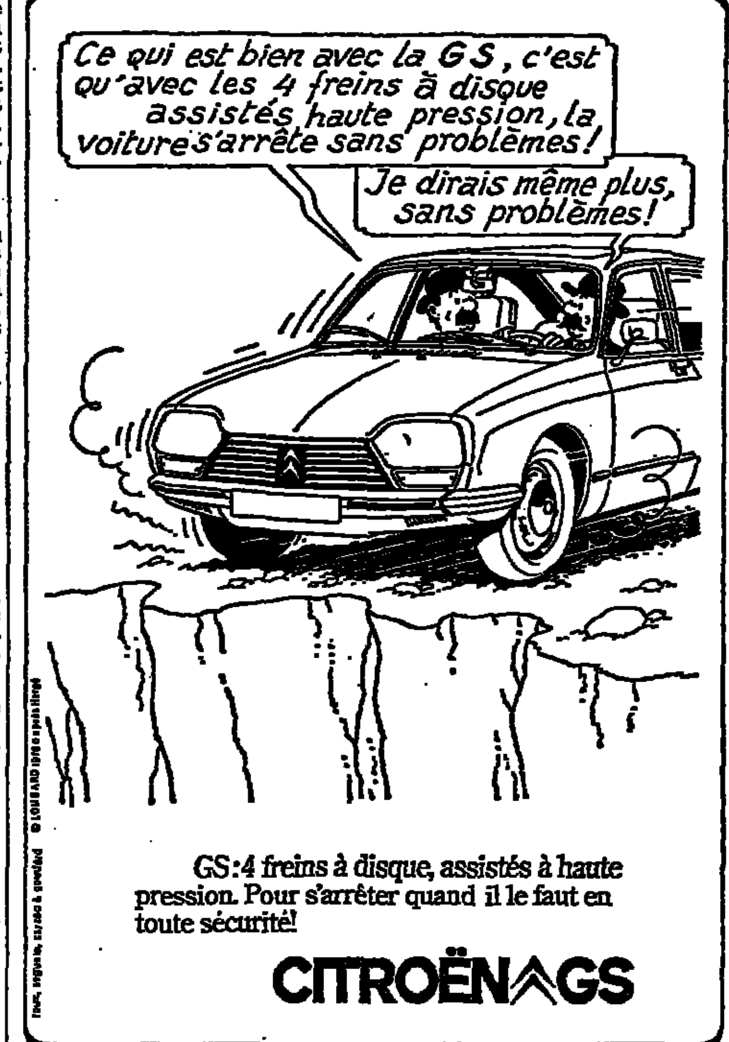
Élections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T. CHEZ PEUGEOT-MULHOUSE

Aux élections des membres du comité d'établissement de l'usine Peugeot-Mulhouse, la C.G.T. et la C.F.D.T. reculent au profit de F.O. qui faisait liste commune avec la C.F.T.C. dans le premier collège et avec la C.G.C. dans le deuxième.

Collèges des ouvriers. — Inscrits : *11 827 (9 777 en 1977).* Exprimés : 9 090 (7 411). Ont obtenu : liste F.O.-C.F.T.C., 3 682 voix, soit 40,51 %, au lieu de 29,46 %, en 1977 ; C.F.D.T., 2 723 voix, *soit* 29,96 %, au lieu de 32,48 % ; C.G.T., 2 582 voix, soit 28,41 % au lieu de 37,29 %.

Collège des employés et techniciens. — Inscrits : 2 121 (1 901 en 1977). Exprimés : 1 919 (1 676). Ont obtenu : liste F.O.-C.G.C., 1 568 voix soit 81,71 % (73,31 % en 1977) ; C.F.D.T., 228 voix soit 11,90 % (18,56 %) ; C.G.T. : 115 voix, soit 5,99 % (7,76 %).



ÉTRANGER

VICTIME D'UNE PÉNURIE DE DEVISES

La Turquie doute des promesses occidentales

De notre correspondant

Ankara. — Les Turcs commencent à apprendre à vivre, de façon stoïque, sans leur café traditionnel : les établissements ne servent plus que du thé, car la « *matière première* » brésilienne est à l'heure actuelle introuvable sur le marché. Les rares devises dont dispose la Banque centrale turque sont allouées aux biens nécessaires au maintien en activité des industries nationales.

La pénurie d'essence est devenue le cauchemar du ministre de l'énergie, mis au pilori par les automobilistes qui forment d'interminables queues devant les postes de distribution. Les photographes amateurs contemplent leurs caméras sans pellicule. Beaucoup de produits pharmaceutiques sont, eux aussi, introuvables, les importations s'effectuant au compte-gouttes.

Cherchant désespérément à accroître ses réserves en devises, le gouvernement turc a même décidé de libérer de leurs obligations du service militaire, après deux mois passés sous les drapeaux au lieu de vingt, les ouvriers turcs résidant à l'étranger, en contrepartie d'une taxe perçue en monnaie forte...

Victimes de l'inflation, les citoyens affrontent les frustrations quotidiennes dans leurs besoins les plus élémentaires. Les coupures de courant électrique, par exemple, ne sont pas seulement la bête noire des industriels, mais aussi et surtout celle des ménagères. Pour les observateurs, si les Turcs demeurent « *patients* », ils ne pourront pas le rester longtemps. La hausse des prix de gros s'est élevée à 53 % en un an, tandis que le coût de la vie a augmenté de 62 % à Istanbul durant la même période.

Les dettes turques contractées à l'étranger s'accumulent : 14 milliards de dollars, dont 7 à court terme. Il faut ajouter 6 milliards pour le paiement des intérêts et 5 milliards encore pour des crédits non encore utilisés, soit au total la bagatelle de 35 milliards de dollars, selon les calculs de la très sérieuse agence de presse économique Anka. Ce chiffre est supérieur à la moitié du produit national brut qui, en 1978, aurait, d'après les dernières estimations, atteint quelque 48 milliards de dollars. Enfin, les Turcs cherchent également des crédits étrangers — pour un montant de 15 milliards de dollars — dans le cadre de leur nouveau IVe Plan quinquennal, afin de mener à bien la réalisation de divers projets industriels jusqu'en 1983.

Le gouvernement de M. Ecevit, arrivé au pouvoir en janvier 1978, s'efforce, non sans peine, de sortir le pays du marasme. L'an dernier, le taux de croissance a été le plus faible depuis les années 60, et les 3 % de hausse ont été pratiquement absorbés par une progression démographique très forte (2,5 %). Cependant la priorité a été donnée au développement des exportations, qui sont passées de 1,8 milliard de dollars en 1977 à 2,3 milliards de dollars, tandis que les importations ont diminué de 5,8 milliards à 4,6 milliards de dollars. Le déficit reste néanmoins important avec 3,3 milliards de dollars. Les envois de devises effectués par les ouvriers turcs résidant à l'étranger ne dépassent pas 1 milliard de dollars par an. Ceux-ci possèdent pourtant, estime-t-on, plus de 12 milliards de deutschemarks d'économies déposés dans les banques allemandes. Un marché noir se développe actuellement : des transactions « invisibles » sont souvent effectuées par les industriels turcs et les ouvriers émigrés. Les devises sont payées au tarif parallèle, où le deutschemark vaut 23 livres turques au lieu de 14 officiellement et le montant est remis aux familles résidant en Anatolie. Ces devises servent ensuite à financer des importations de matières premières ou d'équipement, qui entrent dans le pays par des voies frauduleuses.

L'ombre du F.M.I.

En outre, les spécialistes estiment que des quantités d'or, d'un montant de 500 millions de dollars par an, entrent en Turquie à la suite d'opérations de troc pratiquées par des contrebandiers.

Cependant, les relations du gouvernement d'Ankara avec le Fonds monétaire international sont actuellement au point mort. Selon l'accord « stand by » conclu en mars 1978 (*le Monde* du 25 mars 1978), pour un montant de 375 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), les autorités turques s'étaient engagées — entre autres — à dévaluer la livre turque de 30 % par rapport au dollar et à prendre des mesures d'austérité économique.

La dévaluation a été faite. Mais le F.M.I., après avoir versé deux tranches successives, a refusé de libérer la troisième — dont l'échéance se situait, en principe, avant le 24 février dernier — et qui représentait environ 30 millions de D.T.S. — estimant que les mesures prises étaient à la fois très lentes et trop insuffisantes pour pouvoir résorber le taux galopant de l'inflation.

Les experts d'outre-Atlantique demandent une remise en ordre : réduction du déficit des entreprises publiques ; limitation de la hausse des salaires des fonctionnaires ; réalisation d'une nouvelle dévaluation de la livre turque, déjà dépréciée de plus de 50 % de sa valeur en 1978 et, enfin, diminution du taux de croissance prévu dans le projet du plan quinquennal, que les experts jugent irréaliste (8 % en moyenne sur quatre ans et 6,9 % pour 1979).

Le gouvernement turc refuse de se conformer aveuglément à ce diktat. M. Ecevit insiste auprès de ses interlocuteurs occidentaux sur le fait que l'approche « technicienne » du Fonds est erronée. Pour Ankara, la situation sociale ne permet pas l'adoption automatique des conseils du F.M.I., sinon le pays connaîtrait des troubles politiques dont il serait difficile de prévoir le dénouement. En tout état de cause, précise-t-on dans les milieux gouvernementaux, il serait regrettable de connaître des incidents comme ceux qui sont intervenus en Egypte à la suite de décisions gouvernementales se situant dans la ligne du Fonds monétaire. Aussi, les Turcs invitent-ils les experts à se départir de leur « attitude bureaucratique ».

Les autorités sont également mécontentes de l'attitude de leurs partenaires atlantiques, qui hésitent à voler au secours de l'économie turque. Certes, Ankara a obtenu au cours de 1978, des reports de paiement pour les dettes contractées à l'étranger d'un montant de près de 1 milliard de dollars. Cependant, l' « *argent frais* » qu'ils escomptaient n'est pas venu, même après les promesses du récent sommet de la Guadeloupe en décembre dernier. Par ailleurs, le gouvernement avait demandé aux Communautés économiques européennes une aide de l'ordre de 8 milliards de dollars, échelonnée sur les cinq ans à venir et destinée à la réalisation de divers projets industriels — quitte à ne recevoir d'urgence que 1 milliard. Cette aide se fait toujours attendre.

La déception est si grande que, par exemple, le journal à fort tirage *Gunaydin* dénonce « *ces palabres de l'aide étrangère* » et conseille aux Turcs d'opter enfin pour une politique d'austérité. « *Il faut se serrer la ceinture*, préconise ce quotidien, *pour pouvoir sortir du tunnel.* »

Une chose est certaine, les Turcs, dont les sentiments nationalistes sont encore renforcés par l'humiliation subie dans les organisations financières internationales, se montrent de plus en plus incrédules face aux promesses occidentales.

Des mesures d'austérité

Suite à la pénurie de devises, divers produits manufacturés traditionnellement importés sont maintenant fabriqués en Turquie. « *La nécessité est la mère des ersatz.* » La production industrielle a progressé de 4,8 % et le taux de réalisation des investissements publics a malgré tout atteint 73 %. « *L'expérience de 1978 a démontré*, souligne un économiste de gauche, *que la Turquie pourrait vivre sur ses propres ressources et être moins dépendante de l'étranger.* »

En attendant, les milieux diplomatiques d'Ankara, quoique alarmés par les événements en Iran, ne cessent de préconiser, en privé, aux Turcs de « *s'entendre avec le Fonds monétaire* » et aussi de réduire les obstacles bureaucratiques qui, selon eux, empêchent une entrée massive de capitaux étrangers (seulement 175 millions de dollars en 1978, néanmoins le triple de l'année précédente). Ankara est attentif. La loi régissant l'entrée de ces capitaux étrangers sera, promet-on, bientôt assouplie, surtout pour le développement du tourisme toujours en friche malgré l'énorme potentiel de l'Anatolie.

Le F.M.I. assouplira-t-il sa position ? L'agence Anka fait état de la possibilité d'un nouvel accord « stand by » avec le Fonds sur le modèle de celui que le Portugal vient de conclure, et à la suite duquel la Turquie pourrait recevoir l'ensemble des deux tranches restantes (la troisième non payée en février et la quatrième dont l'échéance est fin mai). Pour sa part, M. Ecevit vient d'affirmer que la livre turque ne sera pas dévaluée, mais un compromis est possible. Ankara pourrait rattacher la livre turque à un panier de diverses monnaies étrangères. De plus, un « paquet » de mesures d'austérité, qui ne seraient pas forcément conformes aux « recettes » du F.M.I., doit être rendu public dans les jours qui viennent. Parmi ces mesures, figurerait la majoration — entre autres — des prix des entreprises d'Etat et de l'essence.

Les contacts entre les responsables turcs et les économistes étrangers se multiplieront au cours du mois de mars. Le ministre turc de l'économie devait consulter le secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, qui est chargé d'élaborer un plan de sauvetage et de coopération économique au nom des quatre grandes puissances.

ARTUN UNSAL.

entales

La France souhaite conclure avec l'U.R.S.S. des contrats à exécution rapide

Moscou. — Deux membres du gouvernement français ont fait la semaine dernière des visites en Union soviétique. M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, a préparé la partie économique du prochain voyage à Moscou du président de la République. M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, s'intéressait, quant à lui, au problème de la coopération franco-soviétique dans son domaine et visitait des laboratoires.

Les relations économiques entre la France et l'U.R.S.S. sont marquées *par une certaine morosité. Sans* doute la situation n'est-elle pas aussi grave que les chiffres pourraient le laisser penser : 7 milliards de francs de contrats industriels en 1976, 2,5 milliards en 1977 et 2,7 milliards l'année dernière. Mais des efforts sont nécessaires pour que les partenaires retrouvent un regain d'optimisme. C'est le sens du message que M. Deniau a remis de la part *de M. Barre à M. Kossyguine qui l'a* reçu le 2 mars pendant environ une heure. C'est aussi ce que le ministre français du commerce extérieur a répété à son collègue soviétique, M. Patolitchev, et à M. Kiriline, vice-président du gouvernement soviétique, président du comité d'Etat pour la science et la technique et coprésident de la « grande commission » franco-soviétique. M. Deniau estime que ses interlocuteurs ont parfaitement compris les préoccupations françaises.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, le tableau n'est pas *trop sombre, bien que le bilan de* 1978 soit un peu moins bon que celui de 1977. L'objectif du triplement des échanges entre 1975 et 1979 par rapport à la période 1970-1974, qui avait été fixé lors du sommet de Rambouillet, en juin 1977, pourrait être atteint, à condition que l'on fasse un effort particulier avant la fin de cette année. Le doublement a, en tout cas, été réalisé au 1er octobre 1978, et il est encourageant pour l'économie française de noter que les ventes de biens d'équipement à l'U.R.S.S. ont été multipliées par 3,5.

Les problèmes vont commencer à apparaître *l'année prochaine* et surtout en 1981, quand la chute enregistrée en 1976 et 1977 dans les contrats industriels fera sentir ses effets. M. Deniau a insisté auprès de *ses interlocuteurs sur la nécessité de* conclure rapidement des contrats à

De notre correspondant

mise en œuvre rapide, afin de ne pas llisse- tomber les échanges commerciaux à un niveau trop bas. La coopération économique franco-soviétique, a-t-il dit, exige « *permanence et continuité* », et il convient d'éviter les « *dents de scie* ».

Si l'année dernière avait fort mal commencé pour les contrats industriels, plus de la moitié du chiffre d'affaires a été réalisée au dernier trimestre, et l'on espère, du côté *français, que l'élan ne va pas s'arrêter*. On n'en veut pour preuve que la signature du contrat L.M.T., dont la discussion traînait depuis deux ans, pour un montant de plus de 500 millions de francs (*le Monde* du 2 mars). On remarque aussi que la France n'a pas été plus mal traitée que les autres pays occidentaux, qu'elle a conservé sa place sur le *marché soviétique des biens d'équipement, et qu'aucun des contrats sur* lesquels elle comptait ne lui a échappé. Les sociétés françaises, comme leurs concurrentes, ont subi les conséquences d'une diminution globale des contrats soviétiques avec l'Occident, diminution dont les causes ne sont toujours pas connues avec précision.

Dans l'attente d'un geste soviétique

Pour l'avenir, la liste des projets de contrats entre la France et l'U.R.S.S. est substantielle, portant sur un chiffre global supérieur à 8 milliards de francs. M. Barre, dans son message à M. Kossyguine, et M. Deniau ont souligné qu'un geste soviétique à l'occasion de la *visite à Moscou du président de la* République serait considéré comme un signe encourageant. On pense notamment au proje' de complexe d'aluminium à Saïansk, en Sibérie, qui *représente un contrat de plus* de 3 milliards de francs et qui pourrait revenir à Péchiney. Le premier ministre français avait utilisé la même procédure à propos du contrat « gazlift » (réinjection de gaz pour accroître le rendement des puits de pétrole) avant la réunion de la « grande commission » au mois d'octobre dernier.

Le ministre du commerce extérieur a *par ailleurs indiqué que*, lors de son entretien avec le chef du gouvernement soviétique, il était entré dans les détails de la coopération, secteur par secteur. Il a proposé *pour sortir du problème insoluble des* compensations d'organiser des « *complémentarités* » entre les économies française et soviétique, comme c'est déjà le cas avec certains pays de l'Est (Hongrie, Roumanie, R.D.A.). Les *Soviétiques se seraient montrés* sensibles à cet argument. Comme le Mexique, l'U R.S.S. correspond assez bien au profil du partenaire économique idéal tracé par M. Deniau. *Elle doit avoir ce qui manque à la France* : l'espace, le nombre et les ressources naturelles.

Pour sa part, M. Kossyguine a mis l'accent sur les possibilités de *coopération dans le domaine agricole* et agro-industriel (y compris la chimie). C'est un secteur qui préoccupe beaucoup les dirigeants soviétiques et qui pourrait faire l'objet d'un développement prioritaire au cours du prochain plan quinquennal. Le chef du gouvernement soviétique a bien entendu fait une allusion à la « *politique aventuriste* » des dirigeants de Pékin et il a mis en garde son interlocuteur français contre le transfert de technologies de pointe, militiires ou nucléaires, à la Chine.

MM. Deniau et Patolitchev ont paraphé deux documents qui devraient être signés lors de la visite de M. *Giscard d'Estaing. Il* s'agit d'une part d'un accord de coopération qui remplace l'accord commercial maintenant du ressort de la C.E.E. et qui doit servir de base juridique à la *coopération*, et d'autre part du plan décennal de coopération (1980-1990). Ce texte devrait énumérer les secteurs dans lesquels la division du travail et une coopération économique entre la France et l'U.R.S.S. sont possibles, compte tenu des priorités du développement de chaque pays et comprendre également pour les cinq prochaines années une liste de projets industriels. *La partie française fait remarquer que* cette liste est absente de l'accord de coopération à long terme signé l'année dernière entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. et que, selon l'expérience *passée*, le taux de réalisation de ces projets oscille autour de 65 %.

Enfin, les négociations financières qui ont eu lieu à Paris au début de l'année entre Français et Soviétiques semblent avoir abouti à un *modus vivendi*. Il n'y a pas eu de « rallonge » à l'enveloppe de crédits fixée pour la période 1975-1979 et qui est déjà épuisée. Mais la France accordera des crédits au coup par *coup, selon les nécessités des* contrats, et les taux d'intérêt seront maintenus à leur niveau antérieur : 7,20 % pour les affaires supérieures à 425 millions de francs, 7,55 % pour les autres.

DANIEL VERNET.

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES DE LA C.E.E.

LA ROUMANIE ET LA COMMUNAUTÉ ENVISAGENT DE CRÉER UNE COMMISSION MIXTE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — La première phase de la négociation entre la C.E.E. et la Roumanie d'un accord commercial portant sur les produits industriels s'est déroulée la semaine dernière à Bruxelles. Les deux parties, qui envisagent aussi la création d'une commission mixte où les problèmes intéressant leurs relations commerciales et économiques pourront être examinées, doivent se revoir dans les meilleurs délais.

Les négociations portent sur l'ensemble des biens industriels, sauf sur les produits sidérurgiques *et les produits textiles, dont les* échanges sont déjà régis par des arrangements particuliers. Les Roumains, dont les ventes aux Neuf sont encore largement soumises à des restrictions quantitatives, *voudraient obtenir* le plus haut degré de libération possible, et, pour les produits qui resteraient tout de même soumis à contingentement, des quotas élevés.

De ces premières négociations, il ressort que la Roumanie, qui une fois de plus a fait cavalier seul en acceptant de négocier avec la Communauté un accord commercial bilatéral alors que le problème — cher aux Soviétiques — de l'établissement de relations contractuelles entre le Comecon et la C.E.E. *n'est pas réglé*, entend obtenir des avantages substantiels de la part des Neuf.

Ne serait-ce pas, en effet, le meilleur moyen pour essayer de justifier son initiative aux yeux de ses partenaires du Comecon ? Jusqu'à présent, la démarche roumaine n'a pas suscité de réaction, du moins ouverte, en U.R.S.S. *Toutefois, on n'exclut pas*, à Bruxelles, que Moscou interfère dans l'opération, par exemple en proposant bientôt une relance des discussions sur la normalisation des rapports entre la *Communauté et le Comecon. La* balle est, en effet, dans le camp oriental. Lors de la dernière rencontre C.E.E.-Comecon, la Communauté, pour essayer de débloquer l'affaire, a présenté des *propositions auxquelles M. Fadeev*, secrétaire général du Comecon, devait répondre en janvier 1979. Cette réponse n'est toujours pas venue.

Ph. L.

HONGKONG

● *Le déficit commercial de Hongkong* a atteint 1,9 milliard de dollars en 1978, contre 1,04 milliard *en 1977. Soit une* augmentation de 83 %.

La Chine veut tripler ses ventes de textiles avec les Neuf

La négociation d'un arrangement sur les échanges de produits textiles entre la C.E.E. et la Chine débute officiellement, ce lundi 5 mars, à Bruxelles.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La Chine, pour pouvoir acheter les équipements nécessaires à sa modernisation, doit exporter. Mis à part les matières premières, elle table sur un fort développement de ses ventes de *produits textiles. Tout compris, tissus et* articles d habillement, ses quotas d'exportation vers la C.E.E. pour l'année 1979, fixés unilatéralement par Bruxelles, en vertu d'un régime dit « autonome », portent sur 21 000 tonnes, dont 11 000 tonnes pour les tissus de coton. Les Chinois veulent qu'un arrangement les autorise à exporter 60 000 tonnes chaque année, dont 30 000 tonnes de tissu de *coton*.

Multiplier les ventes par trois ! On est loin des normes de la politique de stabilisation des importations textiles mise en œuvre avec fermeté par Bruxelles depuis 1978 à l'encontre de l'ensemble des pays à bas coûts de revient. Cette politique de stabilisation implique la fixation, par les Neuf, pour chacun des produits « *sensibles* », de « *plafonds globaux d'importation* » ensuite répartis entre les fournisseurs à bas coûts de revient.

Ces plafonds globaux ont été fixés à des niveaux permettant de stabi*liser les importations. Ce qui veut* dire que ce que la Communauté a pu offrir à ses partenaires de l'accord multi-fibres, c'est *grosso modo* leurs performances de 1976.

Face aux requêtes chinoises, trois possibilités s'ouvrent à la Communauté, explique la Commission, qui négocie au nom des Neuf.

● *Refuser tout bonnement les demandes de Pékin. C'est méconnaître* l'enjeu de l'ouverture chinoise. Les délégués de Pékin, qui n'oublient pas de rappeler, par exemple, que leur gouvernement envisage l'achat *d'une quinzaine d'Airbus, insistent* sur le caractère réciproque des relations commerciales. Il est vrai que depuis 1978 (l'accord-cadre C.E.E.-Chine date d'avril 1978), les achats chinois à la Communauté ont beaucoup plus progressé que l'inverse.

● *Reprendre à d'autres ce qu'on donnera aux Chinois*. Si les Etats membres, tout en souhaitant donner satisfaction à Pékin, exigent que les « plafonds globaux » soient respectés (1), il n'y a pas d'autre solution que de réduire la part faite à d'autres fournisseurs.

La Communauté a aussi la possibilité juridique de réduire les quotas qu'elle alloue de façon unilatérale (à Taïwan, à la Tchécoslovaquie, *ou à l'U.R.S.S.). Elle peut aussi* demander la réouverture de négociations avec certains pays qui, tel Honkong, n'ont pas encore formellement adopté les accords d'autolimitation conclus fin 1977.

● *Relever les plafonds globaux*. C'est, politiquement, la seule formule possible. Certains Etats membres, en particulier le Royaume-Uni, semblent y être opposés, de même que les industriels de la C.E.E., qui redoutent que les garde-fous dressés depuis deux ans pour discipliner les importations ne sautent et que les embrassades avec la Chine se fas*sent sur leur dos. Les experts de la* Commission se montrent rassurants. Selon eux, par exemple, l'accroissement des importations de tissus de coton chinois, qui sont d'excellente qualité, se fera au détriment de fournisseurs à la qualité moins régulière, comme l'Inde ou le Pakistan, mais n'affectera guère l'industrie européenne. D'autre part, et en cela aussi cette négociation sort de l'ordi*naire, la Communauté demande des* contreparties aux Chinois. Ceux-ci ont de grands besoins de « textiles à usage technique » (tissus pour tapis de sol, pour courroles et bandes, pour pneus, etc.).

Bruxelles leur demande d'accroître leurs achats à la C.E.E. On leur réclame aussi de garantir la sécurité d'approvisionnement pour des produits nécessaires à la Communauté, tels la soie grège, l'angora, le cachemire. Enfin et surtout, la C.E.E. voudrait que figure dans l'arrangement — à son profit, bien sûr — une clause préférentielle à appliquer quand Pékin acceptera d'ouvrir ses importations aux « produits de consommation des ménages » : le rêve est, bien sûr, de fournir un blue-jean à chacun des neuf cents *millions de Chinois*...

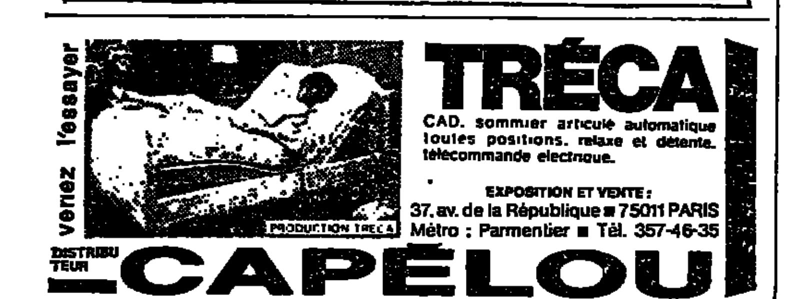
PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Si un arrangement se faisait sur la base des demandes chinoises, trois plafonds globaux au moins *seraient dépassés : tissus de coton*, pantalons, chemises.





...pement.



AGRICULTURE

M. Méhaignerie est optimiste sur le démantèlement des montants compensatoires

Les manifestations d'éleveurs se multiplient en France

Les ministres de l'agriculture des Neuf tentent, une fois de plus, ce lundi 5 mars et demain, de trouver une solution au problème des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui empoisonnent les relations de la Communauté et, jouant le rôle de subventions aux exportations des pays à monnaie forte, provoquent la colère des éleveurs français.

Ceux-ci mènent depuis plus d'une semaine des opérations de contrôle aux frontières pour empêcher le passage des produits allemands, belges, danois et hollandais. En inaugurant dimanche le Salon international de l'agriculture de Paris, M. Méhaignerie s'est, une fois encore, montré optimiste : *« Les négociations sur le démantèlement des M.C.M. pourraient aboutir d'ici à la fin du mois. »* A propos des nouveaux M.C.M., ceux qui viendraient à être créés après la mise en place du système monétaire européen, dont le retard, on le sait, est dû au désordre agromonétaire, le ministre a indiqué *« qu'il n'était pas impossible qu'on enregistre une avancée rapide, voire même lors de la prochaine réunion de lundi et mardi »*.

Parallèlement à la visite officielle du Salon, qui se tient jusqu'au 11 mars au Parc des expositions de la porte de Versailles, une centaine d'éleveurs de porcs, rassemblés par le Comité de coordination et de sauvegarde de l'élevage de l'Ouest, a manifesté *« pour sensibiliser les nombreux visiteurs, éleveurs et agriculteurs à la politique actuelle des pouvoirs publics, cautionnée par la F.N.S.E.A. »*. Le Comité entend *« poursuivre sa lutte contre les M.C.M. et le « gel » des prix agricoles dans la C.E.E. en 1979 »*. M. Méhaignerie a estimé cette effervescence normale, car *« l'inquiétude des agriculteurs est légitime »*, mais, a ajouté M. Méhaignerie, faisant allusion aux manifestations aux frontières, *« certains procédés peuvent être dangereux »*.

De Dunkerque à Bâle, en effet, les éleveurs de porcs, rejoints par ceux de la Fédération nationale bovine, bloquent les principaux postes douaniers, depuis maintenant plus d'une semaine. Le mouvement s'est renforcé vendredi, avec la création de « brigades volantes » qui contrôlent les postes secondaires et les autoroutes. En Meurthe-et-Moselle, les paysans ont même intercepté des transports de beurre, margarine et autres denrées agricoles. La Fédération des exploitants et le Centre des jeunes agriculteurs s'inquiètent de cette escalade, mais, disait-on au C.N.J.A., *« il est difficile, dans l'état actuel des choses de demander aux éleveurs de faire le tri, quand un camion se présente à la frontière entre porcs et autres produits agricoles »*.

Les barrages doivent être renforcés ces lundi et mardi, pendant la durée du conseil des ministres des Neuf ; mais déjà le trafic des camions frigorifiques aux frontières est fortement ralenti. Les incidents, toutefois, sont rares : ainsi à Givet (Ardennes), un camion hollandais, voulant forcer un barrage, a dû s'arrêter brutalement devant une herse jetée par les paysans au travers de la route.

En Allemagne, les paysans du Land de Bade-Wurtembreg ont menacé leurs « collègues » français de dresser à leur tour des barrages. Mais, ils préfèrent attendre les résultats du conseil des ministres. Ils ont toutefois demandé aux importateurs allemands de cesser leurs relations commerciales avec la France. Les éleveurs belges ont obtenu de M. Humblet, leur ministre de l'agriculture, qu'il exige de la France, au cours de ce même conseil, des mesures pour rétablir la libre circulation des marchandises en Europe.

Finalement, les montants compensatoires monétaires, inventés en 1969 pour rétablir le principe de l'égalité de concurrence, se traduisent par une flambée de protectionnisme sauvage, qui n'est pas à mettre à l'actif de l'Europe.

J. G.

● *Les conséquences du froid.* — La vague de froid du mois de janvier aurait détruit 600 000 hectares de blé tendre et 150 000 hectares d'orge. Selon l'Association générale des producteurs de blé, la situation n'est cependant pas catastrophique, car ces céréales d'hiver seront remplacées par des variétés plus hâtives. Mais, précise l'A.G.P.B., les céréales de printemps ont en général des rendements plus faibles et la production pourrait baisser de 10 % à 15 %.

ÉNERGIE

La fourniture de pétrole pourrait être liée au règlement de la question palestinienne

La fourniture de pétrole pourrait dépendre du concours des pays consommateurs à un règlement de la question palestinienne. M. Al-Oteiba, président en exercice de l'OPEP et ministre du pétrole des Emirats arabes unis, a en effet déclaré le 4 mars : *« Les pays consommateurs qui nous demandent d'accroître notre production de pétrole doivent nous aider à résoudre ce problème de la Palestine de façon juste et équitable, en reconnaissant les droits légitimes du peuple palestinien et en nous permettant de récupérer les territoires occupés et Jérusalem. »*

« Sans la solution de cette question, a ajouté M. Al-Oteiba, *nous ne pouvons pas garantir la stabilité au Moyen-Orient, et sans stabilité politique, nous ne pouvons garantir la fourniture de pétrole. »*

Le ministre, qui ouvrait, à Abou-Dhabi, la première conférence arabe de l'énergie réunissant vingt-deux pays de la Ligue arabe, a aussi longuement dénoncé les compagnies pétrolières qui abusent de la pénurie qui affecte actuellement le marché mondial. M. Al-Oteiba a indiqué qu'il proposerait, le 26 mars à Genève, lors de la conférence de l'OPEP, d'*« inscrire sur une liste noire celles de ces compagnies qui réalisent des bénéfices exagérés »*.

Dans les semaines passées, Abou-Dhabi, qui dépend largement pour sa consommation intérieure d'importations de produits raffinés, s'est vu imposer des prix en hausse de 80 %. Cet avertissement a obtenu l'appui du ministre koweïtien du pétrole, Cheikh Khalifa Al-Sabah.

Face à cette situation de crise, les pays producteurs continuent à augmenter leurs prix.

M. Ali Mabrouk, ministre libyen du pétrole, a précisé, à Abou-Dhabi, que son pays avait ajouté 4 % supplémentaires aux 5 % déjà annoncés, augmentant finalement le prix du baril de 1,20 dollar.

Notre correspondant à Alger nous signale que les acheteurs de pétrole brut et de condensat algériens sont conviés, depuis le 3 mars, à participer à un *« cycle de discussions »* avec les dirigeants de la SONATRACH en vue d'un réajustement du prix de vente contractuel à partir du 1er avril. La structure des contrats algériens prévoit, en effet, des renégociations de prix à la fin de chaque trimestre.

Le Venezuela, après une valse-hésitation, a annoncé, le 3 mars, l'augmentation des prix de ses pétroles léger et moyen, de l'ordre de 1,70 dollar par baril, pour tenir compte de la *« contraction du marché »*.

L'Irak enfin, qui ne peut relever ses prix contractuels avant la fin du premier trimestre, aurait réclamé à ses clients une *« prime volontaire »* rétroactive au 20 février, selon la revue *Middle East Economic Survey*.

L'arrêt des exportations iraniennes, cause de toutes ces hausses de prix, a pris fin le 5 mars à 11 h. 30, après soixante-neuf jours d'interruption (voir l'article de Paul Balta, page) Cette reprise a été marquée par une cérémonie sur l'île de Kharg, principal port pétrolier iranien du Golfe.

AFFAIRES

RHONE-POULENC CRÉE DES EMPLOIS A LA VOULTE

La Société pour la promotion d'activités nouvelles (SOPRAN), filiale du groupe Rhône-Poulenc, vient de passer des accords avec les sociétés Artimar et SOVAM pour installer sur le site de La Voulte (Ardèche) des activités industrielles créatrices d'emplois. Dans un premier temps, soixante-dix postes de travail seront créés, qui, aux termes d'une convention passée avec la SOPRAN, seront réservés au personnel de Rhône-Poulenc Textiles.

Ces opérations ont bénéficié de l'appui de la DATAR, des autorités départementales et des élus locaux.

La société Artimar fabrique des bateaux en fibre de verre-polyester pour la plaisance et pour la pêche. Elle a déjà installé une unité pilote dans l'usine Rhône-Poulenc de La Voulte.

La société SOVAM construit de son côté des véhicules spéciaux destinés à l'exploitation itinérante (exposition, information, vente...). Elle installe actuellement à La Voulte une unité de production, un service après-vente et une antenne commerciale, dont l'entrée en service est prévue en avril prochain.

● *La société Joustra (fabrication de jouets)* de Strasbourg est sur le point de signer un protocole d'accord avec le groupe américain Sperry Rand, en vue de racheter l'usine de rasoirs électriques Remington de Huttenheim (Bas-Rhin), qui vient de fermer ses portes. Les activités de Joustra démarreront le 2 avril. Dans un premier temps, cent soixante-dix emplois seront créés. Ils seront réservés en priorité aux deux cent dix-sept salariés de l'usine Remington.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Le marché maintient ses bonnes dispositions de la semaine précédentes à la suite de la suppression de certaines réserves obligatoires pour les banques. Tassement léger des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 242 80 contre 242 ..

VALEURS	CLOTURE 2 3	COURS 5 3
Beecham	637	643
British Petroleum (1)	10 42	10 9/16
Courtaulds	111	111
De Beers	464 ..	4 9 ..
Imperial Chemical	390 ...	393 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	297 ..	298 ..
Shell	664 ..	686
Vickers	178	177
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/4
*West Driefontein	30 7/8	30 3/8
*Western Holding	27 11 16	27 7 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 3	5 3
1 dollar (en yens)	203 45	205 40

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 5 8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. — Pour la première fois depuis 1968, le dividende va être augmenté, passant de 12 F (global) à 15 F. Jusque-là, la compagnie préférait effectuer des attributions gratuites d'actions, une politique qu'elle n'entend d'ailleurs pas abandonner. L'exercice 1978 s'est soldé par un bénéfice net de 70,6 millions de francs contre 65,8 millions en 1977. Les résultats consolidés ne sont pas encore arrêtés, mais les estimations font état d'une progression d'environ 15 % (257 millions en 1977).

B. C. T. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 9,5 millions de francs contre 8,1 millions en 1977. Ces résultats seront affectés en réserve et report à nouveau.

C. I. C. — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est élevé à 42,5 millions de francs (+ 15,46 millions de plus-values nettes à long terme) contre 40,71 millions en 1977 (+ 1,09 million de plus-values). Le dividende global a été fixé à 11,25 F contre 10,50 F en 1977.

LOCINDUS. — Bénéfice net pour 1978 : 61,96 millions de francs contre 45,81 millions (+ 35,2 %). Dividende : 30,30 F contre 27,15 F.

PARISIENNE DE REESCOMPTE (C.P.R.). — Bénéfice net pour 1978 : 40,02 millions de francs contre 30 millions en 1977 (+ 33 %). Dividende global : 13,50 F (inchangé).

PARCOR. — Le bénéfice net consolidé hors plus-values et intérêts minoritaires serait d'environ 44,5 millions de francs (+ 75 %) pour l'exercice 1978.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −	UN MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −
$ E.-U.	4,2875	4,2935	− 145	− 115	− 260	− 220	− 760	− 690
$ can.	3,6135	3,6209	− 125	− 80	− 235	− 190	− 615	− 550
Yen (100)	2,0860	2,0915	+ 50	+ 85	+ 120	+ 160	+ 320	+ 385
DM	2,3025	2,3060	+ 45	+ 80	+ 105	+ 140	+ 350	+ 410
Florin	2,1320	2,1375	− 25	− 5	− 25	− 10	+ 15	+ 70
F. B. (100)	14,5720	14,5975	+ 45	+ 55	− 190	− 25	− 385	− 40
F. S.	2,5505	2,5560	+ 135	+ 170	+ 208	+ 320	+ 890	+ 960
L. (1 000)	5,0847	5,0932	− 230	− 180	− 435	− 365	−1345	−1225
£	8,6485	8,6640	− 495	− 425	− 840	− 745	−2165	−2080

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 11/16	4 1/16	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1/4	4 3/16	4 9/16
$ E.-U.	9 7/8	10 15/16	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 3/4	10 1/16	11 5/16
Florin	7 1/4	7 3/4	7	7 7/16	7	7 7/16	7	7 7/16
F B. (100)	5 3/4	7 1/8	7 3/4	8 3/4	7 3/4	8 3/4	8	8 3/4
F. S.	− 1/8	+ 1/4	− 1/16	+ 5/16	.0	3/8	3/8	3/4
L. (1 000)	9 3/4	11 1/4	11	12	11 1/2	12 3/8	12 1/2	13 1/4
£	12 3/4	13 3/8	12 3/4	13 1/2	12 5/8	13 3/8	12 7/16	13 3/16
Fr. franç.	6 3/8	7 1/8	7 1/2	8	8	8 1/2	8-5/8	9 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 54.000.000 F
SIÈGE SOCIAL : 6, avenue d'Iéna, 75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 032 909

AUGMENTATION DE CAPITAL de 54.000.000 F à 66.000.000 F
Émission de 120.000 actions nouvelles de 100 F nominal

Prix d'émission : 350 F par action.

Jouissance : 1er Janvier 1979.

Droit de souscriptions : Réservé par préférence aux anciens actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour neuf actions anciennes.

Ce droit — coupon n° 50 — est négociable en Bourse.
Possibilité de souscrire à titre réductible.
Délai de souscriptions : Du 5 mars au 5 avril 1979 inclus.

Lieux de souscription :

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, BANQUE NATIONALE DE PARIS
CRÉDIT LYONNAIS
CRÉDIT DU NORD
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AVANTAGE FISCAL :

Les souscriptions à la présente émission peuvent bénéficier de l'exonération fiscale décidée par la loi n° 78-741 du 13 juillet 1978.

« B.A.L.O. » du 26 février 1979.

La note d'information (visa COB n° 79-18 du 20 février 1979) peut être obtenues sans frais auprès de la Société et des établissements chargés de recevoir les souscriptions.



PARCOR

ATTRIBUTION GRATUITE D'UNE ACTION NOUVELLE POUR DEUX ACTIONS ANCIENNES

RÉSULTATS PROVISOIRES POUR 1978

Depuis lundi 5 mars, la société procède à l'attribution d'actions gratuites, dans la proportion d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Il est rappelé que le groupe a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 507 millions de francs contre 417 millions de francs (+ 21,5 %). La part des spécialités pharmaceutiques dans ces chiffres a été de 385 millions de francs contre 301 millions de francs, soit une augmentation de 27,9 %, très supérieure à celle de la profession.

Sous réserves de vérifications en cours de la part des commissaires aux comptes et des réviseurs, le bénéfice d'exploitation consolidé pour 1978 atteindrait deux fois le montant des plus-values et intérêts minoritaires et serait d'environ 44,5 millions de francs (+ 75 %), soit, rapporté au nouveau nombre d'actions, 73 francs par titre.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 février 1979 sous la présidence de M. René Cassou pour examiner les comptes de l'exercice 1978.

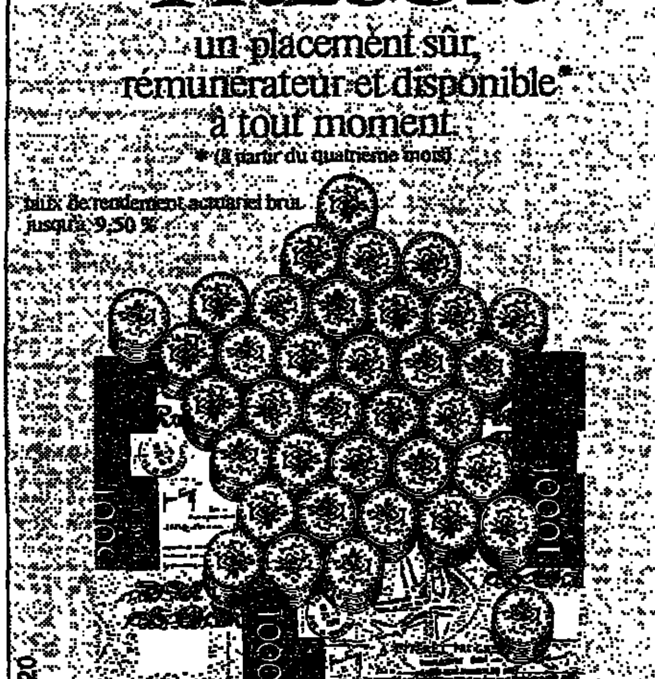
Le total du bilan, établi suivant les nouvelles règles comptables, s'élève à 18 132 751 383 F. Ce bilan enregistre la réévaluation des immobilisations qui trouve sa contrepartie par l'inscription au passif d'un poste « écart de réévaluation » de 3 249 025 F.

Les efforts poursuivis dans les divers secteurs d'activité de la maison ont permis de dégager pour l'exercice 1978 un bénéfice net de 40 029 351 F, contre 30 008 380 F au titre de l'exercice 1977, soit une progression de 33 %. Ces résultats permettront au conseil de proposer à l'assemblée du 25 avril 1979 la distribution d'un dividende de 8 %, auquel viendra s'ajouter, pour marquer le cinquantième anniversaire de la société, un dividende exceptionnel de 1 %. En tenant compte des avoirs fiscaux, le revenu de l'action sera donc de 13,50 F pour l'année 1978.

Les fonds propres de la C.P.R. dépassant 250 millions, le conseil demandera à l'assemblée l'autorisation de porter progressivement son capital de 150 à 200 millions au cours des prochaines années.

Enfin, M. Jean Bourg, directeur au Crédit lyonnais, a été coopté en remplacement de M. Gilbert Cazes, administrateur démissionnaire, qui depuis quinze ans apportait à la C.P.R. son efficace assistance.







SOCIÉTÉ DES RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

Par un communiqué paru le 5 octobre 1978, les conseils d'administration de la Société des raffineries de sucre de Saint-Louis et des Sucreries et raffineries Bouchon et Pajot avaient fait part des études en cours devant aboutir à une fusion des deux sociétés.

Ces études ont permis aux conseils des deux sociétés, qui se sont réunis les 28 février et 1er mars 1979, de fixer la parité de fusion à onze actions de la Société des raffineries de sucre de Saint-Louis, société retenue comme pivot du regroupement, pour dix actions de la société des Sucreries et raffineries Bouchon et Pajot.

Après examen de cette parité par les commissaires désignés à cet effet, les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés seront convoquées pour se prononcer sur ces opérations.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le conseil d'administration, réuni le 2 mars 1979 sous la présidence de M. Dominique Chatillon, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le bilan au 31 décembre 1978 se totalise à 33 433 763 792 F, contre *24 957 192 648 F au 31 décembre 1977*, soit une progression de 34 % environ. Toutefois les changements intervenus à partir du 1er janvier 1978, et à l'initiative de la commission de contrôle des banques, dans la présentation des comptes sociaux *ôte à cette progression sa véritable* signification.

Le bilan enregistre la réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables, qui fait apparaître un écart de réévaluation total de 671 550 644,89 F, dont 7 597 064,43 F inscrits en provision de réévaluation et 663 953 600,46 F affectés à la réserve de réévaluation, englobant à hauteur de 72 043 701,09 F le montant d'un compte d'ordre appelé à s'atténuer progressivement.

En ce qui concerne les résultats, le produit net bancaire, c'est-à-dire la différence entre les produits et les frais bancaires, s'est accru de 10,4 %.

Après dotation aux amortissements et aux provisions, le bénéfice net de l'exercice ressort à 42 504 676,49 F, auxquels s'ajoutent 15 460 129,44 F provenant de plus-values nettes à long terme qu'il sera proposé d'affecter à la réserve spéciale.

Pour l'exercice 1977, le bénéfice net s'était élevé à 40 718 504,53 F et les plus-values nettes à long terme à 1 094 724,07 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le jeudi 19 avril prochain, de porter le dividende à 7,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,75 F (impôt payé d'avance *au Trésor), contre 7 F + 3,50 F* au titre de l'exercice 1977.

L'assemblée sera d'autre part appelée à autoriser le conseil d'administration à intervenir en Bourse, par achat ou par vente, sur le marché des actions de la société pour en régulariser les cours.

Une assemblée extraordinaire se tiendra immédiatement après l'assemblée ordinaire, à l'effet de renouveler pour cinq ans l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter *le capital social* en une ou plusieurs fois sur ses seules décisions, et de le porter, le cas échéant, jusqu'à 800 millions de francs au maximum.

Elle sera également sollicitée de conférer au conseil la faculté de procéder, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 200 millions de francs.



LAFFITTE - BAIL

Dividende 1978 : 13,70 F (+ 14,17 %)

Le conseil d'administration, réuni le 1er mars 1979 sous la présidence de M. André Legros, a arrêté les comptes de l'exercice 1978 et convoqué l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour le 26 avril 1979 au siège social, 21, rue Laffitte, à *Paris*.

Le conseil s'est félicité qu'en dépit d'une conjoncture peu favorable aux investissements, Laffitte-Bail ait maintenu, au cours de l'année 1978, un niveau d'activité comparable à celui des exercices précédents, avec une production de 90,6 millions de francs d'engagements nouveaux, qui a porté le volume des opérations de crédit-bail (soixante-quatorze contrats) à 361,2 millions de francs et celui des investissements en location simple à 112,2 millions de francs.

Les produits locatifs de l'exercice ont représenté 55,3 millions de francs. Le résultat net est en hausse de 16 % sur celui de l'exercice 1977. Il s'élève à 14,4 millions de francs, dont *1,2 million de plus-value* à long terme. Ce résultat s'entend après prise en compte d'un montant de 18,5 millions de francs d'amortissements, dont 3,7 millions de francs au titre de la totalité des frais de l'emprunt de 100 millions de francs émis en juillet 1978.

Il sera proposé la mise en paiement d'un dividende de 13,70 francs par action, en progression de 14,17 % sur le précédent (12 francs) et représentant une distribution de 86,55 % *du bénéfice net*.

Sur la base d'un tel dividende et au cours actuel du titre, le rendement s'établit à 8,6 %.



PARIBAS GESTION (SICAV)

	30-9-78 (M. F.)	31-12-78 (M. F.)
ACTIF NET	77,91	108,44
Répartition :	(%)	(%)
— Act. françaises	25,1	25,5
— Act. étrangères	32,5	29,5
— Oblig. françaises :		
• convertibles	1,7	1,3
• autres	31,5	23,9
— Oblig. étrangères	4,8	3,9
— Liquidités	4,4	15,9
	100	100
Nombre d'actions en circulation	411 643	577 989
Valeur de l'act. (F)	189,34	187,08

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

• S.N.C.F. : trafic extrêmement réduit lors de la grève du 7 mars

L'ensemble des syndicats de cheminots — et pour la première fois depuis 1953 les syndicats de cadres — ont lancé un mot d'ordre de grève de trente-quatre heures. Le travail cessera le 6 mars à 20 heures jusqu'au 8 à 6 heures. Le direction de la S.N.C.F. prévoit que le trafic sera « extrêmement réduit ».

Ce mouvement est destiné à protester contre le contrat d'entreprise (*le Monde* daté 4-5 février) qui devrait être passé entre la S.N.C.F et l'Etat et sera examiné le 7 mars par le conseil d'administration de la société nationale. On sait déjà que les cinq administrateurs — sur dix-huit — représentant le personnel voteront contre ce texte. Dans *l'Humanité* du 5 mars, M. Georges Lanou, secrétaire général de la fédération C.G.T. des cheminots, explique pourquoi. Il déclare notamment :

« *Ce contrat est pour nous inacceptable parce qu'il entraînera des répercussions néfastes pour l'entreprise, pour les cheminots et pour les usagers.*

» *En près de quarante ans, le réseau ferré a déjà été amputé d'un tiers de ses lignes et le contrat d'entreprise se propose d'accélérer le rythme des fermetures. Notamment les lignes omnibus. Ce contrat prévoit un encadrement des investissements de la S.N.C.F. tel que la société nationale se trouvera dans l'impossibilité de satisfaire ses besoins en équipements. Enfin, le gouvernement envisage de réduire les subventions qu'il verse au titre des obligations de service public.*

» *Quant aux personnels de la S.N.C.F., les promoteurs du contrat d'entreprise estiment qu'ils sont encore en nombre trop important. Aussi le gouvernement et la direction de la S.N.C.F. envisagent de nouvelles suppressions d'emplois que la direction estime au minimum de 13 000 alors que les effectifs ont été diminués de moitié depuis la création de la S.N.C.F.* »

• P.T.T. : cinq centres de tri de la région parisienne en partie paralysés.

L'agitation continue dans les centres de tri postal de la région parisienne après l'intervention des forces de l'ordre dans les centres de Trappes et d'Evry la semaine dernière. Les négociations entre la direction générale des postes et les syndicats n'ayant pas débouché, cinq des centres de tri de banlieue restent à moitié paralysés : Bobigny (Seine-Saint-Denis), Créteil (Val-de-Marne), Evry (Essonne), Pontoise (Val-d'Oise) et Trappes (Yvelines). La grève générale qui devait toucher, ce lundi 5 mars, l'ensemble des P.T.T. du département des Yvelines, était relativement peu suivie dans les services de la distribution où l'administration compte 9 % de grévistes.

D'autre part, la C.G.T. et la C.F.D.T. envisage de lancer un mot d'ordre de grève nationale dans les postes et télécommunications pour la journée du 28 mars. Cet arrêt de travail serait destiné à soutenir les revendications nationales en matière d'effectifs, de durée du travail et de salaires.

L'ARABIE SAOUDITE SOUHAITERAIT RÉTABLIR SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC L'U.R.S.S.

Beyrouth (*A.P.*). — L'Arabie Saoudite souhaite rétablir des relations diplomatiques et commerciales avec l'Union soviétique, a laissé entendre samedi 3 mars le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Faisal. Il a toutefois indiqué qu'à son avis c'était à l'U.R.S.S. de faire le premier pas. « *Nous avons eu des relations avec l'Union soviétique dans le passé, mais elle les a rompues* », a-t-il déclaré dans une interview au magazine de Beyrouth *Al Hawadess*.

« *Nous voulons souligner*, cependant, a-t-il ajouté, *que l'absence de relations diplomatiques ne signifie pas que nous ne reconnaissons pas l'Union soviétique et le rôle important qu'elle joue dans la diplomatie mondiale.* »

Le prince a souligné encore que l'Arabie Saoudite avait exprimé sa gratitude « *plus d'une fois sur les positions positives que l'Union soviétique a adoptées vis-à-vis des questions arabes* ». Le ministre saoudien a fait valoir que, contrairement aux vues américaines qui considèrent que « *les Soviétiques vont encourager le recours à la violence pour profiter de la situation dans la région* », c'est le « *danger sioniste* » qui menace la stabilité régionale au Proche-Orient.

[Le royaume d'Arabie Saoudite, fondé en 1932, avait été reconnu très rapidement par l'U. R. S. S., qui entretint des relations diplomatiques avec Ryad jusqu'à la seconde guerre mondiale. Depuis 1945, les deux pays avaient renoncé à échanger des missions diplomatiques.]

En Iran

Sept nouvelles exécutions

Téhéran (*A.P.*). — Sept personnalités de l'ancien régime du chah, condamnées à la peine capitale pour « *corruptions et massacre* », ont été exécutées lundi 5 mars à l'aube, après un procès secret devant un tribunal révolutionnaire islamique, annonce un communiqué diffusé par l'agence Pars.

Les sept suppliciés sont : le général Abdallah Khajehnouri, ancien chef du tribunal militaire, jugé responsable de nombreuses exécutions et de la détention de milliers d'adversaires du chah ; le général Fakhr Modares, prédécesseur du général Khajehnouri à la tête du même tribunal militaire ; le général Ali Akbar Yazdgardi, gouverneur militaire de Meched, tenu pour responsable de la mort de manifestants au cours d'émeutes contre le chah ; le général Ahmed Sayed-Abadi, ancien gouverneur de Tabriz, également accusé de la mort de manifestants ; le colonel Mansour Zamani, ancien directeur de la prison de Qasr, accusé d'avoir supervisé les actes de torture pratiqués sur des centaines de prisonniers ; l'ancien député Sallar Jaaf, accusé d'avoir conduit des centaines de cavaliers en décembre, au cours d'une attaque contre des manifestants hostiles au chah, à Paveh, à 550 kilomètres à l'ouest de Téhéran, et un des principaux tortionnaires de la Savak, Jehangir Taroq, connu sous le nom de « Jehangir ».

Ces exécutions portent à 24 au moins le nombre des responsables de l'ancien régime passés par les armes à l'issue de procès sommaires depuis le 12 février.

(*Lire nos informations page 3*).

En Belgique

M. Paul Vanden Boeynants est chargé de former le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — Au soixante-dix-huitième jour de la crise politique (qui atteignait ainsi le record historique de 1968), le roi a désigné, ce lundi 5 mars, M. Paul Vanden Boeynants, premier ministre sortant, pour former le nouveau gouvernement. Pour la première fois depuis les élections du 17 décembre 1978, on a l'impression qu'un proche dénouement est possible et qu'après les échecs successifs de MM. Claes, comme informateur, Martens, comme formateur, puis Nothomb et Claes, comme médiateurs, M. Vanden Boeynants a des chances de réussir.

Les problèmes divers et la lassitude ont pris des proportions telles que le monde politique semble prêt à « geler » toute une série de revendications jusqu'à l'automne prochain. C'est une course contre la montre que M. Vanden Boeynants entreprend. En premier lieu, il s'agit de désamorcer deux manifestations prévues pour le dimanche 11 mars, et qui risquent de dégénérer en un affrontement entre francophones et Flamands dans les Fourons, une région transférée en 1963 de la province wallonne de Liège au Limbourg flamand, en application des lois linguistiques, mais contre le vœu de la population. Il y a quelques jours, d'ailleurs, un émetteur francophone clandestin a commencé à émettre dans les Fourons.

M. Vanden Boeynants formulerait plusieurs propositions, parmi lesquelles le maintien des limites actuelles de l'agglomération de Bruxelles, qui compte dix-neuf communes, celui des six communes de la périphérie dites « à facilités », sous régime flamand, mais avec inscription des droits francophones dans la nouvelle Constitution. La province de Brabant serait divisée en trois parties, une flamande, une francophone et une bruxelloise.

PIERRE DE VOS.

LES SYNDICATS REÇUS PAR M. JEAN-PHILIPPE LECAT

Durcissement du conflit à la S.F.P.

Si les programmes présentés par les sociétés nationales de radio et de télévision sont revenus à la normale, le conflit à la Société française de production semble loin d'être terminé. Les positions des syndicats se sont à nouveau durcies. Les négociations entamées le jeudi 1er mars sont suspendues : l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. ne s'est pas rendue à la réunion qui devait avoir lieu le samedi matin 3 mars avec M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P. (*le Monde* daté 4-5 mars). Les délégués C.G.T.-C.F.D.T. ont demandé à être d'abord entendus par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication : le rendez-vous était fixé ce lundi matin, à 11 heures, et une assemblée générale des personnels de la S.F.P. — en grève depuis le 7 février — devait suivre à 15 heures.

Au ministère de la culture et de la communication, on précise que le ministre « *peut traiter avec les syndicats des problèmes qui relèvent de sa compétence (avenir de la production audiovisuelle, effets des évolutions techniques)* », mais non pas « *interférer avec les négociations entre la direction de la S.F.P. et les syndicats* » ; on ajoute que le montant des pertes entraînées par le conflit s'élève maintenant à quelque 50 millions de francs et que la somme de 250 millions promise par le ministre constitue une « *enveloppe fermée* » qui ne sera attribuée qu'après la mise en place d'un « *plan de redressement cohérent* ».

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. déclarait ce lundi matin 5 mars que l'entrevue avec M. Jean-Philippe Lecat constituait « *une ultime tentative* » et que « *si le ministre n'ouvrait pas vraiment les négociations, la grève devrait de nouveau être élargie à l'ensemble des sociétés* ». Dans une motion adoptée en assemblée générale, le samedi 3 mars, l'intersyndicale a indiqué que le groupe de travail présidé par M. Le Ménestrel, chargé d'étudier la possibilités de reclassement des personnels licenciés, est « *composé pour une large part des gens qui ont entériné la partition de 1974 et qui ont eu pour rôle concret de répartir le personnel de l'O.R.T.F. démantelé* ». L'intersyndicale estime qu'« *après vingt-cinq jours de grève l'entêtement de l'adversaire est intolérable* ».

De son côté, M. Antoine de Clermont-Tonnerre déplorait samedi 3 mars « *le refus de siéger de certaines organisations syndicales* ». « *J'étais*, a-t-il dit, *disposé à travailler sans relâche, et nous étions convenus de part et d'autre de ne pas ménager notre temps pour explorer toutes les solutions possibles aux problèmes graves qui se posent au personnel de la société.* » M. de Clermont-Tonnerre a encore précisé qu'il n'y avait « *jamais eu d'ambiguïté* » sur la question du volume de production que la S.F.P. assurerait : « *L'augmentation de 20 % annoncée concerne le chiffre d'affaires, et doit se traduire par une augmentation globale du nombre d'heures commandées de 8 %* ». Il a souligné que « *toute autre présentation de ces chiffres serait inexate* ».

PROPOSITION D'UNE MISSION PARLEMENTAIRE

La France devrait donner l'exemple sur la suppression des montants compensatoires

Au moment où le conseil des ministres des Neuf reprend le dossier des montants compensatoires monétaires (M.C.M., voir page 46), la mission d'information sur ce sujet, que préside M. de Branche, propose dans une communication adressée aux membres de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, que la France montre l'exemple en supprimant dès le 1er avril les M.C.M. « négatifs » existants pour le porc et en réduisant de moitié les M.C.M. sur les autres produits.

Tous les M.C.M. français devraient être supprimés au plus tard le 1er avril 1980, ajoute le rapport de la mission parlementaire. Ceux de nos partenaires devraient être éliminés complètement dans un délai de quatre ans au plus. Les M.C.M. futurs, qui pourraient être créés après la mise en place du système monétaire européen, devront faire l'objet d'une réfraction importante « *si l'on ne veut pas retomber dans les errements des M.C.M. tels qu'ils existent aujourd'hui* ».

La mission parlementaire estime toutefois que la suppression des M.C.M. ne sera pas suffisante pour rétablir la santé de certaines productions. Elle propose des mesures nationales d'accompagnement « *nécessaires dans le secteur de l'élevage et en particulier pour le porc* ». En outre, elle « *a été surprise de constater que le prix effectivement obtenu par un vendeur de céréales était plus élevé si l'acheteur était breton et non hollandais* ». La commission suggère donc la création d'un accord-cadre entre céréalistes et éleveurs.

Bourse de Paris

LA GRÈVE CONTINUE

Réunis en assemblée générale lundi à 12 heures, les syndicats du personnel de la Bourse ont décidé de poursuivre le mouvement jusqu'à mardi 15 heures au minimum. Une première entrevue de l'intersyndicale avec M. Flornoy, syndic de la compagnie des agents de change, n'a pas permis de dénouer la situation.

Le personnel est appelé à une nouvelle assemblée générale mardi à 12 heures. Mais, de toute évidence, les cotations ne pourront pas reprendre ce jour-là.

● *L'usine textile Lacour*, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), qui appartenait au groupe britannique Courtauld, mis en règlement judiciaire au mois de décembre, va être reprise par la société Sotratex de Troyes (Aube), l'opération devrait entraîner le licenciement de dix-neuf des cent dix employés de l'entreprise.

Le numéro du « Monde » daté 4-5 mars 1979 a été tiré à 543 051 exemplaires.